BIBLIOTECA NAZ.
141
D
42
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
D
42
NAPOLI

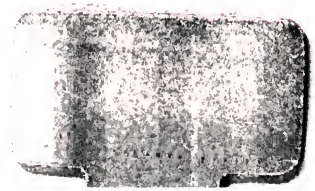

SUPPLÉMENT

Copié fidellement ſur le Manuſcrit original, qui complète

LES MÉMOIRES

DE M. LE DUC

DE SAINT-SIMON.

TOME TROISIÈME.

SUPPLÉMENT
AUX MÉMOIRES
DE M. LE DUC
DE SAINT-SIMON,

Copié fidellement sur le Manuscrit original;

OU

L'OBSERVATEUR VÉRIDIQUE,

Sur le Règne de LOUIS XIV, *& sur les premières époques du Règne suivant;*

Pour servir de SUITE & de COMPLÉMENT aux trois Volumes déjà publiés;

Avec des Notes historiques & critiques.

TOME TROISIÈME.

A LONDRES,
Et se trouve à LIÉGE,
Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, à la Croix d'or, sur le Pont-d'Isle.

1789.

SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES DE M. LE DUC DE ST.-SIMON,

Sur le Règne de LOUIS XIV, *& ſur les premières époques du Règne ſuivant.*

ANECDOTES INTÉRESSANTES.

Le Comte & la Comteſſe DE ROYE *en Danemarck. Suite du mariage de* PONTCHARTRAIN *avec la ſœur du Comte de Roucy, après que le Roi lui eut défendu celui de mademoiſelle Malauze.*

LE comte de Roye & ſa femme ſe retirèrent en Danemarck; comme il étoit lieute-

nant-général en France, il fut nommé grand-maréchal, & commanda toutes les troupes; c'étoit en 1683 & en 1686; il fut fait chevalier de l'Éléphant. Il étoit là très-grandement établi, & lui & la comteſſe ſon épouſe, ſur un grand pied de conſidération. Ces Rois du Nord mangent ordinairement avec du monde; & le comte & la comteſſe de Roye avoient très-ſouvent l'honneur d'être retenus à leur table avec leur fille, mademoiſelle de Roye.

Il arriva, à un de ces dîners, que madame de Roye fut frappée de l'étrange figure de la Reine de Danemarck; elle ſe tourna vers ſa fille, & lui demanda ſi elle ne trouvoit pas que la Reine reſſemblât à madame Panache comme deux gouttes d'eau.

Quoiqu'elle l'eût dit en françois, il arriva qu'elle n'avoit point parlé aſſez bas, que la Reine l'entendit, & voulut ſavoir ce que c'étoit que cette madame Panache.

La comteſſe de Roye, dans ſa ſurpriſe, lui répondit que c'étoit une dame de la Cour de France, qui étoit fort aimable. La Reine, qui avoit vu ſa ſurpriſe, n'en fit ſemblant; mais inquiète de la comparaiſon, elle écrivit à Mageron, envoyé de Danemarck à Paris, & qui y étoit depuis quelques années,

de lui mander ce que c'étoit que madame Panache, sa figure, son âge, sa condition, & sur quel pied elle étoit à la cour de France; & surtout qu'elle vouloit absolument n'être pas trompée, & en être informée au juste.

Mageron, à son tour, fut dans un grand étonnement; il manda à la Reine qu'il ne comprenoit pas par où madame Panache pouvoit lui être connue, beaucoup moins la curiosité qu'elle lui marquoit d'être informée d'elle maintenant; que madame Panache étoit une petite & fort vieille créature, avec des yeux & des lippes éraillées à faire mal au cœur à ceux qui la regardoient, une espèce de *gueuse* qui s'étoit introduite à la cour sur le pied d'une manière de folle, qui étoit tantôt au souper du Roi, tantôt au dîner de monseigneur & de madame la dauphine, ou à celui de monsieur, à Versailles ou à Paris, où chacun se divertissoit à la mettre en colère, & qui chantoit pouille aux gens à ces dîners-là, pour faire rire; mais souvent fort sérieusement, & avec des injures, qui embarrassoient & divertissoient encore plus les princes & les princesses, qui lui rempliss'ent les poches de viandes & de ragoûts, dont la sauce découloit tout le long de ses jupes, & que les uns lui donnoient une pistole ou un

écu, & les autres des chiquenaudes & des croquignoles, dont elle entroit en furie, parce qu'avec ſes yeux pleins de chaſſie, elle ne voyoit pas le bout de ſon nez, ni qui l'avoit frappée; que c'étoit le paſſe-temps de la cour.

A cette réponſe, la Reine ſe ſentit ſi piquée, qu'elle ne put plus ſouffrir la comteſſe de Roye. Elle en demanda juſtice au Roi ſon mari. Il trouva bien mauvais que des étrangers qu'il avoit comblés des premières charges & des premiers honneurs de la cour, avec de groſſes penſions, ſe moquaſſent d'eux d'une manière ſi cruelle. Il ſe trouva des ſeigneurs du pays & des miniſtres jaloux de la fortune & du grand établiſſement dont le comte de Roye jouiſſoit; tellement que la Reine obtint que le Roi le remercieroit, & lui feroit dire de ſe retirer. Il ne put conjurer l'orage, & il ſe rendit, avec ſa famille, à Hambourg, en attendant qu'il fût ce qu'il pourroit devenir. A la révolution de l'Angleterre, il y paſſa, c'eſt-à-dire quelques mois devant; le Roi Jacques, qui y étoit encore, le fit comte de Lifort & pair d'Irlande, dont un fils, qui l'avoit ſuivi, prit le nom.

Le comte de Roye étoit donc à Londres avec un fils & deux filles, & le comte de Foreſthon, frère de ſa femme, chancelier de la

jarretière, & capitaine des gardes-du-corps. A la révolution, ils ne se mêlèrent de rien. Le comte de Roye a passé dix-huit ans en Angleterre sans charge & sans service, & mourut aux eaux de Bath en 1690. Les autres enfans du comte de Roye étoient demeurés en France. On les avoit mis dans le service, après leur avoir fait faire abjuration, & les autres étoient dans des colléges & des couvens.

Le Roi leur donna des pensions, & MM. de la Rochefoucault, de Lorges & de Duras leur servirent de père. Ce fut principalement avec M. le maréchal de Lorges, qui aimoit extrêmement la comtesse de Roye, que le mariage se traita. On comptoit que la fille n'avoit rien, & n'auroit jamais grand'chose; ce fut ce qui y détermina, & ce qui, joint au solide du ministère, apprivoisa la *rognerie* de M. de la Rochefoucault.

La comtesse de Roucy surtout fut transportée d'un mariage dont elle comptoit bien tirer un grand parti pour la considération, & mieux encore pour les affaires pécuniaires auxquelles, dans la suite, elle ne s'épargna pas.

Les Pontchartrain furent transportés d'aise; le contrôleur-général rassembla toute sa parenté, & ils ne firent point la petite bou-

che de l'honneur qu'ils recevoient de cette alliance.

Le comte de Roucy alla chercher sa belle-sœur à Soissons, & le mariage se fit à petit bruit à Versailles, dans la chapelle, à minuit, par l'Évêque de Soissons, Bruslart. Outre le présent ordinaire du Roi à ces mariages de ministres, il ajouta six mille livres de pension aux quatre que la mariée avoit déjà, & donna cinquante mille écus à Pontchartrain, qui fit appeler son fils le comte de Maurepas.

Près de quatre millions, que le chevalier des Augers & un armateur prirent en ce temps-là sur les espagnols, mirent en bonne humeur à propos pour cette libéralité.

Particularité sur CHAVIGNY.

J'AVOIS reçu, étant en Espagne, une lettre du cardinal Dubois, qui, après des raisonnemens sur l'état incertain du grand-duc, & de ce qui pouvoit se passer en Italie, me mandoit que Chavigny, envoyé du Roi à Gènes, étoit si fort au fait de toutes ces affaires-là, qu'il pourroit bien l'envoyer faire un tour en Espagne, & me le recommanda très-fortement. Ce Chavigny étoit le même Chavi-

gnard, fils d'un procureur de Beaune en Bourgogne, qui trompa feu M. de Soubiſe, & ſe fit préſenter par lui à Louis XIV, avec ſon frère, comme ſes parens, & de la maiſon de Chavigny-le-Roy, ancienne, illuſtre, éclatante depuis long-temps, & obtint un guidon de gendarmerie, auſſi-tôt, & ſon frère une abbaye; ils reçurent auſſi des gratifications & des diſtinctions par les Jéſuites, qui étoient leurs dupes, ou qui feignoient de l'être, & par M. de Soubiſe, à l'ombre duquel ils ſe fourrèrent par-tout, où ils furent enfin reconnus pour ce qu'ils étoient & pour avoir changé leur nom de *Chavignard* en celui de *Chavigny*, le Roi les dépouilla de ſes grâces, & les chaſſa de ſon royaume. Ils errèrent longtemps où ils purent, ſous le nom de Chavigny, pour ne s'écarter que le moins poſſible de ce beau nom qu'ils avoient uſurpé; & quoique ſi châtiés & ſi déshonorés, l'ambition & l'impudence leur étoient ſi naturelles, que l'une & l'autre n'en purent être affoiblies, & qu'ils ne ceſsèrent, en cédant à la fortune, de chercher ſans ceſſe à ſe raccrocher.

En courant les pays, ils ſe firent nouvelliſtes; eſpèce de gens dont les perſonnes en place ne manquent pas, tous aventuriers, gens de

rien, & la plupart fripons. Chavigny avoit beaucoup d'esprit, d'art & de ruse, de manège, un esprit tout tourné à l'intrigue, à l'application, à l'instruction, avec tout ce qu'il falloit pour en tirer parti; une douceur, une flatterie fine, mais basse; un entregent merveilleux, le tour très-fin pour reconnoître son monde, s'insinuer doucement à pas comptés, & juger très-sainement de lâcher ou retenir la bride; éloquent, bien disant, avec une surface de réserve & de modestie; maître absolu de ses paroles & de leur choix, & toujours examinant son homme jusqu'au fond de l'ame, tandis qu'il tenoit la sienne sous les enveloppes les plus épaisses; toutefois sentant le faux de fort loin: personne plus respectueux en apparence, plus doux, plus simple, en effet plus double, plus intéressé, plus effronté & hardi au dernier point, quand il croyoit pouvoir l'être.

Ces talens rassemblés, qui font un homme fort dangereux, font aussi un homme dont quelquefois on peut se servir très-utilement. Torcy en jugea ainsi; de bas nouvelliste il s'en fit une manière de correspondant. Il prétendit s'en être bien trouvé en Hollande & à Utrecht, où néanmoins il n'osoit trop fréquenter nos ambassadeurs; mais il se fourroit chez les

miniſtres des autres puiſſances en ſubalterne tout à fait, mais dont il ſavoit tirer des lumières par leurs bureaux, où il ſe familiariſoit, en leur en laiſſant tirer de lui, qu'il leur préſentoit comme des appâts. Son frère n'en ſavoit pas moins que lui; mais ſon humeur, naturellement haute & ruſtre, le rendoit moins ſouple, moins ployant, moins propre à s'inſinuer, & à abuſer long-temps de ſuite; toutefois ils s'entendoient & s'aidoient merveilleuſement.

Ces manèges obſcurs, hors de France, & tout à fait à l'inſu du Roi, durèrent juſqu'à ſa mort. Elle leur donna bientôt la hardieſſe de revenir en France : ils y trouvèrent Torcy hors de place, & ſeulement occupant les poſtes & une place dans le conſeil de régence. Ils continuèrent à lui faire leur cour, pour s'en faire un patron dans le cabinet du régent, avec qui le ſecret des poſtes le tenoit dans un commerce important, mais un patron qui ne pouvoit que les aider. Ils n'oſoient pourtant ſe produire au grand jour, & frappoient doucement à pluſieurs portes, pour eſſayer. Comme ils avoient le nez bon, ils aviſèrent bientôt que l'abbé Dubois ſeroit leur vrai fait, s'ils ſe pouvoient inſinuer auprès de lui, & que, fait comme il étoit, & comme étoit auſſi M. le duc d'Orléans, il y auroit bien du mal-

heur ſi l'eſpèce de diſgrace où il ſe trouvoit ne ſe changeoit bientôt en une confiance qui le menèroit loin, & dont eux-mêmes pourroient profiter. Ils cherchèrent donc par où s'approcher. La fréquentation qu'ils avoient eue en Hollande avec les anglois, les introduiſit auprès de Rémond, qui, peu accoutumé aux applaudiſſemens & aux reſpects, fut enchanté de ceux qu'il trouva dans les deux frères. A ſon tour, il fut charmé de leur eſprit & de leurs lumières. Il les préſenta à Canillac, à qui ils proſtituèrent leur encens. Lui & Rémond en parlèrent à Dubois; Rémond fit que Stair les lui vanta auſſi : il les voulut voir. Jamais deux hommes ſi faits exprès l'un pour l'autre, que Dubois & Chavigny, ſi ce n'eſt que celui-ci en ſavoit bien plus que l'autre, avoit la tête froide, & capable de pluſieurs affaires à la fois. Dubois le reconnut bientôt pour un homme qui lui ſeroit utile, & dont la délicateſſe ne s'effaroucheroit de rien. Il l'employa donc dans de petites choſes, quand lui-même commença à poindre en de plus grandes, à meſure qu'il avança, & en fit enfin ſon confident, dans le ſoulagement dont il eut beſoin par rapport à ſes négociations avec l'Angleterre. Parvenu au chapeau & à la toute-puiſ-

ſance, & n'ayant plus beſoin de ce ſecond à Londres, ni à Hanover, il l'envoya à Gènes roder & découvrir en Italie, enfin exécuter une commiſſion ſecrette en Eſpagne.

Au premier mot que je dis de ſa prochaine arrivée à M. de Grimaldy, il fit un cri qui m'étonna; il rougit & ſe mit en colère. » Comment, monſieur, me dit-il, » dans le moment de la réconciliation perſonnelle de M. le duc d'Orléans, dans le » moment des deux mariages qui en ſont le » ſceau, & de l'union la plus intime des » deux couronnes & des deux branches royales, nous envoyer Chavigny, ſi publiquement déshonoré, qu'il n'eſt perſonne en » Europe qui ignore une telle aventure! Que » veut dire le cardinal Dubois par une telle » négociation? N'eſt-ce pas afficher qu'il » veut nous tromper, que de l'envoyer ici » chargé de quelque choſe »? Il en dit tant & plus ſur le cardinal, & ſe déboutonna pleinement ſur l'opinion qu'il avoit de lui. Je le laiſſai tout dire, & je ne pus diſconvenir que Chavigny ne portoit pas avec lui une réputation qui pût concilier la confiance. Mais enfin je lui repréſentai que le cardinal en avoit fait ſon confident perſonnel, & qu'il me l'envoyoit ſans m'en avoir rien mandé

auparavant; que tout ce qu'il m'en marquoit étoit qu'il l'avoit choisi, étant parfaitement instruit de tout ce qui se passoit en Italie, en particulier à l'occasion de la santé du grand-duc, & que je n'en savois pas davantage. Grimaldy, tout bouffant, me répondit qu'ils en savoient autant que lui, & que, si le cardinal l'en croyoit si instruit, il n'avoit qu'à lui en faire faire un mémoire, & le leur envoyer, & non pas un fripon aussi connu que cet homme-là, auquel il n'y avoit pas même moyen de parler. Je le laissai encore s'exhaler tant qu'il voulut; puis, le ramenant tout doucement, & peu à peu, je lui dis que si falloit-il bien qu'il le vît, quand ce ne seroit que pour savoir ce qu'il voudroit dire. Grimaldy me repliqua que, quand il pourroit se résoudre à le voir, il m'assuroit bien que le Roi ne permettroit pas qu'il se présentât devant lui. Je lui opposai qu'en convenant, avec lui, du mauvais air de choix, le régent auroit droit de se plaindre qu'on ne voulût pas entendre, en Espagne, celui qu'il y envoyoit, & que le Roi d'Espagne, dans la position si heureuse où la France & le régent se trouvoient avec sa majesté catholique, elle en usât à l'égard de Chavigny, comme on fait

tout au plus à la veille d'une rupture réſolue. Grimaldy me repliqua avec dépit : » Et pourquoi auſſi nous envoyer un coquin » décrié par-tout? N'eſt-ce pas tout ce qu'ils » pourroient faire dans une rupture? Que » veulent-ils que nous penſions de ce beau » choix, & ſi unique à faire? Quelle con- » fiance prétendent-ils que nous leur don- » nions? Il faut qu'ils nous croyent ſtupides, » & qu'ils ayent pour nous le dernier mépris; » mais nous le leur rendrons bien auſſi, & » nous leur renverrons leur fripon comme il » ſera venu : cela leur apprendra du moins » à ne nous plus envoyer des fripons recon- » nus, déshonorés par tout le monde, & s'ils » nous veulent tromper, de ne l'afficher pas » du moins d'avance, & de nous adreſſer du » moins des fripons qui ayent la figure de » gens ordinaires » ? Comme je vis que je ne faiſois que l'opiniâtrer davantage, je me retirai, en le priant du moins d'y penſer. Je retournai le voir le lendemain, & je lui demandai, en riant, de quelle humeur il étoit ce jour-là. Il me fit mille amitiés & mille politeſſes, ſur leſquelles je pris thème de lui dire qu'il ne pouvoit rien arriver de plus fâcheux que l'exécution de ce qu'il m'avoit dit la veille; qu'il connoiſſoit les fougues du

cardinal Dubois; qu'il avoit vu, par le délai si affecté de m'envoyer la lettre du Roi pour l'infante, qu'il avoit eu dessein de me jeter dans l'embarras, dont j'avois été forcé de lui faire la confidence, & dont il avoit eu la bonté de me tirer; qu'il avoit vu encore, par la foiblesse de sa lettre à lui, & de celle qu'il avoit faite de M. le duc d'Orléans pour le Roi d'Espagne, le peu d'envie qu'il montroit que j'obtinsse les grâces de leurs majestés catholiques, auxquelles lui avoit eu toute la part, & avoit voulu supprimer ces lettres, qui étoient demeurées en effet comme plus nuisibles qu'utiles; que j'en aurois bien d'autres à lui apprendre, pour lui faire voir quel étoit le cardinal Dubois à mon égard; que si Chavigny n'étoit point écouté, si le Roi d'Espagne lui faisoit l'affront de ne vouloir pas permettre que j'eusse l'honneur de le lui présenter, le cardinal, qui pouvoit tout sur M. le duc d'Orléans, feroit qu'il s'en prendroit à moi, l'imputeroit à la jalousie du secret de ce dont Chavigny étoit porteur, publieroit & persuaderoit que je sacrifiois l'honneur du régent & de la France, l'union & la réconciliation si récente des deux cours, à ma vanité personnelle, & que, traité comme je l'étois en Espagne, on ne pouvoit

douter que Chavigny n'y eût été très-bien reçu & très-bien traité, ſi je l'avois voulu; que je ne ſerois pas dans le cabinet de M. le duc d'Orléans pour impoſer au cardinal, comme il m'arrivoit ſouvent, ou pour me défendre; qu'enfin j'eſpérois de ſon amitié, jointe aux autres conſidérations que je lui avois repréſentées la veille, qu'elle ne voudroit pas me faire échouer au port. Je lui parlai ſi bien, ou il avoit ſi bien réfléchi ſur ce refus, qu'enfin il me promit de voir Chavigny, & qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour que je puſſe le préſenter au Roi d'Eſpagne.

Caractère de M. D'ARGENSON.

D'ARGENSON étoit un homme d'infiniment d'eſprit, & d'un eſprit ſouple, qui, pour ſa fortune, s'accommodoit à tout. Il valoit mieux pour la naiſſance que la plupart des gens de ſon état, & il faiſoit depuis longtemps la police, & avec elle l'inquiſition, d'une manière tranſcendante. Il étoit ſans frayeur du parlement, qu'il avoit ſouvent attaqué, & il avoit ſans ceſſe obligé les gens de qualité, en cachant au feu Roi & à Pontchartrain, des aventures de leurs enfans &

parens, qui n'étoient guère que des jeuneſſes, mais qui les auroient perdues ſans reſſource, s'il ne les eût accommodées d'autorité, & ſubitement tiré le rideau deſſus. Avec une figure effrayante, qui retraçoit celle des trois juges des enfers, il s'égayoit de tout avec ſupériorité d'eſprit, & avoit mis un tel ordre dans cette innombrable multitude de Paris, qu'il n'y avoit nul habitant dont, par jour, il ne ſût la conduite & les habitudes, avec un diſcernement exquis pour appeſantir ou alléger ſa main à chaque affaire qui ſe préſentoit; penchant toujours aux partis les plus doux, avec l'air de faire trembler les plus innocens devant lui; courageux, hardi, audacieux dans les émeutes, & par là maître du peuple. Ses mœurs tenoient beaucoup de celles qui ſans ceſſe avoient à comparoître devant lui; & je ne ſais s'il reconnoiſſoit beaucoup d'autres divinités que la fortune; au milieu des fonctions pénibles, &, en apparence, toutes de rigueur, l'humanité trouvoit aiſément grâce devant lui; & quand il étoit avec des amis obſcurs & d'aſſez bas étage, auxquels il ſe fioit plus qu'à des gens plus relevés, il ſe livroit à la joie; & il étoit charmant dans ces compagnies. Il avoit quelques lettres, mais peu ou point de capacité d'ailleurs en

aucun genre, à quoi l'esprit suppléoit, & une grande connoissance du monde; chose très-rare en un homme de son état. Il s'étoit livré, sous le feu Roi, aux jésuites; mais en faisant tout le moins de mal qu'il lui étoit possible, sous un voile de persécution qu'il sentoit nécessaire pour persécuter moins en effet, & servir même les persécutés. Comme la fortune étoit sa boussole, il ménageoit également le Roi, le Ministre, les jésuites, le public. Il avoit eu l'art de se faire un grand mérite auprès de M. le duc d'Orléans, alors fort maltraité par ce cordelier amené d'Espagne par Chalais, qu'il fut chargé d'interroger à la bastille; & M. le duc d'Orléans n'avoit pu l'oublier: depuis, il m'avoit courtisé sans bassesse, sans visite; mais dans toutes les choses où il avoit pu me témoigner son attention; & il avoit bien voulu se charger du temporel, fort dérangé, du monastère de la Visitation de Chaillot, en qualité de commissaire, où madame de Saint-Simon avoit une sœur d'un vrai mérite, que nous aimions fort; monastère d'ailleurs rétabli par la famille de madame la maréchale de Lorges.

Law avoit trouvé beaucoup d'accès auprès de ce magistrat, qui lui-même s'en étoit fait auprès de l'abbé Dubois, & qui n'aimoit point

du tout M. de Noailles, ſans être pourtant mal avec lui. Le parlement lui en vouloit cruellement. Sa charge ne le rendoit pas réconciliable avec cette compagnie; & le régent & lui avoient ſouvent eu beſoin l'un de l'autre. De ſa nature il étoit loyal & fiſcal; il tranchoit, il étoit ennemi des longueurs, des formes inutiles, ou qu'on pouvoit ſauter, des états neutres & flottans. Mais comme il cherchoit à ſe concilier tout, il avoit, du temps du feu Roi, & cultivé depuis des liaiſons avec ſes bâtards, beaucoup plus étroites que nous ne nous en doutions M. le duc d'Orléans & moi. Cette ignorance, les raiſons tirées de ce qui vient d'être expliqué de ſon caractère, de ſa conduite, beaucoup auſſi l'éloignement extrême qui étoit entre le parlement & lui, dans un temps où il s'agiſſoit d'avoir le deſſus ſur cette compagnie, qui ſe mettoit en état de dominer, me détermina à lui pour les finances & pour les ſceaux, afin de lui donner plus d'autorité, & au régent un garde-des-ſceaux en ſa main, ferme, hardi, & qui, pour ſa propre rade, ſe trouveroit intéreſſé à ne pas ménager le parlement.

Disgrace de MM. LE BLANC (a) & de BELLE-ISLE.

DUBOIS, devenu premier ministre, ne craignoit plus que le Blanc, pour lequel le régent avoit un goût déplacé. Il étoit

(a) Lors de l'établissement du conseil de guerre sous la régence, il eut pour chef le maréchal de Villars; mais ce seigneur n'eut qu'une représentation d'éclat, & non l'administration réelle. Il fut réglé que la distribution des grâces se feroit en plein conseil, & que les dépenses, les marchés, la distribution des fonds, seroient soumis à l'examen de M. de S.-Conteſt, ancien intendant de province, & de M. le Blanc, maître des requêtes. M. le Blanc se rendit bientôt le maître du terrain; & au rétablissement, ce fut lui qui le fut. La forme du conseil de guerre subsista pourtant encore quelques années; mais M. le Blanc ayant réuni tous les détails de M. de Saint-Conteſt au sien, en fut l'ame & le pilote. Il eut le même crédit qu'avoient eu MM. de Chamillart, & même de Louvois. Il n'étoit pas sans talens & sans adresse pour sa conduite personnelle, & il avoit de grandes connoissances des travaux du bureau de la guerre; mais les détails de finances & d'administration militaire devinrent très-délicats au milieu des embarras des finances, qu'avoit occasionnés le système de Law, & ensuite le *visa*. En 1723, M. le Blanc fut déplacé, mis à la Bastille, & l'on voulut lui faire son procès. M. de Breteuil, intendant de Limoges, homme doux & simple, mais d'une ignorance extrême, lui fut substitué. Tout le monde sait qu'un service très-essentiel qu'il rendit au cardinal Dubois, le mit en place. Il se soutint sans M. le Duc, par les complaisances infinies qu'il eut pour les personnes en faveur. MM. de Belle-Isle & de Seichelles, amis intimes & conseils de M. le Blanc, avoient aussi été mis à la Bastille quelque temps après lui. L'orage continua de gronder contre eux pendant tout le ministère de M. le Duc; mais

inſtruit de l'ancienne & intime liaiſon de le Blanc & de Belle-Iſle avec madame Pheneuf, de la haine extrême que ſe portoient la mère & la fille; que celle de madame de Prie rejailliſſoit en plein ſur ces deux tenans de ſa mère. Dubois réſolut d'en profiter : en attendant que les moyens s'en ouvriſſent, il ſe mit à cultiver M. le Duc. Fort tôt après, il ſut que le déſordre étoit dans les affaires de la Jonchère ; c'étoit un tréſorier de l'extraordinaire des guerres, entièrement dans la confiance de le Blanc, qui l'avoit pouſſé & protégé, & qui s'en étoit ſervi, lui & Belle-Iſle, en bien des choſes. Je n'ai point démêlé au clair ſi le cardinal en vouloit auſſi à Belle-Iſle, ou ſi ce ne fut que par concommittence avec le Blanc, par l'implication dans les mêmes affaires & dans la haine de madame de Prie. Je pencherois à le croire, parce qu'ayant pluſieurs fois voulu ſervir Belle-Iſle auprès de M. le duc d'Orléans, je lui ai toujours trouvé une oppoſition qui alloit à l'averſion. Je ne crois pas même m'être trompé d'avoir

---

auſſi-tôt que ce prince fut envoyé à Chantilly, tout changea. M. de Breteuil ſe retira doucement. M. le Blanc revint en place, & la faction de Belle-Iſle & de Seichelles fit, à ſon tour, mettre à la Baſtille & exiler les frères Pâris, tout-puiſſans ſous M. le Duc. M. le Blanc mourut en 1728. *Eſſais dans le goût de Montagne.* Le marquis DE PAULMY.

cru m'apercevoir qu'il le craignoit, qu'il étoit en garde continuelle contre lui de s'en laiſſer approcher le moins du monde; & certainement il n'a jamais voulu de lui pour quoi que ç'ait été : d'où il me ſemble que, lié comme il l'étoit avec le Blanc, qui ne cherchoit qu'à l'avancer, & qui en étoit ſi à portée avec M. le duc d'Orléans, quelque prévention qu'eût eue ce prince, elle n'y auroit pas réſiſté, ſi elle n'eût été étoupée par les mauvais offices du cardinal Dubois, qui, avec tous les dehors de confiance pour Belle-Iſle, avoit aſſez bon nez pour le craindre perſonnellement, & comme l'ami le plus intime de le Blanc, qu'il avoit réſolu de perdre.

Quoi qu'il en ſoit, Belle-Iſle paſſoit pour avoir trop utilement profité de l'amitié de le Blanc, & pour avoir infiniment tiré des manèges qui ſe pratiquent dans les choſes financières de la guerre, & en particulier de la Jonchère, dans les comptes, les affaires, & le crédit duquel cela avoit cauſé le plus grand déſordre, ſous les yeux & par l'autorité de le Blanc. Au lieu d'étouffer la choſe, & d'y remédier, pour ſoutenir le crédit public de cette partie importante au bien général des affaires, le cardinal la ſaiſit, pour

s'en ſervir contre le Blanc, & en faire ſa cour à M. le duc & à madame de Prie, qui auſſi-tôt lâcha M. le Duc au cardinal. Il fit donc grand bruit, preſſa le Blanc d'éclaircir cette affaire, & bientôt vint à déclarer ſes ſoupçons de la part qu'il avoit dans ce déſordre. M. le Duc, pouſſé par ſa maîtreſſe, ſe mit à pourſuivre vivement cette affaire, & à ne garder plus aucune meſure ſur le Blanc, ni ſur Belle-Iſle. M. le duc d'Orléans, qui aimoit le Blanc, ſe trouva dans le dernier embarras des vives inſtances de M. le Duc, qu'il redoubloit tous les jours, ſous prétexte du bon ordre à maintenir, & du diſcrédit que cauſoit aux affaires publiques la faillite énorme qu'un tréſorier de l'état des guerres étoit prêt à faire, pour avoir pu ne ſe pas prêter à toutes les volontés du ſecrétaire d'état de la guerre, ſon ſupérieur & ſon protecteur, & de Belle-Iſle, ami de le Blanc juſqu'à n'être qu'un avec lui.

Dubois ſuivoit chaudement l'affaire de la Jonchère, pour perdre le Blanc, qu'il y fit impliquer. Madame de Prie & M. le Duc ne s'y épargnèrent pas. Le tréſorier avoit été mis à la Baſtille, & fort reſſerré, où il dit & fit à peu près ce qu'on voulut. Ainſi, toute l'affection, la confiance, tous les ſervices

publics & ſecrets que M. le duc d'Orléans avoit reçus de le Blanc, ne purent tenir contre l'impétuoſité de M. le Duc & du cardinal Dubois.

Le Blanc eut ordre de donner la démiſſion de ſa charge de ſecrétaire d'état, & de s'en aller ſur le champ à quinze ou vingt lieues de Paris, à Dreux, terre de Tremel, ſon gendre; & ſur le champ, Breteuil, intendant de Limoges, fut fait ſecrétaire d'état de la guerre en ſa place. Cet évènement affligea tout le monde. Jamais le Blanc ne s'étoit méconnu; il étoit poli juſqu'avec les moindres; reſpectueux avec qui il devoit, & où ces meſſieurs-là ne le ſont guère; obligeant & ſerviable à tous; gracieux & payant de raiſon juſque dans les refus; expéditif, diligent, clair-voyant, travaillant, fort capable; connoiſſant bien tous les officiers, & tous ceux qui étoient ſous ſa charge. On peut dire que ce fut un cri & un deuil public, ſans ménagement, quoiqu'on ſentît, depuis quelque temps, que la partie en étoit faite. Mais la ſurpriſe ne fut pas moins grande & égale de voir Breteuil en ſa place, & d'être tiré, pour cela, d'une des dernières & des plus chétives intendances du royaume, dans un âge qui étoit encore fort peu avancé,

ſans avoir jamais vu ni ouï parler de troupes, de places, ni de rien de ce qui appartient à la guerre ; qui n'avoit jamais eu ni travail ni application, & qui étoit de ces petits-maîtres étourdis de robe, qui ne s'occupoit que de ſes plaiſirs. La cauſe, long-temps ſecrette d'une telle fortune, fut préciſément le haſard de la petite intendance.

Dubois étoit marié depuis longues années, par conſéquent fort obſcurément. Il paya bien ſa femme pour ſe taire, quand il eut des bénéfices; mais il pointa en grand, & s'en trouva fort embarraſſé. Sa baſſeſſe ne lui laiſſoit que les élévations eccléſiaſtiques, & il étoit toujours dans les tranſes que ſa femme ne l'y fît échouer. Son mariage s'étoit fait dans le Limoſin, & célébré dans une paroiſſe de village. Nommé à l'archevêché de Cambray, il prit le parti d'en faire la confidence à Breteuil, & de le conjurer de n'oublier rien pour enlever les preuves de ſon mariage avec adreſſe & ſans bruit. Dans la poſture où Dubois étoit déjà, Breteuil vit les cieux ouverts pour lui, s'il pouvoit réuſſir à lui rendre un ſervice ſi délicat & ſi important. Il avoit de l'eſprit, & il ſut s'en ſervir. Il s'en retourna diligemment à Limoges; & tôt après, ſous prétexte d'une légère tournée

pour

pour quelque affaire ſubite, il s'en alla, ſuivi de deux ou trois valets ſeulement, ajuſtant ſon voyage de façon qu'il tomba, à une heure de nuit, dans ce village où le mariage avoit été célébré, alla deſcendre chez le curé, faute d'hôtellerie, lui demanda familièrement la paſſade, comme un homme que la nuit avoit ſurpris, & qui mouroit de faim & de ſoif, & qui ne pouvoit aller plus loin. Le bon curé, tranſporté d'aiſe d'héberger M. l'intendant, prépara, à la hâte, ce qu'il put trouver, & eut l'honneur de ſouper tête à tête avec lui, tandis que ſa ſervante régala les deux valets, dont Breteuil ſe défit, ainſi que de la ſervante, pour demeurer ſeul avec le curé. Breteuil aimoit à boire, & y étoit expert. Il fit ſemblant de trouver le ſouper bon, & le vin encore meilleur. Le curé, charmé de ſon hôte, ne ſongea qu'à ſe *reforcer*, comme on dit dans la province. Le broc étoit ſur la table; ils s'en verſoient tour à tour avec une familiarité qui tranſportoit le bon curé. Breteuil, qui avoit ſon projet, en vint à bout, & enivra le bon homme à ne pouvoir ſe ſoutenir, ni voir, ni proférer un mot. Quand Breteuil l'eut, en cet état, achevé de le bien noyer avec quelques nouvelles *lampées*, il profita de ce qu'il en avoit

tiré dans le premier quart-d'heure du ſouper : il lui avoit demandé ſi ſes regiſtres étoient en bon ordre, & depuis quel temps, & ſous prétexte de ſureté contre les voleurs, où il les tenoit, & où il en gardoit les clefs; tellement que, dès que Breteuil ſe fut bien aſſuré que le curé ne pouvoit faire uſage d'aucun de ſes ſens, il prit ſes clefs, ouvrit l'armoire, en tira le regiſtre des mariages, qui contenoit l'année dont il avoit beſoin, & détacha bien proprement la feuille qu'il cherchoit; & malheur aux autres mariages qui ſe trouvèrent ſur la même feuille ; la mit dans ſa poche, & rétablit le regiſtre où il l'avoit trouvé, referma l'armoire, & remit les clefs où il les avoit priſes. Il ne ſongea plus, après ce coup, qu'à attendre le crépuſcule du matin, pour partir, laiſſant le bon curé, cuvant profondément ſon vin, & donna quelques piſtoles à la ſervante. Il s'en alla de là à Brives, chez le notaire, dont il s'étoit bien informé, qui avoit l'étude & les papiers de celui qui avoit fait le contrat de mariage, s'y enferma avec lui, & de force & d'autorité, ſe fit remettre la minute du contrat de mariage.

Il manda enſuite la femme, des mains de qui Dubois avoit ſu tirer l'expédition de

leur contrat de mariage, la menaça des plus profonds cachots, ſi elle oſoit jamais dire une parole de ſon mariage, & lui promit monts & merveilles en la laiſſant. Il l'aſſura de plus que tout ce qu'elle pourroit faire & dire ſeroit en pure perte, parce qu'on avoit mis bon ordre à ce qu'elle ne pût rien prouver, & à ſe mettre en état, ſi elle oſoit branler, de la faire condamner, & de la faire raſer & *pourrir* dans la priſon d'un couvent.

Breteuil remit les deux importantes pièces à Dubois, qui l'en récompenſa de la charge de ſecrétaire d'état, quelque temps après. La femme n'oſa ſouffler : elle vint à Paris après la mort de ſon mari; on lui donna *gros* ſur ce qu'il laiſſoit d'immenſe. Elle a vécu obſcure, mais fort à ſon aiſe, & eſt morte à Paris plus de vingt ans après le cardinal Dubois, dont elle n'avoit point eu d'enfans.

Dubois, à qui le cardinal ſon frère avoit donné ſa charge de ſecrétaire du cabinet du roi, & la charge des ponts & chauſſées qu'avoit le feu premier écuyer, & qui étoit bon & honnête homme, vécut toujours bien avec elle. Il étoit aſſez bon médecin de village dans ſon pays, lorſque ſon frère le fit venir à Paris quand il fut ſecrétaire d'état. Dans

la suite, cette histoire a été sue, & n'a été désavouée ni contredite de personne.

Famille & Caractère du chancelier D'AGUESSEAU (*a*).

IL naquit le 26 novembre 1668; avocat-général le 12 janvier 1691, à vingt-deux ans & demi; procureur-général le 19 novem-

(*a*) Henri-François d'Aguesseau naquit à Limoges, & eut le bonheur d'être formé à la vertu & instruit dans les sciences par son père, qui ne négligea rien pour en faire un grand homme. A l'âge de vingt ans, sur la demande de ce père respectable, alors conseiller d'état, Louis XIV accorda au fils une place d'avocat-général, en lui disant qu'il le connoissoit assez pour être persuadé qu'il ne voudroit pas le tromper, même dans le témoignage qu'il lui avoit rendu de son fils. Le jeune d'Aguesseau eut un début si éclatant, que le fameux Denis Talon, président à mortier, ne put s'empêcher de dire, qu'*il voudroit finir comme ce jeune commençoit*. Pendant que M. d'Aguesseau fut procureur-général, les exécutions furent rares; & c'est, dit l'auteur de son éloge, une preuve de sa vigilance ou de son humanité. Il étoit, par état, & il fut réellement le protecteur des foibles & des malheureux; & jamais les hôpitaux ne furent administrés avec plus d'ordre & de soin. Il entroit dans les plus petits détails. Monté à l'éminente place de chancelier, il se montra non seulement l'interprète des lois le plus éclairé, le magistrat le plus attentif à les faire exécuter, mais encore le plus sage législateur. Lorsque les sceaux lui furent ôtés la première fois, il dit: „ Je ne méritois pas l'honneur „ que M. le régent m'a fait en me les donnant; mais je „ mérite encore moins l'affront qu'il me fait en me les „ ôtant „. Ils lui furent rendus en 1737, & il les conserva

bre 1700, à trente-deux ans; chancelier & garde-des-ſceaux de France le 2 février 1717, à quarante-ſix ans. Le père de ſon père étoit maître des comptes; il eſt bon de ne pas aller plus loin.

Le maître des comptes maria pourtant ſa fille au père de MM. d'Armentières & de Conflans, tous deux gendres de madame de Juſſac, dont j'ai parlé quelque part, & du bailli de Conflans, avec la petite terre de Puiſeux qu'ils ont encore; & les ſœurs du chancelier ont été mariées long-temps avant qu'il le fût; la cadette à M. le Guerchois, mort conſeiller d'état, ſans enfans; l'autre à M. de Tavannes, père & mère de M. de Tavannes, lieutenant-général, & commandant en Bourgogne, & chevalier de l'ordre, & de l'archevêque de Rouen, grand-aumônier de la Reine, ci-devant évêque-comte de Châlons, dont par brevet il a conſervé le rang.

D'Agueſſeau, de taille médiocre, fort gros, avec un viſage fort plein & agréable juſqu'à ſes dernières diſgraces, & toujours avec une

---

juſqu'en 1740, qu'il ſe démit de toutes ſes dignités. Alors il dit: „ La Providence m'a ordonné de les garder tant „que j'en ai pu remplir les devoirs; ne le pouvant plus, „elle m'oblige de les quitter „. On a dit du chancelier d'Agueſſeau, qu'il penſoit en philoſophe, & parloit en orateur.

phyſionomie ſage & ſpirituelle, un œil paroiſſant pourtant bien plus petit que l'autre (il eſt remarquable qu'il n'a jamais eu voix délibérative avant d'être chancelier, & qu'on ſe piquoit au Parlement de ne pas ſuivre ſes concluſions, par une jalouſie de l'éclat de ſa réputation, qui prévaloit à l'eſtime & à l'amitié), beaucoup d'eſprit, d'application, de pénétration, de ſavoir en tout genre, de gravité & de magiſtrature, d'équité, de piété, & d'innocence de mœurs, firent le fonds de ſon caractère. On peut dire que c'étoit un bel eſprit, un homme incorruptible, avec cela doux, bon, humain, d'un accès facile & agréable, & dans le particulier de la gaieté & de la plaiſanterie ſalée, mais ſans jamais bleſſer perſonne; extrêmement ſobre, poli ſans orgueil, & noble ſans la moindre avarice, naturellement pareſſeux, dont il lui étoit reſté de la lenteur.

Qui ne croiroit qu'un magiſtrat orné de tant de vertus & de talens, dont la mémoire, la vaſte lecture, l'éloquence à parler & à écrire, la juſteſſe juſque dans les moindres expreſſions des converſations les plus communes, avec les grâces de la facilité, n'eût été le plus grand chancelier qu'on eût vu depuis pluſieurs ſiècles? Il eſt vrai qu'il auroit

été un premier-président sublime; il n'est pas moins vrai que, devenu chancelier, il fit regretter jusqu'aux d'Aligre & aux Boucherat. Ce paradoxe est difficile à comprendre, il saute pourtant à l'œil depuis trente ans qu'il est chancelier, & avec tant d'évidence, que je pourrois m'en tenir là; mais un fait si étrange mérite d'être développé.

Un si heureux assemblage étoit gâté par divers endroits qui étoient demeurés cachés dans sa première vie, & qui éclatèrent tout à la fois sitôt qu'il fut parvenu à la seconde. La longue & unique nourriture qu'il avoit prise dans le sein du parlement, l'avoit pétri de ses maximes & de toutes ses prétentions, jusqu'à le regarder avec plus d'amour, de respect, & de considération que les Anglois n'en ont pour leur parlement; & je ne dirai pas trop, quand j'avancerai qu'il ne regardoit pas autrement tout ce qui émanoit de cette compagnie, qu'un fidelle bien instruit de sa religion regarde les décisions sur la foi des conciles.

De cette sorte de culte naissoient trois extrêmes défauts qui se remontroient très-fréquemment. Le premier, qu'il étoit toujours pour le parlement, quoi qu'il pût entreprendre contre l'autorité royale, ou

d'ailleurs au delà de la ſienne, tandis que ſon office, qui le rendoit le ſupérieur & le modérateur des parlemens, & la bouche du Roi à leur égard, l'obligeoit à le contenir quand il paſſoit ſes bornes, ſurtout à lui impoſer avec fermeté, quand il attentoit à l'autorité du Roi.

Son équité & ſes lumières lui montroient bien l'égarement du Parlement à chaque fois qu'il s'y jetoit, mais de le réprimer étoit plus fort que lui. Sa molleſſe, ſecondée de cette ſorte de culte dont il l'honoroit, étoit peinée, affligée de le voir en faute ; mais de laiſſer voir qu'il y fût tombé, étoit un crime à ſes yeux, dont il gémiſſoit de voir ſouillés les autres, & dont il ne pouvoit ſe ſouiller lui-même. Il mettoit donc tous ſes talens à pallier, à couvrir, à excuſer, à donner des interprétations captieuſes, à éblouir ſur les fautes du parlement, à négocier avec lui d'une part, avec le régent d'une autre, de ſa légèreté pour tout émouſſer, tout énerver en lui, en ſorte qu'au lieu d'avoir dans ce magiſtrat un ferme ſoutien de l'autorité royale & un vrai juge des juſtices, on en tiroit à peine quelque bégaiement forcé qui affoibliſſoit encore le peu à quoi il avoit pu ſe réſoudre à peine, & qui donnoit courage & force

hauteur au parlement; & ſi quelquefois il s'eſt expliqué avec lui en d'autres termes, ce n'étoit toujours qu'après un long combat, & toujours bien plus foiblement qu'il n'étoit convenu de le faire.

Un ſecond inconvénient étoit l'extenſion de ce culte particulier du parlement à tout ce qui portoit robe, je dis juſqu'aux officiers des bailliages royaux. Tout homme portant robe devoit, ſelon lui, impoſer le dernier reſpect; quoi qu'il fît, on ne pouvoit s'en plaindre qu'avec la dernière circonſpection; les plaintes n'étoient pas écoutées ſans de longues preuves juridiquement ordonnées; avec cela même elles étoient rejetées avec grand dommage pour le plaignant, ſi grand qu'il fût, ſi elles n'étoient appuyées de la dernière évidence. Alors cela lui paroiſſoit bien fâcheux; il ſe tournoit tout entier à ſauver l'honneur de la robe, comme ſi la robe en général étoit déshonorée, parce qu'un fripon en étoit revêtu pour ſon argent. Il propoſoit des compoſitions, des accommodemens, & ſi les plaignans étoient d'une certaine eſpèce, des déſiſtemens. Pour s'en rapporter à lui, il avoit recours à des longueurs ruineuſes, qui pouvoient équivaler à des dénis de juſtice, & toujours l'homme de robe en

sortoit au meilleur marché, & surtout le plus blanc qu'il pouvoit, & le plus légèrement tancé.

Dans cet esprit, il ne comprenoit pas comment on pouvoit se porter à casser un arrêt du parlement; il employoit, pour l'éviter, tous les mêmes manèges, & ce n'étoit qu'après la plus belle défense qu'il souffroit que l'affaire fût portée au bureau des cassations.

Ce bureau, composé par lui-même, comme tous les autres du conseil, n'ignoroit pas son extrême répugnance. On peut croire qu'il savoit la ménager, & qu'il falloit des raisons bien claires pour les engager à porter la cassation au conseil, qui, à son tour, n'avoit pas moins de ménagement que le bureau : si malgré tout cela l'évidence l'entraînoit, le chancelier, qui ne pouvoit se résoudre à prononcer le blasphème de casser, inventa le premier une autre formule, & prononçoit que l'arrêt seroit comme non avenu, encore n'étoit-ce pas sans quelque péroraison de défense ou de gémissement, pour prouver clairement que cela attaquoit la justice distributive.

Un autre mal sorti de la même source, étoit un attachement aux formes, & jusqu'aux plus petites, si littérales, si précises, si serviles, que toute autre considération, même de

la plus évidente juſtice, diſparoiſſoit à ſes yeux devant la plus petite formalité. Il y étoit tellement attaché, comme à l'ame & à la perpétuité des procès qui font la ſource de l'autorité & des biens de la robe, qu'il ne tint pas à lui qu'il ne les introduiſît au conſeil des dépêches, où jamais on n'en avoit ouï parler, bien loin de s'y arrêter. L'abſurdité étoit manifeſte.

Le conſeil n'eſt établi que pour juger des différens qui ne peuvent rouler ſur des formes ou des procès qu'il plait au Roi d'évoquer à ſa perſonne, & qu'il juge lui tout ſeul, parce que là, ceux qui en ſont, n'ont que voix conſultative. Il faudroit donc que le Roi fût inſtruit de la forme, comme un procureur, ou qu'il jugeât à l'aveugle ſur celle de ces gens-là, l'ignorant comme nous l'ignorons tous, ou l'ont oubliée, comme les ſecrétaires d'état qui y rapportent, ou du moins qui y opinent, quand il entre un autre rapporteur, & qui n'ont ni le temps, ni la volonté de l'apprendre.

Le chancelier fit, en deux ou trois occaſions, la tentative d'alléguer les formes au conſeil des dépêches : quoique bien avec lui, je l'interrompis autant de fois, je combattis la tentative, & à chaque fois elle demeura

inutile, avec un grand regret de ſa part, qu'il montra fort franchement.

Le long uſage du parquet lui avoit gâté l'eſprit. Il étoit étendu & lumineux, & orné d'une grande lecture & d'un profond ſavoir. L'état du parquet eſt de ramaſſer, d'examiner, de peſer, & de comparer les raiſons des deux & des différentes parties; car il y en a ſouvent pluſieurs au même procès, & d'étaler cette eſpèce de *bilan*, pour m'exprimer ainſi, avec toutes les grâces & les fleurs de l'éloquence, devant les juges, avec tant d'art & d'exactitude, qu'il ne ſoit rien oublié d'aucune part, & qu'aucun des nombreux auditeurs ne puiſſe augurer de quel avis l'avocat-général ſera, avant qu'il ait commencé à conclure. Quoique le procureur-général, qui ne donne ſes concluſions que par écrit, ne ſoit pas expoſé au même étalage, il eſt obligé au même examen, à la même comparaiſon, au même *bilan* dans ſon cabinet, avant de ſe déterminer à conclure.

Cette continuelle habitude pendant vingt-quatre années à un eſprit ſcrupuleux en équité & en formes, fecond en vues, ſavant en droit, en arrêts, en différentes coutumes, l'avoit formé à une incertitude dont il ne pouvoit ſortir, & qui, lorſqu'il n'étoit point néceſſairement

preſſé par quelques limites fixes, prolongeoit les affaires à l'infini. Il en ſouffroit le premier. C'étoit pour lui un accouchement que de ſe déterminer, mais malheur à qui étoit dans le cas de l'attendre. S'il étoit preſſé, par exemple, par un conſeil de régence, où une affaire ſe devoit juger à jour pris, il alloit errant juſqu'au moment d'opiner, étant, de la meilleure foi du monde, tantôt d'un avis, tantôt de l'autre contraire, & opinoit après, quand ſon tour venoit, comme il lui venoit en cet inſtant. Sa lenteur & ſon irréſolution s'accordoient merveilleuſement à ne rien finir.

Un autre défaut y contribuoit encore, c'eſt qu'il étoit le père des difficultés : tant de choſes diverſes ſe préſentoient à ſon eſprit, qu'elles l'arrêtoient. Je l'ai dit du duc de Chevreuſe, je le répète ici de ce chancelier. Il coupoit un cheveu en quatre, auſſi étoient-ils fort amis ; ce n'étoit pas qu'il n'eût l'eſprit fort juſte, mais les moindres difficultés l'embarraſſoient, & il en cherchoit par-tout avec le même ſoin que d'autres mettent à les lever.

Ses meilleurs amis, les affaires qu'il affectionnoit le plus, n'en étoient pas plus exemptes que les autres, & ce goût des difficultés

devint une plaie pour tout ce qui avoit à paſſer par ſes mains.

La vieille ducheſſe d'Eſtrées-Vaubrun, qui pétilloit d'eſprit, & qui étoit intimément de ſes amis, fut un jour preſſée de lui parler pour quelqu'un. Elle s'en défendoit par la connoiſſance qu'elle avoit de ce terrain raboteux. » Mais, madame, lui dit ce client, il » eſt votre ami intime ». Il eſt vrai, répon- » dit-elle, il faut donc vous dire quel eſt M. » le chancelier. C'eſt un ami traveſti en en- » nemi ». La définition étoit fort juſte.

A tant de défauts eſſentiels qui, pour la plupart, ne venoient que de trop de lumières & de vues, de trop d'habitude du parquet, de la nourriture qu'il avoit uniquement priſe dans le parlement, & qui, bien loin d'attaquer l'honneur & la probité, n'étoient groſſis que par la délicateſſe de conſcience, il s'en joignoit d'autres, qui ne venoient que de ſa lenteur naturelle & de trop d'attachement à bien faire.

Il ne pouvoit finir à tourner une déclaration, un réglement, une lettre d'affaire, tant ſoit peu importante; il les limoit & les retouchoit ſans ceſſe. Il étoit eſclave de la plus exacte pureté de diction, & ne s'apercevoit pas que cette ſervitude le rendoit très-

ſouvent obſcur & quelquefois inintelligible.

Son goût pour les ſciences couronnoit tous les inconvéniens. Il aimoit les langues, ſurtout les ſavantes; il ſe plaiſoit infiniment à toutes les parties de la phyſique & des mathématiques; il ne laiſſoit pas encore d'être métaphyſicien; il avoit pour toutes ces ſciences beaucoup d'ouverture & de talens; il aimoit à les creuſer, & à faire chez lui, à huis clos, des exercices ſur ces différentes ſciences, avec ſes enfans & quelques ſavans obſcurs; ils y prenoient des points de recherche pour l'exercice ſuivant, & cette ſorte d'étude lui faiſoit perdre un temps infini, & déſeſpéroit ceux qui avoient affaire à lui, qui alloient dix fois à ſon hôtel ſans pouvoir le joindre. A travers les fonctions de ſon office & les amuſemens de ſon goût, c'étoit préciſément pour les ſcienees qu'il étoit né.

Il eſt vrai qu'il eût été un très-bon premier-préſident; mais à quoi il eût été le plus propre, c'eût été uniquement d'être à la tête de la littérature, des académies, de l'obſervatoire, du collége-royal, de la librairie; & c'eſt où il auroit excellé. Sa lenteur, ſans incommoder perſonne, & ſes faciles difficultés n'auroient ſervi qu'à éclairer les matières, & ſon incertitude, indépendante alors

de la conſcience, n'eût tendu qu'à la même fin. Il n'auroit eu à faire qu'à des gens de lettres, & point au monde, qu'il ne connut jamais, & dont, à la politeſſe près, il n'avoit aucun uſage. Il ſeroit demeuré éloigné du gouvernement & des matières d'état, où il fut toujours étranger, juſqu'à ſurprendre, par une ineptie ſi peu compatible avec tant d'eſprit & de lumière. En voilà beaucoup; mais encore un coup de pinceau.

Le duc de Grammont l'aîné, qui avoit beaucoup d'eſprit, m'a conté que, ſe trouvant un matin dans le cabinet du Roi à Verſailles, tandis que Sa Majeſté étoit à la meſſe, & tête à tête avec le chancelier, lui demanda, dans la converſation, ſi, depuis qu'il étoit chancelier, avec le grand uſage qu'il avoit des chicanes & de la longueur des procès, il n'avoit jamais penſé à faire un réglement là deſſus, qui les abrégeât & en arrêtât les friponneries. Le chancelier lui répondit qu'il y avoit ſi bien penſé, qu'il avoit commencé à en jeter un réglement ſur le papier; mais qu'en avançant, il avoit réfléchi au grand nombre d'avocats, de procureurs, d'huiſſiers que ce réglement ruineroit, & que la compaſſion qu'il en avoit eue lui avoit fait tomber la plume de la main. Par la même rai-

ſon, il ne faudroit ni prévôts, ni archers qui arrêtent les voleurs, & qui les mettent en chemin certain du ſupplice; donc, par cette raiſon, la compaſſion doit être encore plus grande. En deux mots, c'eſt que la durée & le nombre des procès fait toute la richeſſe & l'autorité de la robe; & que par conſéquent il les faut laiſſer pulluler & s'éterniſer.

Voilà un long article; mais je l'ai cru d'autant plus curieux, qu'il fait mieux connoître comment un homme ſi plein de droiture, de talens, de réputation, eſt peu à peu parvenu à ſortir de ſon centre, à rendre ſa droiture équivoque, ſes talens pires qu'inutiles, à perdre ſa réputation, & à devenir le jouet de la fortune.

M. ORRY. Sa fortune. (*a*)

C'ÉTOIT un homme de beaucoup d'eſprit, ſans naiſſance, & qui avoit fait toute

(*a*) En 1726, M. Orry remplaça M. Dodun. Le caractère un peu bruſque & dur en apparence de ce nouveau miniſtre des finances, n'empêcha pas qu'il ne paſsât pour juſte, même pour économe. Il entroit, à cet égard, dans les vues de M. le cardinal de Fleury, qui avoit d'ailleurs la prudence & l'adreſſe de faire retomber ſur lui ce qu'il y a de plus agréable dans l'emploi de miniſtre des finances. *Eſſais dans le goût de Montagne. M. le marquis* DE PAULMY.

(On ne peut s'empêcher de remarquer avec quelle fa-

ſorte de métiers pour vivre; puiſque, pour gagner, d'abord rat de cave, puis homme d'affaires de la ducheſſe de Portſmouth, qui s'en dégoûta; retourné à ſon premier métier, il s'y fit connoître des gros financiers qui lui donnèrent diverſes commiſſions, dont il s'acquitta à leur gré, & qui le firent percer juſqu'à Chamillart. On eut envie d'apprendre plus diſtinctement qu'on ne le ſavoit, ce que c'étoit que ſa conſiſtance, & la geſtion des finances d'Eſpagne. On n'y voulut envoyer qu'un homme obſcur, qui n'effarouchât point ceux qui en étoient chargés, & qui eût pourtant aſſez d'inſinuation pour s'introduire, & de lumières pour voir & en rendre bon compte. Orry fut propoſé & choiſi. Il étoit depuis peu revenu d'Eſpagne pour rendre compte de ce qu'il y avoit appris. Madame des Urſins, à l'appui de la régence de la Reine dont elle avoit ſaiſi les bonnes grâces au dernier point, avoit dès lors projeté de le faire entrer dans toutes les affaires, & de les gouverner elle-même par ce

---

tisfaction M. le duc de Saint-Simon s'applique à dévoiler la médiocrité de la naiſſance des perſonnes que leurs talens ont tirées de la foule, & de jeter du louche ſur la conduite qu'elles ont tenue pour arriver à la fortune. Rien de plus aiſé que d'embrunir les couleurs du tableau: mais ne coûte-t-il pas à la vérité?)

moyen. Orry lui fit sa cour ; son esprit lui plut, elle le trouva d'humeur à tout entreprendre sous ses auspices : c'étoit pour elle un moyen de mettre le nez dans les finances, que de l'y pousser ; ils se lièrent ensemble, & Orry en apporta ici les plus fortes recommandations. Chamillart, ravi qu'on se fût bien trouvé de son choix, l'appuya à Versailles de toute sa force, & le fit renvoyer en Espagne avec une commission qui lui donna du relief. Nous le verrons devenir assez rapidement un personnage.

Hardiesse de M. DE LAUZUN (a).

LAS de tout ce manége, & ne pouvant deviner d'où lui vient son mal, Peguilhem prend une résolution incroyable, si elle n'avoit été attestée de toute la cour d'alors. Il couchoit avec une femme-de-chambre, favorite de madame de Montespan, car tout lui étoit bon pour être averti & protégé, & vient à bout de la plus périlleuse hardiesse dont on ait jamais ouï parler. Parmi

(a) (L'éditeur n'a restitué ces deux articles que pour montrer jusqu'à quel point M. de Lauzun étoit audacieux & inconsidéré. S'il eût été découvert, sa perte étoit certaine.)

toutes ſes amours, le Roi ne découcha jamais d'avec la Reine, ſouvent tard, mais ſans y manquer, tellement que pour être plus à ſon aiſe, il ſe mettoit les après-dîners entre deux draps avec ſes maîtreſſes. Peguilhem ſe fait cacher par cette femme-de-chambre ſous le lit dans lequel le Roi s'alloit mettre avec madame de Monteſpan, & par leur converſation y apprit l'obſtacle que Louvois avoit mis à ſa charge, la colère du Roi de ce que ſon ſecret étoit éventé, la réſolution de ne point lui donner l'artillerie, par ce dépit, & pour éviter les querelles & l'importunité continuelle d'avoir à les décider entre Peguilhem & Louvois. Il y entendit tous les propos qui ſe tinrent de lui entre le Roi & ſa maîtreſſe, & que celle-ci, qui lui avoit promis tous bons offices, lui en rendit tous les mauvais qu'elle put. Une toux, le moindre mouvement, le plus léger haſard, pouvoient déceler ce téméraire : alors que ſeroit-il devenu ? Ce ſont des choſes dont le récit étouffe & épouvante tout à la fois. Il fut plus heureux que ſage, & ne fut point découvert. Le Roi & ſa maîtreſſe ſortirent enfin de ce lit ; le Roi ſe r'habilla & s'en alla chez lui.

Il étoit amoureux de madame de Monaco, ſœur du comte de Guiche, intime amie de

Madame, & dans toutes ſes intrigues, tellement que, quoique ce fût choſe ſans exemple, & qui n'en a point eu depuis, elle obtint du Roi, avec qui elle étoit extrêmement bien, d'avoir, comme fille d'Angleterre, une ſurintendante comme la Reine, & que ce fût madame de Monaco. Lauzun étoit fort jaloux, & n'étoit pas content d'elle. Une après-dînée d'été qu'il étoit allé à Saint-Cloud, il trouva Madame & ſa cour aſſiſes à terre ſur le parquet, pour ſe rafraîchir, & madame de Monaco à demi couchée, une main renverſée par terre. Lauzun ſe met en galanterie avec les dames, & tourne ſi bien, qu'il appuye ſon talon dans le creux de la main de madame de Monaco, y fait la pirouette, & s'en va. Madame de Monaco eut la force de ne point crier & de ſe taire.

Peu après il fit bien pis. Il ſoupçonna que le Roi avoit des rendez-vous avec elle, & l'heure où Bon temps la conduiſoit, enveloppée d'un gaze, par un dégré dérobé, ſur le palier duquel étoit une porte de derrière des cabinets du Roi, & ſur le même palier une garderobe publique. Lauzun prévint l'heure, & s'embarqua dans cet endroit, le ferme en dedans d'un crochet, voit, par le trou de la ſerrure, le Roi qui ouvre ſa porte, met la clef en de-

hors, & la referme. Lauzun attend un peu, écoute à la porte, la ferme à double tour avec la clef, la tire, & la jette dans la garderobe, où il s'enferme de nouveau. Quelque temps après arrivent Bontemps & la dame, qui ſont bien étonnés de ne point trouver la clef à la porte du cabinet. Bontemps frappe doucement pluſieurs fois inutilement, enfin ſi fort, que le Roi arrive. Il lui dit qu'elle eſt là, & d'ouvrir, parce que la clef n'y eſt pas. Le Roi répond qu'il l'y a miſe. Bontemps la cherche à terre, pendant que le Roi veut ouvrir le pêne, & il trouve la porte fermée à double tour. Les voilà tous trois bien étonnés & bien empêchés. La converſation ſe fait à travers la porte; comment ce contretemps peut être arrivé. Le Roi s'épuiſe à vouloir forcer ce pêne, & ouvrir malgré le double tour. A la fin, il fallut ſe donner le bon ſoir à travers la porte; & Lauzun, qui les entendoit à n'en pas perdre un mot, & qui les voyoit par le trou de la ſerrure, bien enfermé au crochet, rioit bas de tout ſon cœur, & ſe moquoit d'eux avec délices.

Anecdotes concernant le Cardinal DE NOAILLES *&* Mlle. DE CHAUSSERAYE.

MADEMOISELLE DE CHAUSSERAYE avoit plu autrefois à Louis XIV, & en petit étoit devenue une autre madame de Soubiſe. Il y paroiſſoit encore bien moins au dehors; mais les particuliers étoient plus intimes, quoique moins utiles pour elle, parce qu'elle n'étoit pas dans une poſition pour cela, ſans famille & à peu près ſans nom. Le Roi & elle s'écrivoient ſouvent; & ſouvent il la faiſoit venir à Verſailles, & ſans que perſonne s'en doutât, ni qu'on ſût ce qu'elle y faiſoit. Le prétexte étoit de venir voir madame la ducheſſe de Ventadour; & madame Bloin étoit celle par qui paſſoient les lettres & les meſſages, & qui l'introduiſoit chez le Roi par les derrières, dans le plus grand ſecret.

Le Roi ſe plaiſoit fort avec elle, parce qu'elle étoit fort amuſante & divertiſſante, quand il lui plaiſoit; qu'elle avoit l'art de lui cacher ſon eſprit, qui étoit ſon ſoin le plus attentif & le plus continuel, & qu'elle faiſoit très-bien l'ingénue & la perſonne indifférente, qui ne prenoit part à rien, ni parti

pour perſonne. Par cet artifice, elle avoit accoutumé le Roi à ne ſe défier point d'elle, à ſe mettre à ſon aiſe, à lui parler de tout avec confiance, à goûter même ſes conſeils; car ils en étoient là enſemble; & il eſt incroyable combien elle a ſu par là ſervir & nuire à quantité de gens, ſans que le Roi s'aperçût qu'elle ſe ſouvînt le moins du monde des perſonnes dont ils parloient.

Les ordres qu'il donna ſouvent, en ſa faveur, aux contrôleurs-généraux, les uns après les autres, & qui s'enrichirent extrêmement, n'ayant rien d'elle, & dont elle ſut bien profiter, pour ſe les rendre ſouples, ſans toujours recourir au Roi, firent bien douter de quelque choſe dans l'intérieur du myſtère & de la plus intrinsèque cour; mais non pas de toute l'étendue de ſa faveur, qui a duré autant que la vie du Roi.

Elle étoit amie du cardinal de Noailles; & parmi bien de fort mauvaiſes choſes, elle en avoit quelques bonnes. Les ſcélérateſſes qui ſe faiſoient pour opprimer ce Prélat, la révoltoient en ſecret, elle avoit au moins la force d'y paroître indifférente, pour en découvrir davantage, & de cacher avec grand ſoin ſon amitié & ſon commerce avec le cardinal de Noailles.

Le

Le prince de Rohan, pour qui ſon frère n'avoit point de ſecret, & qui étoit ſon conſeil intime, ne bougeoit de chez la ducheſſe de Ventadour; le cardinal de Rohan auſſi tant qu'il pouvoit. Ils la ménageoient infiniment pour leurs vues; & comme on ne peut avoir moins d'eſprit & de ſens qu'en avoit la Ducheſſe, ce qui ſe réduiſoit à l'air, à l'habitude, au langage & aux manières du grand monde & de la cour, dont elle étoit eſclave; elle étoit aiſément entrée dans tout avec eux par amitié, & ſe trouvoit touchée de leur confidence ſur l'affaire de la conſtitution, qui étoit la grande, la ſupérieure, celle de tous les jours, & qui influoit puiſſamment ſur toutes les autres en ce temps-là.

Les Rohan, accoutumés à l'intimité qui étoit de tous les temps entre madame de Ventadour & mademoiſelle de Chauſſeraye, & qui en recevoient toutes ſortes de flatteries, ne ſe cachoient point d'elle pour parler à madame la Ducheſſe de leurs ſuccès & de leurs projets. Ils eurent l'imprudence de parler devant elle de celui de faire enlever le cardinal de Noailles, allant à Conflans par ordre du Roi, & de l'envoyer tout de ſuite à Rome, qui n'attendoit que cela pour le dépoſer de ſon ſiége, & le priver de la pour-

pre; mais qui autrement n'oſoit entreprendre ni l'un ni l'autre, quoi que les cardinaux de Rohan & de Biſſy, le P. le Tellier, & toute leur cabale, euſſent pu faire pour y déterminer le pape. C'étoit donc pour eux un coup de partie, quoiqu'un parti forcé. La mine étoit chargée où chacun devoit faire ſon perſonnage, & le Tellier le principal, qui avoit déjà commencé à en parler au Roi.

Chauſſeraye, par un coup de la providence, fut le lendemain long-temps avec le Roi, qui avoit travaillé le matin avec le P. le Tellier ſur cette affaire. Elle vit ce Monarque triſte & rêveur; elle affecta de lui trouver mauvais viſage, & d'être inquiète ſur ſa ſanté. Le Roi, ſans lui parler de l'enlèvement propoſé du cardinal de Noailles, lui dit qu'il étoit vrai qu'il ſe trouvoit extrêmement tracaſſé de cette affaire de la conſtitution; qu'on lui propoſoit des choſes auxquelles il avoit peine à ſe réſoudre; qu'il avoit diſputé tout le matin là deſſus; que tantôt les uns, tantôt les autres ſe relayoient ſur les mêmes choſes, & qu'il n'avoit point de repos. L'adroite Chauſſeraye ſaiſit le moment, répondit au Roi qu'il étoit bien bon de ſe laiſſer tourmenter de la ſorte à faire choſe contre ſon gré, ſon ſens, ſa volonté;

que ces bons meſſieurs ne ſe ſoucioient que de leur affaire, & point du tout de ſa ſanté, aux dépens de laquelle ils vouloient l'amener à tout ce qu'ils déſiroient ; qu'à ſa place, contente de ce qu'il avoit fait, elle ne ſongeroit qu'à vivre, & à vivre en repos, les laiſſeroit ſe battre tant que bon leur ſembleroit, ſans s'en mêler davantage, ni en prendre un moment de ſouci, bien loin de s'agiter, ainſi qu'il le faiſoit, d'en perdre ſon repos & d'altérer ſa ſanté, comme il n'y paroiſſoit que trop à ſon viſage ; que pour elle, elle n'entendoit rien, ni ne vouloit entendre à ces queſtions d'école ; qu'elle ne ſe ſoucioit pas plus de l'un des deux partis que de l'autre ; qu'elle n'étoit touchée que de ſa vie, de ſa tranquillité, de ſa ſanté, qu'il ne conſerveroit jamais qu'en les laiſſant s'entrebattre tant qu'ils voudroient, ſans plus s'en embarraſſer ni s'en mêler. Elle en dit tant, avec un air ſi ſimple, ſi indifférent ſur les partis, & ſi touchant ſur l'intérêt qu'elle prenoit au Roi, qu'il lui répondit qu'elle avoit raiſon, qu'il ſuivroit ſon conſeil en tout ce qu'il pourroit là deſſus, parce qu'il ſentoit que ces gens-là le feroient mourir, & que pour commencer, il leur défendroit, dès le lendemain, de lui plus parler de quelque choſe qui le peinoit au dernier

point; à quoi ils revenoient sans cesse, & qu'il avoit été sur le point de leur accorder, malgré lui, & qu'il ne permettroit pas; & pour cela, comme le plus court, leur fermeroit, dès le lendemain, la bouche là dessus pour toujours.

Chausseraye, ravie, & qui entendoit mieux de quoi il s'agissoit que le Roi, ne se le pouvoit imaginer, toujours pressante sur sa santé, sa vie, & son repos, confirma le Roi dans cette résolution, le piqua d'honneur d'être leur dupe & leur victime, & fit tant, que S. M. lui donna parole positive d'exécuter, & le lendemain, ce qu'il venoit de projeter, & de lui dire, sans s'en expliquer davantage avec elle, que la chose seroit rompue sans retour, & sans que pas un d'eux osât jamais lui en parler. Elle avoit averti le cardinal de Noailles du danger qu'il couroit, & d'éviter de sortir de Paris, où il étoit adoré, & où l'on n'auroit osé tenter de l'enlever, dont il y avoit déjà quelque temps qu'elle étoit informée par l'inconsidérée confiance de la duchesse de Ventadour, qui lui avoit appris le projet & les machines, en y applaudissant, & ensuite par les Rohan mêmes.

Elle fut, au sortir de chez le Roi, passer la soirée chez la duchesse de Ventadour; elle y

trouva la joie peinte sur son visage & sur celui des Rohan. Elle soupa, joua, & se retira le plutôt qu'elle put. Le lendemain, elle monta en chaise à quatre heures du matin, se mit à pied à distance, & par l'église de Notre-Dame entra dans un coin de l'église de l'archevêché, où elle fit descendre le cardinal de Noailles par un petit dégré; car il se levoit toujours extrêmement matin. Ils entrèrent dans un méchant lieu nu & ouvert, où il n'y avoit rien, & où l'on n'entroit point, parce que cela ne menoit à rien; & là, elle lui conta sa conversation & son succès de la veille, & l'assura qu'il n'y avoit plus de violence à craindre; elle ne fut guère plus d'un quart-d'heure avec lui, regagna sa chaise de poste & Versailles, d'où il ne parut pas qu'elle fût sortie.

Elle alla dîner chez la duchesse de Ventadour, & y passa tout le jour & le soir, pour tâcher de découvrir si le Roi lui avoit tenu parole; elle n'eut satisfaction que tout au soir. Le prince de Rohan vint avec un air triste & déconcerté, qu'il communiqua à sa belle-mère, qu'il tira à part un moment; il ne joua point, & demeura seul à rêver dans un autre coin de la chambre. Chausseraye, qui jouoit & qui remarquoit

tout avec sa lorgnette, quitta le jeu, l'alla trouver, & s'assit auprès de lui, disant qu'elle venoit lui tenir compagnie. Elle se garda bien de lui parler de rien; mais peu à peu conduisit la conversation sur sa tante, sur les vapeurs, & les tristesses involontaires, pour lui pouvoir parler de celle où elle se trouvoit. L'hameçon prit dans le moment; il lui dit que ce n'étoit pas sans cause qu'il étoit triste : de là, à déclamer contre la foiblesse du Roi, qui, plusieurs fois, avoit été sur le point de consentir à l'enlèvement du cardinal, qui, la veille au matin, en résistant là dessus au P. le Tellier, avoit été dix fois prêt à lâcher la parole, s'étoit tout à coup ravisé, & le matin, avoit pris à part, un moment, ce même père, & à quelque distance, le cardinal de Rohan, leur dit qu'il avoit pensé & repensé à l'enlèvement qu'ils lui avoient proposé, & dont ils le pressoient sans cesse; & d'un ton de maître, avoit ajouté qu'il vouloit bien leur dire qu'il ne consentiroit jamais à cet enlèvement; & que de plus il leur défendoit d'y plus songer, & de lui en jamais parler. Après quoi, sans laisser un instant d'intervalle, il avoit tourné le dos à l'un & à l'autre : de là le prince de Rohan à déclamer & à dire rage.

Chauſſeraye, bien étonnée, car elle faiſoit d'elle tout ce qu'elle vouloit, & bien appliquée à n'oublier aucune parole qui pût tirer du prince de Rohan les expédiens, s'ils en imaginoient quelques uns qui puſſent redreſſer l'affaire, & la conduite qu'ils y alloient tenir, & cependant ſe délectoit & ſe moquoit d'eux; elle-même elle eut une nouvelle joie de les découvrir effrayés du ton abſolu que le Roi avoit pris, découragés & perſuadés que ce ſeroit ſe perdre inutilement que de tenter plus rien ſur cet enlèvement.

Anecdote d'un CORDELIER *arrêté.* (*a*)

MONSIEUR de Chalais, l'homme à tout faire pour la princeſſe des Urſins, fut dépêché par elle pour un voyage ſi myſtérieux,

(*a*) Telle eſt la méchanceté de l'eſprit humain; il arrive un évènement extraordinaire, dont des voiles impénétrables cachent la cauſe; & dans le même inſtant on en tire les conjectures les plus atroces, que l'intérêt des différentes cabales atténue ou fortifie par leurs émiſſaires; en ſorte que ce qui n'a d'abord été qu'un bruit vague & incertain, devient, aux oreilles déjà prévenues, une eſpèce de réalité, dont le temps ſeul découvre toute la noirceur. Cette anecdote du cordelier eſt de ce genre. On voyoit approcher la fin de Louis XIV; on déploroit encore la mort précipitée de nos princes; on voyoit arriver le moment d'une régence, à laquelle le droit de la naiſſance appeloit inconteſtablement M. le duc d'Orléans;

que l'obſcurité n'en a jamais été éclaircie. Il fut dix-huit jours en chemin, inconnu, cachant ſon nom, & paſſa à deux lieues de Chalais, où étoient ſon père & ſa mère, ſans leur donner ſigne de vie, quoique fort bien avec eux. Il roda ſecrettement en Poitou, & enfin y arrêta un cordelier de moyen âge, dans le couvent de Breſſuyre, qui s'écria : *Ah! je ſuis perdu!* dès qu'il ſe vit arrêté.

Chalais le conduiſit dans les priſons de Poitiers, d'où il dépêcha à Madrid un officier de dragons qu'il avoit mené avec lui, & qui connoiſſoit ce cordelier, dont on n'a jamais ſu le nom; mais bien qu'il étoit effectivement cordelier, revenant de pluſieurs lieux d'Italie & d'Allemagne, & même de Vienne. Chalais pouſſa à Paris; il vint à Marly, chez Torcy, le 27 avril 1712, un

---

ſes ennemis ſaiſirent cette circonſtance, & redoublèrent d'activité pour le calomnier, ſachant bien que la calomnie laiſſe une plaie profonde, qui ſe cicatriſe difficilement. Quel a été le ſuccès de cet acharnement? Les bruits ſont tombés, la cabale a été écraſée, & la conduite de M. le duc d'Orléans, avant & depuis qu'il a été le maître du royaume, a fait rougir ſes ennemis, & lui a rendu l'eſtime générale qu'il méritoit. D'après les réflexions que nous venons de faire, celles de M. le duc de Saint-Simon ne peuvent être regardées que comme le récit des bruits publics, ainſi qu'il l'annonce lui-même à la fin de cet article; & l'on doit être perſuadé que l'empriſonnement du cordelier a été & ſera toujours un myſtère impénétrable. (*Note de l'Éditeur*)

mercredi que le Roi avoit pris médecine. Torcy le mena, l'après-dîner, dans le cabinet du Roi, avec lequel il fut une demi-heure; ce qui retarda d'autant le conseil d'état; & Chalais s'en alla aussi-tôt à Paris. Tant d'apparat n'étoit pas fait pour n'en tirer aucun parti; & Chalais n'avoit pas été prostitué au métier de prévôt après un misérable moine, sans en espérer un grand fruit. Tout fut, incontinent après, rempli des bruits les plus affreux contre M. le duc d'Orléans, qui, par ce moine, qui toutefois étoit bien loin lors de la mort de nos princes, les avoit empoisonnés, & en prétendoit bien empoisonner d'autres. En un instant, Paris retentit de ces horreurs, la cour y applaudit, les provinces en furent inondées, & tôt après les pays étrangers, avec une rapidité incroyable, & qui montroit à découvert la précaution d'un complot, & une publicité qui pénétra jusqu'aux autres.

Madame des Ursins ne fut pas moins bien servie en Espagne là dessus, que M. du Maine & madame de Maintenon en France. Ce fut un redoublement de rage affreux; on fit venir le cordelier, pieds & poings liés, à la Bastille, où il fut livré uniquement à M. d'Argenson. Ce lieutenant de police rendoit compte au Roi directement de beaucoup de choses, au

déſeſpoir de Pontchartrain, qui ayant Paris & la cour dans ſon département de ſecrétaire d'état, crevoit très-inutilement de dépit de ſe voir paſſer par le bec des plumes ſecrettes & importantes, qui faiſoient de ſon ſubalterne une eſpèce de miniſtre plus craint, plus compté, plus conſidéré que lui, & qui s'y conduiſoit toujours de façon à s'acquérir des amis en grand nombre, & des plus grands.

M. le duc d'Orléans laiſſa tomber cette pluie à verſe, faute de pouvoir l'arrêter; elle ne put augmenter la déſertion générale; il s'accoutumoit à la ſolitude, & comme il n'avoit jamais ouï parler de ce moine, il n'en eut pas auſſi la plus légère inquiétude : mais M. d'Argenſon, qui l'interrogea pluſieurs fois, & qui en rendoit compte directement au Roi, fut aſſez adroit pour faire ſa cour à M. le duc d'Orléans, de ce qu'il ne trouvoit rien qui le regardât, & des ſervices qu'il lui rendoit là deſſus auprès du Roi. Il vit, en habile homme, la folie d'un déchaînement deſtitué de tout fondement; dont l'emportement ne pouvoit empêcher M. le duc d'Orléans d'être un prince *très-principal* en France, pendant une minorité que l'âge du Roi laiſſoit voir d'aſſez près; & il ſut profiter du myſtère que lui offrit ſon miniſtère, pour

ſe mettre bien avec lui de plus en plus; car il l'avoit ſoigneuſement, quoique ſecrettement, ménagé de tout temps; & cette conduite lui valut une grande fortune (*a*).

Ce cordelier demeura près de trois mois à la Baſtille, ſans parler à qui que ce ſoit, qu'à M. d'Argenſon : après quoi, Chalais, prévôt de madame des Urſins, le ramena lui-même de Paris à Ségovie, où il fut enfermé dans une tour tout au haut du château, d'où il avoit la plus belle vue du monde, de l'élévation à pic de Notre-Dame de Paris, du côté où il étoit. Il s'y trouvoit encore plein de ſanté, & ne parloit à perſonne, dix ans après, lorſque j'allai voir ce beau château. J'y appris qu'il juroit horriblement contre la maiſon d'Autriche & les miniſtres de la cour de Vienne, avec des emportemens furieux de ce qu'ils le laiſſoient pourrir là; qu'il ne liſoit que des romans, qu'il demandoit à celui qui avoit ſoin de lui, & qu'il vivoit là avec tout le ſcandale que quatre

(*a*) M. d'Argenſon fut fait garde-des-ſceaux en 1718; & le procès-verbal du lit-de-juſtice de cette année contient des preuves remarquables de ſes talens, de ſon eſprit, & de ſa fermeté d'ame. Il auroit ſans doute pu faire une grande fortune; mais le médiocre héritage qu'il laiſſa à ſes deux fils, prouve bien qu'il ſortit de cette éminente place avec les mains pures, quoi qu'avance M. le duc de Saint-Simon.

murailles le peuvent permettre à un scélérat. On prétendit qu'il avoit fait son marché pour empoisonner le Roi d'Espagne & ses enfans. Ses fureurs contre Vienne sembleroient favoriser cette opinion. Elle a prévalu dans les esprits les plus sages, delà & deçà les Pyrénées. Mais le mystère de toute cette affaire étant demeuré mystère, je me garderai bien d'en porter un jugement, qui ne peut être certain, ni même indiquer de fondement. Ce malheureux est mort depuis dans sa même prison.

Échange de Meudon (a) & de Choisy (b), avec un grand retour.

LE Roi, accoutumé à dominer dans sa famille autant pour le moins que sur ses cour-

(a) Au commencement du quinzième siècle, la seigneurie de Meudon, déjà fort ancienne, appartenoit à la famille des Sanguin, & l'un des descendans, évêque d'Orléans, puis cardinal, dit de Meudon, en fit présent à sa nièce, la belle duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier. Cette duchesse céda Meudon au cardinal de Lorraine, qui, sur les dessins de Philibert de Lorme, fameux architecte, y fit bâtir un château, dont une partie subsiste encore. Ce cardinal étant mort, le duc de Guise, son neveu, hérita de Meudon, & le vendit, en 1654, à M. Servien, surintendant des finances; & son fils, en 1680, en traita avec M. de Louvois. C'est de la veuve de ce dernier que le Roi le racheta, pour le donner à monseigneur le grand-dauphin, en échange de Choisy-sur-Seine.

(b) Mademoiselle de Montpensier, fille de monsieur

tisans & sur son peuple, & qui la vouloit toujours rassemblée sous ses yeux, n'avoit pas vu avec plaisir le don que Mademoiselle, à sa mort, avoit fait de Choisy à Monseigneur, & ne voyoit pas de meilleur œil les voyages fréquens qu'il y faisoit avec le petit nombre de ceux qu'il emmenoit à chaque fois pour l'y suivre. Cela faisoit une séparation de sa cour, qui, à l'âge de son fils, ne se pouvoit éviter, dès que le présent de cette maison l'avoit fait naître, mais il voulut au moins le rapprocher de lui. Meudon, bien plus vaste & extrêmement superbe par les millions que M. de Louvois y avoit enfouis, lui parut propre à cela. Il en proposa donc l'échange à Barbesieux pour sa mère, qui l'avoit pris dans les biens pour 500 mille liv., & le chargea de lui en offrir 400 mille liv. de plus, avec Choisy en retour.

Madame de Louvois, pour qui Meudon étoit trop grand & trop difficile à remplir,

---

Gaston, & cousine-germaine de Louis XIV, ayant acheté la seigneurie de Choisy-sur-Seine, y fit bâtir un château, qui fait la base de celui qui existe, & qu'on appela Choisy-Mademoiselle. Cette princesse laissa Choisy à M. le dauphin; &, comme on vient de le voir, il fut cédé à madame de Louvois, veuve du ministre, en échange de Meudon. A la mort de madame de Louvois, il passa à madame la princesse de Conti, première douairière & fille légitime de Louis XIV; après elle à M. le duc de la Vallière; & ensuite à Louis XV.

fut ravie de recevoir 900 mille liv. avec une maiſon plus à ſa portée; & le même jour que le Roi témoigna déſirer cet échange, il fut conclu. Le Roi ne l'avoit pas fait ſans en avoir parlé à Monſeigneur, pour qui les moindres apparences de déſirs de S. M. étoient des ordres. Monſeigneur n'en voltigea que de plus en plus de Verſailles à Meudon, où, à l'imitation du Roi, il fit beaucoup de dépenſes & d'embelliſſemens dans la maiſon & dans les jardins, & combla les merveilles que les cardinaux de Meudon & de Lorraine, & MM. de Servien & de Louvois y avoient ſucceſſivement ajoutées.

La princeſſe DE MONTBELLIARD *à Fontainebleau.*

IL vint à Fontainebleau, du fond de la Siléſie, une fille de la maiſon de Wirtemberg, dernière branche de Montbelliard d'Eltz. C'eſt cette principauté d'Eltz qui eſt en Siléſie. Elle avoit perdu ſon père il y avoit ſix mois, & ſans ſavoir que M. de Chaulnes, avec l'héritière de Pecquigny, ſa mère, avoit tout donné au ſecond fils de M. de Chevreuſe, s'il mouroit ſans enfans; elle venoit recueillir

une succession d'Ailli, dont elle avoit eu une mère. Elle étoit dans un deuil à faire peur, & ne marchoit que dans un carrosse drapé, comme en ont les veuves, & sans armes, & ses chevaux caparaçonnés & croisés de blanc jusqu'à terre, ses gens des manteaux longs & des crêpes traînans. On lui demanda de qui elle portoit un si grand deuil : » Hélas! dit-elle en » sanglottant, ou faisant semblant, *c'est de* » *monseigneur mon papa* ». Cela parut si plaisant, que chacun lui fit la même question pour donner lieu à la même réponse. Et voilà comme sont les françois; ce qui leur parut si ridicule, & qui l'étoit en effet à nos yeux, ne l'étoit en soi qu'à demi. Personne de quelque distinction, même fort éloignée des maisons souveraines d'Allemagne, en parlant de ses parens, ne dit jamais autrement que monsieur mon père, madame ma mère, mademoiselle ma sœur, monsieur mon frère, monsieur mon oncle, monsieur mon cousin; & supprimer monsieur ou madame seroit une grossièreté pareille à tutoyer parmi nous.

De *monseigneur*, il n'y en a pas en allemand; de *papa*, voilà le ridicule, surtout de cinquante à soixante ans qu'avoit la bonne allemande. Mais cela, joint aux sanglots, à l'équipage d'enterrement, fit le ridicule com-

plet. Elle vit le Roi, le matin un moment, puis madame la ducheſſe de Bourgogne, à qui le Roi avoit mandé de la baiſer, & de la faire aſſeoir. La dernière de toutes les ducheſſes, & Saintôt, introducteur des ambaſſadeurs, la menèrent par-tout, par ordre du Roi. Ce fut la ducheſſe de Lude qui la préſenta. Elle demeura deux jours à Fontainebleau, puis une quinzaine à Paris, puis s'en retourna comme elle étoit venue.

Affaires des MONTBELLIARD.

LE prince de Montbelliard, cadet de la maiſon de Wurtemberg, vint à Paris pour demander que ſes enfans fuſſent reconnus légitimes & princes, quoiqu'il les eût de trois femmes qu'il avoit eues à la fois, dont deux étoient actuellement vivantes, & chez lui à Montbelliard, tout contre la Franche-Comté, où il faiſoit appeler l'une la douairière, l'autre la régnante. Il prétendoit que les lois de l'Empire, les règles du luthéraniſme qu'il profeſſoit, lui permettoient ces mariages. Le comte de la Marck, comme verſé dans les lois allemandes, fut chargé d'examiner cette affaire avec Arménonville. Qu'une folie de cette nature ait paſſé par la tête de quelqu'un,

il y a de quoi s'en étonner ; mais de la faire examiner, comme chose susceptible de l'être sérieusement, cela fait voir à quel point le régent étoit facile à ce qui n'avoit point de contradicteur.

M. de Montbelliard, du temps du feu Roi, avoit tenté de vouloir faire légitimer ses enfans, & avoit été refusé ; maintenant il veut qu'ils soient, non pas légitimés, mais légitimes. On se moqua de lui, & il s'en retourna. Qui ne croiroit cette chimère finie? Elle reparut à Vienne avec les mêmes prétentions ; elle y fut foudroyée par le conseil aulique, qui déclara tous ses enfans bâtards. Ce ne fut pas tout ; le père de Montbelliard maria un de ses fils à une de ses filles, sous prétexte que la mère de cette fille l'avoit eue d'un mari à qui il l'avoit enlevée, puis épousée ; &, long-temps après, il fut vérifié que cette fille étoit de lui, quoiqu'il ne l'ait pas avoué, & que le mariage ait subsisté. Après ce sceau de réprobation, M. de Montbelliard mourut. Le duc de Wurtemberg, à qui ce partage de cadet & de sa maison appartenoit, par l'extinction de cette branche, voulut s'en mettre en possession. Les bâtards se barricadèrent, & portèrent leurs prétentions au parlement de Paris. Ils étoient réunis contre le duc de Wur-

temberg, mais diviſés entre eux, ceux de chacune des deux prétendues femmes, ſe traitant réciproquement de bâtards. Le frère & la ſœur, mariés, vinrent à Paris. Le mari n'étoit qu'un lourdaut; mais la femme étoit une maîtreſſe intrigante. Ces ſortes de créatures ſe ſentent de loin les unes des autres. Madame de Mezières, qui excelloit en intrigues, avoit marié une de ſes filles à M. de Montauban, cadet du feu prince de Guéménée, au grand regret des Rohans, qui pourtant, l'affaire faite, jugèrent à propos de s'aider d'une auſſi dangereuſe créature, pour ne l'avoir pas contraire dans leur famille, & tirer parti de ſa fertilité. Elle & cette bâtarde qui avoit épouſé ſon propre frère, firent connoiſſance. La Mezière, bien avertie que la bâtarde avoit la main ſur le riche magot du prince de Montbelliard, fit eſpérer ſa protection & celle de ſes amis; mais à des conditions.

La princeſſe de Carignan, quoique d'une eſpèce bien différente, par le mariage qu'elle avoit fait, n'étoit ni moins intrigante, ni moins intéreſſée que toutes les deux. Elle entra de part avec elles, moyennant ſa protection. Ces deux femmes & leurs ſuites donnèrent dans l'œil de la bâtarde : elle ſentoit bien qu'il lui falloit un crédit très-ſupérieur

pour réuſſir ; elle crut l'avoir trouvé. Le marché ſe conclut ; les conditions furent une groſſe ſomme comptant dès lors à la Mezière, une moindre à madame de Carignan, & le mariage arrêté entre le fils de la bâtarde & une fille de madame de Montauban, qui n'auroit lieu qu'au cas de plein ſuccès de l'affaire ; qu'on ne donneroit rien, ou preſque rien pour la dot ; mais que par le gain du procès, le bâtard, frère & mari tout à la fois de cette bâtarde, père & mère du gendre futur de madame de Montauban, étant déclaré légitime & héritier de la comté de Montbelliard, par conſéquent de la maiſon de Wurtemberg, la Mezière, tous les Rohan & madame de Carignan, lui feroient obtenir le rang de prince étranger, & que, dès ce moment du marché, ils feroient tous leur propre affaire de la ſienne. Ce marché étoit excellent pour toutes les parties, dont chacune y trouvoit merveilleuſement ſon compte ; mais les deux maîtreſſes intrigantes ſurtout, qui en pêchoient gros dès lors, quoi qu'il pût arriver.

Les choſes ainſi réglées, les protectrices du frère & de la ſœur, mari & femme, leur firent prendre effrontément le nom, le titre, les armes, & les livrées du feu prince de Mont-

belliard leur père, avec un équipage ſortable à ce nouvel état, qui, de leur propre autorité, préjugeoient le fonds du procès. Tous les Rohan ſe mirent en pièces; madame de Carignan remua tous les Luynes, & fit agir madame la ducheſſe de Lévy & madame de Dangeau auprès du cardinal. Elle-même travailla auprès du garde-des-ſceaux, Chauvelin, avec ſes baſſeſſes & ſes adreſſes accoutumées, & auprès duquel elle avoit grand crédit, pour remuer tous les dévots à la mode, c'eſt-à-dire, les jéſuites & toute la conſtitution. Les nouveaux Montbelliard abjurèrent le luthéraniſme; & quoique frère & ſœur mariés enſemble, devinrent une merveille de piété. L'effet répondit aux eſpérances de cette belle converſion; tout ce côté-là s'intrigua pour eux, & prit leur parti juſqu'au fanatiſme: mais lorſque le ſuccès paroiſſoit infaillible par tous les reſſorts que l'artifice avoit ſu faire jouer, l'empereur, excité par le duc de Wurtemberg, ſe fâcha. Il fit dire au Roi, c'eſt-à-dire, au cardinal de Fleury, qu'il trouvoit fort étrange qu'on prétendît juger en France une affaire jugée en ſon conſeil aulique, ſeul compétent de connoître de l'état de prince de l'Empire & de leur ſucceſſeur. Il ſe trouva qu'on étoit alors en déſir

& en termes de conclure la paix avec lui. Le cardinal, à qui Chauvelin avoit, pour son intérêt particulier, qui n'est pas de ce sujet, fait entreprendre très-légèrement & fort mal à propos, cette guerre, en étoit fort las, quoiqu'elle n'eût guère duré; tellement que toutes les intrigues ne purent étouffer les égards qu'on crut devoir aux plaintes de l'empereur, & l'affaire fut arrêtée.

L'intérêt de ces prétendus Montbelliard & de leurs protecteurs étoit trop grand pour quitter prise. Ils espérèrent trouver & profiter d'autres conjectures; & en attendant, continuèrent à porter les nom, arme, titres, & livrées qu'ils avoient arborés; ils se rabattirent à se faire plaindre & à entretenir leurs amis & leur cabale. Cela dura des années, qui éclaircirent leurs plus puissantes protections. Les Rohan, seuls en vigueur, leur restoient, & les manèges de la Mezière. Mais tout vieillissoit & s'engourdissoit. Je ne sais comment le duc de Wurtemberg consentit à revenir procéder au parlement de Paris; il est vrai que le Roi avoit eu lieu d'être fort content de lui, pour empêcher, tant qu'il avoit pu, & avec succès, les cercles du Rhin, de se déclarer lors de la guerre, que la mort de l'empereur avoit fait renaître. Le procès fut

donc repris au parlement ; mais les choſes étoient trop changées pour les faux Montbelliard. Cette affaire, ſi ſingulière, avoit fait trop de bruit & avoit trop duré ; elle avoit, à la fin, été éclaircie de tous les artifices dont elle avoit été voilée. L'état de cette bâtardiſe étoit connu ; celui de cet inceſtueux & abominable mariage ne le fut pas moins. Le monde s'indigna qu'une prétention ſi monſtrueuſe fût ſoufferte ; les dévots eurent honte, à leur tour, de l'avoir tant protégée ; tellement qu'il intervint un arrêt contradictoire en la grand'chambre, qui replongea cette canaille infame dans le néant, d'où elle n'auroit jamais dû ſortir.

Mort de M. DE MONTESPAN ; *hardieſſe de ſon fils.*

MONSIEUR DE MONTESPAN mourut dans ſes terres en Guyenne, trop connu par la funeſte beauté de ſa femme, & par le nombre de ſes enfans naturels. Il n'en avoit eu qu'un fils unique, avant l'amour du Roi, qui étoit le marquis d'Antin, menin de Monſeigneur, lequel ſut tirer un grand parti de la faveur de ſa mère.

Dès que son père fut mort, il écrivit au Roi pour lui demander de faire examiner ses prétentions à la dignité de duc d'Épernon. Tous les enfans de sa mère en supplièrent le Roi après son souper, ou de le faire duc, M. le duc d'Orléans portant la parole. Cette folie de d'Épernon fut en effet son chausse-pied; mais les momens n'en étoient pas venus. Un obstacle invincible l'arrêtoit encore; madame de Montespan vivoit, & madame de Maintenon la haïssoit trop pour lui donner le plaisir de l'élévation de son fils.

Mot plaisant de M. DE LA VALLIÈRE.

MONSIEUR d'Antin perdit Gondrin son fils aîné, qui laissa des enfans d'une sœur du duc de Noailles, qui long-temps après se remaria au comte de Toulouse. Elle fut si affligée, qu'elle en tomba malade, au point qu'on lui apporta les sacremens. Toute la famille y étoit présente, & la maréchale de Noailles (*a*), qui l'aimoit passionnément, étoit

(*a*) M. de Voltaire a inséré (en ces termes) cette anecdote dans la préface de sa comédie de l'Enfant prodigue. „Une dame très-respectable, étant un jour au chevet „d'une de ses filles qui étoit en danger de mort, entou„rée de toute sa famille, s'écrioit, fondant en larmes:

fondant en larmes au pied de ſon lit, qui prioit Dieu à genoux tout haut & de tout ſon cœur, & qui, dans l'excès de ſa douleur, s'offroit elle-même à lui & ſes enfans, s'il les vouloit prendre. M. de la Vallière, qui étoit là auſſi à quelque diſtance, & qui l'entendit, ſe leva tout doucement, alla à elle, & lui dit tout haut, d'un air fort pitoyable ; » Madame, les gendres en ſont-ils auſſi » ? Perſonne de ce qui étoit là ne put réſiſter à l'éclat de rire qui les prit tous, & la maréchale auſſi, avec un ſcandale fort ridicule, & qui courut auſſi-tôt par toute la cour. La malade ſe porta bientôt mieux, & on en rit comme de plus belle.

Anecdote du duc d'Aumont, ambaſſadeur de France à Londres.

L'HÔTEL de Powis à Londres, où logeoit le duc d'Aumont, fut entièrement brûlé, & il fallut abattre une maiſon voiſine, pour

» *Mon Dieu, rendez-la-moi ; & prenez tous mes autres enfans.* » Un homme, qui avoit épouſé une de ſes filles, s'approcha d'elle, & la tirant par la manche : *Madame*, » dit-il, *les gendres en ſont-ils ?* Le ſang-froid & le comique » avec lequel il prononça ces paroles, fit un tel effet ſur » cette dame affligée, qu'elle ſortit en éclatant de rire ; » & tout le monde la ſuivit en riant ; & la malade, ayant ſu » de quoi il étoit queſtion, ſe mit à rire comme les autres ».

pour empêcher que l'incendie ne se communiquât aux autres. Sa vaisselle fut sauvée, on dit qu'il perdit tout le reste, & l'on ajouta qu'il avoit reçu plusieurs avis qu'on le vouloit brûler & même assassiner, & que le Roi, à qui il l'avoit dit, lui avoit offert de lui donner des gardes. Le monde, toujours méchant, en jugea autrement tant à Paris qu'à Londres. Ses ennemis prétendirent que lui-même étoit l'incendiaire, pour gagner ce qu'il en tireroit du Roi, & pour couvrir une contrebande dont les anglois se plaignirent ouvertement dès son arrivée, & où ils supposoient qu'il gagnoit infiniment; c'est au moins ce qui se débita publiquement dans les deux cours & dans les deux villes; mais ce qui n'a jamais été prouvé. Il est vrai que le duc d'Aumont avoit été toute sa vie un prodigue. Il avoit eu très-long-temps à faire à un père fort dur & à une mère qui le haïssoit, & qui étoit une terrible dévote. Il s'étoit marié malgré eux, par amour réciproque, à Mlle. de Piennes, dont la mère étoit Godet, comme l'évêque de Chartres, qui y fit à la fin entrer madame de Maintenon, & le roi même par elle, lequel imposa enfin, & obligea le père à consentir, après plusieurs années, que ce mariage demeu-

reroit accroché, & que tous deux étoient réſolus à n'en jamais faire d'autres. Le duc d'Aumont étoit d'une force prodigieuſe, d'une grande ſanté, aimant le plaiſir, d'un goût excellent, mais extrêmement cher, en toutes ſortes de choſes, meubles, ornemens, bijoux, équipages; il jetoit à tout, & tira des monts d'or des contrôleurs-généraux & de ſon couſin Barbéſieux, avec qui pourtant, pour n'en pas tirer aſſez à ſon gré, il ſe brouilla. Il ſe plaiſoit à dépenſer ſans ceſſe. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, à paroles dorées, mais qui étoit peu inſtruit, médiocrement homme de guerre & politique. Avant la mort de ſon père, logeant dans une maiſon de louage, il l'ajuſta & dora tout, boiſa ſon écurie comme un beau cabinet, avec une corniche fort recherchée tout autour; il y avoit par-tout des pièces de porcelaine. On peut juger par là de ce qu'il dépenſoit en toutes choſes. Le Roi donna deux cent cinquante mille livres à Mylord Powis, & au duc d'Aumont cent mille livres, & cinquante mille livres pendant quatre ans, tant en conſidération de l'incendie que de la dépenſe de l'ambaſſade.

Converſion du Prince DE SAXE.

LE Roi de Pologne, qui s'étoit fait catholique pour obtenir cette couronne, ſi bien ſéante à la ſituation de ſon électorat, s'y trouvoit aſſez affermi depuis le déſaſtre du Roi de Suède, pour ſe flatter d'y pouvoir avoir ſon fils pour ſucceſſeur; mais le premier pas à faire, afin d'y parvenir, étoit que le prince électeur embraſsât auſſi la religion catholique, & il s'y trouvoit de grandes difficultés. Comme électeur de Saxe, étant chef & protecteur né des Luthériens d'Allemagne, c'étoit à lui que s'adreſſoient tous leurs griefs ſur leur religion; il étoit chargé de les faire redreſſer par l'Empereur & par l'Empire, & de l'exécution de tous les traités faits là deſſus. Cette qualité lui donnoit un grand poids dans l'Empire, & il en étoit ſi bien perſuadé, que, tout catholique qu'il étoit devenu, il avoit trouvé moyen de ſe conſerver cette dictature. Il n'avoit point d'autres enfans que ce fils, à qui il vouloit auſſi tranſmettre cette même autorité dans l'Empire. Toute la Saxe étoit rigidement luthérienne, ſes autres états l'étoient en par-

tie. Deux électeurs catholiques de ſuite ne pouvoient que cauſer une grande alarme aux luthériens, & les porter à ſe choiſir un autre protecteur. Il trouvoit de plus un grand obſtacle dans la perſonne de Chriſtine-Évérardine ſon épouſe, & mère du prince électeur, fille de Chriſtian-Erneſt, marquis de Brandebourg-Bareith, princeſſe altière, courageuſe, luthérienne zélée, qui avoit publiquement déteſté ſon changement de religion, & l'ambition qui l'y avoit porté; qui n'avoit jamais voulu mettre le pied en Pologne, ni prendre le nom, les marques, & le rang de Reine; elle avoit même pouſſé les choſes juſqu'à ne vouloir pas le voir dans les ſéjours qu'il alloit faire en Saxe, où elle ſe retiroit dans un château éloigné, dès qu'elle apprenoit qu'il partoit de Pologne, & s'y tenoit juſqu'à ce qu'il fût retourné. Tant d'obſtacles ne furent pas capables de le rebuter. Il gagna l'eſprit de ſon fils dans ſes ſéjours en Saxe. Il gliſſa ſourdement auprès de lui quelques domeſtiques sûrs & de ſa confiance; & pour le tirer d'auprès de l'électrice en ſon abſence, & d'une cour toute luthérienne, il le fit voyager avec peu d'accompagnement dans un entier incognito, ſous le nom de comte de Luſace. Il choiſit le palatin de Livonie, pour lui con-

fier le prince & ſon ſecret, & il étoit difficile de trouver un Seigneur qui eût toutes les qualités de celui-là, & auſſi capable de conduire auſſi dignement & auſſi convenablement un jeune Prince dans les différentes parties de l'Europe qu'il lui fit voir. Le Roi de Pologne y joignit un habile jéſuite traveſti, qui en eut la permiſſion de ſon général & du pape, & qui conduiſit la converſion du prince, & ſes affaires à lui, ſi heureuſement, qu'il en fut fait cardinal, lorſqu'il jugea qu'il étoit temps de rendre la converſion publique. C'eſt lui qui a figuré ſi longtemps depuis ſous le nom du cardinal de Salerne.

Mort de Madame DE SÉVIGNÉ (*a*).

MADAME de Sévigné, ſi aimable, ſi excellente compagne, mourut (en 1696) à Grignan chez ſa fille, qui étoit ſon idole,

(*a*) Madame la marquiſe de Sévigné, née en 1626, de Celce Rabutin, & de Marie de Coulanges, épouſa, en 1644, Henri de Sévigné, tué par le chevalier d'Albret en 1651. Reſtée veuve à l'âge de vingt-cinq ans, aimable & douée des charmes de l'eſprit, elle renonça à tout engagement, pour veiller elle-même à l'éducation de ſon fils & de ſa famille; & elle y réuſſit. Le marquis de Sévigné parut avec diſtinction dans le monde; & ſa ſœur,

& qui le méritoit médiocrement. Cette dame, par ſon aiſance, ſes grâces naturelles, la douceur de ſon eſprit, en donnoit par ſa converſation à qui n'en avoit pas. Extrêmement bonne d'ailleurs, elle ſavoit toutes ſortes de choſes, ſans vouloir jamais paroître ſavoir rien.

Le Cardinal DE JANSON (*a*).

LE Roi voyant au conſeil, des dépêches de Rome qui ne reſſembloient pas à celles

belle, ſage, ſpirituelle, fut mariée, en 1669, au comte de Grignan, & bientôt obligée de ſuivre en Provence ſon mari, qui eut le commandement de cette province pour le duc de Vendôme. C'eſt à cette ſéparation de la mère & de la fille que nous devons ce grand nombre de lettres, ſi ſimples en apparence, ſi négligées, qui ſont le modèle & ſont en même temps le déſeſpoir de ceux qui cherchent à les imiter. Son ſtyle eſt vif, plein de nobleſſe & d'eſprit. Elle peint tout, anime tout, & nous force d'approuver ce qu'elle approuve, de blâmer ce qu'elle blâme, & de trouver ridicule ce qu'elle ridiculiſe. On n'a jamais raconté des riens avec tant de grâces & tant de fineſſe. Ses idées ſur la religion témoignent autant l'excellence de ſon jugement que la droiture de ſon cœur. Elle en parle avec nobleſſe; elle en développe admirablement les maximes les plus pures, & paroît quelquefois tentée d'en approfondir les plus ſublimes vérités. L'auteur du *Dictionnaire des livres janſéniſtes*, prétend que madame de Sévigné étoit fortement attachée aux janſéniſtes & à leur doctrine; qu'elle ne ceſſe de louer eux & leurs écrits, & que par là ſes lettres ſont très-dangereuſes. Il faut avoir grande envie de groſſir la liſte des auteurs janſéniſtes, pour y inſcrire le nom de madame de Sévigné.

(*a*) Touſſains de Forbin, connu ſous le nom de cardinal de Janſon, étoit d'une famille illuſtre de Provence. Il fut

qu'il avoit accoutumé de recevoir du cardinal de Janſon, qui, après ſept ans de ſéjour fort utile, ne faiſoit que d'en arriver, S. M. ſe mit ſur ſes louanges, & ajouta qu'elle regardoit comme un vrai malheur de ne pouvoir pas le faire miniſtre. Torcy, qui avoit apporté les dépêches, mais ſans s'aſſeoir ni opiner encore, crut faire ſa cour de dire, entre haut & bas, qu'il n'y avoit perſonne plus propre aux affaires que le cardinal, & ajouta, que puiſqu'il avoit le bonheur d'en être eſtimé capable par le Roi, il ne voyoit pas ce qui pouvoit l'empêcher d'être nommé miniſtre. Le Roi, qui l'entendit, répondit que lorſqu'à la mort du cardinal Mazarin, il avoit pris le timon de ſes affaires, il avoit été en grande connoiſſance de cauſe bien réſolu de n'admettre aucun eccléſiaſtique dans ſon conſeil, & moins encore un cardinal

---

ſucceſſivement évêque de Digne, de Marſeille & de Beauvais. Louis XIV, qui ſe connoiſſoit en hommes, diſtingua dans cet eccléſiaſtique le talent qu'il avoit de manier les eſprits. Plein de cette idée, ce monarque le nomma ſon ambaſſadeur en Pologne. Jean Sobieski, qu'il éleva ſur le trône de cette république, lui en marqua ſa reconnoiſſance, en lui accordant ſa nomination au cardinalat. A ſon retour en France, il fut envoyé à Rome, ſous Innocent XII & ſous Clément XI, & y conduiſit les affaires de la France avec tant de ſageſſe, qu'en 1706 le Roi l'honora de la charge de grand-aumônier. Ce digne prélat mourut en 1723, âgé de quatre-vingt-trois ans.

que les autres; qu'il s'en étoit bien trouvé, & qu'il ne changeroit pas. Il ajouta, qu'il étoit bien vrai qu'outre la capacité, le cardinal de Janſon n'auroit pas les inconvéniens des autres, mais que ce ſeroit un exemple qu'il ne vouloit pas faire, ce qui ne l'empêchoit pas de regretter de ne l'y pouvoir faire entrer. Je l'ai ſu de Torcy même, & longtemps auparavant de Beauvilliers & de Pontchartrain père.

Mort du Marquis DE BLANCHEFORT.

LE Marquis de Blanchefort, ſecond fils du feu maréchal de Créqui, beau, bien fait, galant, & fort appliqué à la guerre, mourut à Tournay, ſans alliance.

Mort de M. DE SAINT-GÉRAN.

MONSIEUR de Saint-Géran tomba mort dans Saint-Paul de Paris. On dit qu'il venoit de faire ſes dévotions. C'eſt ce comte de Saint-Géran ſi connu par le procès célèbre ſur ſon état, qui eſt entre les mains de tout le monde. Il portoit une calotte, à cauſe d'une furieuſe

bleſſure qu'il avoit reçue devant Beſançon, du crâne du frère aîné de Beringhem, premier écuyer, à qui un coup de canon emporta la tête. M. de Saint-Géran étoit gros & *entaſſé*, avec de gros yeux & de gros traits, qui ne promettoient rien moins que l'eſprit qu'il poſſédoit. Il avoit été auprès de quelques princes d'Allemagne, lieutenant-général, & de l'ordre en 1668; fort pauvre, preſque toujours à la cour, mais peu de la cour, quoique dans les meilleures compagnies. Sa femme, charmante d'eſprit & de corps, l'avoit été pour d'autres que pour lui. Leur union étoit moins que médiocre. M. de Seignelay, entre autres, l'avoit fort aimée. Elle avoit toujours été recherchée dans ce qui l'étoit le plus à la cour, & dame du palais de la Reine, recherchée elle-même dans tout ce qu'elle avoit, & donnoit à manger avec un goût exquis, & la délicateſſe & la propreté la plus pouſſées. Elle étoit fille d'un frère cadet de M. de Boulainvilliers, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII, à la mort duquel, ſans enfans, mon père eut ſa charge. Sa viduité ne l'affligea pas; elle ne ſortit point de la cour, & n'avoit point d'autre demeure. C'étoit en tout une femme d'excellente importance, extrêmement aimable, qui fourmilloit d'amies & d'amis.

Mort de Madame DE MIRAMION (*a*).

ON perdit en même temps madame de Miramion à ſoixante-ſix ans, dans le mois de mars, & ce fut une perte véritable. Elle s'appeloit Bonneau, & ſon oncle, le ſieur de Rabelle, de fort riches bourgeois de Paris. Elle en avoit épouſé un autre d'Orléans, fort riche auſſi, dont le père avoit obtenu des lettres-patentes pour charger ſon ſale & ridicule nom de B.... en celui de Beauharnois. Elle fut mariée & veuve là même, en 1645, & demeura groſſe d'une fille qu'elle

(*a*) Marie Bonneau, dame de Miramion, épouſa, en 1645, Jean-Jacques de Baharrois, ſeigneur de Miramion, qui la laiſſa veuve la même année. L'audace de Buſſy Rabutin, qui l'avoit enlevée, lui occaſionna une maladie qui la mit preſque au tombeau. Ayant recouvré la ſanté, elle ſe conſacra au ſoulagement des pauvres & des infirmes, & ſurtout pendant les guerres civiles de Paris. Ce fut dans ce temps qu'elle vendit ſa vaiſſelle d'argent, & ſon collier, eſtimé vingt-quatre mille livres. Elle eſt la fondatrice de la maiſon de Sainte-Pélagie, où l'on enferme les filles débauchées, & où l'on en reçoit de bonne volonté. En 1661, elle établit une communauté de douze filles, appelée la Sainte Famille, pour l'éducation des jeunes perſonnes du ſexe, & pour aſſiſter les malades. Cette communauté fut réunie enſuite à celle de Sainte-Geneviève, qui avoit le même objet. C'eſt ce qu'on appelle les Dames Miramionnes. Nous avons la vie de cette dame, par l'abbé de Choiſy.

maria à M. de Neſmond, qu'elle vit long-temps préſident à mortier à Paris, & qui n'eut point d'enfans. Madame de Miramion, jeune, belle & riche, fut extrêmement recherchée de ſe marier, ſans y vouloir entendre. Buſſy de Rabutin, ſi connu par ſon *Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, & par la profonde diſgrace qu'elle lui attira, & encore plus par la vanité de ſon eſprit & la baſſeſſe de ſon cœur, quoique très-brave à la guerre, la vouloit épouſer abſolument; & protégé par M. le Prince, qui n'eut pas dans les ſuites lieu de ſe louer de lui, l'enleva & la conduiſit dans un château. Tout en y arrivant, elle prononça, devant tout ce qui s'y trouva de gens, un vœu de chaſteté, puis dit à Buſſy de voir ce qu'il vouloit faire. Il ſe trouva étrangement déconcerté de cette action ſi forte & ſi publique, & ne ſongea plus qu'à mettre ſa proie en liberté, & à tâcher d'accommoder ſon affaire. De ce moment madame de Miramion ſe conſacra entièrement à la piété & à toutes ſortes de bonnes œuvres. C'étoit une femme d'un grand ſens & d'une grande douceur, qui de ſa tête & de ſa bourſe eut part à beaucoup d'établiſſemens très-utiles à Paris, & elle donna la perfection à celui de la com-

munauté de Sainte-Geneviève, ſur le quai de la Tournelle, où elle ſe retira, & qu'elle conduiſit avec une grande édification, & qui eſt ſi eſſentielle à la ſureté de tant de jeunes filles, & à la retraite de tant d'autres filles & veuves. Le Roi eut toujours pour elle une grande conſidération, dont ſon humilité ne ſe ſervoit qu'avec une grande réſerve & pour le bien des autres; ainſi que de celle que lui témoignèrent toute ſa vie les miniſtres, les ſupérieurs eccléſiaſtiques, & les magiſtrats publics.

Sa fille, dont la maiſon étoit contiguë à la ſienne, ſe fit un titre d'en prendre ſoin après ſa mort, & devenue veuve, ſe fit dévote en titre d'office & d'orgueil, ſans quitter le monde, qu'autant qu'il fallut pour vivre dans la réſerve ſans s'ennuyer. Elle s'étoit ménagé les amis de ſa mère dès ſon vivant, & les ſut bien cultiver après, ſurtout madame de Maintenon, dont elle ſe vantoit modeſtement.

Ce fut la première femme de ſon état qui ait fait écrire ſur la porte, *hôtel de Neſmond*. On en rit, on s'en ſcandaliſa; mais l'écriteau demeura, eſt devenu l'exemple & le père de ceux qui, de toute eſpéce, ont peu à peu inondé Paris. C'étoit une créature ſuf-

fiſante, aigre, altière, en un mot, une franche dévote, & dont le maintien la découvroit pleinement.

Marquiſe DU CHASTELET, Dame du Palais.

LA marquiſe du Châtelet étoit fille du feu maréchal de Bellefort; & comme madame de Nogaret avoit été fille de madame la dauphine, elle avoit épouſé le marquis du Châtelet, c'eſt-à-dire, un ſeigneur de la première qualité de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Cette maiſon prétend être de la maiſon de Lorraine, & l'antiquité de l'une & de l'autre ôte les preuves du pour & du contre. Elle y a eu toujours les emplois les plus diſtingués, & porte les armes pleines de Lorraine, avec trois fleurs-de-lis d'argent ſur la bande, au lieu de trois alerons de Lorraine; &, depuis quelque temps, ces chevaliers ont pris le manteau ducal, de ces manteaux qui ne donnent rien, & que M. le prince de Conti appeloit plaiſamment des robes de chambre. De rang ni d'honneur, ils n'avoient jamais prétendu ni eu.

M. du Châtelet étoit un homme de fort peu

d'esprit, & difficile, mais plein d'honneur, de bonté, de valeur, avec très-peu de bien & de santé, & fort bon officier & distingué. Sa femme fut la vertu & la piété même dans tout les temps de sa vie; bonne dame, gaie, sans jamais rien contraindre, ni trouver à redire à rien, aimée & désirée par-tout. Elle vivoit retirée avec son mari & sa mère à Vincennes, dont le petit Bellefonds, son neveu, étoit gouverneur. Ils venoient peu à la cour, n'avoient pas de quoi être à Paris; & cependant M. du Châtelet vivoit fort noblement à l'armée. Ils ne pensoient à rien moins. Le Roi avoit toujours aimé le maréchal de Bellefonds, & l'avoit pourtant laissé mourir à peu près de faim. Sa considération, quoique mort, la vertu & la douceur de sa fille, la firent dame du palais, malgré sa retraite à Vincennes, où elle n'y avoit pas seulement songé; & ce choix fut fort applaudi.

Mort de la Princesse d'Orange.

Deux évènemens fort étrangers se suivirent de près (en 1695); la mort de la princesse d'Orange, à la fin de janvier, dans Londres. La cour n'en eut aucune part; & le Roi

d'Angleterre pria le Roi qu'on n'en prît pas le deuil, qui fut même défendu à MM. de Bouillon & de Duras, & à tous ceux qui étoient parens du prince d'Orange. On obéit, & on se tut. On trouva cette sorte de vengeance petite, & on eut des espérances de changement en Angleterre; mais elles s'évanouirent incontinent, & le prince d'Orange y parut plus accrédité, plus autorisé, & plus affermi que jamais. Cette princesse, qui avoit toujours été fort attachée à son mari, n'avoit pas paru moins ardente que lui pour son usurpation, ni moins flattée de se voir sur le trône de son pays, aux dépens de son père & de ses autres enfans. Elle fut regrettée; & le prince d'Orange, qui l'aimoit & la considéroit avec une confiance entière, & même avec un respect fort marqué, en fut quelques jours malade de douleur.

Catastrophe de KONIGSMARCK *& de la duchesse* D'HANOVER.

L'AUTRE évènement fut étrange. Le duc d'Hanover briguoit un neuvième électorat en sa faveur, &, par la révolution d'Angleterre, étoit appelé à cette couronne après le

prince & la princeſſe d'Orange, & après la princeſſe de Danemarck, comme la plus proche de ligne proteſtante, étant fille aînée de la ducheſſe Sophie, laquelle étoit fille de l'électeur palatin, qui ſe fit couronner Roi de Bohême, & qui en perdit ſa dignité & ſes états, & d'une fille de Jacques Ier, Roi d'Écoſſe, puis d'Angleterre, fils de la fameuſe Marie Stuart, & père de Charles Ier, qui eut la tête tranchée, & du Roi Jacques II, détrôné par le prince d'Orange.

Le prince d'Hanover avoit épouſé ſa couſine-germaine, de même maiſon, fille du duc de Zell. Elle étoit belle; il vécut avec elle pendant quelque temps. Le comte de Konigſmarck, jeune & fort bien fait, parut à ſa cour, & lui donna de l'ombrage. Il devint jaloux, les épia, & ſe crut pleinement aſſuré de ce qu'il eût voulu ignorer toute ſa vie; mais ce ne fut qu'après long-temps. La fureur le ſaiſit : il fit arrêter le comte, & tout de ſuite jeter dans un four chaud. Auſſi-tôt après il renvoya ſa femme à ſon père, qui la mit en un de ſes châteaux, gardée étroitement par des gens du duc d'Hanover. Le prince fit aſſembler le conſiſtoire pour rompre ſon mariage. Il fut décidé fort ſingulièrement qu'il l'étoit à ſon égard, & qu'il pouvoit épouſer

une autre femme; mais qu'il ſubſiſtoit à l'égard de la ducheſſe d'Hanover; qu'elle ne pouvoit ſe remarier, & que les enfans qu'elle avoit eus pendant ſon mariage étoient légitimes. Le duc d'Hanover ne demeura pas perſuadé de ce dernier article.

Mort de Madame DE *Boutteville.*

DANS l'année 1696, moururent en même temps deux perſonnes fort âgées, &, depuis bien long-temps, hors du monde, madame de Boutteville, mère du maréchal de Luxembourg, à quatre-vingt-onze ans, qui avoit paſſé toute ſa vie retirée à la campagne, d'où elle avoit vu de loin la brillante fortune de ſon fils & des ſiens, avec qui elle n'avoit jamais eu grand commerce.

Mort du Marquis DE *Chandenier. Sa diſgrace. Fortune de M.* DE *Noailles.*

L'AUTRE perſonne étoit le marquis de Chandenier, l'aîné de la maiſon de Rochechouart, ſi célèbre par ſa diſgrace & par la

magnanimité dont il la ſoutint pendant plus de quarante ans juſqu'à ſa mort. Il étoit premier capitaine des gardes-du-corps, & ſingulièrement conſidéré par ſa valeur, ſon eſprit, & ſon extrême probité. Il perdit ſa charge avec les autres capitaines des gardes-du-corps, à l'affaire des feuillans, qui n'eſt pas du ſujet de ces mémoires, & qui ſe trouve dans tous ceux de ce temps-là; & il fut le ſeul des quatre à qui elle ne fut pas rendue, quoiqu'il ne ſe fût diſtingué en rien d'avec eux. C'étoit un homme haut, plein d'honneur, d'eſprit & de courage, & d'une grande naiſſance; mais avec cela, il étoit importun au cardinal de Mazarin, quoiqu'il ne l'eût jamais trouvé en la moindre faute, ni ardent à demander. Le cardinal tint à grand honneur de faire ſon capitaine des gardes premier capitaine des gardes-du-corps; & il ne manqua pas cette occaſion d'y placer un homme auſſi affidé que lui étoit M. de Noailles. M. de Chandenier refuſa ſa démiſſion. Le cardinal conſigna le prix qu'il avoit réglé de ſa charge chez un notaire, puis fit prêter ſerment à M. de Noailles, qui, ſans démiſſion de M. de Chandenier, fut pleinement pourvu & en fonction.

Chandenier étoit pauvre; on eſpéra que

l'opiniâtreté ſeroit vaincue par la néceſſité. Elle laſſa enfin la cour, qui envoya Chandenier priſonnier au château de Loches, au pain du Roi, comme un criminel, & arrêta tout ſon petit revenu, pour le forcer à recevoir l'argent de M. de Noailles, & par conſéquent à lui donner ſa démiſſion. Elle ſe trompa; M de Chandenier vécut du pain du Roi; & de ce qu'à tour de rôle les bourgeois de Loches lui envoyoient à dîner & à ſouper dans une petite écuelle qui faiſoit le tour de la ville. Jamais il ne ſe plaignit; jamais il ne demanda ni ſon bien, ni ſa liberté. Près de deux ans ſe paſsèrent ainſi.

A la fin, la cour, honteuſe d'une violence tellement ſans exemple, & ſi peu méritée, plus encore d'être vaincue par ce courage qui ne ſe pouvoit dompter, relâcha ſes revenus, & changea ſa priſon en un exil, où il a été bien des années, & toujours ſans rien demander. Il en arriva comme de ſa priſon, la honte fit révoquer ſon exil. Il vint à Paris, où il ne voulut voir que peu d'amis. Il l'étoit fort de mon père, qui m'a mené le voir, & qui lui donnoit aſſez ſouvent à dîner, l'attiroit même quelquefois à le Ferté; & ce fut lui qui lui fit percer une étoile régulière ſur le terrain même qu'il vou-

loit bâtir, & qui éclaircit ſon bois; & c'eſt une grande beauté fort près de la maiſon; au lieu que mon père ne ſongeoit qu'à abattre, ſans conſidérer cette heureuſe diſpoſition.

Depuis ſa mort, j'ai vu M. de Chandenier pluſieurs fois, avec un grand reſpect, à Sainte-Geneviève, dans la plus ſimple, mais dans la plus jolie retraite, qu'il s'y étoit faite, & où il mourut. C'étoit un homme de beaucoup de goût & d'excellente compagnie, & qui avoit beaucoup vu & lu. Il fut long-temps, avant ſa mort, dans une grande piété. On s'en ſervit, dans la dernière année de ſa vie, pour lui faire un juſte ſcrupule ſur ſes créanciers, qu'il ne tenoit qu'à lui de payer de l'argent de M. de Noailles, en donnant ſa démiſſion; & quand on l'eut enfin convaincu ſur cet article avec une extrême peine, les mêmes gens de bien entreprirent de lui faire voir M. de Noailles, qui avoit ſa charge après ſon père. L'effort de la religion le ſoumit encore à recevoir cette viſite, qui, de ſa part, ſe paſſa froidement, mais honnêtement. Il avoit perdu ſa femme & ſon fils depuis un grand nombre d'années: ce fils étoit un jeune-homme, à ce que j'ai ouï dire, d'une grande eſpérance.

CHOCOLAT des Jéſuites.

IL arriva une flottille à Cadix; elle étoit riche de plus de ſoixante millions en or & en argent, & douze millions de marchandiſes, ſans les fraudes & les pacotilles. J'avancerai à cette occaſion le récit d'une aventure qui n'arriva que depuis que le Roi d'Eſpagne fut à Madrid. En déchargeant les vaiſſeaux, il ſe trouva huit grandes caiſſes de chocolat pour le très-R. P. général de la compagnie de Jeſus. Ces caiſſes penſèrent rompre les reins à ceux qui les déchargèrent, & qui s'y mirent au double de ce qu'il falloit à les tranſporter, à proportion de leur grandeur. L'extrême peine qu'ils y mirent encore, avec ce renfort, inſpira la curioſité de ſavoir quelle en pouvoit être la cauſe. Toutes les caiſſes, arrivées dans les magaſins de Cadix, ceux qui les régiſſoient, en ouvrirent une entr'eux, & n'y trouvèrent que de grandes & groſſes billes de chocolat, arrangées les unes ſur les autres. Ils en prirent une, dont la peſanteur les ſurprit, puis une ſeconde, une troiſième, également peſantes. Ils en rompirent une qui réſiſta: mais le chocolat s'éclata; & ayant redoublé, ils trouvèrent que c'étoient toutes billes d'or,

revêtues d'un doigt épais de chocolat tout à l'entour. Après cet eſſai, ils viſitèrent, au haſard, le reſte de la caiſſe, & enſuite toutes les autres. Ils en donnèrent avis à Madrid, où malgré le crédit de la ſociété, on s'en voulut donner le plaiſir. On fit avertir les jéſuites, mais en vain (*a*); ces fins politiques ſe gardèrent bien de réclamer ce chocolat ſi précieux, & ils aimèrent mieux le perdre que de l'avouer. Ils proteſtèrent & jurèrent qu'ils ne ſavoient pas ce que c'étoit; & ils perſévérèrent avec tant de fermeté & d'unanimité, que l'or demeura au profit du Roi; ce qui ne fut pas médiocre: on en peut juger par le volume de huit grandes caiſſes, toutes remplies de grandes & groſſes billes d'or.

*Le Baron de B*** & le Marquis de Gêvres.*

BONNEUIL, introducteur des ambaſſadeurs, étoit mort il y avoit cinq ou ſix mois; c'étoit un fort honnête homme, différent de Saintot, à qui ſon père, ſeul introduc-

(*a*) On a eu depuis des preuves bien convaincantes que les jéſuites étoient les premiers commerçans de l'univers.

teur des ambaſſadeurs, avoit vendu la moitié de ſa charge. Le père & le fils entendirent fort bien leur métier.

B***, qui pour être né à Montpellier pendant l'intendance de ſon père, ſe faiſoit appeler le baron de B***, eut cette charge d'introducteur au retour de Fontainebleau. C'étoit un homme qui ne manquoit pas d'eſprit, mais qui avoit la rage de la cour, des miniſtres, des gens en place ou à la mode, & ſurtout de gagner de l'argent dans les partis, en promettant ſa protection. On le ſouffroit, on s'en moquoit. Il avoit été lecteur du Roi, & il étoit frère de B***, conſeiller d'état & intendant des finances. Il ſe fourroit fort chez M. de Pontchartrain, où il y avoit toujours grand monde. Un jour il ſe mit à parler fort haſardeuſement. Madame de Pontchartrain lui chercha diſpute; & pour fin, paria qu'il ne ſavoit pas qui avoit fait le *Pater*. Voilà B*** à rire & à plaiſanter; madame de Pontchartrain à pouſſer ſa pointe, & toujours à le défier & à le ramener au fait. Il ſe défendit long-temps comme il put, & gagna ainſi la ſortie de table. Caumartin, qui vit ſon embarras, le ſuit en rentrant dans la chambre, &, avec bonté, lui ſouffle, c'eſt *Moïſe*.

Le baron, qui ne ſavoit plus où il en étoit, ſe trouva bien fort, &, au café, remet le *Pater* ſur le tapis, & triomphe. Madame de Pontchartrain n'eut plus de peine à le pouſſer à bout; & B***, après beaucoup de reproches du doute qu'il affectoit & de la honte qu'il avoit d'être obligé de dire une choſe ſi triviale, prononça magiſtralement que c'étoit *Moïſe* qui avoit fait le *Pater*. L'éclat de rire fut univerſel. Le pauvre baron confondu ne trouvoit plus la porte pour ſortir; chacun lui dit ſon mot ſur ſa rare ſuffiſance. Il en fut brouillé long-temps avec M. Caumartin; & le *Pater* lui fut long-temps reproché.

Son ami, le marquis de Gêvres, qui, quelquefois, faiſoit le docteur, & retenoit quelques mots qu'il plaçoit comme il pouvoit, cauſant un jour dans les cabinets du Roi, & admirant en connoiſſeur pluſieurs tableaux qui y étoient, entre autres pluſieurs crucifiemens de Notre-Seigneur, de pluſieurs grands maîtres, trouva que le même en avoit fait beaucoup de tous ceux qui étoient là. On ſe moqua de lui, & on lui nomma les peintres différens, qui ſe reconnoiſſoient à leur manière. Point du tout, s'écria le marquis, ce peintre s'appeloit J. N. R. J. Ne voyez-vous pas ſon nom ſur tous ces tableaux»? On ne peut

peut imaginer ce qui ſuivit une ſi lourde bêtiſe, & ce que peut devenir un ſi profond ignorant.

Mort du Duc DE DURAS.

LE duc de Duras mourut de la petite-vérole, & beaucoup d'autres, en Flandre, pendant la campagne. Il étoit brigadier de cavalerie, ſervoit avec diſtinction, & l'affaire de la ſurvivance de capitaine des gardes-du-corps étoit comme faite, ce qui augmenta fort la douleur de ſa famille. Sa mère, ſœur du duc de Ventadour, ne s'en eſt jamais conſolée; elle l'aimoit uniquement. C'étoit un homme bien fait & d'une beauté ſingulière. Le vin & les débauches l'avoient fort changé & rendu goutteux. C'étoit un fort honnête homme & fort aimé, brave, doux, & voulant tout faire, mais ſans aucun eſprit. Son père l'avoit étrangement marié de tout point. Il lui céda ſa dignité en le mariant, le fit appeler le duc de Duras, & prit le nom de maréchal de Duras. Juſqu'alors on ne l'avoit appelé que le duc de Duras, & c'eſt le premier duc maréchal de France qui ſe ſoit fait appeler

maréchal. Jamais on n'a dit que le duc de Navailles, le duc de Vivonne, &c. Depuis, cet exemple a été suivi par la même convenance, & peu à peu a quelquefois prévalu. Le duc de Duras ne laissa que deux filles. Il n'avoit qu'un frère beaucoup plus jeune que lui, à qui le Roi donna son régiment.

Mort du célèbre Chevalier TEMPLE (*a*).

L'ANGLETERRE perdit dans un simple particulier un de ses principaux orne-

(*a*) Guillaume Temple, né à Londres en 1628, après divers voyages en France, en Hollande, en Allemagne, revint dans sa patrie du temps de la tyrannie de Cromwell, & se retira en Irlande, où il se consacra tout entier à la philosophie & à la politique. Après le rappel de Charles II au trône de ses ancêtres, appelé à la cour, il conçut le projet d'une triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande, & la Suède, & eut l'habileté de la conclure en 1662; mais elle fut bientôt détruite par le traité signé entre Louis XIV & Charles II, pour écraser les Provinces-Unies. Temple assista aux conférences d'Aix-la Chapelle & de Nimègue en 1668. Peu après, il fut disgracié, & mourut, dans le comté de Suffex, en 1678, âgé de soixante-dix ans. Il ordonna, par son testament, que son cœur, enfermé dans une boîte d'argent, seroit déposé sous le cadran solaire de son jardin. Le chevalier Temple eut des vertus, de grands talens, & encore plus d'intrigues. Il étoit vain & emporté. On a de lui des ouvrages dont on fait cas.

mens, je veux dire le chevalier Temple, qui a également figuré avec la première réputation dans les lettres & dans les sciences, & dans celles de la politique & du gouvernement, & qui s'est fait un grand nom dans les plus grandes ambassades, & les premières médiations de paix générale. C'étoit, avec beaucoup d'esprit, d'insinuation, & d'adresse, un homme simple d'ailleurs, qui ne cherchoit point à paroître, & qui aimoit à se réjouir & à vivre libre en vrai Anglois, sans aucun soin d'élévation, de biens, ni de fortune. Il avoit beaucoup d'amis & des amis illustres, qui s'honoroient de son commerce.

Dans un voyage qu'il fit en France pour son plaisir, le duc de Chevreuse, qui le connoissoit par ses ouvrages, le vit fort souvent. Ils s'entretinrent un matin dans la galerie de Versailles, & les voilà à raisonner machines & mécaniques. M. de Chevreuse, qui ne connoissoit point d'heure quand il raisonnoit, le tint si long-temps, que deux heures sonnèrent. Au coup, M. Temple interrompit M. de Chevreuse, & le prenant par le bras: » Je vous assure, Monsieur, lui dit-il, que » de toutes les sortes de machines, je n'en » connois aucune qui soit si belle, à l'heure

» qu'il eſt, qu'un tournebroche, & je m'en » vais, tout courant, en éprouver l'effet ». En diſant ces mots, il tourna le dos à M. de Chevreuſe, & le laiſſa fort étonné qu'il pût ſonger à dîner.

Comteſſe d'ARPAJON.

LA ducheſſe d'Arpajon, mariée jeune & belle à un vieillard qui ne ſortoit plus du Rouergue & de ſon château de Sevrac, s'étoit vu noyée d'affaires & de procès, depuis qu'elle fut veuve, au parlement de Toulouſe, pour ſes repriſes & pour ſa fille unique, dont les incidens importans l'amenèrent à Paris, pour y plaider au conſeil. C'étoit une perſonne d'une grande vertu, d'une excellente conduite, qui avoit bonne mine, & des reſtes de beauté. On ne l'avoit preſque jamais vue à la cour ni à Paris, & on l'y appeloit la ducheſſe de Bruyères; elle ne l'étoit qu'à brevet. Madame la ducheſſe de Richelieu mourut peu de temps après ſon arrivée, & la ſurpriſe fut extrême de voir la ducheſſe d'Arpajon tout à coup nommée dame d'honneur de madame la Dauphine en ſa place. Elle-même le fut plus que perſonne;

jamais elle n'y avoit penſé, ni M. de Beuvron ſon frère : ce fut pourtant lui qui la fit nommer, ſans le ſavoir. Il avoit été plus que bien avec madame de Maintenon; celle-ci n'oublia point ſes anciens amis de ce genre; elle compta ſur l'attachement de ſa ſœur pour lui par reconnoiſſance, & pour ſe trouver parfaitement iſolé à la cour. On ne pouvoit avoir moins d'eſprit, mais ce qu'elle en avoit, étoit fort ſage; elle avoit beaucoup de ſens, de conduite, & de dignité; & il eſt impoſſible de faire mieux ſa charge qu'elle la fit, avec plus de conſidération & plus au gré de tout le monde. Elle eſpéra donc être choiſie, elle le demanda; le monde le crut, & le ſouhaita; mais les vingt mille écus que la vieille nièce de madame la ducheſſe de Lude fit accepter à la vieille ſervante de madame de Maintenon, décidèrent contre madame d'Arpajon. Le Roi voulut la conſoler, & madame de Maintenon auſſi, & firent la comteſſe de Roucy ſa fille, dame du palais. La mère ne prit point le change, elle demeura outrée. Le tranſport de joie de ſa fille l'affligea encore plus, & leur ſéparation entière, qu'elle enviſageoit, l'accabla. Elle aimoit fort ſa fille, que cette place attachoit en un lieu où la mère ne pouvoit plus pa-

roître que fort rarement avec bienféance, & elle ſe voyoit tombée en ſolitude ; elle ne la put ſupporter. Peu de mois après elle eut une apoplexie, dont elle mourut au bout de quelques jours.

Caractère du Cardinal DE COISLIN.

COISLIN avoit une pureté de mœurs & de vertus qu'il avoit inviolablement conſervée depuis ſon enfance, quoiqu'élevé à la cour, & ayant paſſé ſa vie au milieu du plus grand monde. Combien il en fut aimé, honoré, recherché dans tous les âges ! Son amour pour la réſidence, ſa continuelle ſollicitude paſtorale, & ſes grandes aumônes, le firent toujours reſpecter. Il fut heureux en choix, pour lui aider à gouverner & à inſtruire ſon diocèſe, dont il étoit ſans ceſſe occupé. Il fit entre autres deux actions qui méritent de n'être pas oubliées. Lorſqu'après la révocation de l'édit de Nantes, on mit en tête au Roi de convertir les huguenots à force de dragons & de tourmens, on envoya un régiment à Orléans, pour y être répandu dans le diocèſe. M. d'Orléans, dès qu'il y fut arrivé, manda les officiers, &

dit qu'il ne vouloit pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne. Il fit mettre leurs chevaux dans ses écuries, il les prioit qu'aucun dragon ne sortît de la ville, qu'aucun ne fît le moindre désordre; que, s'ils n'avoient point assez de subsistance, il se chargeoit de la leur fournir, surtout qu'ils ne disent pas un mot aux huguenots, & qu'ils ne logeassent chez pas un d'eux. Il vouloit être obéi, & il le fut. Le séjour dura un mois, & lui coûta bon; au bout de ce temps, il fit en sorte que ce régiment sortît de son diocèse, & qu'on n'y renvoyât plus de dragons. Cette conduite pleine de charité, si opposée à celle de presque tous les autres diocèses & des voisins de celui d'Orléans, gagna presque autant de huguenots, que la barbarie qu'ils souffroient ailleurs. Ceux qui se convertirent, le voulurent, & l'exécutèrent sans contrainte & sans espérance. Ils furent préalablement bien instruits; rien ne fut précipité, & aucun d'eux ne retourna à l'erreur. Outre la charité, la dépense, & le crédit sur cette troupe, il falloit aussi du courage pour blâmer, quoiqu'en silence, tout ce qui se passoit alors, & que le Roi affectionnoit si fort par une conduite si opposée. La même bénédiction qui la suivit, s'étendit

encore jusqu'à empêcher les mauvais effets qui en pouvoient résulter naturellement.

L'autre action, toute de charité aussi, fut moins publique & moins dangereuse; mais elle ne fut pas moins belle. Outre les aumônes publiques, qui de règle consumoient tous les revenus de l'évêché tous les ans, M. d'Orléans en faisoit quantité d'autres, qu'il cachoit avec grand soin. Entre celles-là il donnoit 400 livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné, qui n'avoit ni femme, ni enfans, & ce gentilhomme étoit presque toujours à sa table, tant qu'il étoit à Orléans. Un matin, les gens de M. d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, & un d'eux s'étoit aperçu que ce gentilhomme avoit beaucoup *fureté* là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître, qui ne le put croire, mais qui s'en douta, sur ce que le gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours, il l'envoya quérir, & tête à tête il lui fit avouer qu'il étoit le coupable. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il falloit qu'il se fût trouvé étrangement pressé, pour commettre une action de cette nature, & qu'il avoit grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il

tira vingt louis de ſa poche, qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à l'ordinaire, & ſurtout d'oublier, comme il le faiſoit, ce qu'il ne devoit jamais répéter. Il défendit bien à ſes gens de parler de leurs ſoupçons, & on n'a ſu ce trait que par le gentilhomme même.

Le Roi étoit au conſeil à Marly, lorſque le courrier du cardinal de Janſon deſcendit de cheval, apportant la promotion des couronnes. Une heure après, celui du Pape arriva avec la calotte pour l'évêque d'Orléans; Sa Majeſté, au ſortir du conſeil, la lui préſenta, & il la reçut, baiſſé fort bas, de ſes mains ſur la tête.

Le cardinal de Janſon arriva quelques mois après à Verſailles, & avec lui l'abbé de Barrière, camérier du pape, avec la barrette du cardinal de Coiſlin, à qui le Roi la donna le lendemain à ſa meſſe. Peu de jours après, étant au lever, le Roi lui demanda ſi on le verroit à cette heure avec des habits d'invention. » Moi, Sire, dit le nouveau cardinal, » je me ſouviendrai toujours que je » ſuis prêtre avant que d'avoir été cardinal ». Il tint parole, & ne changea rien à la ſimplicité de ſa maiſon & de ſa table. Il ne porta jamais que des ſoutanelles de drap,

ou d'étoffes fort légères ſans ſoie, & n'eut de rouge ſur lui que ſa calotte & le ruban de ſon chapeau. Le Roi, qui s'en doutoit bien, loua fort ſa réponſe, & encore plus ſa conduite, qui le mit de plus en plus en grande vénération.

Anecdote ſur l'Abbé DE GAMACHE, *Auditeur de Rote* (*a*).

L'ABBÉ de Gamache étoit à Rome depuis aſſez long-temps; il y avoit été envoyé pour

(*a*) La Rote eſt une juridiction eccléſiaſtique, établie à Rome pour juger, en cas d'appel, les conteſtations en matières bénéficiales & patrimoniales qui s'élèvent dans les pays catholiques, où il n'y a point d'*indult*, qui permette que les affaires ſe traitent devant les juges des lieux. Le tribunal de la Rote connoît auſſi de tous les procès de l'état eccléſiaſtique, qui montent au deſſus de cinq cents écus. Les juges qui le compoſent, ſont au nombre de douze, & ſe nomment *auditeurs de Rote*, ſoit parce que le pavé de la chambre où ils s'aſſemblent eſt de marbre, figuré en forme de roue, ſoit parce qu'ils ſont aſſis en cercle lorſqu'ils jugent. Quoi qu'il en ſoit, ces douze magiſtrats ſont choiſis parmi les différentes nations. Il y en a trois romains, un toſcan, un milanois, un bolonois, un ferrarois, un vénitien, un françois, deux eſpagnols, & un allemand. Il leur eſt défendu, ſous peine des cenſures de l'égliſe, de recevoir aucuns préſens. Dans les cérémonies publiques, ils portent un habit violet, comme les prélats romains. Le jour qu'ils tiennent, chaque année, leur dernière aſſemblée, avant de prendre leurs vacances, le pape leur donne un ſplendide feſtin, à la fin duquel chacun reçoit cent écus d'or, & le doyen deux cents.

ſucceſſeur au cardinal de Polignac, à la place d'auditeur de Rote pour la France. Il étoit fils de Gamache qui avoit été auprès de M. le duc de Bourgogne, avec Chiverni, d'O, & Saumeri, en qualité de menins. Le frère de cet abbé avoit épouſé une fille de Pomponne, frère de madame de Torcy; & Torcy, miniſtre & ſecrétaire d'état des affaires étrangères, lui avoit valu cet emploi. Le père de Gamache étoit chevalier de l'ordre de 1661; & tous deux avoient épouſé les ſœurs de MM. de Lomény & de Brienne, père & fils, & ſecrétaires d'état des affaires étrangères, que le fils quitta parce que ſa tête ſe dérangea; il a vécu long-temps, & eſt mort enfermé.

Le nom de l'abbé de Gamache eſt Rouault. Il étoit fort glorieux, encore plus ambitieux, & fort plein de lui-même. Il faut dire auſſi qu'il n'étoit pas ſans mérite, & qu'il avoit du ſavoir & de l'eſprit pour toute ſa race; mais il ne ſouffroit pas aiſément de ſupérieur, ne démordoit point de ce qu'il avoit entrepris, & ſavoit parfaitement être ami & ennemi. Avec ces qualités, il s'appliqua fort à la Rote, & acquit la réputation d'un des plus capables de ce tribunal. Quand il s'y fut ancré, & qu'il eut acquis des amis & de la con-

sidération dans Rome, son génie & son humeur se déployèrent, & son ambition se développa. Il ne songea qu'à plaire à la cour de Rome, & à ceux qui la gouvernoient, ou qui pouvoient la gouverner à leur tour, & se mit en tête de se faire cardinal par cette voie. Dans ce plan de conduite, il ne craignit pas de s'allier étroitement avec les principaux personnages, & autres qu'il se crut utiles, quoique déclarés contre la France, & de marcher ainsi tête levée dans toutes les routes qui pouvoient favoriser son projet. L'abbé Dubois avoit des agens secrets à Rome pour son chapeau. Gamache les découvrit, les suivit, chercha inutilement à avoir par eux quelque part dans leurs menées. Il fut piqué du mystère qu'ils lui en firent, se brouilla avec eux, se mit à les traverser de dépit, & aussi pour faire sentir à l'abbé Dubois qu'il avoit besoin de lui. Dubois en fut bientôt averti; la fureur le saisit contre l'abbé de Gamache, qu'il trouva plus court de rappeler, dans la puissance où il se trouvoit de tout faire. Un autre que Gamache en auroit été accablé; mais il l'avoit prévu, & s'étoit préparé à en soutenir le choc. Il commença par s'excuser, continua par se plaindre; mais comme il s'aperçut que cette conduite n'opéroit pas de changement à son

rappel, il chauſſa le cothurne, & oſa ſe déclarer. Il écrivit donc à l'abbé Dubois que ce rappel n'étoit point en ſon pouvoir, pour couler doucement qu'il n'étoit point en celui du Régent, par conſéquent en celui du Roi même. Il avança nettement que le feu Roi, en le nommant à l'auditoire de Rote pour la France, avoit conſommé ſon autorité; que, du moment qu'il avoit été pourvu, agréé à Rome, & en poſſeſſion, il étoit devenu magiſtrat d'un des premiers tribunaux du monde; que, de là, il ne dépendoit plus du Roi, ni pour ſa place, ni pour ſes fonctions, ni pour ſa perſonne; que ſi on pouvoit prouver juridiquement des crimes, un auditeur de Rote, comme tout autre magiſtrat, en ſubiſſoit la punition; mais inſtruite devant le pape, & prononcée par lui, lequel étoit ſouverain de Rome & de la Rote, ſous l'autorité & la protection duquel elle faiſoit ſes fonctions; que pour des crimes, ni même de la mauvaiſe conduite, il ne craignoit pas qu'on lui en pût imputer, encore moins prouver; qu'il s'en tenoit là avec d'autant plus d'aſſurance, qu'il n'avoit à répondre qu'au pape, de l'intégrité & de la bonté duquel il ne pouvoit prendre de défiance.

A cette dépêche, Dubois ſauta en l'air;

mais quand il eut bien tempêté, il craignit de se commettre avec une cour dont il espéroit tout, & de s'y rendre odieux. Il écouta donc volontiers ce qu'on lui voulut dire en faveur de l'abbé de Gamache; mais comme il désiroit aussi passionnément de tirer de Rome un homme qui lui pouvoit beaucoup nuire, & qui étoit sur les pistes de tous ses agens, car il en entretenoit trois ou quatre à Rome, inconnus les uns des autres, il lui offrit l'archevêché d'Embrun, vacant par la mort de Brulart Genlis, le plus ancien prélat de la France, & un des plus saints & des plus résidens évêques. Gamache, incapable d'abandonner ses vues, le refusa tout net, & déclara qu'il ne vouloit quitter ni Rome, ni la Rote; mais profitant avec esprit de cet adoucissement, il fit le reconnoissant, offrit ses services à Dubois, & lui en rendit en effet, pour le gagner, & de fort bons. Avec tous ces manèges, il demeura auditeur de Rote; mais il en résulta un véritable scandale. Jamais auditeur de Rote n'avoit encore imaginé ne pouvoir être rappelé.

Les Jacobites (a) ſont chaſſés de France.

ON publia, à ſon de trompe, une ordonnance pour faire ſortir, en huit jours, de toutes les terres du royaume, tous les étrangers rebelles, qui en conſéquence furent recherchés & punis avec la dernière rigueur. Ces étrangers rebelles n'étoient autres que des anglois; & ce fut un des effets du voyage à Paris du comte de Stanhope. Ce ne fut que l'exécution, juſqu'alors tacitement ſuſpendue, d'une clauſe infame du traité fait par Dubois avec l'Angleterre, qui y gagnoit tout, & la France rien, que la plus dangereuſe ignominie. Les françois, depuis la révocation de l'édit de Nantes, réfugiés en Angleterre, ne pouvoient donner la moindre inquiétude en France, où perſonne n'avoit droit à la couronne, que celui qui la portoit à ſa maiſon d'aîné mâle en aîné; & le réciproque ſtipulé par le même traité ne pouvoit avoir d'application aux françois, dont pas un n'étoit rebelle, ni oppoſé à la maiſon régnante. Ce réciproque n'étoit donc qu'un voile, ou plutôt une toile d'araignée,

(a) On a donné ce nom aux partiſans du Roi Jacques & de la famille des Stuart.

pour faire paſſer, non l'intérêt des anglois, mais celui du Roi d'Angleterre & de ſes miniſtres, qui craignoient juſqu'à l'ombre du véritable & légitime Roi, bien que confiné à Rome, & des anglois de ſon parti, ou qui, par mécontentement, favoriſoient ce parti, ſans ſe ſoucier du parti même. La cour ſentoit que, quelque éloignement qu'eût la faction angloiſe de recevoir ſur le trône le fils d'un Roi catholique qu'elle avoit chaſſé, d'un Roi qui avoit attaqué tous leurs priviléges, d'un Roi élevé en France, qui y avoit pris les leçons du Roi ſon père, qui y avoit été nourri au milieu de l'exercice le plus conſtant, le moins contredit du pouvoir plus qu'abſolu : la nation toutefois, qui ne conſidéroit l'extinction de ſa famille, & ſentoit la juſtice de ſon droit, vouloit y trouver un appui, & montrer ſans ceſſe à la maiſon d'Hanover, que ſon élévation ſur le trône n'étoit que l'ouvrage de ſa volonté, qui également le pouvoit chaſſer, & bien plus juſtement qu'elle n'avoit ôté la couronne aux Stuart & retenir auſſi en bride perpétuelle le Roi Georges, ſa famille, & ſes miniſtres. La poſition de la France, à l'égard de l'Angleterre, les inquiétoit ſans ceſſe ſur les jacobites, qui s'y étoient réfugiés pour la proſpé-

rité de leur commerce & de leurs correſpondances en Angleterre, & par la facilité d'y paſſer promptement. Quelques honteuſes preuves qu'eût le gouvernement d'Angleterre de l'abandon de celui de France à ſes volontés, depuis que Dubois en étoit devenu l'arbitre unique, ces habiles miniſtres ſentirent combien cette conduite étoit perſonnelle; qu'elle ne tenoit qu'au déſir de la pourpre que Dubois eſpéroit du crédit du Roi Georges auprès de l'empereur, qui en effet pouvoit tout à Rome; que cette conduite étoit eſſentiellement contraire à l'intérêt de la France; & ſingulièrement odieuſe à toute la nation françoiſe, grands & petits; conſéquemment qu'elle pouvoit facilement changer, & qu'il étoit de l'intérêt le plus preſſant de la maiſon d'Hanover & de ſes miniſtres de profiter de leur ſituation préſente avec la France, pour la mettre à jamais, autant qu'il étoit poſſible, hors des moyens de troubler l'Angleterre, d'y favoriſer utilement les jacobites, encore plus d'y faire des partis & quelques invaſions en faveur des Stuart.

Pour arriver à ce point, il falloit deux choſes, s'ôter toute inquiétude à l'égard de la France, en la dépouillant de tous ceux qui leur en pouvoient donner, & ruiner

en Angleterre tout crédit & toute confiance en la France, pour la rendre, conjointement avec eux, la perſécutrice publique & déclarée du miniſtère de la Reine Anne, & de tout ce parti, qui ſeul avoit ſauvé la France des plus profonds malheurs par la paix particulière de Londres, ſes alliés enfin par la paix d'Utrecht (*a*), dont la Reine Anne s'étoit rendue la dictatrice & la maîtreſſe, & qui avoit ſauvé la France au moment qu'elle alloit être envahie, & la couronne d'Eſpagne à Philippe V, à l'inſtant qu'il l'alloit perdre, ſans la pouvoir ſauver. Le miniſtère du Roi Georges avoit voulu faire ſauter les têtes de

(*a*) Une intrigue de cour détruiſit tout l'aſcendant que le fameux duc de Marlborough avoit pris ſur l'eſprit de la Reine Anne, ruina le parti des whigs, à la tête duquel il étoit, & accéléra la paix d'Utrecht, qui ſauva la France. Les Torys, qui venoient d'écraſer les whigs, favoriſoient en ſecret le rétabliſſement du fils de Jacques II ſur le trône. La Reine elle-même commençoit à écouter la voix de la nature, par celle de ſes miniſtres, & elle étoit dans le deſſein de laiſſer cette ſucceſſion à ce frère, dont elle avoit mis la tête à prix, malgré elle. On croit qu'elle eut une entrevue avec lui, qu'elle l'avoit embraſſé, & que, s'il avoit voulu renoncer à la religion romaine, qu'on regarde en Angleterre, & chez tous les proteſtans, comme la mère de la tyrannie, elle l'auroit déſigné pour ſon ſucceſſeur. Son averſion pour la maiſon d'Hanover augmentoit encore ſon inclination pour le ſang des Stuart. On a prétendu que la veille de ſa mort, elle s'écria pluſieurs fois: „ Ah! mon frère, mon cher „frère „! La mort prévint tous ſes deſſeins. La maiſon d'Hanover, qu'elle regardoit comme étrangère, & qu'elle n'aimoit pas, lui ſuccéda. Ses miniſtres furent perſécutés.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

ce miniſtère précédent, préciſément pour avoir fait la paix d'Angleterre & forcé les alliés aux conditions de celle d'Utrecht, & n'avoit ceſſé depuis de perſécuter ce parti avec la dernière fureur. Mettre la France de moitié de cette perſécution effective d'un parti à qui elle devoit publiquement & ſi récemment ſon ſalut, & la conſervation de la couronne d'Eſpagne à Philippe, par complaiſance pour le parti oppoſé, qui ne reſpira jamais que ſa ruine radicale, & qui étoit parvenu à y toucher, c'étoit couvrir la nation d'une infamie éternelle à tous égards, & la perdre tellement d'honneur, de réputation, de confiance en Angleterre, que c'étoit opérer le parti qu'elle contribuoit à y accabler, en reconnoiſſance d'en avoir été ſauvée elle-même; qu'une démarche ſi contraire à tout honneur, pudeur, & intérêt, lui aliéneroit à jamais ce parti qui l'avoit ſauvée, avec plus de rage que n'en pouvoit avoir le parti régnant, qui l'avoit voulu perdre, qui, pour trouver la France ſi déplorablement complaiſante, ne l'en haïſſoit pas moins, & qui par là trouvoit le moyen de la mettre hors d'état d'en recevoir aucune inquiétude, ſans toutefois avoir acheté une démarche ſi deſtructive de tout intérêt, de tout honneur, par le plus

léger ſervice, par la plus légère apparence de refroidiſſement avec ſes alliés, que la France devoit toujours regarder comme véritablement ennemis, par la plus petite juſtice à l'égard de l'Eſpagne, par la moindre reconnoiſſance de la ſervitude, par laquelle nous avions, pour leur complaire, laiſſé volontairement & ſi préjudiciablement éteindre & anéantir notre marine, & même rien autre que d'avoir reconnu le pouvoir ſans borne de l'abbé Dubois ſur ſon maître, & d'en pouvoir profiter, pour en tirer tout, en lui faiſant eſpérer le chapeau.

Singulier Mariage du Marquis d'Oyse.

L'EXTRÈME folie (*a*) d'une part & l'énorme cupidité de l'autre, firent en ce temps-

(*a*) Le fameux ſyſtème de Law, qui ſembloit devoir ruiner la régence & l'état, ſoutint l'un & l'autre par des conſéquences que perſonne n'avoit prévues.

La cupidité qui ſe réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux magiſtrats, aux évêques, & aux princes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public, & de toute vue politique & ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'étoit un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parioient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un preſti-

ci le plus étrange contrat de mariage qui ſe ſoit peut-être jamais vu. C'étoit un échantillon de celle que Law alluma en France, & qui mérite d'avoir place ici. Qui pourroit & qui en voudroit raconter les effets, les tranſmutations de papiers, les marchés incroyables, les nombreuſes fortunes dans leur immenſité, & encore dans leur inconcevable rapidité, la chute prompte de la plupart de ces enrichis par leur luxe & leur démence, la ruine de tout le reſte du royaume, & les plaies profondes qu'il en a reçues & qui ne guériront jamais, feroit ſans doute la plus curieuſe & la plus amuſante hiſtoire, la plus terrible en même temps & la plus monſtrueuſe qui fut jamais.

---

ge, dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un ſyſtème tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre Colbert, & ruinée par les guerres. ... Les peuples ſe précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité.

La fureur du jeu des actions, qui avoit ſaiſi les françois, anima auſſi les hollandois & les anglois. Il ſe trouva, dans Londres & dans Roterdam, des charlatans qui firent des dupes. Roterdam fut ruiné pendant quelque temps; Londres fut bouleverſé pendant l'année 1720. Il réſulta de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation des mœurs que produit la cupidité effrénée.

Siècle de Louis XV. VOLTAIRE.

Voici donc, entre autres prodiges, le mariage dont il s'agit, celui du marquis d'Oyse, âgé alors de trente-trois ans, fils & frère cadet des ducs de Villars-Brancas, avec la fille d'André, fameux Miſſiſſipien, qui y avoit gagné des monts d'or, laquelle n'avoit que trois ans, à condition de célébrer le mariage dès qu'elle en auroit douze. Les conditions furent, cent mille écus actuellement payés, vingt mille livres par an juſqu'au jour du mariage, un bien immenſe par millions lors de la conſommation, & profuſions, en attendant, aux ducs de Brancas, père & fils. Les diſcours ne furent pas épargnés ſur ce beau mariage. Que ne fait point *auri ſacra fames?* Mais la fortune avorta avant la fin de la bouillie de la future épouſe par la culbute de Law. Les Brancas s'en étoient doutés; le père & les deux fils s'étoient fait payer d'avance.

Cataſtrophe du Comte D'HORN.

LE comte d'Horn alla le vendredi de la paſſion, vingt-deux mars, dans la rue Quincampoix, voulant, diſoit-il, acheter pour cent mille écus d'actions, & y donna pour

cela rendez-vous à un agioteur dans un cabaret. L'agioteur s'y trouva avec son portefeuille & des actions, & le Comte d'Horn y vint, accompagné, lui dit-il, de deux de ses amis. Un moment après ils se jetèrent tous trois sur ce malheureux agioteur. Le comte d'Horn lui donna plusieurs coups de poignard, & lui prit son portefeuille. Un de ses deux prétendus amis, qui étoit Piémontois, nommé *Mille*, voyant que l'agioteur n'étoit pas mort, acheva de le tuer. Au bruit qu'ils firent, les gens du cabaret accoururent, non assez promptement pour ne pas trouver le meurtre fait, mais assez tôt pour se rendre maîtres des assassins & les arrêter. Parmi cette bagarre, l'autre coupe-jarrêt se sauva, mais le comte d'Horn & Mille ne purent s'échapper. Les gens du cabaret envoyèrent chercher la justice, aux officiers de laquelle ils les remirent, qui les conduisirent à la conciergerie.

Cet horrible crime (*a*), commis ainsi en

(*a*) Jusqu'à quand la juste punition du crime d'un scélérat couvrira-t-elle d'infamie parmi nous tous les innocens d'une famille illustre & vertueuse ? Quel affreux préjugé ! Le raisonnement le détruit; tout le monde en reconnoît les fausses & malheureuses conséquences; chacun s'élève contre les suites funestes qu'il entraîne, & il subsiste encore, malgré les réclamations générales. Qui de nous oseroit donner sa fille à un parent d'un criminel qui auroit péri par la main de l'exécuteur de la justice ? Mais ce qui nous paroît incompréhensible, c'est la distinction

plein jour, fit auſſi-tôt grand bruit, & auſſi-tôt pluſieurs perſonnes conſidérables, parens de cette illuſtre maiſon, allèrent crier miſéricorde à M. le régent, qui évita, tant qu'il put, de leur parler, & qui ordonna, avec raiſon, qu'il en fût fait prompte & bonne juſtice. Enfin les parens percèrent juſqu'au régent. Ils tâchèrent de faire paſſer le comte d'Horn pour fou, diſant même qu'il avoit un oncle enfermé, & demandèrent qu'il fût enfermé

---

que l'on met entre les différens ſupplices, tandis qu'on n'en met aucune dans les crimes. Celui de la roue déshonore toute la famille; la tête tranchée ne répand nulle infamie ſur elle; & cependant c'eſt la même main qui exécute l'arrêt des juges. Étrange effet de l'opinion! Ce n'eſt donc pas le crime qui déshonore, c'eſt le genre du ſupplice. Et pourquoi en faire rejaillir la honte ſur des pères qui n'ont donné à leurs fils que de bons exemples, ſur des épouſes vertueuſes, des enfans élevés pour devenir de bons citoyens & les défenſeurs de la patrie, enfin, ſur d'illuſtres parens nés ou à naître juſqu'après la troiſième génération? Ne ſont-ils pas aſſez infortunés de compter un monſtre parmi eux? Il y a de la barbarie; & cette opinion reçue, qui n'empêche pas le crime, devoit céder à la ſolidité des raiſonnemens, à l'intérêt perſonnel, à l'humanité. Nous qui, depuis quelque temps, parés de l'écorce de la philoſophie de nos voiſins, cherchons à les *ſinger* dans leurs modes futiles, que ne nous attachons-nous à les imiter dans ce qu'ils ont de bon & de reſpectable? Chez l'anglois le crime eſt perſonnel; le ſupplice eſt pour l'exemple. C'eſt un arbre défectueux, que la nation arrache à ſa belle plantation, parce qu'il nuiſoit aux autres. O mes concitoyens, hâtons-nous de ſaiſir cette ſage façon de penſer de nos braves rivaux. Les crimes n'en deviendront pas plus fréquens, & nos neveux nous béniront. *Note de l'Éditeur.*

fermé aux Petites-Maiſons ou chez les pères de la Charité à Charenton, chez qui on met auſſi des fous : mais la réponſe fut, qu'on ne pouvoit ſe défaire trop tôt des fous qui portent la folie juſqu'à la fureur. Éconduits de leur demande, ils repréſentèrent quelle infamie ce ſeroit que l'inſtruction du procès & ſes ſuites pour une maiſon illuſtre qui appartenoit à tout ce qu'il y avoit de plus grand, & à preſque tous les Souverains de l'Europe; mais M. le duc d'Orléans leur répondit, que l'infamie étoit dans le crime, & non dans le ſupplice. Ils le preſſèrent ſur l'honneur que cette maiſon avoit de lui appartenir à lui-même. Eh bien, Meſſieurs, leur dit-il, fort bien, j'en partagerai la honte avec vous. Le procès n'étoit ni long ni difficile. Law & l'abbé Dubois, qui s'intéreſſoient à la ſureté des agioteurs, ſans laquelle le papier tomboit tout court & ſans reſſource, prirent fait & cauſe auprès de M. le duc d'Orléans, pour le rendre inexorable; lui, pour éviter la perſécution qu'il eſſuyoit ſans ceſſe pour faire grâce, eux, dans la crainte qu'il ne ſe laiſsât aller, n'oublièrent rien pour preſſer le parlement de juger. L'affaire alloit grand train, & n'alloit à rien moins qu'à la roue; les parens, hors d'eſpoir de ſauver le criminel, ne penſèrent

plus qu'à obtenir une commutation de peine. Quelques uns d'entre eux vinrent me trouver pour m'engager à les y ſervir, quoique je n'aye point de parenté avec la maiſon d'Horn. Ils m'expliquèrent que la roue mettroit au déſeſpoir toute cette maiſon, & tout ce qui tenoit à elle dans les Pays-Bas & en Allemagne, parce qu'il y avoit dans ces pays-là une grande & très-importante différence entre les ſupplices des perſonnes de qualité qui avoient commis des crimes; que la tête tranchée n'influoit en rien ſur la famille de l'exécuté, mais que la roue y infligeoit une telle infamie, que les oncles, les tantes, les frères & les ſœurs, & les trois premières générations ſuivantes, étoient exclus d'entrer dans aucun noble chapitre, qui, outre la honte, étoit une privation très-dommageable, & qui empêchoit la décharge, l'établiſſement, & les aſſurances de la famille, pour parvenir aux abbayes de chanoineſſes & aux évêchés ſouverains. Cette raiſon me toucha, & je leur promis de la repréſenter de mon mieux à M. le duc d'Orléans, mais ſans m'engager à rien au delà pour la grâce.

J'allois partir pour la Ferté, afin d'y profiter du loiſir de la ſemaine-ſainte. J'allai donc

trouver M. le duc d'Orléans, à qui j'expliquai ce que je venois d'apprendre. Je lui dis enſuite que quiconque demanderoit la vie du comte d'Horn après un crime ſi déteſtable en tous ſes points, ne ſe ſoucieroit que de la maiſon d'Horn, & ne ſeroit point ſon ſerviteur; que je croyois auſſi que ce ne ſeroit pas ſon ſerviteur, quiconque s'acharneroit à l'exécution de la roue, à quoi le comte d'Horn ne pouvoit manquer d'être condamné. Je croyois qu'il y avoit un milieu à prendre, lui qui les aimoit tant, qui rempliroit toute juſtice & toute raiſonnable attente du public, qui éviteroit le honteux & ſi dommageable rejailliſſement de l'infamie ſur une maiſon ſi illuſtre & ſi grandement alliée, & qui lui dévoueroit cette maiſon, & tous ceux à qui elle tenoit, qui au fond ſentoient bien que la grâce de la vie étoit impraticable, au lieu du déſeſpoir & de la rage où tous entreroient contre lui, & qui ſe perpétueroit & s'aigriroit même à chaque occaſion perdue d'entrer dans les chapitres, où la ſœur du comte d'Horn étoit ſur le point d'être reçue. Je lui repréſentai que ce moyen étoit bien ſimple, c'étoit de laiſſer rendre & prononcer l'arrêt de mort ſur la roue, de tenir toute prête la commutation de peine toute ſignée & ſcellée, pour

n'avoir que la date à y mettre à l'instant de l'arrêt, & sur le champ l'envoyer à qui il appartient, puis le jour même faire couper la tête au comte d'Horn. Par là toute justice est accomplie, & l'arrêt de roue prononcé, le public est satisfait, puisqu'en effet le comte d'Horn est puni de mort, & la maison d'Horn & tout ce qui y tient, trop raisonnable pour avoir espéré une grâce de la vie, qu'eux-mêmes, en la place du régent, n'auroient pas accordée, lui seroient à jamais redevables d'avoir sauvé leur honneur & les moyens d'établissemens des filles & des cadets. M. le duc d'Orléans trouva que j'avois raison, goûta l'avis, sentit son intérêt de ne pas jeter dans le désespoir contre lui tant de gens considérables, en accomplissant toutefois toute justice & l'attente du public, & me promit qu'il le feroit ainsi. Je lui dis que je partois le lendemain, mais que Law & Dubois, acharnés à la roue, la lui arracheroient. Il me promit de nouveau de tenir ferme à la commutation de peine, m'en dit là dessus autant que je lui en aurois pu dire, en m'étendant sur ce sujet; je lui déclarai que je n'étois ni parent ni en la moindre connoissance avec la maison d'Horn, ni en liaison avec aucun de ceux qui se remuoient

pour elle, que c'étoient uniquement raiſon & attachement pour ſa perſonne & à ſon intérêt, qui me faiſoient inſiſter, & que je le conjurois de demeurer ferme dans la réſolution qu'il me témoignoit, puiſqu'il en ſentoit tout le bon & toutes les triſtes ſuites du contraire, & de ne ſe point laiſſer entraîner aux raiſonnemens faux & intéreſſés de Law & de l'abbé Dubois, qui ſe relayeroient pour arracher de lui ce qu'ils voudroient. Il me le promit de nouveau; & comme je le connoiſſois bien, je vis que c'étoit de bonne-foi. Je pris congé & partis le lendemain.

Ce que j'avois prévu ne manqua pas. Dubois & Law l'aſſiégèrent & le retournèrent ſi bien, que la première nouvelle que j'appris à la Ferté, fut que le comte d'Horn & ſon ſcélérat de Mille avoient été roués en Grêve, & étoient expirés ſur la roue, le mardi-ſaint, 26 mars, ſur les quatre heures après-midi, ſur le même échaffaut, après avoir été appliqués à la queſtion. Le ſuccès en fut tel auſſi que je l'avois repréſenté à M. le duc d'Orléans : la maiſon d'Horn & toute la grande nobleſſe des Pays-Bas, même d'Allemagne, furent outrées, & ne ſe continrent de paroles, ni par écrit. Il y eut

même parmi eux d'étranges partis de vengeance pourpensés ; &, long-temps depuis la mort de M. le duc d'Orléans, j'ai trouvé de ces messieurs-là qui n'ont pu se tenir de m'en parler, ni se contenir de répandre le venin qu'ils en conservoient dans le cœur.

Particularités sur le Grand-Pensionnaire HEINSIUS (*a*).

LA France perdit, en 1720, un de ses plus implacables ennemis, mais dans un temps où il ne pouvoit plus lui nuire, par la mort du célèbre Heinsius, pensionnaire de Hollande. Il avoit quatre-vingt-sept ans, la tête & le sens comme à quarante, la santé ferme. Il fut emporté par une maladie de peu de jours, le 3 août, à la Haye; à quoi

(*a*) Heinsius avoit été autrefois envoyé en France par le Roi Guillaume, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. Il s'étoit adressé à Louvois, secrétaire d'état, ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est situé. Le ministre de Guillaume parla vivement, non seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croiroit-on que Louvois lui répondit qu'il le feroit mettre à la Bastille ? Un tel discours, tenu à un sujet, eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'étoit un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avoit laissé de profondes racines dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

le chagrin eut beaucoup de part. Créature, puis confident intime, conseiller le plus accrédité du prince d'Orange, & l'instrument de l'autorité & du pouvoir sans bornes qu'il s'étoit acquis dans les Provinces-Unies, il en avoit épousé tous les intérêts, ses affections & ses haines. Heinsius succéda, non à ses charges & à l'autorité qu'elles donnent, mais à tout son crédit sur les esprits, & à son art de gouverner & de devenir le premier mobile & comme le maître de toutes les délibérations importantes de sa république. Entraîné par son grand objet d'humilier la France & la personne du Roi; flatté par la cour rampante que lui faisoient sans cesse le prince Eugène & le duc de Marlborough, jusqu'à attendre quelquefois deux heures dans son antichambre, il ne voulut jamais la paix, & tous trois ne visèrent pas à moins, au milieu de leurs énormes succès, qu'à réduire la France au dessous de la paix de Vervins. Les finances de l'empereur, quoique le plus intéressé, étoient toujours fort courtes. Quelque animés que fussent les anglois, leur parlement sentoit avec peine le poids d'une distribution si inégale, & n'alloit pas, à beaucoup près, à ce qu'il étoit nécessaire d'en tirer. Ce fut donc à la Hollande à suppléer

pour ces deux puiſſances. La haine d'Heinſius & les cajoleries des deux héros du temps l'aveuglèrent; il acheva de ruiner ſa république, que ſon crédit & ſon autorité entraîna. Il fut trente ans penſionnaire; & jamais penſionnaire n'a été ſi maître des affaires; on pourroit dire, ſi abſolu, ſi la forme du gouvernement n'eût demandé des inſinuations détournées & adroites, mais qui avoient toujours eu un plein ſuccès. On peut juger par là de la capacité, des connoiſſances, de la dextérité, de l'éloquence de ce miniſtre, qui, n'ayant point de ſtathouder depuis la mort du Roi Guillaume, ſe trouvoit, en tout genre, le chef, le premier homme de ſa république, de longue main ſi accoutumé, du temps du Roi Guillaume, & depuis, à ſuivre, comme aveuglément, ſes impulſions & ſes ſentimens. Mais la paix faite, la république déſenivrée d'eſpérances fondées ſur une guerre heureuſe juſqu'au prodige, & ramenée ſur elle-même, aperçut enfin juſqu'où la paſſion d'Heinſius l'avoit menée, & vit avec horreur la profondeur des engagemens, où il l'avoit jetée, & l'immenſité de dettes dont elle ſe trouva accablée. Les yeux s'ouvrirent donc ſur la conduite d'Heinſius; le mé-

contentement ne se contraignit plus; le crédit du ministre tomba; ses embarras à se défendre d'avoir précipité la république dans cet abyme, se multiplièrent; les dégoûts devinrent fréquens, puis continuels; ils le conduisirent amèrement au tombeau. Outre la place de pensionnaire, il avoit aussi les sceaux, pour que rien ne manquât à son autorité. Les Etats-Généraux séparèrent ces deux grands emplois; & après avoir délibéré six semaines, & davantage, ils donnèrent, le vingt septembre, la garde du grand-sceau au baron de Wassenaer-Staftumberg, & l'importante place de pensionnaire de Hollande & de West-Frise à Hoornbeck, pensionnaire de la ville de Roterdam.

NOVION, Premier-Président.

CE monsieur de Novion fut surpris en quantité d'iniquités criantes, & souvent à prononcer à l'audience à l'étonnement des deux côtés. Chacun croyoit que l'autre avoit fait l'arrêt, & ne le pouvoit comprendre, tant qu'à la fin ils se parlèrent au sortir de l'audience, & découvrirent qu'ils étoient les dupes du seul premier-président. Il en

fit tant, que le Roi réſolut enfin de le chaſſer. Novion tint ferme, en homme qui a toute honte bue, & qui ſe prend à la forme, qui rendoit ſon expulſion difficile; mais on le menaça enfin de tout ce qu'il méritoit; & pour lors on lui montra une charge de préſident à mortier pour ſon petit-fils; car ſon ſeul fils étoit mort de bonne-heure; & il prit ſon parti de ſe retirer.

Harlay, procureur-général, lui ſuccéda; & la Briffe, ſimple maître des requêtes, mais d'une brillante réputation, paſſa à l'importante charge de procureur-général.

HARLAY, Premier-Préſident.

HARLAY étoit fils d'un procureur-général du parlement, & d'une Bellièvre, duquel le grand-père fut ce fameux Achille de Harlay, premier-préſident du parlement après ce fameux Chriſtophe de Thou, ſon beau-père, lequel étoit père de ce fameux hiſtorien. Iſſu de ces grands magiſtrats, Harlay en eut toute la gravité, qu'il outra en cynique, & affecta le déſintéreſſement & la modeſtie, qu'il déshonora, l'un par ſa conduite, l'autre par un orgueil raffiné, mais extrême, & qui, malgré lui, ſautoit aux yeux. Il ſe piqua ſurtout de

probité & de juſtice, dont le maſque tomba bientôt. Entre Pierre & Jacques, il conſervoit la plus exacte droiture; mais dès qu'il apercevoit un intérêt ou une faveur à ménager, tout auſſi-tôt il étoit vendu. En attendant, ce procès-ci (de la préſéance du duc de Luxembourg) le manifeſta à découvert. Il étoit ſavant en droit public; il poſſédoit fort le fonds des diverſes juriſprudences; il égaloit les plus verſés aux belles-lettres; il connoiſſoit bien l'hiſtoire, & ſavoit ſurtout gouverner la compagnie avec une autorité qui ne ſouffroit point de replique, & que nul autre premier-préſident n'atteignit jamais avant lui. Une auſtérité phariſaïque le rendoit redoutable, par la licence qu'il donnoit à ſes repréhenſions publiques aux parties, aux avocats, & aux magiſtrats; en ſorte qu'il n'y avoit perſonne qui ne tremblât d'avoir à faire à lui. D'ailleurs, ſoutenu autant par la cour, dont il étoit l'eſclave & le très-humble ſerviteur de ce qui étoit en vraie faveur, fin courtiſan, ſingulièrement ruſé politique; tous ſes talens, il les tournoit uniquement à ſon ambition de dominer, de parvenir, & de ſe faire une réputation de grand-homme; d'ailleurs ſans honneur effectif, ſans mœurs dans le ſecret, ſans probité intérieure, ſans huma-

nité même ; en un mot, un hypocrite parfait, cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler, & n'en ayant de sa vie perdu une occasion. On feroit un volume de ses traits, & tous d'autant plus perçans, qu'il avoit infiniment d'esprit, l'esprit naturellement porté à cela, & toujours maître de soi, pour ne rien demander dont il eût à se repentir. Pour l'intérieur, un petit homme vigoureux & maigre, un visage en lozange, & un nez grand & aquilin; les yeux beaux parlans, perçans, qui ne regardoient qu'à la dérobée ; mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étoient pour le faire entrer en terre ; un habit peu ample, un rabat presque ecclésiastique, & des manchettes plates comme eux ; une perruque fort brune & fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte par-dessus. Il se tenoit & marchoit d'un pas courbé, avec un faux air, plus humble que modeste, & rasoit toujours les murailles, pour se faire faire place avec plus de bruit, & n'avancer qu'à force de révérences respectueuses, & comme honteuses, à droite & à gauche. A Versailles, il y tenoit au Roi & à madame de Maintenon par l'endroit sen-

fible. C'étoit lui qui, consulté sur la légitimation inouie d'enfans, sans nommer la mère, avoit donné la planche du chevalier de Longueville, qui fut mise en avant, sur le succès duquel ceux du Roi passèrent. Il eut alors parole d'être nommé chancelier de France, & toute la confiance du Roi, de ses enfans, & de leur toute-puissante gouvernante, qu'il sut bien se conserver, & s'en ménager de continuelles privances.

L'affaire en instance se poussa vivement au conseil, chacun de nous, excepté Lesdiguières & moi, à cause de notre minorité, y forma une demande à part, pour éloigner le jugement; chose dont nous ne nous cachons plus. Force factum de part & d'autre, & force sollicitations, comme nous avions fait au parlement. M. de Vendôme & moi nous fûmes chargés d'aller ensemble parler au chancelier Boucherat, & nous nous rendîmes à sa chancellerie à Versailles de chez Livry, où M. de Vendôme m'avoit donné rendez-vous. D'Argouges, Bignon, Ribeyre, & Harlay, gendre du Chancelier, tous commissaires d'état, furent nos commissaires, & Creil de Crissy, maître des requêtes, rapporteur. Quantité de conseillers d'état se récusèrent, Bignon aussi, comme parent de

la ducheſſe de Rohan. Nous regrettâmes ſa vertu & ſa capacité; on ne le remplaça point. D'Argouges s'étoit ouvert à madame de la Rochefoucault, & nous manqua de parole; ce que le duc lui reprocha cruellement. Ribeyre, gendre du premier-préſident Novion, grand ennemi des pairs, & auſſi fort maltraité par eux, fut ſoupçonné d'avoir épouſé les haines de ſon beau-père, quoique homme d'honneur & de probité. Harlay fut entraîné par ſa famille & par le bel air, auquel il n'étoit pas inſenſible. Cette même raiſon donna à M. de Luxembourg le gros de meſſieurs des requêtes, petits-maîtres de robe, & fort peu inſtruits du droit public & de ces grandes queſtions; de manière que nous fûmes renvoyés au parlement. Mais notre vue n'en fut pas moins remplie; nous voulions gagner du temps; & par ce moyen, notre procès ſe trouvá hors d'état d'être jugé cette année.

Cependant les procédures s'étoient peu à peu montées en procédés. Il y avoit toujours eu quelques propos aigre-doux à l'entrée du conſeil entre quelques uns d'entre nous & M. de Luxembourg; & comme c'eſt une ſuite preſque immanquable dans ces ſortes de procès de rang, l'aigreur & la pique s'y étoient miſes. Je ne fus pas le ſeul à qui plus particu-

lièrement qu'aux autres, M. de Luxembourg fit ſentir la ſienne, qui, pour le dire en paſſant, ne ſaluoit preſque plus du tout MM. de la Trémoille & de Richelieu. Il étoit plus perſonnellement outré contre ce dernier, d'avoir vu toutes ſes meſures rompues par le réglement de juges, entrepris au conſeil ſous ſon nom; auſſi n'épargna-t-il ni ſa perſonne, ni ſa conduite, ni le miniſtère du cardinal de Richelieu dans un de ſes factum. M. de Richelieu, très-vivement offenſé, fit ſur le champ une réponſe, & tout de ſuite il la fit imprimer & diſtribuer; dans cet écrit il attaqua la fidélité dont M. de Luxembourg avoit vanté ſa maiſon, par les complots ſiniſtres du dernier duc de Montmorency, pris au milieu de ſon gouvernement, dans la bataille de Caſtelnaudary, & pour cela exécuté à Toulouſe en 1632; en la perſonne de M. de Luxembourg, par ſa conduite ſous M. le prince; par ſa priſon pour les poiſons & *diableries*, par la ſellette ſur laquelle il avoit été interrogé & avoit répondu, & par la lâcheté qui l'avoit empêché, en cette occaſion, de réclamer les droits de ſa dignité à demander à être jugé en forme de pairie. Outre ces faits, fortement articulés, le ſel le plus âcre y étoit répandu par-tout.

Aventure de CHEVERNY *à Vienne.*

CHEVERNY étoit envoyé à Vienne, & devoit avoir, un ſoir d'hiver, ſa première audience de l'empereur. Il alla au palais; un chambellan l'y reçut, le fit paſſer deux ou trois pièces, ouvrit la dernière, l'y fit entrer, ſe retira de la porte même, & la ferma. Entré, il ſe trouve dans une pièce plus longue que large, mal meublée, avec une table tout au bout, ſur laquelle, pour toutes lumières dans la chambre, il y avoit deux bougies jaunes, & un homme vêtu de noir, le dos appuyé contre la table. Cheverny, aſſez mal édifié du lieu, ſe crut dans une pièce deſtinée à attendre d'être introduit plus loin, & ſe met à regarder à droite & à gauche, & à ſe promener d'un bout à l'autre. Ce paſſe-temps avoit duré près d'une demi-heure, lorſqu'à la fin d'un des tours de ſa promenade, s'étant approché aſſez près de cette table & de cet homme noir qui s'y étoit appuyé, & qu'à ſon air & à ſon habit, il prit pour un valet-de-chambre qui étoit là de garde; cet homme, qui juſqu'alors l'avoit laiſſé en toute liberté, ſans remuer ni dire un mot, lui de-

manda ce qu'il faiſoit là. Cheverny lui répondit qu'il devoit avoir audience de l'empereur, qu'on l'avoit fait entrer, & qu'il attendoit là d'être introduit pour avoir l'honneur de lui faire la révérence. » C'eſt moi, lui repli» qua cet homme, qui ſuis l'empereur ». Cheverny, à ce mot, penſa tomber à la renverſe, & fut pluſieurs momens à ſe remettre, à ce que je lui ai ouï conter. Il ſe jeta aux pardons, à l'obſcurité, & à tout ce qu'il put trouver d'excuſes. Je penſe qu'après, ſon compliment fut mal arrangé. Un autre que l'empereur en eût ri; mais Léopold (*a*), incapable de perdre ſa gravité, demeura dans ce même ſang-froid, qui acheva de démonter

(*a*) L'empereur Léopold étoit fils de l'empereur Ferdinand & de Marie-Anne d'Eſpagne. Ce prince, le moins guerrier de ſon ſiècle, fit conſtamment la guerre de ſon cabinet pendant un règne de quarante-ſix ans. Les impériaux, aidés de mille françois d'élite, ſous les ordres de Coligny & de la Feuillade, battirent les turcs à la fameuſe journée de Saint-Gothard, en 1664; & cette victoire fut ſuivie d'une trêve de vingt ans; mais les hongrois ſe révoltèrent bientôt contre le deſpotiſme de Léopold, & voulurent ſe donner un Roi. Cette guerre fit couler beaucoup de ſang de part & d'autre, mit l'Allemagne en danger, par le ſiége que les turcs vinrent faire de Vienne, qui ne fut délivrée que par la valeur de Jean Sobieski, roi de Pologne. Léopold tira une vengeance affreuſe des hongrois; leurs chefs périrent ſur l'échaffaut, en 1687. Le reſte de la vie de cet empereur fut employé à faire la guerre à Louis XIV. Léopold avoit de la piété & du ſavoir; mais il ignoroit le grand art de régner, & fut preſque toujours gouverné par ſes miniſtres. Rigide ſur l'étiquette en public, il étoit ſimple dans le particulier.

le pauvre Cheverny. Il contoit bien ; & cette hiſtoire étoit excellente à entendre de lui.

Le Curé de Seurre brûlé.

UN arrêt du parlement de Dijon fit, dans cette année (1698), grand bruit. Il fit brûler le curé de Seurre, convaincu d'abomination, & particulièrement des erreurs de Molinos (*a*). Il étoit fort ami de madame Guyon. Cela vint fort mal en cadence avec la réponſe de M. de Cambray aux *États d'oraiſon* de M. de Meaux, qui n'eut ni le ſuccès, ni les applaudiſſemens qu'avoit eus ce livre, & qu'il conſerva toujours.

(*a*) Molinos étoit un prêtre eſpagnol qui s'établit à Rome, & y acquit une grande réputation de vertu & de ſavoir. Un livre intitulé *Conduite ſpirituelle*, le fit enfermer dans les priſons de l'Inquiſition. On trouve dans cet ouvrage myſtique, „ que la ſouveraine perfection conſiſte „ à s'anéantir pour s'unir à Dieu ; de façon que les facul„ tés de l'ame étant abſorbées par cette union, elle ne „ doit plus ſe troubler de ce qui peut ſe paſſer dans le „ corps. Peu importe que la partie inférieure ſe livre aux „ plus honteux excès, pourvu que la ſupérieure reſte „ concentrée dans la divinité par l'oraiſon de *quiétude* „. On crut retrouver, dans les *Maximes des ſaints*, quelques idées de cette erreur de Molinos ; & les ennemis de Fénélon en profitèrent pour le perſécuter, ainſi que madame Guyon.

Prince de HESSE D'ARMSTADT, *Grand-d'Eſpagne.*

C'ÉTOIT un homme fort bien fait, de la maiſon de Heſſe, parent de la Reine d'Eſpagne, de ces cadets qui n'ont rien, qui ſervent où ils peuvent pour vivre, & qui vont cherchant fortune. On prétend qu'à un premier voyage qu'il fit en Eſpagne, il n'avoit pas déplu à la Reine (*a*). On prétendit auſſi que le conſeil de Vienne, qui, pour raiſon d'état, ne ſe fit pas ſcrupule d'empoiſonner la Reine d'Eſpagne, fille de Monſieur, parce qu'elle n'avoit point d'enfans, & parce qu'elle avoit trop d'aſcendant ſur l'eſprit & ſur le cœur de ſon mari, ou qui fit exécuter ce crime par la comteſſe de Soiſſons, réfugiée en Eſpagne, ſous la direction du comte de Mansfeld, ambaſſadeur de l'empereur à Madrid, ne fut pas plus ſcrupuleux ſur un autre point. Il avoit remarié le Roi d'Eſpagne à la ſœur de l'impératrice. C'étoit une prin-

(*a*) Voilà de ces aſſertions qu'un auteur auſſi grave que M. le duc de Saint-Simon n'auroit jamais dû haſarder, ou dont au moins il auroit dû adminiſtrer les preuves. Mais il recueilloit volontiers tous les bruits ; & où il voyoit l'intérêt, il apercevoit l'auteur du crime.

ceſſe grande, majeſtueuſe, très-bien faite, qui n'étoit pas ſans beauté, & qui conduite par les miniſtres de l'empereur & par le parti qu'il s'étoit, de longue main, formé à Madrid, prit un grand crédit ſur le Roi d'Eſpagne. C'étoit bien une partie principale, & ce que le conſeil de l'empereur s'étoit propoſé; mais le plus important manqua; c'étoient des enfans. Il en avoit eſpéré de ce ſecond mariage, parce qu'il s'étoit leurré que l'empêchement venoit de la Reine, dont ce conſeil s'étoit défait. Ne pouvant plus ſe diſſimuler, au bout de quelques années de ce ſecond mariage, que le Roi d'Eſpagne ne pouvoit avoir d'enfans, ce même conſeil eut recours au prince d'Armſtadt; & comme l'entretien n'étoit pas facile, & demandoit des meſures qui ne pouvoient être amenées que par un long temps, ils l'engagèrent à s'attacher tout à fait au ſervice d'Eſpagne; & l'empereur & ſes partiſans l'appuyèrent de toutes leurs forces, non ſeulement pour lui faire trouver tous les avantages qui pouvoient l'y fixer, mais tous les moyens encore de pouvoir demeurer à la cour, qui étoit tout leur but; c'eſt ce qui le fit gouverneur des armes en Catalogne, après la perte de Barcelone & la paix faite. C'eſt ce qui, à la fin de cette

année, le fit grand-d'Eſpagne à vie, pour qu'il pût demeurer à la cour & s'y inſinuer à loiſir, pour venir à bout de faire un enfant à la Reine. Lorſque cette cour veut s'attacher quelqu'un, elle le fait grand à vie de la première claſſe, ce titre lui donnant le pouvoir d'aller par-tout, & le premier rang par-tout. Je ne dirai pas ſi la Reine fut inacceſſible de fait ou de volonté; je ne dirai pas non plus ſi elle-même, comme on l'a aſſuré (mais je le crois ſans bien le ſavoir), avoit un empêchement de devenir mère: quoi qu'il en ſoit, M. d'Armſtadt, grand-d'Eſpagne, s'établit & ſe familiariſa à la cour de Madrid, fut des mieux avec la Reine & le Roi, arriva à des privances fort rares dans ce pays-là, ſans aucun fruit qui pût mettre la ſucceſſion de la monarchie en ſureté contre les différentes prétentions, ni raſſurer, de ce côté-là, la politique du conſeil de Vienne.

Le Czar, & ſes Voyages.

LE czar, Pierre Ier (*a*), étoit en Hollande à apprendre lui-même la conſtruction des vaiſ-

(*a*) Pierre-le-Grand effectua, en 1717, le deſſein qu'il avoit, de viſiter la France, où il fut reçu comme il devoit l'être. Le maréchal de Teſſé vint au devant de lui juſqu'à Beaumont, & le conduiſit au vieux Louvre, où

ſeaux. Bien qu'*incognitò*, ne voulant point s'incommoder de ſa grandeur ni de ſa perſonne, il ſe faiſoit pourtant rendre tous les devoirs, mais à ſa mode. Il trouva ſourdement mauvais que l'Angleterre ne s'étoit point aſſez preſſée de lui envoyer une ambaſſade dans ce proche voiſinage, d'autant que, ſans la commettre, il avoit fort en-

---

on lui avoit préparé un appartement; mais il refuſa de s'en ſervir, & fut loger à l'hôtel de Leſdiguières, chez le maréchal de Villeroy. Le régent vint le ſaluer, & le Roi lui rendit viſite. On n'épargna rien pour rendre agréable à ce monarque le ſéjour de Paris. Le duc d'Antin lui donna une ſuperbe fête à ſa maiſon de Petit-Bourg; & Pierre-le-Grand, à la fin du repas, ne fut pas peu ſurpris de voir ſon portrait placé tout à coup dans la ſalle. Il va viſiter la monnoie où l'on frappe les médailles. On en frappe devant lui; il en tombe une, il s'empreſſe de la ramaſſer; il la regarde, & s'y voit gravé, avec une renommée ſur le revers, poſant un pied ſur le globe, & ces mots de Virgile, ſi convenables à Pierre-le-Grand; *Vires acquirit eundo*. Il viſite les académies; à celle des ſciences, il corrige de ſa main pluſieurs fautes de géographie dans les cartes qu'on avoit faites de ſes états, ſurtout dans celles de la mer Caſpienne. Il viſite les cabinets des curieux, il entre dans les atteliers des artiſtes, & s'entretient avec eux. Il admire l'hôtel-royal des Invalides. Il aſſiſte à une ſéance du parlement; on plaide une cauſe devant lui; & M. de Lamoignon, avocat-général, après les plaidoyers des deux avocats, fait l'éloge de ce monarque, & conclut à ce que la cour conſigne dans ſes regiſtres l'honneur que ce grand prince fait au parlement. Il va à la Sorbonne; on lui fait remarquer le tombeau du fameux cardinal de Richelieu, ce miniſtre qui rendit à la France ſa gloire perdue après la mort de l'immortel Henri IV. „ Ah! s'écrie-t-il en embraſſant ſa ſtatue, „ grand homme, je t'aurois donné la „ moitié de mes états, pour apprendre de toi à gouverner „ l'autre! „

vie de ſe lier avec elle pour le commerce. Enfin l'ambaſſade arriva. Il différa de lui donner audience, puis indiqua le jour & l'heure, mais à bord d'un gros vaiſſeau hollandois qu'il devoit aller examiner. Il y avoit deux ambaſſadeurs, qui trouvèrent le lieu ſauvage; mais il fallut y paſſer. Ce fut bien pis quand ils furent arrivés à bord. Le czar leur fit dire qu'il étoit aux hunes, & que c'étoit là où il les verroit. Les ambaſſadeurs, qui n'avoient pas le pied aſſez marin pour haſarder les échelles de cordes, s'excusèrent d'y monter; le czar inſiſta, les ambaſſadeurs ſe troublèrent, & finirent par ſauter ce fâcheux bâton. Ils montèrent. Le czar, dans ce terrain ſi ſerré & ſi fort au milieu des airs, les reçut avec la même majeſté que s'il eût été ſur ſon trône. Il écouta la harangue, répondit obligeamment pour le Roi & la nation, ſe moqua de la frayeur répandue ſur le viſage des ambaſſadeurs, & leur fit ſentir, en riant, que c'étoit pour les punir d'être arrivés trop tard.

Ce prince paſſa enſuite en Angleterre, & y fut reçu en monarque qu'on veut gagner. Après avoir ſatisfait ſes vues, il repaſſa en Hollande. Il déſiroit voir Veniſe, Rome, toute l'Italie, & ſurtout la France. Il fit

ſonder le Roi là deſſus, & fut fort étonné & mortifié que le Roi déclinât honnêtement ſa viſite. Il voyagea en Allemagne, & fut juſqu'à Vienne. L'empereur le reçut à la favorite, accompagné de deux de ſes grands officiers ſeulement. Au bout de trois ſemaines, le czar fut averti d'une conſpiration fort dangereuſe en Moſcovie. Il partit précipitamment pour s'y rendre. En paſſant en Pologne, il y vit le Roi; & ce fut là que furent jetés les premiers fondemens de leur amitié & de leur alliance.

En arrivant, il trouva la conſpiration fort étendue, & ſa propre ſœur à la tête. Il l'avoit toujours aimée tendrement; mais il ne l'avoit point mariée. La nation, en gros, étoit outrée de ce qu'il lui avoit fait couper la barbe, rogner les habits longs, ôté force coutumes barbares, & de ce qu'il mettoit des étrangers dans les premières places & dans ſa confiance. Le Czar pardonna à ſa ſœur, qu'il mit en priſon, & fit pendre aux grilles de ſes fenêtres les principaux coupables, tant qu'il en put tenir par jour.

Ducheſſe d'HANOVER & ſes Filles.

LE mariage de M. le duc du Maine cauſa une rupture entre madame la princeſſe & la ducheſſe d'Hanover ſa ſœur, qui avoit bien déſiré M. le duc du Maine pour une de ſes filles, & qui prétendoit que M. le prince lui avoit coupé l'herbe ſous les pieds. Elle vivoit depuis long-temps en France avec ſes deux filles, déjà fort grandes, qui n'avoient aucun rang, n'alloient point à la cour, & voyoient peu de monde, & jamais madame la princeſſe qu'en particulier. Elles ne laiſſoient pas d'avoir uſurpé peu à peu de marcher en deux carroſſes, force livrée, & un faſte qui ne leur convenoit pas à Paris.

Avec ce cortège, la ducheſſe d'Hanover rencontra madame de Bouillon dans les rues, à qui les gens de l'allemande l'obligèrent de quitter ſon chemin, & qu'ils firent ranger avec une grande hauteur. Ce fut quelque temps après le mariage de madame du Maine.

Madame de Bouillon fut offenſée de n'entendre point parler de madame d'Hanover. Sa famille étoit nombreuſe, & alors en grande ſplendeur; elle-même tenoit un grand état

chez elle. Les Bouillon, piqués à l'excès, réſolurent de ſe venger, & l'exécutèrent un jour qu'ils ſurent que madame d'Hanover ſe rendoit à la comédie. Ils y allèrent tous avec madame de Bouillon & une nombreuſe livrée. Elle avoit ordre de prendre querelle avec celle de madame d'Hanover, & l'exécution fut complette. Les gens de la dernière furent battus à outrance, les harnois de ſes chevaux furent coupés, & ſon carroſſe fort maltraité.

L'allemande fit les hauts cris, ſe plaignit au Roi, qui aimoit mieux les trois frères Bouillon qu'elle, qui avoit le premier tort, & s'étoit attiré cette inſulte, & il ne voulut point s'en mêler; en ſorte qu'elle en fut pour ſes plaintes, & qu'elle apprit à ſe conduire plus modeſtement. La ducheſſe en demeura ſi outrée, que dès lors elle réſolut de ſe retirer avec ſes filles en Allemagne; &, quelques mois après, elle exécuta ſon projet. Ce fut leur fortune. Elle maria ſon aînée au duc de Modène, qui venoit de quitter le chapeau de cardinal pour ſuccéder à ſon frère; &, quelque temps après, le prince de Salm, veuf de ſa ſœur, gouverneur, puis grand-maître de la maiſon du fils aîné de l'empereur Léopold, Roi de Bohème, puis des ro-

mains, fit le mariage de ce prince avec Amélie ſon autre fille.

M. DE MONTCHEVREUIL.

IL y avoit parmi les gens de la cour Montchevreuil (*a*); il étoit Mornay, de bonne naiſſance, ſans eſprit aucun, & gueux comme un rat d'égliſe.

Villarceaux, de même maiſon que lui, étoit un débauché, fort riche, ainſi que l'abbé ſon frère, avec qui il vivoit. Villarceaux étoit ami de madame Scarron, & ſe tenoit preſque toujours l'été à Villarceaux avec ſa femme, dont la vertu & la douceur inſpiroient une ſorte de reſpect à ce mari libertin. Il propoſa à ſon couſin Montchevreuil de le recevoir chez lui avec ſa compagnie, & qu'il mettroit la nappe pour lui. Cela fut accepté avec joie; & ils vécurent de la ſorte nombre d'étés à Montchevreuil.

Madame de Maintenon, dans la haute faveur, eut cela de bon, qu'elle aima preſque tous ſes vieux amis en tous les temps

(*a*) On a cru devoir reſtituer ici cet article, défiguré dans l'édition en trois volumes de ces mémoires.

de sa vie. Elle attira Montchevreuil & sa femme à la cour, où les Villarceaux, trop libertins, ne se pouvoient contraindre. Elle voulut que Montchevreuil fût l'un des trois témoins de son mariage avec le Roi. Elle lui procura le gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, l'attacha à M. du Maine, le fit chevalier de l'ordre, avec le fils de Villarceaux, au refus du père, en 1688, qui l'aima mieux pour son fils que pour lui-même, & mit sous la conduite de madame de Montchevreuil mademoiselle de Blois, jusqu'à son mariage avec M. le duc de Chartres, après avoir été gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine, emploi qu'elle prit par pauvreté.

Montchevreuil étoit un fort honnête homme, modeste, brave, mais des plus épais; sa femme, qui étoit Boucher d'Orsay, étoit une grande créature, maigre, jaune, qui rioit niais, & montroit de longues & vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé, & à qui il ne manquoit que la baguette pour être parfaite fée, sans aucun esprit.

Elle avoit tellement captivé madame de Maintenon, qu'elle ne voyoit que par ses yeux, & ses yeux ne voyoient que des ap-

parences, & la laiſsèrent la dupe de tout; elle étoit pourtant la ſurveillante de toutes les femmes de la cour, & de ſon témoignage dépendoient les diſtinctions & les dégoûts, & ſouvent, par un enchaînement, les fortunes. Tout, juſqu'aux miniſtres, juſqu'aux filles du Roi, trembloit devant elle. On ne l'approchoit que difficilement, un ſouris étoit une faveur qui ſe comptoit pour beaucoup. Le Roi avoit pour elle la conſidération la plus marquée. Elle étoit de tous les voyages, & toujours avec madame de Maintenon.

Anecdotes de la Comteſſe DE *VERRUE.*

IL y avoit bien des années que la comteſſe de Verrue vivoit à Turin, maîtreſſe publique de M. de Savoie. Elle étoit fille du duc de Luynes & de ſa ſeconde femme, qui étoit auſſi ſa tante, ſœur du père de ſa mère, la fameuſe ducheſſe de Chevreuſe. Le nombre d'enfans du ſecond lit du duc de Luynes, qui n'étoit pas riche, l'avoit engagé à ſe défaire de ſes enfans comme il l'avoit pu. Pluſieurs filles étoient belles; celle-ci l'étoit fort, & fut mariée toute jeune en Piémont,

en 1683, & n'avoit pas quatorze ans. Lorſqu'elle y alla, ſa belle-mère étoit dame d'honneur de madame de Savoie; elle étoit veuve & fort conſidérée. Le comte de Verrue étoit tout jeune, beau, bien fait, riche, de l'eſprit, & fort honnête homme. La comteſſe avoit auſſi beaucoup d'eſprit, & dans la ſuite, un eſprit ſuivi, appliqué, tout tourné à gouverner. Ils s'aimèrent fort, & paſsèrent quelques années dans ce bonheur.

M. de Savoie, jeune auſſi, & qui voyoit ſouvent la jeune comteſſe de Verrue, par la charge de la douairière, la trouva à ſon gré. Elle s'en aperçut, & le dit à ſon mari & à ſa belle-mère, qui ſe contentèrent de la louer, & n'en firent aucun compte. M. de Savoie redoubla de ſoins, & donna des fêtes, contre ſa coutume & ſon goût. La jeune comteſſe ſentit que c'étoit pour elle, & fit tout ce qu'elle put pour ne s'y pas trouver; mais la vieille s'en fâcha, la quitta, lui dit qu'elle vouloit faire l'importante; que c'étoit une imagination que lui donnoit ſon amour-propre. Le mari, plus doux, voulut auſſi qu'elle fût de ces fêtes, & que, sûr d'elle, quand bien même M. de Savoie en ſeroit amoureux, il ne convenoit ni à ſon honneur ni à ſa fortune qu'elle marquât rien.

M. de Savoie lui fit parler; elle le dit à son mari & à sa belle-mère, & fit toutes les instances possibles pour aller à la campagne passer du temps. Jamais ils ne le voulurent, & ils commencèrent à la rudoyer, si bien, que, ne sachant plus que devenir, elle fit la malade, se fit ordonner les eaux de Bourbon, & manda au duc de Luynes, à qui elle n'avoit osé écrire sa dure situation, qu'elle le conjuroit de se trouver à Bourbon, où elle avoit à l'entretenir de choses qui lui importoient le plus sensiblement, parce qu'on ne lui permettoit pas d'aller jusqu'à Paris.

M. de Luynes s'y rendit en même temps qu'elle, conduite par l'abbé de Verrue, frère du père de son mari, que l'on appeloit aussi l'abbé Scalix, du nom de sa maison. Il avoit de l'âge; il avoit passé par des emplois considérables & par des ambassades, & devint enfin ministre d'état. M. de Luynes, grand homme de bien & d'honneur, frémit au récit de sa fille, du double danger qu'elle couroit par l'amour de M. de Savoie, & par la conduite de la belle-mère & du mari. Il pensa à faire aller sa fille à Paris, pour y passer quelque temps, jusqu'à ce que M. de Savoie l'eût oubliée, ou se fût pris ailleurs. Rien

n'étoit plus ſage ni plus convenable, que le comte de Verrue vînt voir ſa femme chez lui, & viſiter la France & la cour.

Il crut qu'un vieillard important & rompu dans les affaires comme l'étoit l'abbé de Verrue, entreroit dans cette idée, & la feroit réuſſir. Il lui en parla avec cette force, cette éloquence & cette douceur qui lui étoient naturelles, que la ſageſſe & la piété dont il étoit rempli devoient rendre encore plus perſuaſives; mais il n'avoit garde de ſe douter qu'il ſe confeſſoit au renard, qui ne vouloit rien moins que dérober ſa brebis.

Le vieil abbé étoit devenu fou d'amour pour ſa nièce; il n'avoit donc garde de s'en laiſſer ſéparer : la crainte du duc de Luynes l'avoit retenu en allant à Bourbon; il avoit eu peur qu'il ne fût ſon déſordre; il s'étoit contenté de ſe préparer les voies par tous les ſoins & les complaiſances poſſibles. Mais le duc de Luynes étant retourné à Paris, ce vilain vieillard découvrit ſa paſſion, qui, n'ayant pu devenir heureuſe, ſe tourna en rage; il maltraita ſa nièce tant qu'il put; & au retour à Turin, il n'oublia rien auprès de la belle-mère & du mari pour la rendre malheureuſe. Elle ſouffrit encore quelque temps; mais ſa vertu, cédant enfin à la démence &

aux mauvais traitemens domeſtiques, elle écouta M. de Savoie, & ſe livra à lui, pour ſe délivrer des perſécutions.

Voilà un vrai roman; mais il s'eſt paſſé au vu & au ſu de tout le monde. L'éclat fait, voilà tous les Verrue au déſeſpoir, & ils n'avoient à s'en prendre qu'à eux-mêmes. Bientôt la nouvelle maîtreſſe domina impérieuſement toute la cour de Savoie, dont le ſouverain étoit à ſes pieds, avec des reſpects, comme devant une déeſſe; elle avoit part aux grâces, diſpoſoit des faveurs de ſon amant, & ſe faiſoit craindre & *compter* par les miniſtres. Sa hauteur le fit haïr; elle fut empoiſonnée. M. de Savoie lui trouva un contrepoiſon exquis, qui heureuſement ſe rencontra propre au poiſon qu'on lui avoit donné. Elle guérit; ſa beauté n'en ſouffrit point: mais il lui en reſta des incommodités fâcheuſes, qui pourtant n'altérèrent point ſa ſanté. Son règne duroit toujours. Elle eut enfin la petite-vérole. M. de Savoie la vit, & la ſervit dans cette maladie, comme auroit fait une garde; & quoique ſon viſage en eût ſouffert, il ne l'en aima pas moins après; mais il l'aimoit à ſa manière: il la tenoit fort enfermée, parce qu'il aimoit lui-même à l'être; & bien qu'il travaillât ſou-

vent chez elle avec ſes miniſtres, il la tenoit fort de court ſur ſes affaires. Il lui avoit beaucoup donné; en ſorte qu'outre les pierreries, belles & en grand nombre, les penſions, les joyaux, & les meubles, elle étoit devenue riche. En cet état, elle s'ennuya de la gêne où elle étoit, & médita une retraite. Pour la faciliter, elle preſſa le chevalier de Luynes ſon frère, qui ſervoit dans la marine avec diſtinction, de l'aller voir pendant ſon ſéjour à Turin. Ils arrangèrent leur fuite, & l'exécutèrent, après avoir mis à couvert & en ſureté tout ce qu'elle put. Ils prirent leur temps que M. de Savoie étoit allé, vers le 15 octobre, faire un tour à Chambéry, & ſortirent furtivement de ſes états, avant qu'il en eût le moindre ſoupçon, & ſans qu'elle lui eût même laiſſé une lettre. Il le manda ainſi à Vernon, ſon ambaſſadeur, en homme très-piqué. Elle arriva ſur notre frontière avec ſon frère, puis à Paris où elle ſe mit d'abord dans un couvent.

La famille de ſon mari ni la ſienne, n'en furent rien que par l'évènement; & après avoir été Reine en Piémont pendant douze à quinze ans, elle ſe trouva ici une fort petite particulière. M. & madame de Chevreuſe ne la voulurent point voir d'abord; gagnés en-

ſuite par tout ce qu'elle fit de démarches auprès d'eux, & par les gens de bien qui leur firent un ſcrupule de ne pas tendre la main à une perſonne qui ſe retire du déſordre & du ſcandale, ils conſentirent à la recevoir. Peu après, d'autres la virent; enſuite elle prit maiſon, y fit bonne chère; & comme elle avoit beaucoup d'eſprit, de parens, & d'uſage du monde, elle attira bientôt bonne compagnie chez elle. Peu à peu elle reprit les airs de ſupériorité auxquels elle étoit accoutumée; & à force d'eſprit, de ménagement & de politeſſe, elle y accoutuma tout le monde. Son opulence, dans la ſuite, lui fit une cour de ſes plus proches & de leurs amis, & elle ſaiſit ſi bien les conjonctures, qu'elle s'en fit une preſque générale, & influa beaucoup dans le gouvernement.

Elle laiſſa à Turin un fils & une fille, tous deux reconnus par M. de Savoie, à l'exemple du Roi. Le fils mourut ſans alliance. M. de Savoie l'aimoit fort, & ne penſoit qu'à l'agrandir. La fille épouſa le prince de Carignan, qui devint amoureux d'elle. C'étoit le fils unique du fameux muet, frère aîné du comte de Soiſſons, père du dernier comte de Soiſſons & du fameux prince Eugène. Ainſi, M. de Carignan étoit l'héritier des états de M. de

Savoie, s'il n'avoit point eu d'enfans. M. de Savoie aimoit trop passionnément cette bâtarde, pour qu'il en usât comme le Roi avoit fait pour madame la duchesse d'Orléans. Ils vinrent ici grossir la cour de madame de Verrue après la mort du Roi.

Bal à la Cour.

Dès avant la Chandeleur jusqu'au carême, ce ne fut que bals à la cour. Le Roi en donna à Versailles & à Marly; mascarades ingénieuses, entrées, espèces de fêtes qui amusèrent fort le Roi, sous le prétexte de madame la duchesse de Bourgogne. Il y eut des musiques & des comédies particulières chez madame de Maintenon. Monseigneur donna aussi des bals; & les principales personnes se piquèrent d'en donner à madame la duchesse de Bourgogne. M. le Prince, dans son appartement, composé de peu de pièces & petites, trouva moyen de surprendre la cour par la fête du monde la plus galante, la mieux entendue, & la mieux ordonnée: un bal paré de masques, des entrées, des boutiques de tous pays, une collation, dont la décoration fut charmante, le tout sans refuser personne de la cour, & sans foule ni

embarras. Une femme, depuis long-temps fort de mes amies, qui quoique jeune, commençoit à *poindre* par elle-même à la cour, qui y figura tôt après, & qui seroit parvenue apparemment aux situations les plus flatteuses, si la petite-vérole ne l'eût emportée quelques années après, y essuya une triste aventure.

Le comte d'Évreux lui avoit plu : à peine commençoit-on à s'en apercevoir. Un masque entra, vers le milieu du bal, avec quatre visages de quatre personnes de la cour; celui du comte d'Évreux en étoit un; & tous quatre en cire, parfaitement ressemblans. Ce masque étoit couvert d'une robe ample & longue, qui déroboit sa taille, & il avoit, dans cette enveloppe, le moyen de tourner ses visages comme il vouloit avec facilité & à tous momens; la singularité de la mascarade attira tous les yeux sur lui. Il se fit force commentaires sur les quatre visages; & il ne fut pas long-temps sans être prié à danser. En ce premier menuet, il tourna & retourna ses visages, & divertit fort la compagnie. Quand il l'eut achevé, voilà mon démon qui s'en va faire la révérence à cette pauvre femme, en lui présentant le visage du comte d'Évreux. Ce n'est pas tout; il dansoit bien, & étoit fort

maître de ſa danſe ; tellement qu'il eut la malice de ſi bien faire, que, quelques tours & retours qu'il fît en ce menuet, ce viſage tourna ſi à point & avec tant de juſteſſe, qu'il fut toujours vis à vis la dame avec qui il danſoit. Elle étoit cependant de toutes les couleurs; mais ſans perdre contenance, elle ne ſongea qu'à couper court.

Dès le ſecond tour, elle préſente la main, le maſque fait ſemblant de la prendre, &, d'un autre temps léger, s'éloigne & fait un autre tour. Elle croit, à celui-là, être plus heureuſe ; point du tout : même faute, & toujours ce viſage ſur elle. On peut juger quel ſpectacle cela donna ; les perſonnes les plus éloignées en pied, d'autres encore plus reculées, debout ſur les bancs, pourtant point de huées ; la dame étoit cependant grande dame & grandement apparentée, & de gens en place & en crédit; enfin elle en eut au moins pour le triple d'un menuet ordinaire.

Ce maſque demeura encore aſſez long-temps, puis trouva le moyen de diſparoître ſans qu'on s'en aperçût. Le mari maſqué vint au bal pendant ce temps-là. Un de ſes amis ſortit, je crois, pour l'attendre. Il lui dit qu'il y avoit un *flot* de maſques qu'il ſeroit bien de laiſſer ſortir, s'il ne vouloit

étouffer, & le promena, en attendant, dans la galerie des princes. A la fin, il s'ennuya, & voulut entrer. Il vit le masque à quatre visages; mais quoiqu'il en fût choqué, il n'en fit point semblant; & son ami lui avoit sauvé le menuet. Cela fit grand bruit, mais n'empêcha pas le cours des choses, qui dura quelque temps. Ce qui est fort rare, c'est que, devant ni depuis, il n'a été question de personne avec elle, quoique ce fût un des plus beaux visages de la cour, & qui, sérieuse à un cercle ou à une fête, défaisoit toutes les autres femmes, même plus belles qu'elle.

Un des bals de Marly donna encore une ridicule scène. J'en nommerai les acteurs, parce que la conduite publique ne laisse rien à apprendre. M. & madame de Luxembourg étoient à Marly. On manquoit assez de danseurs & de danseuses, & cela fit aller madame de Luxembourg à Marly; mais avec grande peine, parce qu'elle vivoit de façon qu'aucune femme ne vouloit la voir. On en étoit là encore, quand le désordre étoit à un certain point. Maintenant on est malheureusement revenu de ces délicatesses. M. de Luxembourg étoit peut-être le seul en France qui ignorât la conduite de sa femme, qui vivoit aussi avec lui avec tant d'égards, de soins, & d'appa-

rente amitié, qu'il n'avoit point la moindre défiance d'elle. Par même raiſon de faute de gens pour danſer, le Roi fit danſer ceux qui en avoient paſſé l'âge, entre autres M. de Luxembourg. Il falloit être maſqué. Il étoit fort des amis de M. le Duc & de M. le prince de Conti, & fort bien auſſi avec M. le Prince, qui étoit l'homme du monde qui avoit le plus de goût pour les fêtes, les maſcarades, & les galanteries. Il s'adreſſa donc à lui pour le maſquer. M. le Prince, malin plus qu'un ſinge, & qui n'eut jamais d'amitié pour perſonne, y conſentit, pour s'en divertir & en donner une farce à toute la cour. Il lui donna à ſouper, pour le maſquer à ſa fantaiſie.

Ces bals de Marly, parés ou en maſques, étoient toujours, comme à Verſailles, un carré long. Le fauteuil du Roi, ou trois, quand le Roi & la Reine d'Angleterre y étoient, ce qui arrivoit ſouvent, & des deux côtés, ſur la même ligne, la famille royale, c'eſt-à-dire, juſqu'au rang des petits-fils de France incluſivement, quelquefois par dérangement au milieu du bal, la ducheſſe, madame la princeſſe de Conti s'approchoient, ſous prétexte de cauſer avec quelqu'un à côté, ou derrière ce fauteuil, & s'y met-

toient aux dernières places. Les dames titrées les premières, & ſans mêlange ; puis les autres occupoient les deux côtés longs, à droite ou à gauche, & vis à vis du Roi. Les danſeurs, princes du ſang & autres, & les princes du ſang qui ne danſoient point, avec les courtiſans, derrière les dames, & quoiqu'en maſques. Tout le monde d'abord à viſage découvert, & le maſque à la main quelque temps. Après le bal commencé, s'il y avoit des entrées ou changemens d'habits, ceux & celles qui en étoient, en différentes troupes, avec un prince ou une princeſſe, ſortoient, & alors on revenoit maſqué, & on ne ſavoit en particulier qui étoient les maſques. J'étois, moi ſurtout & pluſieurs de nous, tout à fait brouillé avec M. de Luxembourg. Je venois d'arriver, & j'étois déjà aſſis, lorſque je vis par-derrière force mouſſeline pliſſée, légère, longue, & voltigeante, qui étoit ſurmontée d'un bois de cerf au naturel, ſur une coiffure bizarre, ſi haute, qu'elle s'embarraſſa dans un luſtre. Nous voilà tous bien étonnés d'une maſcarade ſi étrange, à nous demander qui eſt-ce ? & nous diſions qu'il falloit que ce maſque fût bien ſûr de ſon front pour l'oſer parer ainſi, lorſque le maſque ſe tourna, & nous montra M. de Luxembourg

(*a*). L'éclat de rire subit fut scandaleux. Le hasard fit qu'un moment après il vint s'asseoir entre moi & M. le comte de Toulouse, qui

(*a*) On peut, à cette occasion, citer une anecdote tirée des fragmens des lettres de madame Charlotte de Bavière.

„ Au bal masqué de l'opéra à Paris, un masque inconnu monta dans une loge où étoient le maréchal de „ Villars & le maréchal d'Estrées. Le masque demanda à „ M. de Villars : Pourquoi n'allez-vous pas danser là-„ bas? — Si j'étois en âge de danser, lui dit le maréchal, „ je ne le pourrois pas présentement que je suis estro-„ pié. — Descendez-y du moins, reprit le masque, & M. „ d'Estrées aussi ; vous y brillerez beaucoup, ayant de „ si belles cornes tous deux. — En parlant ainsi, ce mas-„ que leur faisoit à chacun deux cornes avec les doigts „ sur la tête. Le maréchal d'Estrées ne fit qu'en rire ; „ mais l'autre s'en fâcha. — Voilà, dit-il, un masque „ bien insolent ; je ne sais à quoi il tient que je lui fasse don-„ ner cent coups de bâton. — Pour des coups de bâton, „ monsieur, repliqua le masque, c'est moi qui les donne aux „ autres ; quant aux insolences, ce n'est que pour en „ dire que je me suis masqué „. Il sortit en disant cela ; &, malgré toutes les recherches imaginables, on n'a jamais pu le retrouver dans le bal.

Voici encore une anecdote rapportée par la même princesse, & qui, à cause des cornes, peut trouver ici sa place.

„ Le maréchal de V... vint un jour me voir ; il prétend se „ connoître en médailles, & me pria de lui faire montrer „ les miennes. Je fis appeler Baudelot, homme très-hon-„ nête & fort instruit, qui a la garde de mes médailles. „ Je lui dis de les montrer au maréchal. Baudelot n'est „ pas courtisan, & ignore ce qui se passe à la cour, ainsi „ que les affaires du jour. Il débuta par annoncer au ma-„ réchal qu'il avoit écrit une dissertation, pour prouver à „ d'autres savans qu'une certaine tête à cornes n'étoit pas „ Jupiter Ammon, mais Pan. — Ah! monsieur le maré-„ chal, dit-il ensuite, voici l'une des plus belles médail-„ les qu'ait madame, c'est le triomphe de Cornificius ; il a „ toutes sortes de cornes : ce fut un grand général comme „ vous, monseigneur ; il a les cornes de Junon & de Faune. „ Cornificius, comme vous savez, étoit un fameux géné-„ ral. Je voulus mettre fin à cette conversation, & je dis, „ passons ; si vous vous arrêtez si long-temps sur chaque

auſſi-tôt lui demanda où il avoit été prendre cette maſcarade. Le bon ſeigneur n'y entendit jamais fineſſe, & la vérité eſt auſſi qu'il étoit fort éloigné d'être fin en rien. Il prit bénignement les rires, qui ne ſe pouvoient contenir, comme exécutés par la bizarrerie de ſa maſcarade, & raconta fort ſimplement que c'étoit M. le Prince à qui il s'étoit adreſſé, chez qui il avoit ſoupé, qui l'avoit ajuſté ainſi; puis, ſe tournant à droite & à gauche, ſe faiſoit admirer, & ſe *pavanoit* d'être maſqué par M. le Prince.

Un moment après, les dames arrivèrent, & le Roi auſſi-tôt après elles. Les rires recommencèrent de plus belle, & M. de Luxembourg de plus belle à la compagnie avec une confiance qui raviſſoit. Sa femme toute

---

„médaille, vous n'aurez pas le temps de les montrer „toutes. Mais Baudelot étoit trop plein de ſa diſſertation, „qu'il continua, & me dit: Ah! madame, celle-ci en vaut „bien une autre. Cornificius eſt une des plus rares mé„dailles du monde. Voilà Junon cornue qui couronne ce „général. J'avois beau faire, je ne pouvois l'empêcher de „parler de cornes au maréchal. Monſeigneur ſe connoît „à tout, reprit-il, & je voudrois bien qu'il daignât juger „ſi j'ai raiſon d'aſſurer que ces cornes ſont plutôt celles „de Faune que celles de Jupiter. Tous ceux qui ſe trou„vèrent dans le cabinet furent obligés d'en ſortir, ne „pouvant s'empêcher de rire; car il le faiſoit exprès. On „n'auroit pu jouer un plus mauvais tour au maréchal. Dès „qu'il fut parti, je ris à mon tour, & j'eus beaucoup de „peine à perſuader à Baudelot qu'il avoit fait une ſottiſe„.

Fragmens de Lettres originales.

connue qu'elle étoit, & qui ne ſavoit rien de cette maſcarade, en perdit contenance; & tout le monde à les regarder tous deux & à mourir de rire. M. le Prince, en arrière du ſervice, regardoit par la chatière, & s'applaudiſſoit de ſa malice noire. Cet amuſement dura tout le bal; & le Roi, tout content qu'il étoit toujours, rioit auſſi. On ne ſe laſſa point d'admirer une invention ſi cruellement ridicule, ni d'en parler les jours ſuivans.

La ducheſſe DE LUDE, *Dame d'honneur de Madame la Dauphine.*

LA ducheſſe de Lude, ſœur du duc de Sully, qui fut chevalier de l'ordre en 1688, étoit fille de la ducheſſe de Verneuil, & petite-fille du chancelier Séguier. Elle avoit épouſé, en premières noces, ce galant comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Grammont, qui a fait, en ſon temps, tant de bruit dans le monde, & qui fit fort peu de cas d'elle, & n'en eut point d'enfans. Elle étoit encore fort belle, & toujours ſage, ſans aucun eſprit que celui que donne l'uſage du grand monde, & le déſir de plaire à tout le monde, d'avoir des amis, des places conſidérables,

de la considération, & avoit été dame du palais de la reine. Elle eut de tout cela, parce qu'elle étoit la meilleure femme du monde, riche, & qui, dans tout le temps de sa vie, tint une bonne table & une bonne maison par-tout, basse & rampante sans la moindre faveur de toutes les sortes. Elle se remaria au duc de Lude, par inclination réciproque : il étoit grand-maître de l'artillerie, extrêmement bien avec le Roi; d'ailleurs fort à la mode, & tenoit un grand état. Ils vécurent très-bien ensemble & elle le perdit sans en avoir eu d'enfans. Elle demeura toujours attachée à la cour, où sa bonne maison, sa politesse, sa bonté lui acquirent beaucoup d'amis, & où, sans aucun besoin, elle faisoit, par nature, sa cour aux ministres, & à tous ceux qui étoient en crédit, jusqu'aux valets. Le Roi n'avoit aucun goût pour elle, ni Mme. de Maintenon. Elle n'étoit presque jamais des voyages de Marly, & ne participoit à aucune des distributions que le Roi donnoit souvent à un petit nombre de dames. Telle étoit sa situation à la cour, lorsqu'il fut question d'une dame d'honneur sur qui roulât toute la confiance de l'éducation & de la conduite de la princesse que madame de Maintenon

avoit réſolu de tenir immédiatement ſous ſa main, pour en faire l'amuſement intérieur du Roi.

Le ſamedi matin, veille de la déclaration de la maiſon de cette princeſſe, le Roi, qui gardoit le lit pour ſon *anthrax*, cauſoit, entre midi & une heure, avec Monſieur, qui étoit ſeul avec lui. Monſieur, toujours curieux, tâchoit de faire parler le Roi ſur le choix d'une dame d'honneur, que tout le monde voyoit qui ne pouvoit plus être différé; & comme ils en parloient, Monſieur vit, à travers la chambre, par la fenêtre, la ducheſſe de Lude dans ſa chaiſe avec ſa livrée, qui traverſoit le bas de la grande cour, & qui revenoit de la meſſe. » En » voilà une qui paſſe, dit-il au Roi, qui en » a bonne envie, & qui n'en donne pas ſa » part », & lui nomma la ducheſſe de Lude. *Bon*, dit le Roi, *voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la princeſſe à mettre du rouge & des mouches;* & ajouta des propos d'aigreur & de l'éloignement. C'eſt qu'il étoit alors plus dévot qu'il ne l'a été depuis, & que ces choſes le choquoient davantage.

Monſieur, qui ne ſe ſoucioit pas de la ducheſſe de Lude, & qui n'en avoit parlé

que par hasard & par curiosité, laissa dire le Roi, & s'en alla dîner, bien persuadé que la duchesse de Lude étoit hors de toute portée, & n'en dit mot. Le lendemain, presque à pareille heure, Monsieur étoit seul dans son cabinet; il vit entrer l'huissier, qui étoit de garde, & qui lui dit que la duchesse de Lude étoit nommée.

Monsieur se mit à rire, & répondit qu'il lui en contoit de belle; l'autre insista, croyant que Monsieur se moquoit de lui, sortit & ferma la porte. Peu de momens après entre M. de Châtillon, le chevalier de l'ordre, avec la même nouvelle; & Monsieur encore à s'en moquer. Châtillon lui demande pourquoi il n'en veut rien croire, en louant le choix, & protestant qu'il n'y a rien de si vrai.

Comme ils en étoient sur cette dispute, vinrent d'autres gens qui le confirmèrent de façon qu'il n'y eut plus moyen d'en douter. Alors Monsieur parut dans une telle surprise, qu'elle étonna la compagnie, qui le pressa d'en dire la raison. Le secret n'étoit pas le fort de Monsieur; il leur conta ce que le Roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant, &, à son tour, les combla de surprise.

L'aventure se fut, & donna tant de cu-

riosité, qu'on apprit enfin la cause d'un changement si subit. La duchesse de Lude n'ignoroit pas qu'entre le nombre des prétendantes, il y en avoit une, entre autres, sur qui elle ne pouvoit espérer la préférence; elle eut recours à un souterrain. Madame de Maintenon avoit conservé auprès d'elle une vieille servante, qui, du temps de sa misère & qu'elle étoit veuve Scarron, à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache, étoit son unique domestique; & cette servante, qu'elle appeloit encore *Nanon*, comme autrefois, étoit pour les autres *mademoiselle Balbien*, & fort considérée, par l'amitié & la confiance de madame de Maintenon pour elle. Nanon se rendoit aussi rare que sa maîtresse, se coiffoit & s'habilloit comme elle, imitoit son précieux, son langage, sa dévotion, ses manières. C'étoit une demi-fée, & les princesses se trouvoient heureuses, quand elles avoient occasion de lui parler, de l'embrasser, toutes filles du Roi qu'elles fussent, & à qui les ministres, qui travailloient chez madame de Maintenon, faisoient la révérence bien bas. Toute insensible qu'elle fût, il lui restoit pourtant quelques anciennes amies du vieux temps, avec qui elle s'humanisoit, quoique rarement, & heureusement pour la duchesse

de

de Lude, elle avoit une vieille mie qui l'avoit élevée, & qui l'aimoit passionnément, qui étoit de l'ancienne connoissance de Nanon, & qu'elle voyoit quelquefois en *privauté*.

La duchesse de Lude la lui détacha; & finalement, vingt mille écus comptans firent son affaire, le soir même du samedi que le Roi avoit parlé à Monsieur le matin avec tant d'éloignement pour elle; & voilà le cours des choses. Une Nanon qui vend les plus importans & les plus brillans emplois; & une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi & par ses maris, sans enfans, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter chèrement sa servitude.

Sa joie fut extrême; mais elle sut la contenir; & sa façon de vivre & le nombre d'amis & de connoissances particulières qu'elle avoit su toute sa vie se faire & s'entretenir à la ville & à la cour, entraînèrent le gros du monde à l'applaudissement de ce choix.

Fortune de M. & de Madame D'O.

MADAME d'O étoit une autre espèce, Guillerague, son père, n'étoit rien qu'un gascon gourmand, plaisant, de beaucoup d'es-

prit, d'excellente compagnie, qui avoit des amis, & qui vivoit à leurs dépens, parce qu'il avoit tout fricaſſé, & encore étoit-ce à qui l'auroit. Il avoit été ami intime de madame Scarron, qui ne l'oublia pas dans ſa fortune, & qui lui procura l'ambaſſade de Conſtantinople, pour ſe *remplumer :* mais il y trouva, comme ailleurs, moyen de tout manger. Il y mourut, & ne laiſſa que cette fille unique, qui avoit de la beauté. Villers, lieutenant de vaiſſeau, & fort bien fait, fut de ceux qui portèrent le ſucceſſeur à Conſtantinople, & qui en ramenèrent la fille & la veuve du prédéceſſeur. Avant de partir de Turquie, & chemin faiſant, Villers fit l'amour à mademoiſelle de Guillerague, & lui plut, & tout fut procédé, que ſans biens de part & d'autre, la mère conſentit à leur mariage.

Les vaiſſeaux relâchèrent quelques jours ſur les bords de l'Aſie Mineure, vers les ruines de Troyes. Le lieu étoit trop romaneſque pour y réſiſter ; ils mirent pied à terre, & s'épouſèrent. Arrivés avec les vaiſſeaux en Provence, madame de Guillerague amena ſa fille & ſon gendre à Paris & à Verſailles, & les préſenta à madame de Maintenon. Ses aventures lui donnèrent compaſſion des leurs. Villers ſe prétendit bientôt

d'O, & en prit le nom & les armes. Rien n'étoit ſi intrigant que le mari & la femme, ni rien auſſi de plus gueux. Ils firent ſi bien leur cour à madame de Maintenon, que M. d'O fut mis auprès de M. le Comte de Touloufe, avec le titre de gouverneur & d'adminiſtrateur de ſa maiſon. Cela lui donna un être & une groſſe ſubſiſtance, un rapport continuel avec le Roi, & des privances & des entrées à toutes les heures, qui n'avoient aucun uſage par-devant. C'eſt comme les heures des premiers Gentilshommes de la Chambre, mais qui étoient bien plus grandes & plus libres, pouvant entrer par les derrières dans les cabinets du Roi preſque à toute heure, ce que n'avoient pas les premiers gentilshommes de la chambre; ni par aucune ſorte d'entrée, outre qu'il ſuivoit ſon pupille chez le Roi, & y demeuroit avec lui à toutes ſortes d'heures & de temps, tant qu'il y étoit. Sa femme fut logée avec lui dans l'appartement de M. le Comte de Touloufe, qui lui entretint ſoir & matin une table fort conſidérable. Ils n'avoient pas négligé madame de Monteſpan, qui leur fut favorable pour cette place, tant qu'elle demeura à la Cour. Ils la cultivèrent depuis, parce que M. le comte de Touloufe l'aimoit fort.

Peu après avoir changé de forme, lui & sa femme tendirent à leur fortune par des voies entièrement opposées, mais entre eux parfaitement de concert. Le mari étoit un grand homme froid, sans autre esprit que du manège, & l'art d'imposer aux sots par un silence dédaigneux, une mine & une contenance grave & austère, tout le maintien important, dévot de profession ouverte, assidu aux offices de la chapelle, ou dans d'autres temples, on le voyoit encore en prières, & n'avoit commerce qu'avec des gens en faveur ou en place, dont il espéroit tirer parti, & qui de leur côté le ménageoient à cause de ses amis. Il fut à peu près gagner l'amitié de son pupille pour demeurer dans sa confiance, quand il n'auroit plus la ressource de son titre & de ses fonctions auprès de lui. Sa femme lui aida fortement, & ils y réussirent si bien, que, leur temps fini par l'âge de M. le comte de Toulouse, ils demeurèrent tous deux chez lui comme ils y avoient été, avec toute sa confiance & l'autorité entière sur toute l'administration de sa maison.

Madame d'O vivoit d'une autre sorte. Elle avoit beaucoup d'esprit, plaisante, complaisante, *toute à tous*, & amusante. Son esprit étoit tout tourné au romanesque, tant pour

elle que pour autrui. Sa table raſſembloit du monde chez elle, & ſon humeur y étoit commode à beaucoup de gens, mais avec choix, & dont elle pouvoit faire uſage pour ſa fortune : & dans les premiers temps où M. le comte de Toulouſe commença à être hors de page & à ſe ſentir, elle lui plut fort par ſes facilités; elle devint ainſi amie intime des vieilles & des jeunes par des intrigues & des vues différentes. Et comme elle faiſoit mieux ſes affaires chez elle que dehors, elle ſortoit peu & toujours avec des vues.

Cet alliage de dévotion & de retraite d'une part, de tout l'oppoſé de l'autre, mais avec jugement & prudence, étoit quelque choſe de fort étrange dans ce couple ſi uni & ſi concerté. Madame d'O ſe donnoit pour aimer le monde, le plaiſir, la bonne chère; & pour le mari on l'auroit ſi bien pris pour un phariſien, il en avoit tant l'air, l'auſtérité, les manières, que j'étois toujours tenté de lui couper ſon habit en franges par-derrière. Bref, tous ces manèges firent madame d'O dame du palais. Si ſon mari, qui étoit demeuré avec le titre de gentilhomme de la chambre de M. le comte de Toulouſe, & toutes les entrées par-derrière, l'eût été d'un prince du ſang, c'eût été une exclu-

sion sûre; mais le Roi avoit donné à ses enfans naturels cet avantage sur eux, de faire manger, entrer dans ses carrosses, aller à Marly, & sans demander, leurs principaux domestiques, sans que M. le Duc, quoique gendre du Roi, ait pu y atteindre pour les siens.

Changement de mode dans les Coiffures (a).

L'ÉPOUSE du duc de ****, ambassadeur d'Angleterre en France, étoit une grande créature, grosse, hommasse, sur le retour & plus, qui avoit été belle, & qui prétendoit l'être encore, toute décolletée, coiffée derrière l'oreille, pleine de rouge & de mouches, & de petites façons. Dès en arrivant, elle ne douta de rien, parla haut, & beaucoup en mauvais françois, & mangea dans la main à tout le monde. Toutes ses manières étoient d'une folle, mais son jeu,

(a) Feu notre Roi disoit un jour : „ J'avoue que je „ suis piqué au vif quand je vois qu'avec toute mon au„ torité de Roi dans ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre „ les coiffures trop hautes, personne n'a eu pour moi la „ complaisance de baisser la sienne. Arrive une inconnue, „ une petite guenille d'Angleterre, avec une coiffure basse, „ tout à coup toutes les princesses vont d'une extrémité „ à l'autre „. *Fragmens de Lettres originales.*

sa table, sa magnificence, jusqu'à sa familiarité générale, la mit à la mode. Elle trouva bientôt les coiffures des femmes ridicules, & elles l'étoient en effet. C'étoit un bâtiment de fil d'archal, de rubans, de cheveux, & de toutes sortes d'affiquets, de plus de deux pieds de haut, qui mettoit le visage des femmes au milieu de leur corps, & les oreilles étoient de même, mais en gazes noires; pour peu qu'elles remuassent, le bâtiment trembloit, & l'incommodité en étoit extrême. Le Roi, si maître jusque dans les plus petites choses, ne les pouvoit souffrir. Elles duroient depuis plus de dix ans, sans qu'il eût pu les changer, quelque chose qu'il eût dit & fait pour en venir à bout. Ce que ce monarque n'avoit pu, l'exemple & le goût d'une vieille folle étrangère l'exécuta avec la rapidité la plus surprenante. De l'extrémité du haut, les dames se jetèrent dans l'extrémité du bas, & ces coiffures, plus simples, plus commodes, & qui vont mieux au visage, durent encore. Les gens raisonnables attendent avec impatience quelque autre folle étrangère qui défasse nos dames de ces immenses rondaches de paniers, insupportables en tout à elles-mêmes & aux autres.

Trait cruel du Duc DE GÉVRES *& du Maréchal* DE VILLEROY.

CE vieux Gêvres étoit le mari le plus cruel, le père le plus dénaturé, enfin l'homme le plus complettement méchant qui fut jamais. Il fit un tour au maréchal de Villeroy à le tuer. Tous deux étoient venus de secrétaires d'état, & tous deux avoient eu des pères qui avoient fait une grande & extraordinaire fortune. Un jour que le petit couvert étoit servi, & que le Roi étoit encore chez madame de Maintenon, les courtisans étoient autour de la table du Roi à l'attendre, & M. de Gêvres pour le servir. Le maréchal de Villeroy arriva avec ces bruits & ces airs qu'il avoit pris de tout temps, & que sa faveur & ses exploits rendoient plus superbes. Je ne sais si cela impatienta ce vieux Gêvres plus qu'à l'ordinaire; mais dès qu'il le vit arriver derrière un coin du fauteuil du Roi, où il se mettoit toujours: » Monsieur le maréchal, lui dit-il tout d'un » coup, la table & le fauteuil entre deux, » il faut avouer que vous & moi sommes » bien heureux! Le maréchal, étonné d'un » propos que rien n'amenoit, en convint avec

un air modeſte ; & ſecouant ſa tête & ſa perruque, voulut rompre le diſcours en parlant à quelqu'un : mais l'autre, qui n'avoit pas ſi bien commencé pour rien, continua l'apoſtrophe ; pour ſe faire écouter, il admire la fortune de Villeroy, qui épouſa une Créquy, & de ſon père, qui épouſa une Luxembourg ; & de là des charges, des dignités, des biens ſans nombre ; & les pères de ces gens-là des ſecrétaires d'état.

» Arrêtons-nous là, monſieur le maréchal, » s'écria-t-il, n'allons pas plus loin : car qui » étoient les pères à ces deux ſecrétaires » d'état ? De petits commis, & commis eux-» mêmes : & de qui venoient-ils ? Le vôtre » d'un vendeur de marée aux halles, & le » mien d'un porte-balle, & peut-être de pis. » Meſſieurs, s'adreſſant à la compagnie tout » de ſuite, eſt-ce que je n'ai pas raiſon de » trouver notre fortune prodigieuſe à M. le » maréchal & à moi ? N'eſt-il pas vrai donc, » monſieur le maréchal, que nous ſommes » bien heureux » ? Puis à ſe regarder, à ſe *pavaner*, à rire ; & le maréchal, au dernier déſeſpoir, qui auroit bien voulu avoir la douce ſatisfaction de l'étrangler.

Extraction & Caractère de MARCHIN. (Marsin.)

C'ÉTOIT un très-petit homme, vif, sémillant, ambitieux, bas complimenteur sans fin, babillard & dévot, qui avoit plu par là à Charost, avec qui il avoit fort servi en Flandre, s'étoit fait son ami, & par là s'étoit fait goûter à M. de Cambray & aux ducs de Chevreuse & de Beauvilliers. Il ne manquoit ni d'esprit ni de manège, ne laissoit pas, malgré ce flux de bouche, d'être de bonne compagnie, d'être mêlé à l'armée avec la meilleure, & toujours bien avec le général sous qui il servoit. Tout cela le fit choisir pour remplacer Harcourt (dans l'ambassade d'Espagne), dont la santé le mettoit hors d'état de supporter aucune fatigue, ni aucun travail. Cette ambassade étoit fort au dessus de la capacité de Marchin & de son maintien.

Il étoit pauvre, & fils de ce Marchin qui a tant fait parler de lui dans le parti de M. le Prince, & à qui son mérite personnel & ses manèges entre les diverses factions valurent enfin la jarretière de Charles II, au

ſcandale univerſel, parce que c'étoit un liégeois, de très-peu de choſe.

C'étoit en 1658 qu'il commandoit l'armée d'Eſpagne aux Pays-Bas, & que l'empereur le fit comte de l'Empire. Il eut des gouvernemens & des établiſſemens qui lui firent épouſer une Balzac d'Entragues, couſine-germaine de la marquiſe de Verneuil, qui devint héritière, mais dont le fils (qui eſt celui dont je parle) ne fut pas plus riche; auſſi étoit-ce un panier percé.

Le Roi voulut que Marchin eût les mêmes appointemens & les mêmes traitemens que Harcourt. Il voulut même qu'il eût en tout une maiſon & un équipage pareils, lui ordonna en conſéquence de les commander, & paya tout.

Le Portugal venoit de ſe joindre alors à l'Eſpagne, & M. de Savoie avoit ſigné le traité de mariage de ſa fille avec le Roi d'Eſpagne, & celui de la jonction de ſes troupes avec les nôtres & celles d'Eſpagne en Italie, qu'il devoit commander en chef, avec Catinat ſous lui pour les nôtres, & Vaudemont pour les eſpagnols.

L'Abbé DE SOUBISE, *Chanoine & Coadjuteur de Strasbourg. Anecdotes ſur le Cardinal* DE FURSTEMBERG *& la Comteſſe* DE LA MARCK *ſa nièce.*

TANDIS que tout étoit, cet hiver, en bals & en divertiſſemens, la belle madame de Soubiſe, car elle l'étoit encore, & l'étoit très-utilement toujours, travailloit à des choſes plus ſérieuſes. Elle venoit d'acheter l'hôtel immenſe de Guiſe à très-grand marché, que le Roi lui aida fort à payer. Elle en avoit tiré une autre faveur, qui ne fut qu'une *ſemence*; c'étoit ſa protection pour faire paſſer les preuves de ſon fils pour être chanoine de Strasbourg. La mère de M. de Soubiſe étoit Avangour, des bâtards de Bretagne. Cela n'étoit déjà pas trop bon pour un chapitre allemand, où la bâtardiſe eſt abhorrée; de ſorte qu'aucun prince du ſang, ſorti par femmes de madame de Monteſpan, ni aucune princeſſe du ſang, venue d'elle, n'entreroit dans aucun chapitre d'Allemagne. Mais ce n'étoit pas là le pis; c'eſt que la

mère de cette Avangour, par conſéquent grand'mère de M. de Soubiſe, étoit Fouquet, non des Fouquet du ſurintendant, & le reconfortement eût été médiocre, mais propre fille de ce cuiſinier, auparavant marmiton, après porte-manteau de Henri IV, qui, à force d'eſprit, d'adreſſe, & de le bien ſervir dans ſes plaiſirs, le ſervit dans ſes affaires, devint M. de la Varenne, & fut compté le reſte de ce règne, où il s'enrichit infiniment; le même qui, après la mort de Henri IV, ſe retira à la Flèche, qu'il partageoit avec les jéſuites, qu'il avoit, plus que perſonne, fait rappeler & rétablir. Cette la Varenne étoit donc la biſaïeule de l'abbé de Soubiſe. Comment la compter parmi les ſeize quartiers à prouver? comment la ſauter? Cette difficulté n'étoit pas médiocre; on ne fit ni l'un ni l'autre.

Camilly, fin normand, de beaucoup d'eſprit & d'adreſſe, étoit grand-vicaire de Strasbourg, & de ces ſous-chanoines ſans preuves; & la Batie, qui n'avoit ni moins de ſoupleſſe, d'eſprit, & d'induſtrie, ſe trouvoit lieutenant-de-Roi de Strasbourg; & tous deux gens vendus à leurs vues, à la cour, & à tout faire.

Par le conſeil de la comteſſe de Furſtemberg, madame de Soubiſe ſe livra à eux;

mais avec le Roi *en croupe*, qui leur fit parler à l'oreille en maître & en amant; car bien que le commerce fût fini, il le demeura toute sa vie, ou en usa comme s'il l'eût encore été. Ces deux hommes firent si bien, que les preuves tombèrent à des commissaires, bons allemands, grossiers, ignorans, & fort aisés à tromper. On les étourdit du grand nom de MM. de Rohan; on les éblouit de leurs dignités & de leurs établissemens; on les accabla de leur rang de prince étranger, & on les mit aisément hors de tout doute sur les preuves, qu'on ne leur présenta que comme une cérémonie dont personne n'étoit dispensé & dont l'abbé de Soubise avoit encore plus besoin d'être dispensé que personne.

Ces Avangour prennent très-franchement le nom de Bretagne. MM. de Rohan ont épousé plusieurs filles ou sœurs des ducs de Bretagne; on ne le laissa pas ignorer aux commissaires, qui ne se doutèrent point de la totale différence de cette branche; & quant à sa mère, on la donna effrontément pour être d'une ancienne maison de la Varenne, en Poitou, depuis long-temps éteinte, avec qui les Avangour ni les Rohan n'eurent jamais aucune alliance.

Par ces adresses, l'abbé de Soubise passa

haut-la-main, fut admis & reçu dans le chapitre. Ce grand pas fait n'étoit pas le premier échelon & le fondement indispensable de la grandeur où la belle dame destinoit un fils à la fortune duquel le Roi ne se croyoit pas moins intéressé qu'elle, & qu'il désiroit, par d'autres détours, égaler à MM. du Maine & de Toulouse. Il ne s'agissoit donc rien moins que de lui assurer l'évêché de Strasbourg.

Après avoir fait voir ici comment l'abbé de Soubise entra dans le chapitre de Strasbourg, nous ne croyons pas moins intéressant d'apprendre au lecteur quels furent les moyens que madame de Soubise employa pour lever les obstacles qui s'opposoient à l'élévation de son fils à l'évêché de Strasbourg, & comment il est devenu, pour ainsi dire, héréditaire dans la famille des Rohan.

Quelle que fut la bonne volonté du Roi pour madame de Soubise, il se trouvoit des obstacles à cette affaire, qui furent peut-être autant surmontés par la conjoncture que par la seule faveur.

L'abbé d'Auvergne étoit depuis longtemps chanoine de Strasbourg. Il y avoit fait de longs séjours; il avoit mis un de ses frères dans ce chapitre. Depuis que le cardinal de Bouillon étoit à Rome, il lui en

avoit obtenu la première dignité, qui eſt celle de grand-prévôt; & le cardinal lui-même s'y étoit fait chanoine. Enfin l'abbé d'Auvergne étoit beaucoup plus avancé en années, en établiſſement, en ancienneté à Strasbourg, que l'abbé de Soubiſe; mais il s'en falloit bien que ſa réputation fût entière. Ses mœurs étoient publiquement connues pour être celles des grecs; ſa bêtiſe déceloit ſa mauvaiſe conduite, ſon ignorance parfaite, ſa diſſipation, ſon ambition, & il ne préſentoit, pour la ſoutenir, qu'une vanité baſſe, *puante*, & continuelle, qui lui attiroit le mépris autant que ſes mœurs. Son frère, auſſi bête, plus obſcur, avec beaucoup moins de monde, & fort jeune, ne pouvoit ſuppléer à rien; & le cardinal, par ſa conduite, approfondiſſoit de plus en plus ſa diſgrace. Au contraire, tout réuſſit à l'abbé de Soubiſe, dont l'intérieur montroit qu'il étoit le fils des plus tendres amours. Il ſe diſtingua ſur les bancs de Sorbonne, &, bien inſtruit & aidé par ſon habile mère, il ſe dévoua toute cette célèbre école.

Madame de Soubiſe y voulut joindre encore d'autres avantages plus importans; & pour cet effet, elle le mit à Saint-Magloire, ſéminaire alors autant à la mode qu'il l'a été

peu depuis. Il étoit conduit par ce que les RR. PP. de l'Oratoire avoient de meilleur dans leur congrégation, alors solidement brillante en savoir & en piété. La Tour, leur général, étoit dans la première considération, qui rendoit son témoignage d'un grand poids. Dès l'arrivée de M. de Paris dans ce siège, madame de Soubise lui avoit fait sa cour. Elle avoit toujours fort ménagé les Noailles, ennemis nés des Bouillon, avec qui ils avoient des procès immortels pour la mouvance de leurs principales terres de la vicomté de Turenne, où ces derniers avoient prodigué leurs hauteurs. M. de Paris avoit en outre une attention particulière sur Saint-Magloire, qui étoit son séminaire favori. Il étoit alors dans l'apogée de son crédit, & sur les avancemens ecclésiastiques; l'estime du Roi & la liaison intime de madame de Maintenon en partageoient du moins alors la confiance entre lui & le P. la Chaise. Ce dernier, ni sa société, n'avoient pas été négligés. Madame de Soubise en savoit trop pour ne pas mettre de son côté un corps aussi puissant, &, quand il lui plait, aussi utile; & le P. la Chaise & les principaux bonnets, semant toujours pour recueillir, ne demandèrent pas mieux que de servir son fils, qu'ils voyoient en état d'aller

rapidement à tout & de devenir dans la ſituation de le leur rendre à uſure. Tout étoit donc pour l'abbé de Soubiſe, & toutes les avenues de la fortune ſaiſies de toutes parts.

Il ſortit du ſéminaire comme il avoit fait de deſſus les bancs de la Sorbonne. De là, une merveille de ſavoir; d'ici, un miracle de piété & de pureté de mœurs. Oratoire, jéſuites, Sorbonne, P. de la Tour, P. la Chaiſe, M. de Paris, s'écrioient à l'envi. Ils raviſſoient la mère, & ne plaiſoient guère moins au Roi, à qui on avoit grand ſoin que rien n'échappât des acclamations ſur l'abbé de Soubiſe, dont la douceur, la politeſſe, l'eſprit, les grâces, le ſoin, & les talens de ſe faire aimer, confirmèrent de plus en plus une réputation ſi bien établie.

Les choſes amenées à ce point parurent en maturité à madame de Soubiſe, & la ſituation du cardinal de Bouillon la hâtoit. Il s'agiſſoit de pouvoir diſpoſer du cardinal de Furſtemberg, qui avoit des neveux dans le chapitre de Strasbourg, & de lui faire valoir, avec chaleur, un coadjuteur que les prélats n'admettent que bien difficilement, & de plus un coadjuteur étranger.

Furſtemberg étoit un homme de taille médiocre, *groſſet*, mais bien pris, avec la plus

belle phyſionomie du monde, qui parloit fort mal françois; qui, à le voir & à l'entendre à l'ordinaire, paroiſſoit un butor; mais qui, approfondi & mis ſur la politique & ſur les affaires, paſſoit la meſure ordinaire de la capacité, de la fineſſe, & de l'induſtrie. Il a tant fait de bruit en Europe, qu'il eſt inutile de chercher à le faire connoître. Il faut ſe rabattre à l'état où il s'étoit réduit. En penſions du Roi ou en bénéfices, il jouiſſoit de plus de ſept cent mille livres de rente, avec leſquelles il mouroit exactement de faim, ſans preſque faire aucune dépenſe, ni avoir perſonne à entretenir.

On prétendoit que le cardinal de Furſtemberg, fort amoureux de la comteſſe de la Marck, la fit épouſer à ſon neveu, qui avoit alors vingt-deux ou vingt-trois ans au plus, pour la voir plus commodément à ce titre. On prétend encore qu'il en avoit été bien traité; & il eſt vrai que rien n'étoit ſi frappant que la reſſemblance, trait pour trait, du comte de la Marck, au cardinal de Furſtemberg, qui, s'il n'étoit pas ſon fils, ne lui étoit rien du tout.

Il étoit deſtiné à l'égliſe, déjà chanoine à Strasbourg, lorſque la fortune de madame de Soubiſe & de ſon fils lui fit prendre l'épée,

par la mort de ſon frère aîné en 1697, & l'engagea à ſe défaire de ſon canonicat & de ſes autres bénéfices. L'attachement du cardinal pour la comteſſe de Furſtemberg avoit toujours duré; il ne pouvoit vivre ſans elle. Elle logeoit & régnoit chez lui. Son fils, le comte de la Marck, y logeoit auſſi; & cette domination étoit ſi publique, que c'étoit à elle à qui s'adreſſoient tous ceux qui avoient affaire au cardinal. Elle avoit été fort belle, & en avoit encore, à cinquante-deux ans, de grands reſtes; mais grande, groſſe, hommaſſe, comme un centſuiſſe habillé en femme, hardie, audacieuſe, parlant haut & toujours avec autorité, polie cependant, & ſachant vivre, c'étoit, au dedans, la femme du monde la plus impérieuſe, qui gourmandoit le cardinal qui n'oſoit ſouffler devant elle, qui en étoit gouverné & mené à la baguette; qui n'avoit pas chez lui la diſpoſition de la moindre choſe, & qui, avec cette dépendance, ne pouvoit s'en paſſer. Elle étoit prodigue en toutes ſortes de dépenſes, des habits ſans fin, plus beaux les uns que les autres, des dentelles parfaites en profuſion, & tant de garnitures & de linge, qu'il ne ſe blanchiſſoit qu'en Hollande; un jeu effréné, des

parures de pierreries, des joyaux de toutes les sortes. C'étoit une femme qui n'aimoit qu'elle, qui vouloit tout, qui ne se refusoit rien, non pas même, disoit-on, des galanteries, que le pauvre cardinal payoit, comme tout le reste. Avec cette conduite, elle vint à bout de l'incommoder si bien, qu'il fallut congédier la plupart de sa maison, & aller épargner six & sept mois de l'année, à la Bourdaisière, près de Tours, qu'elle emprunta d'abord de Dangeau, & qu'elle acheta après à vie. Elle vivoit dans cette détresse pour avoir de quoi se divertir à Paris le reste du temps, lorsque madame de Soubise songea tout de bon à la coadjutorerie pour son fils.

Elle avoit rapproché de loin la comtesse; & je n'ai pas vu que personne se soit inscrit en faux, ni même récrié contre ce qui se débita d'abord à l'oreille, & qui fit après grand fracas, qu'elle avoit donné prodigieusement d'argent à la comtesse, pour s'assurer d'elle, & par elle du cardinal. Ce qui est certain, c'est qu'outre les prodigieuses pensions que le cardinal tiroit du Roi, toujours fort bien payées, il toucha, en ce temps-ci, une gratification de quarante mille écus, qu'on fit passer pour être promise depuis long-temps.

Madame de Soubise s'étoit assurée de la

ſorte de la comteſſe & du cardinal, & ſcella ſon affaire, en les faiſant remercier par le Roi à l'oreille; & tout de ſuite fit envoyer ordre au cardinal de Bouillon de demander au pape, au nom du Roi, une bulle pour faire aſſembler le chapitre de Strasbourg, à l'effet d'élire un coadjuteur, avec future ſucceſſion & un bref d'éligibilité pour l'abbé de Soubiſe.

Cet ordre fut un coup de foudre pour le cardinal de Bouillon, qui ne s'attendoit à rien moins. Il ne put ſoutenir de ſe voir arracher cette magnifique proie, qu'il croyoit déjà tenir par tant d'endroits. Il lui fut encore plus inſupportable d'en être le miniſtre.

Le dépit qui le tranſportoit, l'aveugla aſſez pour s'imaginer follement pouvoir l'emporter ſur madame de Soubiſe, & faire changer la réſolution. Il écrivit en conſéquence au Roi, &, par le même courrier, une lettre aux chanoines de Strasbourg, pleine de fiel, d'eſprit, & de complimens. Cette lettre circulaire & celle du Roi firent un fracas épouvantable, qui n'opérèrent pas ce qu'il s'étoit imaginé, mais ſa perte radicale, à laquelle les deux femmes travaillèrent avec toute la furie & le ſuccès poſſibles. Madame de Soubiſe ſurtout, qui étoit d'autant plus

piquée que le cardinal de Bouillon découvroit au Roi un manège & des simonies que surement il ignoroit, & qui l'auroient empêché de consentir à cette affaire, s'il s'en fût douté, bien loin de la protéger. Elle craignoit donc des retours de scrupule, & qu'ils ne se portassent à éclairer de trop près les marchés qu'elle avoit mis en mouvement à Strasbourg pour l'élection. Les mêmes Camilly & la Batie, qui l'avoient si lestement servie pour faire pousser son fils chanoine, furent encore ceux qu'elle employa pour la coadjutorerie.

Camilly avoit déjà eu une bonne abbaye du premier service; il espéroit bien un évêché du second, & n'y fut pas trompé; & la Batie, de placer un nombre d'enfans utilement & honorablement, comme il arriva.

Madame de Soubise fut si bien servie à Strasbourg, & l'autorité du Roi appuya si bien à l'oreille l'argent qui fut répandu, que l'abbé de Soubise fut élu tout d'une voix coadjuteur de Strasbourg. Le rare est que ce fut en présence de l'abbé d'Auvergne, qui, comme grand-prévôt du chapitre, dit la messe avant l'élection.

En même temps, & je ne sais si ce fut une des conditions du marché, madame de Sou-

biſe, toujours mal avec le duc de Rohan ſon frère, s'étoit raccommodée avec lui, & en avoit fait tous les pas, pour décider le mariage de ſa fille aînée avec le comte de la Marck, fils de la comteſſe de Furſtemberg, qui n'avoit rien en France, où il s'étoit mis dans le ſervice, colonel d'un des régimens que le Roi entretenoit fort chèrement au cardinal de Furſtemberg.

Mort de JACQUES *II, Roi d'Angleterre* (*a*).

CE prince infortuné, dont la ſanté s'étoit affoiblie de plus en plus depuis ſon retour des eaux de Bourbon, où Fagon l'avoit envoyé,

(*a*) Jacques II, Roi d'Angleterre, frère de Charles II, & fils de l'infortuné Charles Ier. Ce prince, attaché, depuis ſa jeuneſſe, à la communion romaine, par perſuaſion, forma le deſſein de la rétablir dans ſon royaume; mais il s'y prit ſi malheureuſement, qu'il révolta tous les eſprits, & donna lieu à la révolution qui lui fit perdre le trône. Attaqué par le prince d'Orange, un de ſes gendres, abandonné par l'autre, prince de Danemarck, maltraité par la populace, chaſſé de ſa maiſon, il profita de la liberté qu'on lui donna de ſe ſauver, & il vint chercher un aſyle en France, où il trouva dans la généroſité de Louis XIV tous les ſecours que ſon infortune exigeoit. Ce prince, protecteur des malheureux, fit deux tentatives pour rétablir ce Roi détrôné; mais les meſures de Jacques, auſſi mal concertées à Londres que celles de ſon

voyé, tomba, le huit ſeptembre, dans un état de paralyſie & d'autres maux à n'en rien laiſſer eſpérer. Dans cette conjoncture, le Roi prit une réſolution plus digne de la généroſité de Louis XII & de François Ier que de ſa ſageſſe. Il alla de Marly, où il étoit, à Saint-Germain, le treize ſeptembre.

Le roi d'Angleterre étoit ſi mal, que lorſqu'on lui annonça le Roi, à peine ouvrit-il les yeux un moment. Le monarque françois lui dit qu'il étoit venu l'aſſurer qu'il pouvoit mourir en repos ſur le prince de Galles, & qu'il le reconnoîtroit roi d'Angleterre, d'Écoſſe, & d'Irlande : Le peu d'anglois qui ſe trouvèrent préſens, ſe jetèrent à ſes genoux; mais le Roi d'Angleterre ne donna aucun ſigne de vie.

Le Roi eſpéroit toujours que ſa conduite ſi meſurée en Flandre, le renvoi des garniſons hollandoiſes, l'inaction de ſes troupes, lorſqu'elles pouvoient tout envahir, & que rien n'étoit en état de s'oppoſer à cette action de puiſſance, retiendroient la Hollande & l'Angleterre, dont la première étoit ſi parfaitement dépendante, de rompre en

ſon bienfaiteur étoient bien priſes en France, firent échouer ce projet. Il revint en France, & paſſa le reſte de ſes jours à Saint-Germain-en-Laye, où il vécut des bienfaits de Louis XIV. Il mourut en 1701, âgé de ſoixante-huit ans.

faveur de la maiſon d'Autriche. C'étoit alors pouſſer cette eſpérance bien loin ; mais le Roi s'en flattoit encore, & par là de terminer bientôt la guerre d'Italie, & toute l'affaire de la ſucceſſion d'Eſpagne, que l'empereur ne pouvoit diſputer avec ſes ſeules forces & celles mêmes de l'Empire. Rien n'étoit plus contradictoire à cette poſition & à la reconnoiſſance qu'il avoit ſolennellement faite à la paix de Ryſwik, du prince d'Orange comme roi d'Angleterre, & que juſqu'alors il n'avoit pas moins ſolennellement exécutée. C'étoit offenſer ſa perſonne par l'endroit le plus ſenſible, toute l'Angleterre avec lui, & la Hollande à ſa ſuite. C'étoit montrer le peu de fonds qu'ils avoient à faire ſur ce traité de paix, leur donner beau jeu à raſſembler avec eux tous les princes qui y avoient contracté ſous leur alliance, & rompre ouvertement ſur leur propre fait, indépendant de celui de la maiſon d'Autriche.

A l'égard du prince de Galles, cette reconnoiſſance ne lui donnoit rien de ſolide. Elle réveilloit ſeulement la jalouſie, les ſoupçons, & la paſſion de tout ce qui lui étoit oppoſé en Angleterre, attachoit les anglois de plus en plus au roi Guillaume, & à l'établiſſement de la ſucceſſion dans la ligue pro-

teſtante, qui étoit leur ouvrage ; les rendoit plus vigilans, plus actifs & plus violens contre tout ce qui étoit catholique ou ſoupçonné de favoriſer les Stuarts en Angleterre, & les ulcéroit ſurtout contre ce jeune prince & contre la France, qui leur vouloit donner un Roi, & décider malgré eux de leur couronne, ſans que Louis XIV, qui marquoit du moins ce déſir par cette reconnoiſſance, eût plus de moyens de rétablir le prince de Galles, qu'il n'en avoit eu de rétablir le Roi ſon père, pendant une longue guerre, où il n'avoit pas, comme alors, à diſputer la ſucceſſion de la monarchie d'Eſpagne pour ſon petit-fils.

Le roi d'Angleterre, dans le peu d'intervalles qu'il eut, parut fort ſenſible à ce que le Roi venoit de faire. Il lui avoit fait promettre de ne pas ſouffrir qu'il lui fût fait la moindre cérémonie après ſa mort, qui arriva le ſeize ſeptembre 1701, ſur les trois heures après-midi.

Le lendemain ſamedi, ſur les ſept heures du ſoir, le corps de ce prince, fort médiocrement accompagné & ſuivi de quelques carroſſes remplis des principaux Anglois de Saint-Germain, fut conduit aux Bénédictins anglois à Paris, rue Saint-Jacques, où il fut mis en dépôt dans une chapelle, comme le

plus ſimple particulier, juſqu'au temps, fort éloigné en apparence, où il pût être tranſporté en Angleterre dans le tombeau de ſes pères. Son cœur le fut aux filles de Sainte-Marie de Chaillot.

Ce prince a été ſi connu dans le monde ſous le titre de duc d'Yorck, & enſuite ſous celui de roi d'Angleterre, que je me diſpenſerai d'en parler ici. Il s'étoit fort diſtingué par ſa valeur & par ſa bonté, beaucoup par la magnanimité conſtante avec laquelle il a ſupporté tous ſes malheurs, & enfin par une ſainteté éminente.

Le comte de Mancheſter, ambaſſadeur d'Angleterre, ne parut plus à Verſailles après la reconnoiſſance du prince de Galles, & partit ſans prendre congé, quelques jours après l'arrivée du Roi à Fontainebleau. Le Roi Guillaume reçut en ſa maiſon de Loven-Hollande la nouvelle de la mort du roi Jacques & de cette reconnoiſſance. Il étoit alors à table avec quelques princes d'Allemagne & quelques autres ſeigneurs. Il ne proféra pas une ſeule parole outre la nouvelle; mais il rougit, enfonça ſon chapeau, & ne put contenir ſon viſage. Il envoya ordre à Londres d'en chaſſer ſur le champ Pouſſin, & de lui faire repaſſer la mer auſſi-

tôt après. Il faiſoit les affaires du Roi en l'abſence d'un ambaſſadeur & d'un envoyé. Cet éclat fut ſuivi de près de la ſignature de la grande alliance défenſive & offenſive contre la France & l'Eſpagne, entre l'Empereur & l'Empire qui n'y avoit nul intérêt, mais qui, ſous la maiſon d'Autriche, n'avoit plus de liberté, l'Angleterre & la Hollande, dans laquelle ils furent enſuite attirer d'autres puiſſances.

L'Électeur de Brandebourg ſe déclare Roi de Pruſſe. Comment la Pruſſe eſt entrée dans ſa maiſon.

Cet Électeur poſſédoit la Pruſſe à un étrange titre. Les chevaliers de l'ordre teutonique, chaſſés de Syrie par les Sarraſins, ne ſavoient où ſe retirer, & ils étoient trente mille, tous allemands. Rome, l'Empire, & la Pologne convinrent de leur donner la Pruſſe à conquérir ſur les peuples barbares & idolâtres qui en étoient les habitans & les maîtres, & qui avoient un Roi & une forme d'état. La conquête fut difficile, longue, & ſanglante. A la fin elle réuſſit, & l'ordre

teutonique devint très-puiſſant. Le grand-maître y étoit abſolu & traité en Roi avec une cour & de grands revenus. Il y avoit un maître de l'ordre ſous le grand-maître qui avoit ſon état à part, & grand nombre de commanderies. La religion y fleurit & l'ordre avec elle, juſqu'à entreprendre des conquêtes & d'envahir la Samogitie & la Lithuanie; ce qui cauſa de longues & cruelles guerres entre eux & les Polonois.

Luther ayant répandu ſa commode doctrine en Allemagne, ces chevaliers s'y engagèrent, & uſurpèrent héréditairement leurs commanderies. Albert de Brandebourg étoit lors grand-maître; il réunit tous les droits & priviléges de l'ordre qui l'avoit élu, s'en appropria les richeſſes communes, ſe moqua du pape & de l'empereur; & ſous prétexte de terminer la guerre de Pologne, partagea la Pruſſe avec elle, dont la part fut appelée Pruſſe royale, & la ſienne ducale, & lui duc de Pruſſe. A ſon exemple, Gothard Kettler, qui étoit en même temps maître de l'ordre, s'appropria la Courlande en duché héréditaire, ſous la mouvance de la Pologne, & ſa poſtérité l'a conſervée juſqu'à nos jours, que le dernier mâle étant mort, la Czarine en a ſu récompenſer les ſervices amoureux de

Byren, gentilhomme tout ſimple du pays. Frédéric étoit petit-fils, fils, & frère des trois premiers électeurs de Brandebourg de la maiſon d'aujourd'hui. Il eut trois fils, entre autres, de la famille de Caſimir, roi de Pologne. *Caſimir*, qui fit la branche de Culmbach, qui ſervit fort utilement Charles V & Ferdinand ſon frère; il laiſſa un fils unique, mort ſans poſtérité : *Georges*, qui fit la branche d'Anſpach, l'ancienne qui s'éteignit auſſi dans ſon fils; & *Albert* qui, grand-maître de l'ordre teutonique, ſecoua le joug de Rome, de ſes vœux, de l'Empire, & ſe fit duc héréditaire de Pruſſe, dont il prit l'inveſtiture du roi de Pologne. Ainſi la Pruſſe, qui étoit province de Pologne, fut ſéparée en deux, comme je viens de dire, en 1525. Ce fut cet Albert qui érigea l'univerſité de Konigsberg, capitale de la Pruſſe ducale. Il mourut en mars 1568; il ne laiſſa qu'un fils, Albert-Frédéric, duc de Pruſſe, mort imbécille en 1618, en qui finirent les trois branches ſus dites. Il avoit épouſé, en 1573, M. Éléonore, fille aînée de Guillaume, duc de Clèves, Juliers, Berg, &c., ſœur de J. Guillaume, mort ſans enfans le 15 mars 1609, d'Anne mariée au palatin de Neufbourg, de Magdelaine femme d'un autre palatin, duc

des Deux-Ponts, de Sibille, marquise de Baden, puis de Bargan, de la maison d'Autriche, mais morte sans enfans de ses deux maris. J. Sigismond, électeur de Brandebourg, eut donc de sa femme Anne, fille aînée d'Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, & de M. Éléonore, fille aînée de Guillaume duc de Clèves & de Juliers, & sœur de J. Guillaume, dernier duc de Clèves & de Juliers, eut, dis-je, la Prusse & la prétention sur la succession de Clèves, Berg, Juliers, &c., qu'il partagea enfin provisionnellement avec le palatin de Neufbourg.

Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, petit-fils de ce mariage, eut quelque pensée de faire ériger la Prusse ducale en royaume par l'empire, sans pousser plus loin cette idée. Frédéric III, son fils & son successeur, la suivit davantage, & servit bien l'empereur Léopold en Hongrie & sur le Rhin, où il ouvrit la guerre en 1688 par les siéges de Keyserwert & de Bonn, qu'il prit en personne. S'étant toujours depuis rendu nécessaire à l'empereur, il s'assura de lui sur son dessein; & dans cette conjoncture favorable, où l'empereur cherchoit par-tout des troupes, de l'argent, & des alliés pour disputer la succession d'Espagne, l'électeur donna

un repas aux principaux de sa cour, dans lequel il leur porta la santé de Frédéric III, Roi de Prusse & Électeur de Brandebourg, & se déclara Roi de cette manière. Il fut aussi-tôt traité de majesté par les conviés, & par tout ce qui n'osa ou ne voulut pas se brouiller avec lui, & s'alla bientôt installer lui-même, en cette nouvelle dignité, à Konigsberg, par un nouvel hommage de toute la Prusse ducale. C'est le père de celui qui vient de mourir, & le grand-père de celui d'aujourd'hui.

VILLEROY en Italie. Combat de Chiari.

VAUDEMONT fut fort satisfait d'avoir le maréchal de Villeroy en Italie. Catinat (*a*)

(*a*) Nicolas de Catinat, fils de Pierre de Catinat, doyen du parlement de Paris, naquit en 1637. Il se fit recevoir avocat-général; mais il quitta bientôt le barreau, parce qu'il perdit une cause qu'il croyoit juste. Ayant pris le parti des armes, il se distingua dans différentes occasions; &, en 1676, sans aucune sollicitation, Louis XIV le nomma major-général de l'armée; il seroit devenu major du régiment des gardes, si l'aversion du duc de la Feuillade ne l'eût sauvé de cet écueil, qui l'auroit attaché pour sa vie à ce poste. Cependant ce courtisan dit au Roi, à ce sujet, qu'on en pouvoit faire également un chancelier, un ministre, un ambassadeur, un général d'armée, mais non un major des gardes-françoises. Monté au grade de maréchal-de-camp, Catinat fut chargé de s'emparer de Cazal, que le duc de Mantoue cédoit aux françois; & il

reçut cette mortification en philosophe, & fit admirer sa modération & sa vertu. La tranquillité avec laquelle il remit le commandement au maréchal de Villeroy, & la conduite qu'il tint après à l'armée, le lui ramena. On s'y souvint enfin des lauriers qu'il avoit cueillis en Italie; on n'en trouva aucun chez Ville-

---

y réussit avant qu'aucune puissance pût être informée de cet évènement. On sait quelle gloire il acquit à la bataille de Staffarde. Ce fut au retour de cette campagne, qu'en prenant congé pour entamer la suivante, le Roi lui dit: „ C'est assez parler de mes affaires : en quel état sont les „ vôtres „? J'ai tout ce qu'il me faut, répondit Catinat. „ Voilà, reprit le Roi tout haut, le premier homme de „ mon royaume qui m'ait tenu ce langage „ ; & il le comprit dans la première promotion de maréchaux de France. Après la célèbre victoire de la Marsaille, en 1683, il passa la nuit au bivouac à la tête de ses troupes. A son réveil, ce héros se trouva couronné des trophées gagnées sur les ennemis, & glorieux gages de sa valeur & de sa prudence.

Malgré les succès de Catinat en Italie, une brigue puissante fit donner le commandement de l'armée au maréchal de Villeroy; & Catinat, comme moins ancien que lui, se rangea sous ses ordres, sans plaintes & sans murmures; mais il ne put empêcher ce général d'échouer à l'affaire de Chiari.

On sait que ce grand général étoit modeste, & de la plus grande simplicité. Il étoit adoré des soldats, qui l'appeloient *le Père la Pensée*. Il refusa le cordon bleu, quoiqu'il pût faire ses preuves, & dit à ses parens, qui le sollicitoient de l'accepter : „ Si je vous fais tort, rayez-„ moi de votre généalogie „. Ce héros mourut en 1712, âgé de soixante-quatorze ans. On peut terminer son éloge par un mot du prince Eugène. La cour de France étoit indécise sur le choix de ses généraux, & balançoit entre Catinat, Vendôme, & Villeroy. On en parloit dans le conseil de l'empereur: „ Si c'est Villeroy qui commande, „ dit Eugène, je le battrai; si c'est Vendôme, nous nous „ battrons; si c'est Catinat, je serai battu „.

roy. Le manège, l'ingratitude, le succès de Tessé, révoltèrent; mais ce fut tout. Tessé, venu seul avec son fils & un aide-de-camp au secours de Saint-Frémont à Carpi, au lieu de se faire suivre par tout son quartier, ou du moins de l'envoyer chercher, après avoir vu de quoi il étoit question, fut fort accusé d'avoir voulu laisser rompre le cou à Saint-Frémont, & donner lieu au passage des impériaux au milieu de tous les postes de l'armée, qui, pour garder inutilement un trop grand pays, étoient trop nombreux, se pouvoient trop peu entre-secourir, & disperséoient trop l'armée. C'est ce dont Tessé se plaignoit, aux dépens de Catinat, comme si Vaudemont n'en eût pas été de moitié. Mais ces plaintes & les souterrains de Tessé firent tant d'effet à Paris & à la cour, que personne n'osoit défendre Catinat, & que ses parens cessèrent quelque temps d'y aller, pour éviter les discours désagréables dont ils étoient assaillis. Catinat offrit sa maison & ses équipages à Villeroy, en attendant les siens; mais il fut descendre chez son ami Vaudemont, qui le reçut avec les grâces & la magnificence d'un homme qui sent le besoin qu'il a d'un autre, & qui connoît les moyens de l'aveugler. En effet,

il fit tout ce qu'il voulut, & eut de plus en lui un favori du Roi & un ami du miniſtre, tout occupé à le faire valoir.

Teſſé, aidé de Vaudemont, penſoit à ſe donner un crédit & une autorité principale dans l'armée; mais ſon *débordement* ſur Catinat donna des ſoupçons, puis de la jalouſie à Villeroy, qui le traita fort sèchement; & M. de Savoie ne put s'empêcher même d'en parler publiquement à Teſſé d'une manière aſſez forte, qui lui rabattit fort le ton. Catinat demeura à l'armée, ne ſe mêlant preſque de rien, avec une rare modeſtie.

M. de Savoie joignit enfin l'armée avec ſes troupes, après de longs délais, & très-ſuſpects. Son arrivée ne changea rien à l'exactitude avec laquelle les ennemis étoient avertis de tous les deſſeins, de toutes les meſures, & des moindres mouvemens qui ſe faiſoient dans notre armée. L'intelligence entre lui & Vaudemont étoit parfaite; le beſoin d'un gouverneur du Milanez, auſſi ſoutenu que l'étoit Vaudemont du temps du feu Roi d'Eſpagne, l'avoit commencée par les plus grandes avances, juſque là que M. de Savoie l'alla rencontrer en chemin, lorſqu'il arriva dans le Milanez, & qu'il lui donna de l'*Alteſſe*. Au fond, quoique françois de parti

en apparence, leurs liaiſons fondamentales étoient les mêmes l'un à l'autre. M. de Savoie, quoique peu content de l'empereur, qui ne lui avoit pas tenu tout ce qu'il lui avoit promis, ni du Roi Guillaume, qui l'avoit fort maltraité, pour s'être détaché d'eux par le traité de Turin, ne voyoit qu'avec un extrême regret la monarchie d'Eſpagne devenue françoiſe, & lui enfermé entre le grand-père & le petit-fils par le Milanez & la France. Il ne ſe prêtoit donc que pour tirer parti de ce qu'il ne pouvoit empêcher; & il déſiroit avec ardeur le rétabliſſement de l'empereur en Italie, comme il ne parut que trop tôt. En attendant, il ſembla faire avec ſoin les fonctions de généraliſſime.

Les armées cependant s'approchoient, celle des impériaux gagnant toujours du terrain; & elles en vinrent au point, que ce fut à qui s'empareroit le premier du poſte de Chiari. Le prince Eugène fut le plus diligent. C'étoit un gros lieu, fermé de murailles, ſur un tertre imperceptible, mais qui déroboit la vue de ce qui étoit derrière, au bas d'un ruiſſeau qui couloit tout auprès. M. de Savoie, trop bon général pour tomber dans la même faute que le maréchal d'Humières avoit faite à Valcourt, l'imita de

point en point, & avec un plus fâcheux ſuccès, parce qu'il s'y opiniâtra davantage. Il fit attaquer ce poſte, le premier ſeptembre, par huit brigades d'infanterie; il augmenta toujours, & s'expoſa extrêmement lui-même, pour gagner eſtime & confiance, & montrer qu'il y alloit avec franchiſe; mais il attaquoit des murailles, & une armée entière qui ſe rafraîchiſſoit toujours; tellement qu'après avoir fait tuer bien du monde, il fallut ſe retirer honteuſement. Cette folie, dans un prince qui ſavoit le métier de la guerre, & à qui le péril perſonnel ne coûtoit rien, parut alors très-ſuſpecte. Villeroy s'y montra fort par-tout; & Catinat, ſans ſe mêler de rien, ſembla y chercher la mort, qui n'oſa l'atteindre. Nous y perdîmes quantité de monde, & nous eûmes force bleſſés. Cette action, où la valeur françoiſe parut, étonna fort notre armée, & encouragea beaucoup celle des ennemis, qui firent à peu près tout ce qu'ils voulurent le reſte de la campagne. Nos troupes étoient ſi accoutumées, dès qu'on en envoyoit dehors, à rencontrer toujours le double des impériaux, bien avertis, qui les attendoient, que la timidité s'y mit, & que les troupes de M. de Vaudemont ſurent bien dire plus d'une fois qu'elles ne ſavoient en-

core qui, de l'archiduc ou du duc d'Anjou, étoit leur maître, & qu'il en fallut enfermer entre les nôtres.

A la fin de cette campagne, les grands airs de familiarité que le maréchal de Villeroy se donnoit avec Monsieur de Savoie, lui attirèrent une cruelle mortification. M. de Savoie, étant au milieu de tous les généraux & de toute la fleur de l'armée, ouvrit sa tabatière en causant, & alloit prendre une prise de tabac; le maréchal de Villeroy, qui se trouva auprès de M. de Savoie, alonge la main, & prend dans sa tabatière, sans mot dire. Celui-ci rougit, & à l'instant renverse sa tabatière par terre, puis la donne à un de ses gens, en lui ordonnant de lui rapporter du tabac. Il continua toujours sa conversation, qu'il n'interrompit que par ce seul mot, pour demander du tabac, & laissa le maréchal de Villeroy confondu.

Ainsi s'écoula cette campagne, mais toujours reculant, & les impériaux avançant avec tant de facilité & d'audace, & leurs troupes grossissant, tandis que les nôtres diminuoient par un détail journalier de petites pertes & par les maladies. On en vint même à craindre le siége de Milan, c'est-à-dire, du château, auquel cependant le prince Eugène

ne penſa jamais ſérieuſement. Lui & le maréchal de Villeroy prirent leurs quartiers d'hiver ſur la frontière. M. de Savoie ſe retira à Turin, & Catinat s'en vint à Paris. Le Roi le reçut honnêtement, mais ne lui parla que de choſes indifférentes, & ne le vit point en particulier; lui auſſi ne ſe mit en aucun ſoin d'en obtenir audience.

MORT du Maréchal de Tourville. Château-Renaud, Vice-Amiral.

LA France perdit le plus grand homme de mer, de l'aveu des anglois & des hollandois, qui eût été depuis un ſiècle, & en même temps le plus modeſte. Ce fut le maréchal de Tourville, qui n'avoit pas encore ſoixante ans. Il ne laiſſa qu'un fils, qui promettoit, & qui fut tué dès ſa première campagne, & une fille fort jeune. Tourville poſſédoit en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle de charpentier juſqu'à celle d'un excellent amiral. Son équité, ſa douceur, ſon flegme, ſa politeſſe, la netteté de ſes ordres, les ſignaux, & beaucoup d'autres détails particuliers très-utiles, qu'il avoit imaginés; ſon arrangement, ſa juſ-

teſſe, ſa prévoyance; une grande ſageſſe, aiguiſée de la plus naturelle, de la plus tranquille valeur, tout contribuoit à faire déſirer de ſervir ſous lui & d'y apprendre.

Sa charge de vice-amiral fut donnée à Château-Renaud.

AUBIGNY, Évêque-Comte de Noyon.

MONSIEUR de Noyon mourut cette année (1701) à Paris, à ſoixante-quatorze ans. On trouva dans ſes papiers des brouillons de ſa main, pour ſervir à ſon oraiſon funèbre, tant la vanité avoit ſéduit ce prélat, d'ailleurs droit, fort honnête homme, très-homme de bien, bon évêque, & de beaucoup d'eſprit.

Son évêché fut donné à un homme de condition, & de très-ſaintes mœurs & vie; mais d'ailleurs un butor.

M. de Chartres avoit trouvé à Saint-Sulpice un gros pied-plat, lourd, bête, ignorant, eſprit de travers, mais très-homme de bien, ſaint prêtre pour deſſervir, non pas une cure, mais une chapelle; ſurtout ſulpicien excellent en toutes les minuties & les inutiles puérilités qui y ſont loi, &

qu'il mit toute sa vie à côté, ou même au dessus des plus éminentes vertus. Ce garçon n'en savoit pas davantage, & n'étoit pas capable de rien apprendre de mieux; d'ailleurs pauvre, crasseux, & huileux à merveille.

Ces dehors, trop puissans sur M. de Chartres, & qui, par ses mauvais choix, ont perdu notre épiscopat, l'engagèrent à s'informer de lui. C'étoit un homme de bonne & ancienne noblesse d'Anjou, qui s'appeloit d'Aubigny. Ce nom le frappa encore plus; il le prit, ou le voulut prendre pour un parent de madame de Maintenon, qui étoit d'Aunis, & s'appeloit d'Aubigné. Il lui en parla, & à ce pied-plat aussi, qui, tout bête qu'il fût, ne l'étoit point assez pour ne pas sentir tous les avantages d'une telle parenté, dont on lui faisoit toutes les avances. Madame de Maintenon se trouva ravie de s'enter sur ces gens-là; les armes, le nom, & peu à peu, pour tout unir, la livrée, furent bientôt les mêmes.

Le rustre noble fut présenté à Saint-Cyr à sa prétendue cousine, qui ne l'étoit pas tant, mais qui pouvoit tout.

Téligny, frère de l'abbé, qui languissoit de misère dans sa chaumière, accourut par

le messager, & fit aussi connoissance avec le prélat & sa royale pénitente. Celui-ci se trouva un compère délié, entendu, & fin, qui gouverna son frère, & suppléa tant qu'il put à ses bêtises.

M. de Chartres, qui voulut décrasser son disciple, le prit avec lui, le fit son grand-vicaire; & ce bon gros garçon, sans avoir rien pu apprendre en si bonne école, que des choses extérieures, fut nommé évêque de Noyon, où sa piété & sa bonté le firent estimer, & ses bêtises & ses travers détester, quoique parés par son frère, qui ne le quittoit point, & qui étoit son tuteur.

Révolte à Naples.

ON venoit d'étouffer une révolte à Naples. Saffinet, neveu du baron de Lisola, chargé des procurations de l'empereur, l'avoit conduite : il fut pris. Le prince de Murcia & le duc de Telena en étoient les principaux chefs, & se sauvèrent. Le prince de Montesarchio, à quatre-vingts ans, monta à cheval, au premier bruit, avec le duc de Popoli, &, avec leurs amis, dissipèrent la canaille qui s'étoit assemblée, par où la révolte devoit

commencer; & tout fut étouffé dans l'inſtant. Le duc de Gaëtano ſortit de Rome dans le carroſſe de l'ambaſſadeur de l'empereur, quoique le pape le lui eût défendu ſous peine de cinquante mille écus d'amende. Le duc de Medina-Cœli, vice-roi, s'y conduiſit très-bien.

Le prince Eugène avoit ordre d'y envoyer dix mille hommes, ſi la révolte eût réuſſi. Le duc de Medina-Cœli fut rappelé en Eſpagne tout à la fin de l'année, avec la préſidence du conſeil des Indes, un des plus riches & des plus importans emplois de toutes les Eſpagnes.

Combat de Luzara.

Après pluſieurs campemens de part & d'autre, & la jonction de Medavid avec un gros détachement des troupes du prince de Vaudemont, M. de Vendôme voulut prendre le camp de Luzara, petit bourg au pied d'un fort long rideau.

Le prince Eugène, qui avoit le même deſſein, y marcha de ſon côté, tellement que, le quinze août, les deux armées arrivèrent ſur les quatre heures après-midi, chacune au pied de ce rideau, ſans avoir le moindre ſoup-

çon l'une de l'autre, ce qui paroît un prodige, & ne s'aperçurent que lorſque, de part & d'autre, les premières troupes commencèrent à monter la pente peu ſenſible de ce rideau. Qui attaqua les premiers ? C'eſt ce qui ne ſe peut dire, mais dans un inſtant tout prit poſte des deux côtés, & ſe chargea pour s'en chaſſer. Jamais combat ſi vif, ſi chaud, ſi diſputé, ſi acharné; jamais tant de valeur de toutes parts; jamais une réſiſtance ſi opiniâtre; jamais un feu ni des efforts ſi continuels; jamais de ſuccès ſi incertain. La nuit finit le combat, & laiſſa la victoire indéciſe. Chacun ſe retira un peu en arrière, & reſta toute la nuit ſous les armes, le champ de bataille demeurant vide entre deux, & Luzara derrière notre armée, mais tout proche. Le Roi d'Eſpagne ſe tint par-tout au plus grand feu, avec une tranquillité parfaite. Il regardoit de tous côtés les attaques réciproques dans ce terrain étroit & fort coupé, où l'infanterie avoit même peine à ſe manier, & où la cavalerie, derrière elle, ne pouvoit agir. Il rioit aſſez ſouvent de la peur qu'il croyoit remarquer dans quelques uns de ſa ſuite; &, ce qui eſt ſurprenant, avec une valeur ſi bien prouvée, ſans curioſité d'aller voir çà & là ce qui ſe paſſoit en

différens endroits. A la fin, Louville lui propoſa de ſe retirer plus bas ſous des arbres, où il ne ſeroit pas ſi expoſé; mais, en effet, parce qu'il ſeroit plus à couvert du feu. Il y alla, & y demeura avec le même flegme. Louville, après l'avoir placé, s'en alla voir de plus près ce qui ſe paſſoit; &, tout à la fin, revint au Roi d'Eſpagne, à qui il propoſa de ſe rapprocher, & qui ne ſe le fit pas dire deux fois, pour ſe montrer aux troupes. Marchin ne demeura pas un moment auprès de lui, prit ſon poſte de lieutenant-général, & s'y diſtingua fort. Les deux généraux oppoſés y firent merveilles. L'émulation les tranſportoit; & la préſence du Roi d'Eſpagne fut un aiguillon au prince Eugène, qui, ſans ſe ſouvenir de la bataille de Pavie, lui fit faire des prodiges. Le carnage fut grand de part & d'autre, & l'on fit fort peu de priſonniers. Le marquis de Créqui, lieutenant-général, y fut tué. C'étoit le fils unique du feu maréchal de Créquy. Sa probité & ſa bonté ne le firent pas tant regretter, que ſes talens à la guerre, où il étoit parvenu à une grande capacité par ſon application & ſon travail. Il touchoit au bâton, & l'auroit porté auſſi dignement que ſon père. Les impériaux y perdirent les deux

premiers généraux de leur armée, après le prince Eugène. Le prince de Commercy fut tué, & le prince Thomas de Vaudemont ne ſurvécut que deux ans à ſa bleſſure. Ils n'étoient point mariés, & tous deux feld-maréchaux.

Sitôt que le jour parut, le lendemain de l'action, les armées ſe trouvèrent ſi proches, qu'elles ſe mirent à ſe retrancher, & qu'il y eut encore bien des tués & des bleſſés, & des coups de perdus. Aucune des deux ne voulut ſe retirer de devant l'autre.

Chaque jour augmentoit les retranchemens & les précautions. Il fallut même changer le roi d'Eſpagne de chambre, parce qu'il n'y étoit pas en ſureté contre le feu ; & il ne fut queſtion que de ſubſiſtances, chacun par ſes derrières, & de s'accommoder le mieux qu'on put dans les deux camps, où les deux armées ſubſiſtèrent long-temps, avec un péril & une vigilance continuels. On compta avoir perdu trois mille hommes, & les ennemis beaucoup plus. Ce combat fut enfin ſuivi d'un cartel en Italie.

JOURNÉE de Crémone.

LE prince Eugène, qui en ſavoit plus que le maréchal de Villeroy, l'avoit obligé d'hiverner au milieu du Milanez, & l'y tenoit fort reſſerré, tandis que lui-même avoit établi ſes quartiers très au large, avec leſquels il inquiétoit fort les nôtres. Dans cette ſituation avantageuſe, il conçut le deſſein de ſurprendre le centre de nos quartiers, & par ce coup de parti, qui le plaçoit au milieu de notre armée & de notre pays, de diſſiper l'une & de ſe rendre maître de l'autre, & par là ſe mettre en état enſuite de prendre Milan, & le peu de places de ce pays, toutes en fort mauvais ordre, & d'achever ainſi ſurement & bruſquement ſa conquête.

Crémone étoit ce centre; il y avoit un gouverneur eſpagnol & une fort groſſe garniſon. Quelques autres troupes y étoient encore entrées à la fin de la campagne avec Crenan, pour y commander tout. Praſlin y commandoit la cavalerie comme brigadier, & Firmarcon étoit à la tête des dragons. Vers les derniers jours de janvier, Revel, premier lieutenant-général de l'armée, étant arrivé

arrivé à Crémone, y commanda au deſſus de Crenan. Il reçut ordre du maréchal de Villeroy, qui viſitoit ſes quartiers, d'envoyer un gros détachement à Parme, que le duc de ce nom lui demandoit pour ſa ſureté, & qu'on eut lieu de ſoupçonner depuis de l'avoir fait de concert avec le prince Eugène, pour dégarnir Crémone d'autant. Sur les nouvelles de différens mouvemens des ennemis, Revel, en homme ſage, ſe contenta de faire & de tenir le détachement prêt, ſans le faire partir. Le maréchal de Villeroy finit ſa promenade par Milan, où il conféra avec le prince de Vaudemont, d'où il arriva le dernier janvier à Crémone d'aſſez bonne heure. Villeroy, après avoir approuvé les raiſons qu'avoit eues Revel de retenir le détachement qu'il lui avoit ordonné d'envoyer à Parme, ſoupa en nombreuſe compagnie. On remarqua qu'il fut entièrement rêveur & diſtrait, & il ſe retira de fort bonne heure.

Le prince Eugène étoit informé qu'il y avoit à Crémone un ancien aqueduc qui s'étendoit loin à la campagne & qui répondoit, dans la ville, à une cave d'une maiſon occupée par un prêtre; que cet aqueduc avoit été nettoyé depuis aſſez peu de temps, & cepen-

dant ne conduiſoit que peu d'eau, & que la ville avoit été autrefois ſurpriſe par ce même aqueduc. Il en fit ſecrettement reconnoître l'entrée dans la campagne, il gagna le prêtre chez lequel il aboutiſſoit, & qui étoit voiſin d'une porte de la ville qui étoit murée & point gardée. Il fit couler dans Crémone ce qu'il put de ſoldats choiſis, déguiſés en prêtres & en payſans, qui ſe retirèrent dans la maiſon amie, où l'on ſe pourvut le plus ſecrettement qu'on put de haches. Tout bien & promptement préparé, le prince Eugène donna un gros détachement au prince Thomas de Vaudemont, premier lieutenant-général de ſon armée, & fils unique du gouverneur-général du Milanez pour le roi d'Eſpagne. Il lui confia ſon entrepriſe, & le chargea de s'aller rendre maître d'une redoute qui défendoit la tête du pont du Pô, pour venir par le pont à ſon ſecours, quand on ſeroit aux mains dans la ville. Il détacha cinq cents hommes d'élite avec des officiers entendus, pour ſe rendre par l'aqueduc chez le prêtre, où les gens qu'il y avoit fait couler les attendoient, & devoient avoir bien reconnu les remparts, les poſtes, les places, & les vues de la ville, & avec eux aller ouvrir la porte murée au reſte des troupes. En même temps il marcha en per-

ſonne & en force pour ſe rendre à cette porte. Tout concerté avec juſteſſe fut exécuté avec préciſion, & tout le ſecret & le bonheur poſſible. Le premier qui s'en aperçut, fut le cuiſinier de Crenan, qui, allant à la proviſion à la petite pointe du jour, vit les rues pleines de ſoldats dont les habits lui étoient inconnus; il ſe rejeta dans la maiſon de ſon maître qu'il courut éveiller. Ni lui, ni ſes valets n'en vouloient rien croire; mais dans l'incertitude, Crenan s'habilla en un moment, ſortit, & n'en fut que trop tôt aſſuré. En même temps le régiment des vaiſſeaux ſe mettoit en bataille dans une place; par un bonheur qui ſauva Crémone, d'Entragues, gentilhomme particulier du Dauphiné, en étoit colonel. C'étoit un très-honnête garçon, fort appliqué, fort valeureux, & qui avoit une envie extrême de ſe diſtinguer. D'Entragues vouloit faire la revue de ce régiment, & la commençoit avec le petit jour, lorſqu'à cette clarté encore foible, & ſes bataillons déjà ſous les armes & formés, il aperçut confuſément des troupes d'infanterie ſe former au bout de la rue, en face de lui. Il ſavoit, par l'ordre donné la veille, que perſonne ne devoit marcher, ni autre que lui faire de revue. Il craignit

donc auſſi-tôt quelque ſurpriſe, marcha ſur le champ à ces troupes, qu'il reconnut impériales, les charge, les renverſe, ſoutient le choc des nouvelles qui arrivent, engage un combat ſi opiniâtre, qu'il donne le temps à toute la ville de ſe réveiller, & à la plupart des troupes de prendre les armes & d'accourir, qui ſans lui euſſent été égorgées endormies. A cette même pointe du jour, le maréchal de Villeroy écrivoit déjà tout habillé dans ſa chambre. Il entend du bruit, demande un cheval, envoye ſavoir ce que c'eſt, &, le pied à l'étrier, apprend, de pluſieurs à la fois, que les ennemis ſont dans la ville. Il enfile la rue pour gagner la grande place, où eſt toujours le rendez-vous en cas d'alarmes; il n'eſt ſuivi que d'un ſeul aide-de-camp & d'un ſeul page. Au détour de la rue, il tombe dans un corps-de-garde qui l'environne & l'arrête; lui troiſième ſentit bien qu'il n'y avoit pas à ſe défendre. Il ſe jette à l'oreille de l'officier, ſe nomme, lui promet dix mille piſtoles & un régiment, s'il veut le lâcher, & de plus grandes récompenſes du Roi. L'officier ſe montre inflexible, lui répond qu'il n'a pas ſervi l'Empereur juſqu'alors pour le trahir, & de ce pas le conduit au prince Eugène. Quelque

temps après, le maréchal voyant amener Crenan prisonnier & blessé mortellement, s'écria qu'il voudroit être à sa place.

Cependant Revel, seul lieutenant-général & commandant en chef, par la prise du maréchal de Villeroy, tâcha de rallier ses troupes. Chaque rue fournissoit un combat. La plupart dispersées, quelques unes en corps, plusieurs à peine armées, & jusqu'à des gens en chemises, qui tous combattoient avec la plus grande valeur, mais la plupart repoussées & réduites, pied à pied, à gagner les remparts, ce qui les y rallia toutes naturellement. Si les ennemis s'en fussent emparés, ou qu'ils n'eussent pas laissé à nos troupes le temps de s'y reconnoître & de s'y former avec toutes leurs forces, le dedans de la ville n'eût jamais pu leur résister. Praslin, ne voyant point Montgon, maréchal-de-camp, qui étoit sorti au premier bruit, & jugeant que la scène seroit orageuse, s'étoit prudemment retiré, en se disant fort blessé, ce qui toutefois ne put se vérifier. Montgon s'étoit mis à la tête des bataillons irlandois, qui sous lui firent des prodiges. Ils tinrent dans la place, & nettoyèrent les rues voisines. Quoique continuellement occupé à défendre & à attaquer, Praslin s'avisa que le salut de Crémone, si on la pou-

voit ſauver, dépendoit de la rupture du pont du Pô, pour empêcher les Impériaux d'être ſecourus par là & rafraîchis. Il le répéta tant de fois, que Mahoni l'alla dire à Revel, qui n'y avoit pas ſongé, qui trouva l'avis ſi bon, qu'il manda à Praſlin de faire tout ce qu'il jugeroit à propos. Lui, à l'inſtant, envoya retirer ce qui étoit dans la redoute à la tête du pont. Il n'y avoit pas une minute à perdre. Le prince Thomas de Vaudemont paroiſſoit déjà; les troupes furent retirées, & le pont fut rompu en ſa préſence, ſans que tout le feu de ſa mouſqueterie pût empêcher cette exécution. Il étoit bien trois heures après-midi; le prince Eugène étoit à l'hôtel-de-ville, & y recevoit le ſerment des magiſtrats. Sortant de là & en peine de voir ſes troupes foiblir en la plupart des lieux, il monta avec le prince de Commercy au clocher de la cathédrale, pour voir d'un coup d'œil ce qui ſe paſſoit dans tous les endroits de la ville, & inquiet de ne point voir arriver le ſecours qu'amenoit le Prince Thomas de Vaudemont. A peine furent-ils au haut, qu'ils virent ſon détachement au bord du Pô, & le pont rompu, qui rendoit ce ſecours inutile. Ils ne furent pas plus ſatisfaits de ce qu'ils découvrirent dans

tous les différens endroits de la ville & des remparts. Le prince Eugène, outré de voir ſon entrepriſe en ſi mauvais état, après avoir touché de ſi près à la conquête, hurloit & s'arrachoit les cheveux en deſcendant. Quoique ſupérieur en nombre, il penſa dès lors à la retraite. Fimarcon cependant faiſoit des merveilles avec les dragons qu'il avoit fait mettre pied à terre. En même temps Revel, qui voyoit ſes troupes accablées de faim, de laſſitude, & de bleſſures, qui depuis la première pointe du jour n'avoit pas eu un inſtant de repos, non plus qu'elles, ſongeoit auſſi à les retirer & tout ce qu'il pourroit, au château de Crémone, pour s'y défendre au moins à couvert, & y obtenir une capitulation. De ſorte que les deux chefs oppoſés penſoient à la fois à ſe retirer. Les combats ſe ralentirent donc ſur le ſoir dans la plupart des lieux, dans cette penſée commune de retraite, lorſque les troupes firent un dernier effort pour chaſſer les ennemis d'une des portes de la ville, qui leur ôtoit la communication du rempart où étoient les irlandois, & pour avoir cette porte libre pendant la nuit, & pouvoir par là recevoir du ſecours. Les irlandois ſecondèrent ſi bien leur attaque par leur rempart, que le deſſus de la porte

fut emporté, & que les ennemis ne conſervèrent que le bas de plain-pied à la rue.

Un calme aſſez long ſuccéda à ce dernier combat. Revel cependant ſongeoit à faire retirer doucement les troupes dans le château, lorſque Mahoni, ſur ce long calme, lui propoſa d'envoyer voir ce qui ſe paſſoit par-tout, & ſe propoſa lui-même pour aller aux nouvelles. Il faiſoit déjà obſcur, les batteurs d'eſtrade en profitèrent. Ils virent tout tranquille, & reconnurent que les ennemis s'étoient retirés. D'Entragues, à la valeur duquel on fut redevable du ſalut de Crémone, ne ſurvécut pas à une ſi glorieuſe journée. Le gouverneur eſpagnol fut tué avec la moitié de nos troupes. Les impériaux y en perdirent un plus grand nombre, & manquèrent un coup qui finiſſoit en bref, en leur faveur, la guerre d'Italie.

Bataille de Fredlinguen.

Catinat & Villars avoient fait tous leurs efforts & cherché tous les moyens poſſibles pour pénétrer juſqu'à Landau, aſſiégé par le prince Louis de Bade; mais le Spirebach, de longue main bien retranché & garni du

Rhin, leur parut abſolument impénétrable, ainſi que le derrière des montagnes, par leſquelles ils voulurent faire quelques tentatives. Enfin Landau, à bout & ouvert de toutes parts, capitula le dix ſeptembre, après la défenſe la plus glorieuſe, & avoir tenu plus d'un mois au delà de toute eſpérance.

L'électeur de Bavière venoit de ſe déclarer; il offroit d'amener vingt-cinq mille hommes ſur les bords du Rhin; & cette offre, qu'on vouloit favoriſer, avoit été l'objet de la diviſion de l'armée de Catinat, vers le haut-Rhin, d'avec celle que commandoit Villars, qui avoit reçu des ordres d'aller voir Huningue, avec la plus grande partie de ſon armée, pour donner de la jalouſie aux impériaux, & entreprendre même ce que l'occaſion pourroit lui offrir.

Catinat avoit eu grande occaſion de s'apercevoir, à la tête de l'armée du Rhin, des ſuites de l'éclairciſſement qu'il avoit eu avec le Roi, qui lui avoit mérité les plus grandes louanges, mais qui avoit confondu Chamillart, ſon miniſtre, & avoit commis madame de Maintenon. Il manquoit de tout. La néceſſité de ſecourir l'électeur de Bavière, déteſté & moleſté par les impériaux, & celle auſſi d'en être ſecouru, fit tenter le paſſage

du Rhin. Il fut proposé à Catinat, qui crut avoir de bonnes raisons pour le refuser. A son défaut, Villars, qui avoit la fortune au bout de ce passage, l'accepta, sûr de ne rien risquer, en manquant même ce que Catinat avoit refusé de tenter. Mais, en habile homme, il voulut être en force; & outre ce qu'il avoit reçu de Flandre, de Chamarande, Blainville lui amena encore un gros détachement de la même armée. Il y joignit ce qu'il voulut de celle du Rhin, qui, devenue par là un détachement elle-même, se retrancha sous Strasbourg; &, peu à peu, s'y trouva réduite à dix bataillons, & fort peu d'escadrons; en sorte que Catinat se mit dans Strasbourg, en attendant tristement le succès du passage que Villars alloit tenter. Villars marcha droit à Huningue, visita les bords du Rhin, & choisit l'établissement de son pont vis à vis d'Huningue, à l'endroit d'une île assez spacieuse pour s'en servir utilement, le grand bras du Rhin entre lui & l'île, & le plus petit entre elle & l'autre côté du Rhin, où étoit la petite ville de Neufbourg, tenue être franche par les impériaux, qui avoient là un camp volant. Ce parti pris, Villars fit travailler tout à son aise, mais diligemment, à son pont jusqu'à l'île. Il étoit arrivé le trente

ſeptembre. Ce pont fut l'affaire de moins de vingt-quatre heures. Le premier octobre, à midi, il fit placer deſſus quarante pièces de canon, avec Champagne & Bourbonnois, qu'il établit dans l'île, & fit travailler à ſon autre pont. Dès qu'il fut achevé, il commanda des travailleurs, ſoutenus par les grenadiers, qui tirèrent une ligne parallèle au Rhin à la tête du pont, malgré les foibles efforts des ennemis pour l'empêcher, incommodés du feu de l'artillerie, & des quinze cents hommes qui étoient dans l'île, & de force petits bateaux chargés de grenadiers. Dans cette poſture, Villars, maître d'achever de paſſer le Rhin, voulut attendre des nouvelles de l'électeur de Bavière ; & cependant le prince Louis de Bade, & la plupart de ſes officiers-généraux, vinrent ſe retrancher à Friedlinguen.

Le douze octobre, Lobanie, avec un détachement de la garniſon de New-Briſſac, paſſa le Rhin dans de petits bateaux, & emporta la petite ville de Neufbourg l'épée à la main, s'y établit, & y fut ſuivi, par notre pont, de Guiſcard avec vingt eſcadrons & dix bataillons.

Le prince Louis, ſur cette nouvelle, ne douta pas que Villars ne voulût faire là ſon paſſage, quitta Friedlinguen, & marcha à

Neufbourg le quatorze au matin. Ce même matin, à ſept heures, Villars, averti de cette marche, ſortit de Huningue, fit diligemment paſſer tout ce qu'il avoit de troupes en deçà, par ſon pont, dans l'île. La cavalerie paſſa à guet l'autre petit bras du Rhin, & l'infanterie ſur le ſecond pont, qu'il avoit remis à temps, & poſté vis à vis Friedlinguen avec ſon artillerie. Là deſſus, le prince Louis, qui étoit en marche, fit retourner toutes ſes troupes, qui étoient compoſées de quarante-deux eſcadrons avec ſon infanterie. Cinq de ces eſcadrons firent le tour d'une petite montagne eſcarpée de notre côté, pour en gagner le reſte par-derrière, & les trente-ſept autres marchèrent à Villars plutôt qu'il ne s'attendoit à les voir.

Il n'avoit que trente-quatre eſcadrons, parce qu'il en avoit détaché ſix pour aller joindre Guiſcard à Neufbourg. Trois charges mirent en déſordre la cavalerie impériale, qui fut reçue par ſix bataillons frais, qui la ſoutinrent. Leurs autres bataillons s'étoient portés ſur la montagne, d'où il fallut les déloger en allant à eux par les vignes & par l'eſcarpement qui étoit de notre côté. Ainſi, ce fut un combat bizarre, où la cavalerie & l'infanterie, de part & d'autre, agirent tout

à fait séparément. Cette attaque de la montagne, conduite par Desbordes, lieutenant-général, qui avoit été gouverneur de Philisbourg, & qui y fut tué, ne put être faite qu'avec quelque désordre, par les coupures & la roideur de la montagne; tellement que les troupes essoufflées & un peu rompues en arrivant, ne purent soutenir une infanterie ensemble, & reposée, qui lui fit perdre du terrain, & regagner le bas avec plus de désordre qu'elle n'étoit montée.

Avec les dispositions, tout cela prit du temps; de manière que Villars, qui étoit demeuré au bas de la montagne, avoit perdu de vue sa cavalerie entière, qui étoit alors à demi-lieue de lui après celle de l'empereur, crut la bataille perdue, & perdit la tramontane sous un arbre, où il s'arrachoit les cheveux de désespoir, lorsqu'il vit arriver Magnac, premier lieutenant-général de cette armée, qui accouroit seul au galop, avec un aide-de-camp, après lui. Alors Villars, ne doutant plus que tout ne fût perdu, lui cria: » Eh bien, Magnac, nous sommes donc per-» dus »? A sa voix, Magnac poussa à l'arbre; & bien étonné de voir Villars en cet état: Eh! » lui dit-il, que faites-vous là?—*Et où en êtes-*» *vous?*—Ils sont battus, & tout est à nous.

Villars, à l'instant, *recogne* ses larmes, court, avec Magnac, à l'infanterie qui combattoit celle des ennemis, qui l'avoit suivie du haut de cette montagne, criant tous deux : *victoire!* Magnac avoit conduit la cavalerie, avoit battu & poursuivi les impériaux près d'une demi-lieue jusqu'à ces six bataillons frais qui les avoient protégés; mais qui, n'ayant pu soutenir la furie de nos escadrons, s'étoient retirés peu à peu avec les débris de l'armée impériale; & Magnac n'ayant plus alors à les pousser dans les défilés qui se présentoient, inquiet de notre infanterie, dont il n'avoit ni vent ni nouvelles, étoit revenu la chercher, & examiner ce qui s'y passoit, enragé de ne l'avoir pas à portée de ces défilés, pour achever sa victoire, & d'y voir échapper les débris de la cavalerie impériale, & ces six bataillons qui l'avoient sauvée. Lui & Villars, avec leurs cris de victoire, rendirent un nouveau courage à notre infanterie, devant laquelle, après plusieurs charges, celle des ennemis se retira, & fut assez long-temps poursuivie. Villars paya d'effronterie, & Magnac n'osa compter leur bizarre aventure que tout bas. Mais quand il vit que Villars se donnoit tout l'honneur, & plus encore quand il lui

en vit recevoir la récompenſe, ſans y participer en rien, il éclata à l'armée, puis à la cour, où il fit un étrange bruit. Mais Villars, qui avoit le prix de la victoire, le bâton de maréchal, & madame de Maintenon pour lui, ne fit que ſecouer les oreilles. Cette action s'appela la bataille de Friedlinguen.

Villars, qui ſentoit le beſoin qu'il avoit d'appui, fit, dans cette circonſtance, un trait de courtiſan. Le lendemain de la bataille, il fut joint par quelques régimens de cavalerie, de ce qui reſtoit autour de Strasbourg, que Catinat lui envoyoit encore. De ce nombre étoit le comte d'Ayen. Villars lui propoſa de porter au roi les drapeaux & les étendarts; & le comte d'Ayen l'accepta, malgré le ridicule dont il ſe couvroit, en portant les dépouilles d'un combat où il ne s'étoit point trouvé. Mais tout étoit bon & permis au neveu de madame de Maintenon, dont la faveur n'empêcha pas les huées de toute l'armée & de la cour.

Catinat, délaiſſé dans Strasbourg, n'ayant plus rien à faire, ou plutôt n'étant plus rien, demanda & obtint ſon congé. Il ſalua le Roi le dix-ſept novembre, qui le reçut médiocrement, & ne le vit point en particulier. Il ne

fut pas chez Chamillart, & se retira sagement à sa maison de Saint-Gratien, près de Saint-Denis, d'où il ne sortit plus. Heureux s'il n'en étoit point sorti, & s'il eût su résister aux cajoleries du Roi pour reprendre le commandement de son armée, & se défier des suites d'un éclaircissement d'autant plus dangereux, qu'il fut victorieux!

Le reste de la campagne se passa à s'observer & à chercher ses avantages. Parmi ceux du nouveau maréchal, la jonction ne se fit point avec l'électeur de Bavière.

KEYSERSWERT assiégé. Déclaration de guerre de l'Angleterre & de la Hollande. Fortune de Marlborough.

LA campagne de Flandre fut triste cette année; l'électeur de Brandebourg & le landgrave de Hesse assiégèrent Keyserswert de bonne heure. Blainville défendit la place à merveille. Il y eut force combats.

L'Angleterre & la Hollande se déclarèrent solennellement contre la France & l'Espagne. Leur armée unie fut commandée par le comte d'Athlone pour les États-Généraux, & par

le comte de Marlborough pour les anglois.

C'étoit mylord Churchill, favori du Roi Jacques, qui fit son élévation, de très-simple gentilhomme qu'il étoit, & frère de sa maîtresse, dont il eut le duché de Berwick. Jacques lui donna le titre de comte de Marlborough, & une compagnie de ses gardes-du-corps. Il lui confia aussi le commandement de ses troupes lors de l'invasion du prince d'Orange, auquel il l'auroit livré, si le comte de Fevertham, aussi capitaine de ses gardes, & frère des maréchaux de Duras & de Lorges, ne l'eût empêché d'aller à son camp pour une revue, où il eut avis que le piége étoit tendu.

La femme de Marlborough étoit de tout temps attachée à la princesse de Danemarck, dont elle étoit favorite & dame d'honneur, lorsque la princesse parvint à la couronne. Elle la confirma dans cette charge, envoya en même temps son mari en Hollande, comme son ambassadeur, & comme général de l'armée qu'elle y alloit former, & le fit duc & chevalier de la jarretière bientôt après. Il n'y aura que trop d'occasions de parler de lui dans la suite, à qui nos malheurs donnèrent un si grand nom.

M. de Boufflers fut accusé d'avoir manqué, par incertitude, une occasion heureuse

de le battre. Elle ne ſe retrouva plus. On ſubſiſta dans leur pays. On crut les tenir aux environs de Nimègue. On prétendit qu'on auroit pu encore avoir là un grand avantage ſur eux; rien, ou preſque rien n'en ſéparoit. La canonnade dura tout le jour; on leur prit quelques chariots & des munitions, on leur tua quelque monde. Peu à peu ils ſe retirèrent ſous Nimègue, & paſsèrent de l'autre côté. Keyſerſwert, Venloo, Ruremonde, la citadelle de Liége, & divers petits poſtes, furent les fruits de leur campagne & les prémices de leur bonheur.

M. le duc de Bourgogne marqua beaucoup d'affabilité, d'application, & de valeur; mais en tutelle, il ne put que ſe laiſſer conduire, ſe préſenter au feu du canon de bonne grâce, & propoſer divers partis qui montroient ſon envie de faire.

L'armée n'étant plus en état d'en impoſer aux ennemis, il fut rappelé à Verſailles; & après une ſeconde canonnade, auſſi peu déciſive que la première, M. du Maine le ſuivit. Il avoit eu occaſion de faire valoir ſa ſituation de premier lieutenant-général de l'armée. M. de Boufflers l'avoit eſpéré, mais inutilement. Le Roi en eut une douleur qui réveilla les précédentes. Il com-

prit enfin que les lauriers s'offriroient ingratement à ce fils bien-aimé, & il prit avec amertume la réſolution de ne le plus expoſer à des haſards ſi peu de ſon goût.

RETOUR des Galions brûlés dans le port de Vigo avec quinze Vaiſſeaux françois.

LES galions, retardés de près de deux ans, étoient déſirés avec une extrême impatience. Château-Renaud les étoit allé chercher; il les trouva très-richement chargés, & les amena avec ſon eſcadre. Il envoya aux ordres, & vouloit entrer dans nos ports. On craignit la jalouſie des eſpagnols, qui néanmoins étoient, de toutes les nations commerçantes, celle qui avoit le moindre intérêt à leur chargement. On n'oſa les confier au port de Cadix, & ils furent conduits dans celui de Vigo, qui n'en eſt pas éloigné, & qu'on avoit fortifié de pluſieurs ouvrages. Renaud eut beau repréſenter le danger de ce lieu, & la facilité d'y recevoir le plus fatal dommage, & ſoutenir la préférence de Cadix, il ne fut pas écouté, & on ne penſa par-

tout qu'à ſe réjouir de l'heureux retour ſi déſiré des galions, & des richeſſes qu'ils apportoient. On ne laiſſa pas de prendre la ſage précaution de tranſporter, le plutôt qu'on put, tout l'or, l'argent, & les effets les plus précieux & les plus aiſés à remuer, à plus de trente lieues dans les terres à Lugo. On y étoit encore occupé lorſque les ennemis arrivèrent, débarquèrent, s'emparèrent des forts qu'on avoit faits à Vigo, & des batteries qui en défendoient l'entrée, forcèrent l'eſtacade qu'on y avoit faite, rompirent la chaîne qui fermoit le port, brûlèrent les quinze vaiſſeaux de Château-Renaud, à la plupart deſquels lui-même avoit fait mettre le feu, & tous ceux que les eſpagnols y avoient ramenés des Indes, dont quelques uns, en petit nombre, furent coulés à fond. Il n'y avoit point de troupes, ni de moyens d'empêcher ce déſaſtre. Il étoit bien demeuré encore pour huit millions de marchandiſes ſur ces vaiſſeaux. Ce malheur arriva le vingt-trois octobre, & répandit une grande conſternation.

Château-Renaud ramaſſa de matelots de la flotte, de milices, & de ſoldats du pays, à Saint-Jacques de Compoſtelle, tout ce qu'il put pour ſe jeter dans les défilés entre Vigo &

Lugo, d'où on transporta le trésor à Madrid, avec une infinité de bœufs & de mulets.

Anecdote plaisante sur la Marquise DE CHARLUS.

LA marquise de Charlus, sœur de Mézières, & sœur du marquis de Lévis, devenu depuis duc & pair, mourut riche, & vieille. Elle étoit toujours faite comme une *crieuse de vieux chapeaux;* ce qui lui fit essuyer maintes avanies, parce qu'on ne la connoissoit pas, & qu'elle trouvoit fort mauvaises.

Pour se délasser un moment du sérieux, je rapporterai une aventure d'un autre genre. Elle étoit très-avare, & grande joueuse, elle y auroit passé les nuits les pieds dans l'eau. On jouoit à Paris les soirs gros jeu au lansquenet chez madame la princesse de Conti, fille de M. le prince. Madame de Charlus y soupoit un vendredi, entre deux reprises, avec assez de monde. Elle n'y étoit pas mieux mise qu'ailleurs; & on portoit en ce temps-là des coiffures qu'on appeloit des commodes, qui ne s'attachoient point, & qui se mettoient & s'ôtoient comme les hommes ôtent & mettent un bonnet de nuit; & la mode

étoit que toutes les coiffures de femmes étoient fort hautes. Madame de Charlus étoit auprès de l'archevêque de Rheims, le Tellier. Elle prit un œuf à la coque, qu'elle ouvrit, & en s'avançant après pour prendre du sel, mit sa coiffure au feu d'une bougie voisine, sans s'en apercevoir.

L'archevêque, qui la vit toute en feu, se précipita sur sa coiffure, & la jeta par terre. Madame de Charlus, dans sa surprise & l'indignation de se voir ainsi décoiffée, sans savoir pourquoi, jeta son œuf au visage de l'archevêque, qui lui découla par-tout. Il ne fit qu'en rire; & toute la compagnie fut aux éclats de la tête grise, sale & chauve de madame de Charlus, & de l'omelette de l'archevêque, surtout de la furie & des injures de madame de Charlus, qui croyoit qu'il lui avoit fait un affront, & qui fut long-temps sans vouloir en entendre la cause, & après, de se trouver pelée ainsi devant tout le monde. La coiffure étoit brûlée; madame la princesse de Conti lui en fit donner une; mais avant qu'elle l'eût sur la tête, on eut tout le temps d'en contempler les charmes, & elle toujours *rognonner* en furie.

BROGLIO fait Maréchal de France.

BROGLIO, qui n'avoit pas servi depuis la défaite du maréchal de Créqui à Consarbrug, & que le crédit de Basville, son beau-frère, avoit fait lieutenant-général & commandant en Languedoc, pour y être lui-même. Basville, le maître absolu & sans contradiction, comme il le fut bien des années, s'avisa de demander, sur les bruits de guerre, le bâton de maréchal de France à M. le duc d'Orléans, sous les beaux prétextes qu'il étoit le plus ancien lieutenant-général. Le régent se mit à rire, & lui dit que M. de Lauzun l'étoit avant lui. Une plaisanterie de M. de Lauzun avoit donné lieu à cette demande, qui fut alors très-justement & très-unanimement marquée, mais qui, toute ridicule qu'elle fût, eut son effet dans la suite. La guerre donna lieu à des bruits d'une promotion de maréchaux de France, parce que le duc de Berwick étoit le seul d'entre ceux qui l'étoient, en état de servir. Le monde en nomma à son gré de toutes les sortes, & plusieurs fort étranges. Cela donna l'idée au duc de Lauzun, toujours prêt aux malices, de les

déſarçonner tous par un ſarcaſme, bien plus dangereux en ces occaſions-là que les plus mauvais offices. Il alla donc trouver le régent, & de ce ton bas, modeſte & doux, qu'il avoit ſi bien fait *ſien*, il lui repréſenta qu'au cas qu'il y eût une promotion de maréchaux de France, comme le vouloit le public, & qu'il en fît d'inutiles, de vouloir bien ſe ſouvenir qu'il étoit depuis bien des années le premier des lieutenans-généraux. M. le duc d'Orléans, qui étoit l'homme du monde qui ſentoit le mieux le ſel & la malignité, ſe mit à éclater de rire, & lui promit qu'au cas qu'il expoſoit, il ne ſeroit pas oublié. Il en fit après le conte à tout le monde, dont les prétendus candidats ſe trouvèrent bien fâchés, & Broglio affublé de tout le ridicule que M. de Lauzun avoit prétendu donner. Mais le rare eſt que ce qui lui attira la dériſion publique alors, le fit maréchal de France cinq ans après. Il eſt vrai que la dériſion fut pareille, mais il eut le bâton. En Languedoc, où le crédit & l'intérêt de Baſville l'avoient mis & ſoutenu, après une longue oiſiveté, on étoit fort las de lui. Le mépris s'y joignit, les ſottiſes qu'il fit au paſſage du prince-royal de Danemarck le pensèrent perdre. Enfin le crédit de la jadis belle ducheſſe

cheſſe de Roquelaure, & l'embarras pour faire quelque choſe de ſon mari, après la triſte déconfiture des lignes de Flandre, avoient fait rappeler Broglio, & mettre Roquelaure en Languedoc. De retour à Paris, il y languit dans l'obſcurité, & arriva à une longue & ſaine vieilleſſe, lorſque ſon ſecond fils, qui fut depuis maréchal de France, & bien plus encore, ſe trouva aſſez à portée de M. le Duc, premier miniſtre, & de ce qui le gouvernoit, pour faire valoir la primauté de lieutenant-général de ſon père, & leur faire accroire que c'étoit obliger tous les officiers-généraux que le faire maréchal de France. Par cette qualité, Broglio vouloit illuſtrer ſa famille dans l'avenir, tandis que ſon frère aîné, pétri d'envie & de haine, déploroit, diſoit-il, cette ſottiſe, & un ridicule dont ſon pauvre père ſe ſeroit bien paſſé. En effet, il fut complet de tous points, & pour qu'il n'y en manquât aucun, il fut remarqué que la Feuillade, qui avoit ſervi très-peu avant Turin, & point du tout depuis, & le duc de Grammont, qui furent tous deux maréchaux de France en la même promotion, n'étoient entrés tous deux dans le ſervice qu'au ſiége de Philisbourg, fait pour Monſeigneur en 1688, c'eſt-à-dire treize

ans complets, depuis que Broglio l'eut quitté, ou qu'il ceſſa d'être employé, n'étant que maréchal-de-camp.

Réflexions ſur les Cardinaux François.

JE ne puis m'empêcher d'admirer ici la manie d'avoir des cardinaux en France, & de mettre des ſujets en état de faire compter avec eux, d'attenter à tout ce que bon leur ſemble, & de narguer impunément les Rois & les lois. Louis XIV avoit ſenti, au commencement de ſon règne, le poids inſultant de cette pourpre juſque dans ſa capitale, par le cardinal de Retz, qui, après tout ce qu'il avoit commis, le força enfin à lui faire un pont d'or, & à ſe faire recevoir avec toutes ſortes de diſtinctions & d'avantages. Les dernières années du même règne furent marquées au même coin par le cardinal de Bouillon. Si nos Rois ne ſouffroient point de cardinaux en France, & s'ils donnoient leur nomination à des italiens, ils s'attacheroient les premières maiſons & les principaux ſujets de Rome par cette eſpérance; & ceux qu'ils nommeroient étant du pays, dans leur famille, & parmi leurs amis, au fait, de jour à jour,

de ce qui se passe à Rome, y serviroient bien plus utilement qu'un cardinal françois, qui est long-temps à étudier & connoître cette carte, qui est toujours considéré comme en passant, & qui ne peut jamais acquérir l'amitié, la confiance, ni la facilité de manège & d'industrie d'un naturel du pays. Ce cardinal italien n'a point d'amis ni de famille en France qui le soutienne, s'il vient à mécontenter. Il est donc plus attentif à bien faire qu'un françois, qui ne parvient pas là sans de bons appuis, ou qui, tout au plus, s'en console en retournant chez lui parmi les siens, où, quoi qu'il ait fait, il *nage* dans ses biens, dans les plus grands honneurs, & jouit de toutes les distinctions, de toute la considération, & de tous les ménagemens pour soi & pour les siens, qui en sont une suite nécessaire. On ne craint plus un italien, qui, avec la confiance de la cour qui l'a élevé, perd tout son relief à celle de Rome, & tombe dans le mépris, & dont l'exemple apprend à son successeur à éviter une disgrace qui remplit de dégoût tout le reste d'une vie. Pour les conclaves, les italiens se trouvent transportés, & tout instruits des intérêts, des brigues, & des menées, & à portée de serrer la mesure avant

l'arrivée des étrangers, s'ils voyent jour à faire leur coup, au lieu qu'il faut bien du temps à ceux qui arrivent, pour se mettre au fait, dont ils ne peuvent être instruits que par les autres, qui les abusent bien souvent, & le conclave fini, n'ont plus grande hâte que de s'en retourner. Un italien, au contraire, qui a contribué à une exaltation, & qui n'a d'autre demeure que Rome, profite, pour la couronne qu'il sert, de la bienveillance qu'il s'est acquise du pape & de sa famille, & susceptible qu'il est pour la sienne de toutes les petites grâces de la prélature de Rome; & lié & instruit, comme il l'est, à fond dans cette cour, ses vues sont bien plus justes, plus animées, & mieux secondées de son adresse & de ses amis, pour procurer un pape qui convienne, & dont l'amitié, influant sur les siens, devienne aussi utile à la couronne. Il se contente de quelques bonnes abbayes; il ne lui faut pas quatre & cinq cent mille livres de rentes, comme à nos cardinaux, qui se croyent pauvres & maltraités à moins de trois cent mille; & comme tout est de proportion, & que les cardinaux italiens ne sont pas riches, celui-ci s'accommode de deux cents écus de pension, avec laquelle il est, en biens, fort au dessus de

tous les autres, pour peu qu'il ait quelque bonne abbaye considérable, & il a plus de crédit & de moyens que les nôtres à les prendre régulières, à la décharge de notre clergé; & comme il n'a pas de voyage à faire, il n'y en a point à lui payer, comme à nos cardinaux. Il n'a rien, en France, à demander pour les siens; & sa fortune, de ce côté-là, se borne à lui-même. Il est plus souple avec notre ambassadeur, parce qu'il est sans appui à la cour; que son service & leur concert ne sont point sujets aux jalousies, parce que, bien loin d'espérer l'emporter sur lui, comme nos cardinaux, c'est de son union avec lui que dépendent ses succès dans les affaires, & de son témoignage, la satisfaction & la considération qu'il se propose de mériter. Par là notre clergé devient indépendant de la cour de Rome; il n'a plus de tentation de nourrir ses espérances par sa mollesse & les sacrifices des droits de l'épiscopat, de ceux du Roi & de la couronne, & des libertés de notre église.

Pour un chapeau qu'un de nos prélats attrape par ses soupleſſes & sa dépendance de Rome, un grand nombre d'autres suivent la même route, par une espérance qui se diffère, qui les anime, au lieu de les rebu-

ter, & qui pourtant ne s'accomplit jamais. Cette ambition, coupée par la racine, rendroit la cour de Rome bien moins entreprenante, bien plus mesurée, préviendroit ses pratiques par le confesseur, par les autres réguliers dont elle dispose, & délivreroit des embarras d'avoir à lui résister. Elle n'auroit plus d'espérance en l'appui des ministres & des favoris pour leurs proches.

Le cardinalat, qui est une grande illustration pour les gens nouveaux, est toujours un grand avantage pour les autres, qui trouvent des avancemens & des préférences, par la considération d'un cardinal leur parent, qui les pousse, & dont la riche bourse supplée à leurs besoins. C'est ce qui rend les gens en place si mesurés avec Rome, qu'ils savent irréconciliable pour les moindres oppositions qu'elle rencontre. Ceux mêmes qui n'ont encore personne en maturité pour songer au cardinalat, n'en veulent pas devenir un obstacle; & par tous ces ménagemens, Rome entreprend & réussit toujours; au lieu que si aucun françois ne pouvoit parvenir à la pourpre, tous n'auroient plus les yeux tournés que vers le Roi, parce qu'ils n'espéreroient rien que de lui, & que tout autre avancement, grandeur, richesse leur seroient absolument interdits.

Recherche des Gens d'affaires.

LA France, dans une position critique, mit toutes choses en œuvre pour recouvrer de l'argent, & se tenir en bonne posture, prête à tout évènement. On commença par une recherche sourde des gens d'affaires, dont les profits avoient été immenses pendant la dernière guerre. Chamillard obtint, à grand'peine, permission de se servir de Desmarets (*a*) pour cette opération. Il figurera assez dans la suite, pour qu'il ne soit pas inutile de le faire connoître dès à présent.

C'étoit un grand homme très-bien fait, d'un visage & d'une physionomie agréable,

(*a*) M. Desmarets ne prit le contrôle des finances qu'à la retraite de M. de Chamillard, qui désespéra de pouvoir les rétablir. Dans des temps plus heureux, ce nouveau contrôleur auroit pu illustrer son ministère. Il faut lire le mémoire qu'il remit à M. le régent, pour sentir les difficultés qu'il eut à éprouver. Ce mémoire est une triste preuve des maux désolans qui affligeoient alors la France. Il expose les conjonctures où l'on se trouvoit, & il tire des larmes des yeux de tout bon François. M. Desmarets y dit que le Roi lui déclara qu'il connoissoit l'état de ses finances; qu'il ne lui demandoit pas l'impossible; que s'il réussissoit, il lui rendroit un grand service, & que s'il n'étoit pas heureux, il ne lui imputeroit pas les évènemens. Rien de si juste; car c'eût été vraiment demander l'impossible, que d'exiger le rétablissement des finances en pareilles circonstances. Ce mémoire est imprimé & dans les mains de tout le monde.

qui annonçoit la douceur & la sageſſe, qui étoient les deux choſes du monde qu'elle tenoit le moins. Son père étoit tréſorier de France à Soiſſons; il étoit riche dans ſon état, fils d'un manant, gros laboureur d'auprès de Noyon, qui s'étoit enrichi dans l'abbaye d'Orcamp, dont il avoit eu la ferme qu'il avoit tenue bien des années, après avoir labouré dans ſon jeune temps. Son fils, tréſorier de France, avoit épouſé une ſœur de M. de Colbert long-temps avant la fortune de ce miniſtre, qui depuis prit Deſmarets, ſon neveu, dans ſes bureaux, & le fit après intendant des finances.

C'étoit un homme d'un eſprit net, lent & pareſſeux, mais que l'ambition & l'amour du gain aiguillonnoient; en ſorte que M. de Seignelay, ſon couſin-germain, l'avoit pris en averſion, parce que M. de Colbert le lui donnoit toujours pour exemple. Il lui fit épouſer la fille de Bechameil, ſecrétaire du conſeil, qui devint après ſurintendant des finances & affaires de Monſieur, quand il chaſſa Boisfranc, beau-père du marquis de Gêvres.

Deſmarets, élevé & conduit par ſon oncle, en avoit appris toutes les maximes & tout l'art dans le gouvernement des finances. Il

en avoit pénétré parfaitement toutes les différentes parties ; & comme tout lui paſſoit par les mains, perſonne n'étoit inſtruit plus à fond que lui des manèges des finances, des gains qu'ils avoient faits de ſon temps, &, par ſes connoiſſances, de celui qu'ils pouvoient avoir fait depuis.

Tout à la fin de la vie de M. de Colbert, on s'aviſa de faire à la monnoie une quantité de pièces d'argent de la valeur de trois ſous & demi, pour la facilité du commerce journalier entre *petites gens*. Deſmarets avoit acquis pluſieurs terres, entre autres Maillebois, & l'engagement du domaine de Châteauneuf, & quantité d'autres ſortes de biens.

Il avoit fort embelli le château bâti par d'O, ſurintendant des finances de Henri III & de Henri IV. Il en avoit tranſporté le village d'un endroit à un autre, pour orner & accroître ſon parc, qu'il avoit rendu magnifique. Ces dépenſes, ſi fort au deſſus de ſon patrimoine, de la dot de ſa femme, & du revenu de ſa place, donnèrent fort à parler. Il fut accuſé enſuite d'avoir énormément pris ſur la fabrique de ces pièces de trois ſous & demi. Le bruit en parvint enfin à M. de Colbert, qui voulut examiner, & qui tomba malade de la maladie prompte dont il mourut.

Preuves, doutes ou humeur, je n'assurerai lequel des trois; mais ce qui est de vrai, c'est que, de son lit, il écrivit au Roi contre son neveu, qu'il pria d'ôter des finances, & à qui il donna les plus violens soupçons contre lui. Colbert mort, & Pelletier étant devenu contrôleur-général de la façon de M. de Louvois, à qui, ainsi qu'à M. le Tellier, il étoit infiniment attaché de toute sa vie, le Roi donna ordre à ce nouveau ministre de chasser Desmarets, & de lui faire une honte publique.

C'étoit *bouillir du lait* à une créature de Louvois. Il manda Desmarets, & prit son moment à une audience publique. Là, au milieu de tous les financiers qui rampoient & trembloient huit jours auparavant devant lui, & de tout ce qui se présenta là pour parler au contrôleur-général, il appela Desmarets, & tout haut, pour que tout le monde qui étoit là n'en perdît pas une parole.

» Monsieur Desmarets, lui dit-il, je suis » fâché de la commission dont je suis chargé. » Le Roi m'a commandé de vous dire que » vous êtes un fripon; que M. de Colbert » l'en a averti; qu'en cette considération, il » veut bien vous faire grâce; mais qu'entre » ci & vingt-quatre heures, vous vous re-

» tiriez dans votre maiſon de Maillebois, » ſans en ſortir, ni en découcher, & que » vous vous défaſſiez de votre intendance des » finances, dont le Roi a diſpoſé ».

Deſmarets éperdu voulut pourtant ouvrir la bouche; mais Pelletier, tout de ſuite, la lui ferma par un : *Allez-vous-en, monſieur Deſmarets; je n'ai autre choſe à vous dire*, & lui tourna le dos.

La lettre de M. de Colbert mourant, au Roi, ferma la bouche à toute ſa famille, tellement que Deſmarets, dénué de toute ſorte de protection, n'eut qu'à ſigner la démiſſion de ſa place, & s'en aller à Maillebois. Il y fut les quatre ou cinq premières années, ſans avoir la liberté d'en découcher, & y eſſuya les mépris du voiſinage & les mauvais procédés d'une menue nobleſſe, qui s'en vengea avec plaiſir, ſur l'impuiſſance d'une autorité de ce qu'il avoit exercé dans le temps de ſa fortune. Deſmarets obtint à la fin la permiſſion de ſortir de ſa maiſon ſans découcher, enſuite celle de faire à Paris quelques voyages courts, puis alongés & réitérés; enfin la liberté d'y demeurer, ſans approcher de la cour. Deſmarets étoit en cet état lorſque Chamillart obtint, à grand'peine, la permiſſion de ſe ſervir de ſes lumières, & de le

faire travailler à la recherche des gens d'affaires, qui, par compte fait & arrêté avec eux, se trouvèrent avoir gagné, depuis 1689, quatre-vingt-deux millions. On s'abstient de réflexions sur un si immense profit en moins de dix ans, sur la misère qu'il entraîne nécessairement, sur qui a tant gagné & tant perdu, sans parler d'une autre immensité d'une autre sorte de gain & de perte, qui sont les frais, non compris dans ces quatre-vingt-deux millions.

Caractère de MM. DE BELLE-ISLE.

L'AÎNÉ (*a*), grand, poli, bien fait, respectueux, instruit, insinuant, & aussi hon-

(*a*) A ce portrait, que M. de Saint-Simon fait de M. de Belle-Isle, il ne nous paroît pas inutile d'opposer celui qu'en trace M. le marquis d'Argenson; nous le tirons des *Essais dans le goût de Montagne*, par M. le marquis de Paulmy, son fils. Quoique long, nous pensons qu'il sera agréable au lecteur. Le sentiment de deux observateurs sur un homme célèbre donne toujours matière à de judicieuses réflexions.

„Nous voyons maintenant, en France, marcher à grands pas vers la plus brillante fortune un homme qui, entrant dans le monde, avoit tout contre lui, mais dont l'étoile a surmonté tous les obstacles. On peut lui appliquer cette devise fastueuse, qu'avoit son grand-père, M. Fouquet, un écureuil grimpant sur un globe, avec ces mots latins : *Quò non ascendet?* Où ne montera-t-il pas? Le surintendant déchu bientôt de sa prétention; celui-ci

nête homme que le peut permettre l'ambition, quand elle eſt effrénée; & telle étoit la ſienne. Il poſſédoit préciſément la forte

---

eſt plus aſſuré du ſuccès de la ſienne; perſonne ne met plus de ſuite & d'activité dans tout ce qu'il entreprend. On ſentira mieux tout le prix de ſa conduite, ou plutôt de la force de ſon étoile, quand on ſaura d'où il eſt parti. Son père n'étoit que le ſecond fils du ſurintendant, & n'entra dans le monde qu'après la diſgrace de ce miniſtre. La haine que Colbert avoit inſpirée à Louis XIV contre le nom de Fouquet, empecha le marquis de Belle-Iſle de parvenir à rien. Cependant il trouva le moyen d'épouſer une fille de grande naiſſance, qui, à la vérité, n'avoit aucun bien. Elle étoit de la maiſon de Levis, ſœur du duc de ce nom; ſa famille ſe brouilla avec elle à cauſe de ce mariage, & fut long-temps ſans vouloir la voir. Les nouveaux mariés allèrent vivre auprès de l'évêque d'Agde, frère cadet du ſurintendant diſgracié. Ce prélat fut d'une grande reſſource à ſa famille.

„Ce fut dans cette eſpèce de retraite que naquirent le comte de Belle-Iſle d'aujourd'hui, ſon frère, que l'on appelle le chevalier, & pluſieurs ſœurs. A la mort de l'évêque d'Agde, il fallut bien que M. & madame de Belle-Iſle revinſſent à Paris chez la bonne madame Fouquet, veuve du ſurintendant. Elle vivoit encore, pratiquant des œuvres de charité, qui la faiſoient regarder comme une ſainte. Elle mourut, & laiſſa d'abord M. & madame de Belle-Iſle & leurs enfans mal à leur aiſe. L'île de Belle-Iſle, dont ils portoient le nom, étoit la plus mauvaiſe terre du monde, rapportant peu, & étant, pour ainſi dire, ſéquestrée entre les mains du Roi, qui y tenoit garniſon. Cependant M. de Belle-Iſle d'aujourd'hui a ſu retirer un grand parti de ſa poſſeſſion, ou, pour mieux dire, de ſes prétentions ſur cette île.

„En entrant dans le monde, il fut deſtiné à la guerre; & il ne pouvoit pas aſſurément commencer cette carrière avec les mêmes avantages que les gens de qualité; mais il trouva alors des reſſources dans le nom de ſa mère & dans le crédit de ſes parens maternels. Il obtint un régiment de dragons, ſervit dans l'armée de Flandre, & ſe trouva dans la ville de Lille, aſſiégée par l'ennemi, & défendue par le maréchal de Boufflers. Il s'attacha à ce général, & réuſſit à lui plaire. Bientôt il devint ſon bras

d'esprit dont il avoit besoin pour la servir. Il n'en vouloit point montrer; il ne lui en paroissoit que pour plaire, jamais pour embar-

---

droit; & ayant été blessé, le maréchal obtint pour lui le grade de brigadier, de préférence à d'autres qui le demandoient, entre autres au marquis de Maillebois, fils de M. Desmarets, contrôleur-général des finances, & neveu de Colbert. Ce fut la première victoire que la famille de Fouquet obtint sur celle de Colbert depuis la disgrace du surintendant; enfin le maréchal de Boufflers continuant de le protéger, il fut pourvu, même avant la mort de Louis XIV, de la place de mestre-de-camp-général des dragons, qui faisoit l'objet & l'ambition des plus grands seigneurs de la cour. Le Roi étant mort, M. de Belle-Isle s'est conduit, pendant tout le cours de la régence, avec une suite & une adresse inconcevables, ne perdant pas de vue un seul instant l'objet de son ambition & de sa fortune. Il ménagea tout le monde, dans les temps de troubles & de factions, se rendit utile aux uns & aux autres. Je l'ai vu faire sa cour à mon père (M. d'Argenson, garde-des-sceaux), & gagner ses entours. Il ne fut point la dupe du système de Law, & ne s'embarqua point, comme tant d'autres, qui parurent d'abord en tirer des richesses immenses, & finirent par se ruiner. Après la culbute de cet aventurier, M. de Belle-Isle recueillit le fruit de sa prudence.

„Pendant la petite guerre de 1719, il afficha un grand zèle pour le régent contre un Roi, petit-fils de Louis XIV, & ce zèle lui valut d'être fait maréchal-de-camp & gouverneur d'Huningue. Il contribua à déterminer le régent à donner le titre de premier ministre au cardinal Dubois. Mais la mort lui enleva bientôt ce personnage, qui d'ailleurs étoit incapable d'avoir pour lui de la reconnoissance. M. le Blanc étoit ministre de la guerre, sans appui & sans conseil. M. de Belle-Isle se rendit maître de son esprit & de son département. La mort du duc d'Orléans lui fit encore éprouver un échec. Le duc de Bourbon s'empara du premier ministère, sans que M. de Belle-Isle put saisir l'instant & les moyens de l'empêcher. M. le Blanc fut arrêté; on voulut lui faire son procès. M. de Belle-Isle même fut enfermé à la Bastille l'année suivante. Il fut exilé & persécuté pendant tout le ministère de M. le Duc, avec des gens dont il est à présent le meilleur ami.

raſſer, encore moins pour effrayer; un fonds naturel de douceur & de complaiſance; une juſte meſure entre l'aiſance dans toutes ſes

---

Mais enfin M. le Duc fut déplacé, & les ennemis de M. de Belle-Iſle exilés & enfermés à leur tour. Le cardinal de Fleury vint en place. Il avoit été intime ami de la ducheſſe de Levis, tante de M. de Belle-Iſle, qui profita de cette ancienne liaiſon pour gagner la confiance du nouveau premier miniſtre. Il y réuſſit. M. le Blanc reprit ſa place, & M. de Belle-Iſle continua d'avoir tout crédit dans le département de la guerre juſqu'à la mort du ſecrétaire d'état. Il ſentit que, ne pouvant pas avoir la même influence ſur ſon ſucceſſeur, le meilleur parti qu'il pût prendre étoit de ſervir à la guerre. Il fut fait lieutenant-général, & commandant de Metz & des Trois-Evêchés, & fit un grand étalage des arrangemens avantageux pour l'état qu'il prenoit dans ſon nouveau commandement. Au commencement de la guerre, il s'empara de Trèves, qui eſt une ville ouverte, fit ſonner haut l'utilité de cette conquête. Celle de Philisbourg ne roula pas ſur lui, quoi qu'il ſervît bien à ce ſiége.

„Il a été nommé chevalier de l'ordre en 1735, &, de ce moment, le cardinal a pris ſes conſeils pour les concluſions de la paix. Ce vieillard s'eſt peut-être imaginé qu'il lui avoit l'obligation d'avoir acquis la Lorraine, parce que M. de Belle-Iſle a inſiſté ſur l'importance de cette acquiſition, propoſée par d'autres. Plaiſe au ciel qu'après avoir applaudi à un bon parti, il ne lui en faſſe pas prendre par la ſuite, de plus mauvais! Quoi qu'il en ſoit, il y a toute apparence que la fortune de M. de Belle-Iſle n'en reſtera pas où elle eſt déjà. Quoiqu'il n'ait, pour ainſi dire, rien fait que d'intriguer, on le croit très-capable d'être un grand général & un grand miniſtre; c'eſt ce qu'il faudra voir.

„Il eſt grand & maigre; ſon tempérament, ſon eſtomac foible, ſa poitrine attaquée, depuis la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Lille. Il paroît avoir de grands ménagemens de ſa ſanté, & les obſerve en effet, dès que les circonſtances ne le forcent pas à y renoncer; mais dès qu'il ſe ſent animé du déſir d'acquérir de la gloire & de faire réuſſir, un plan d'ambition ou d'intrigue, l'activité de ſon ame lui fait trouver des forces que lui refuſe la foibleſſe de ſon corps. Il travaille continuelle-

manières & la retenue; un art infini, mais toujours caché, dans les propos; & dans ſes démarches, une inſinuation délicate, & rarement aperçue; une attention & une précau-

---

ment, ne dort point, laſſe les ſecrétaires les plus infatigables, dictant à pluſieurs à la fois; enfin il eſt tout feu, dévore tout, & réſiſte à tout. Il ſait marcher à la fois pluſieurs intrigues, ne perd pas de vue un ſeul de leurs fils, & a ſoin qu'aucun ne ſe croiſe. Dans un ſiècle où l'exacte probité, le mérite, réel, & les vues ſages & ſolides ne ſont pas les meilleures recommandations, un homme qui ſait uſer à la fois de ſoupleſſe & de jactance, ne peut manquer de réuſſir. La preuve cependant que ſes idées ne ſont ni bien lumineuſes ni nettement grandes, eſt que ſon ſtyle eſt foible, & même plat; qu'il n'écrit ni purement ni fortement, & n'a pas même d'éloquence en parlant; mais il paroît toujours aſſuré du ſuccès; il en répond ſans héſiter; & il perſuade d'autant plus, qu'on croit qu'il n'y met point d'art. Il ſait encore mieux faire valoir ce qu'il a fait, que ce qu'il veut faire. Quand on a ſuivi ſon avis, ſi l'on s'en trouve bien, on croit lui en avoir obligation; ſi l'on s'en trouve mal, on s'en prend à ſoi-même. Si M. de Belle-Iſle parvient à une grande adminiſtration, il eſt à craindre que ſon goût exceſſif pour les détails & pour les projets ne le porte à en adopter beaucoup, dont il ne pourra ſuivre l'exécution en entier, & qu'il n'aura pas le temps de ratifier. Il aimera certainement les aventuriers, l'étant un peu lui-même, & ne diſtinguera pas toujours ceux qui pourront véritablement lui être utiles, d'avec les autres.

„ Le chevalier de Belle-Iſle, frère du comte, a, ſuivant les gens qui les ont pratiqués l'un & l'autre, plus de vues, d'étendue, & de ſolidité dans les projets que ſon frère; mais il a moins de liant, de ſoupleſſe, de moyens de ſéduire & de perſuader; il a peut-être plus de connoiſſance de l'art de la guerre, de la politique, & de l'adminiſtration; mais il ne ſait pas auſſi bien faire valoir ce qu'il ſait & ce qu'il imagine. Leur ambition eſt en commun; & le chevalier a la bonté de ne prendre, dans les ſuccès, qu'une part de cadet. Mais on prétend que, toujours caché derrière ſon aîné, il lui eſt d'une grande utilité, & qu'il lui manquera, s'il meurt avant lui.

tion continuelles dans tous ſes pas & dans ſes diſcours : juſqu'au langage des femmes & au badinage léger, lui ouvrirent une infinité de portes. Il ne négligea ni les *cochères*, ni les *carrées*, ni les *rondes :* il vouloit plaire aux maîtres & aux valets, à la bourgeoiſie & aux prêtres de paroiſſe ou de ſéminaire, quand il en rencontroit ; à plus forte raiſon au général & à ſon écuyer, aux miniſtres & aux derniers commis ; une *accortiſe* qui rouloit de ſource ; un langage toujours tout prêt, & des langages de toutes les ſortes, mais tous parés d'une naturelle ſimplicité ; affable aux officiers, eſſentiellement officieux, mais avec choix, & relativement à ſoi, & beaucoup de valeur ſans aucune oſtentation. Tel fut Belle-Iſle tant qu'il demeura *in minoribus*. Sans ſe démentir en rien de ce caractère, il ſe déploya davantage à meſure que la fortune l'éleva. C'eſt où nous n'en ſommes pas encore. Ce qu'il pratiqua, dans tous les temps de ſa vie, fut une application infatigable, à diſcerner ceux dont il pouvoit avoir beſoin, & ne rien oublier pour les gagner, & après pour les infatuer de lui, avec les plus ſimples & les plus doux contours, & en tirer tous les avantages qu'il put, & à ne jamais faire un pas, une viſite, même une

partie ou un ouvrage de plaiſir, que par choix; réfléchi pour l'évènement de ſes vues & de ſa fortune, &, chemin faiſant, appliqué ſans ceſſe à s'inſtruire de tout, ſans qu'il y parût le moins du monde.

Le chevalier de Belle-Iſle avoit bien des conformités avec ſon frère, encore plus de diſſemblance; ſa figure n'étoit pas bien, & l'air ouvert & naturellement ſimple & libre dans l'aîné, manquoit au cadet. Il avoit toutefois l'entregent & l'inſinuant de ſon frère, mais qui ne s'annonçoit pas dans ſon maintien. Comme à l'aîné, il falloit qu'il commençât à parler pour le ſentir encore, lorſqu'il s'agiſſoit ou d'affaires ou de gens à qui il importoit de ne pas déplaire; car pour le gros, il étoit naturellement cynique, peu complaiſant, contrediſant, mordant. Mais avec ceux qu'il croyoit devoir ménager, & il en ménageoit beaucoup, plus d'eſprit, & les vues plus indigeſtes, & nulle douceur dans les mœurs que forcée, & qu'on apercevoit; plus de juſteſſe néanmoins & plus de diſcernement que ſon frère & incomparablement plus difficile à tromper, peut-être auſſi moins parfaitement honnête homme, mais beaucoup plus capable, & intelligent en toute ſorte d'affaires, rancunier

implacable; ce que le frère n'étoit point.

Le chevalier avoit auſſi le jargon des femmes, mais point de liant, quoique plus de tour & d'adreſſe à découvrir ce qu'il vouloit ſavoir, & toute l'application poſſible à s'inſtruire, & de toutes, & des différentes parties de la guerre; il vouloit que rien ne lui échappât, &, comme ſon frère, ni pas, ni diſcours qui n'eût ſa vue particulière, & toutes ſes vues tournées à une ambition plus vaſte, &, s'il étoit poſſible, plus effrénée que celle de ſon frère; & tous deux d'une ſuite que rien ne dérangeoit, & d'un courage d'eſprit invincible.

Celui-ci avoit plus de ruſe & de profondeur que l'autre, & étoit moins capable encore de ſe rebuter & de démordre. Il avoit un froid de glace; mais qui, en dedans, cachoit une diſpoſition toute contraire, & un air compaſſé, qui n'attiroit pas avec autant de valeur que ſon frère; poſſédant, comme lui, tous les détails militaires, & de ſubſiſtances, & de dépôts, il le ſurpaſſoit peut-être en celui de toute eſpèce d'arrangement. Perſonne n'a eu, comme eux, l'art imperceptible d'amener de loin & de près les hommes & les choſes à leur fruit, & de ſavoir profiter de tout.

Le cadet, avec un flegme plus obſtiné que

ſon frère, étoit bien plus propre que lui à gouverner & à régler les dépenſes & l'économie domeſtiques ; à dreſſer des mémoires d'affaires, d'intérêts à conduire dans les tribunaux, celle qu'il falloit y apporter, & leur donner le tour & la ſubtilité dont elles pouvoient avoir beſoin ; enfin la préſence d'eſprit & la ſoupleſſe à l'attaque & à la défenſe judiciaire, avec le ſtyle éloquent, coulant & net. Tous deux enfin ſans ceſſe occupés ; & parmi cette application continuelle, vivement & continuellement les yeux ouverts à ſe faire des protecteurs, des amis, & des créatures avec choix, & très-meſurés dans leurs paroles, & ne ſe lâchant jamais dans les entretiens qu'avec grande meſure & grand choix.

L'union de ces deux frères ne fit des deux qu'un cœur & une ame, ſans la plus légère lacune, & dans la plus parfaite indiviſibilité, & tout commun entre eux, biens, ſecrets, conſeils, ſans partage ni réſerve, même volonté en tout, même autorité domeſtique, ſans partage, toute leur vie. Le cadet, moins à portée que l'aîné, ne ſongea qu'à ſa fortune, & s'occupa principalement du domeſtique & des affaires de la maiſon, & l'aîné du dehors ; mais tout ſe référa toujours de l'un à l'autre, & tout fut conduit comme par un

ſeul. On ne ſauroit ajouter au reſpect, à l'amitié, aux ſoins, à l'attachement qu'ils eurent toujours pour leur père, & à la confiance qu'ils eurent pour leur mère, qui trouvèrent enfin leur bonheur par eux. L'aîné fort ſobre, le cadet aimoit à ſouper & à boire le petit coup, mais ſans excès & ſans préjudice aux occupations ſérieuſes, auxquelles il avoit toujours l'eſprit bandé.

FORTUNE des quatre frères Pâris.

CES quatre frères étoient fils d'un hôtelier qui tenoit cabaret aux pieds des Alpes, qui étoit ſeul, ſans village ni hameau (*a*),

(*a*) Après la ruine du ſyſtème de Law, il fallut réformer l'état. On fit un recenſement de toutes les fortunes des citoyens; ce qui étoit une entrepriſe non moins extraordinaire que le ſyſtème. Ce fut l'opération de finance & de juſtice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée & rédigée par quatre frères, qui, juſque là, n'avoient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui, par leur génie & par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'état. Ils établirent aſſez de bureaux de maîtres des requêtes & d'autres juges, & formèrent un ordre aſſez ſûr & aſſez net pour que le chaos fût débrouillé. Cinq cent onze mille & neuf citoyens, la plupart pères de familles, portèrent leur fortune, en papier, à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de ſeize cent trente-un millions de numéraires effectifs en argent, dont

dont l'enſeigne étoit, à la *Montagne*. Ses fils lui ſervoient, & aux paſſans, de garçons de cabaret, panſoient les chevaux & ſervoient dans les chambres; tous quatre forts, grands, & bien faits. L'un d'eux ſe fit ſoldat aux gardes, & l'a été aſſez long-temps. Une aventure ſingulière les fit connoître.

Bouchu, intendant de Grenoble, étoit auſſi intendant de l'armée d'Italie. Lorſqu'après la capture du maréchal de Villeroy à Crémone, le duc de Vendôme lui ſuccéda dans le commandement de l'armée, Bouchu, quoiqu'âgé & fort goutteux, mais qui avoit été beau & bien fait, n'avoit pas perdu le goût de la galanterie. Il ſe trouva que le principal commis des munitionnaires, chargé de tout ce détail, & de faire tout paſſer à l'armée, étoit galant auſſi, & qu'il eut la hardieſſe de s'adreſſer à celle que M. l'intendant aimoit, & lui coupa l'herbe ſous le pied, parce qu'il étoit plus jeune & plus aimable.

Bouchu, outré contre lui, réſolut de s'en venger; & pour cela retarda tant & ſi bien le tranſport de toutes choſes, par toutes les remiſes & toutes les difficultés qu'il fit naî-

---

l'état fut chargé. C'eſt ainſi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avoit fait jouer à toute une nation. *Siècle de Louis XV.* VOLTAIRE.

tre, quelque chose que pût dire & faire ce commis pour le presser, que le duc de Vendôme ne trouva rien en arrivant à l'armée.

Le commis, qui se vit perdu, & qui ne douta point de la cause, courut, le long des Alpes chercher quelques moyens de faire passer ce qu'il pourroit, en attendant le reste. Heureusement pour lui & pour l'armée, il passa à ce cabaret, *essoulé*, de la montagne, & s'informa là, comme il faisoit par-tout. Le maître hôtelier lui parut avoir de l'esprit, & lui fit espérer qu'au retour de ses fils, qui étoient aux champs, ils pourroient lui trouver quelque passage.

Vers la fin du jour, ils revinrent à la maison. Conseil tenu, le commis leur trouva de l'intelligence & des ressources; tellement qu'il se livra à eux, & eux se chargèrent du transport qu'il désiroit. Il manda son convoi de mulets au plus vîte; il passa avec eux, conduit par les frères Pâris, qui prirent des chemins qu'eux seuls & leurs voisins connoissoient, à la vérité fort difficiles, mais courts; en sorte que, sans perdre une seule charge, le convoi joignit M. de Vendôme, arrêté tout court, faute de pain, & qui juroit & pestoit étrangement contre les munitionnaires, sur qui Bouchu avoit rejeté toute la faute.

Après les premiers emportemens, le duc de Vendôme, ravi d'avoir des vivres, & de pouvoir marcher & exécuter ce qu'il avoit projeté, ſe trouva plus traitable. Il voulut bien écouter ce commis, qui lui fit valoir ſa vigilance & ſon induſtrie à travers des lieux inconnus & affreux, & qui lui prouva, par pluſieurs réponſes de M. Bouchu, qu'il avoit gardées & apportées, combien il l'avoit preſſé de faire paſſer les munitions & les farines à temps; que c'étoit la faute unique de l'intendant, à cet égard, qui avoit mis l'armée dans la détreſſe où elle s'étoit trouvée, & fit confidence en même temps au général de la haine de Bouchu, juſqu'à haſarder l'armée pour le perdre, & la cauſe ridicule de cette haine; en même temps il ſe loua beaucoup de l'intelligence & de la bonne volonté de l'hôtelier & de ſes fils, auxquels il devoit l'invention & le bonheur du paſſage de ſon convoi.

Le duc de Vendôme alors tourna toute ſa colère contre Bouchu, l'envoya chercher, lui reprocha, devant tout le monde, ce qu'il venoit d'apprendre, conclut par lui dire qu'il ne ſavoit à quoi il tenoit qu'il ne le fît pendre, pour avoir joué à perdre l'armée du Roi. Ce fut le commencement de la diſgrace de Bouchu, qui ne ſe ſoutint plus qu'à

qu'à force de baſſeſſe, & qui, au bout de deux ans, ſe vit forcé de ſe retirer. Ce fut auſſi le premier commencement de la fortune de ces frères Paris.

Les munitionnaires en chef les récompenſèrent, leur donnèrent de l'emploi; & par la façon dont ils s'en acquittèrent, les avancèrent promptement, leur donnèrent leur confiance, & leur valurent de gros profits; enfin ils furent munitionnaires eux-mêmes, s'enrichirent, & vinrent à Paris chercher une plus grande fortune, & l'y trouvèrent. Elle devint telle, dans les ſuites, qu'ils gouvernèrent en plein & à découvert ſous M. le Duc; & qu'après de courtes éclipſes, ils ſont redevenus les maîtres des finances & des contrôleurs-généraux, & ont acquis des biens immenſes, fait & défait des miniſtres & d'autres fortunes, & ont vu à leurs pieds la ville & les provinces.

BALLET danſé par Louis XV.

LE maréchal de Villeroy, incapable d'inſpirer rien au Roi de ſolide, adorateur du feu Roi juſqu'au culte, plein de vent & de frivole, & de la douceur du ſouvenir

de ſes jeunes années, de ſes grâces aux fêtes & aux ballets, de ſes belles galanteries, voulut qu'à l'imitation du feu Roi, le Roi danſât un ballet. Il étoit à s'en aviſer trop tôt; ce plaiſir étoit trop pénible pour l'âge du Roi, & il falloit vaincre ſa timidité peu à peu, & l'accoutumer au monde qu'il craignoit, avant de l'engager à repréſenter en public & à danſer des entrées ſur un théâtre. Le feu Roi, élevé dans une cour brillante, où la règle & la grandeur ſe voyoient avec diſtinction, & où le commerce continuel des dames de la cour l'avoit enhardi & façonné de bonne heure, avoit primé & goûté ces ſortes de fêtes & d'amuſemens parmi une troupe de jeunes gens des deux ſexes, qui tous, avec droit, portoient le nom de ſeigneurs & de dames, & où il ne ſe trouvoit que bien peu & même point de mêlange; parce qu'on ne peut appeler ainſi trois ou quatre, peut-être de médiocre étoffe, qui n'y étoient que pour être la force & la parure du ballet, par la grâce de leur figure & l'excellence de leur danſe, avec quelques maîtres à danſer pour y donner la règle. Du ton de ce temps-là à celui d'alors, il y avoit bien loin; l'éducation de ce temps paſſé formoit chacun à la grâce, à l'adreſſe, à tous

les exercices, au reſpect, à la politeſſe proportionnée & délicate, à la fine & honnête galanterie. On voit d'un coup d'œil toutes les étranges différences, ſans s'arrêter ici à les marquer.

La réflexion n'étoit pas la vertu principale du maréchal de Villeroy; il ne penſa à aucun des obſtacles, ſoit du côté du Roi, ſoit du côté de la choſe, & déclara que le Roi danſeroit un ballet. Tout fut bientôt prêt pour l'exécution, mais il n'en fut pas de même pour l'action. Il fallut chercher de jeunes gens qui danſaſſent, bientôt ſe contenter qu'ils danſaſſent bien ou mal, enfin prendre qui on put, par conſéquent marchandiſe mêlée. Pluſieurs, qui n'étoient pas pour y être admis, le furent ſi facilement, que, de l'un à l'autre, Law (*a*), où il étoit

(*a*) Jean Law, que nous nommons Laſs, qui n'avoit d'autre métier que d'être joueur & grand calculateur. Cet homme, forcé d'abandonner la Grande-Bretagne pour un meurtre, avoit imaginé le plan d'une compagnie qui payeroit en billets les dettes de l'état, & qui ſe rembourſeroit par les profits. On connoît ſon ſyſtème des finances, ſa proſpérité, & la chute de cet écoſſois, qui fut mourir pauvre à Veniſe. Pendant ſon inſtant de bonheur en France, tous les hommes étoient à ſes genoux, & les femmes le couroient. Un jour que le régent paroiſſoit embarraſſé à quelle ducheſſe il confieroit ſa petite-fille pour la conduire à Gênes, quelqu'un lui dit : „Monſeigneur, ſi vous voulez avoir le choix, envoyez chez „madame Law, vous les y trouverez toutes aſſemblées„.

parvenu, se hasarda de demander à M. le duc d'Orléans que son fils en pût être, qui dansoit bien, & qui étoit d'âge à pouvoir y entrer. M. le duc d'Orléans, qui étoit toujours facile, toujours entêté de Law, &, pour en dire la vérité, contribuant, de dessein, à toute confusion, autant qu'il lui étoit possible, l'accorda tout de plain-pied, & se chargea de le dire au maréchal de Villeroy. Le maréchal, qui haïssoit & traversoit Law de toutes ses forces, rougit de colère, & représenta au régent ce qu'il y avoit en effet à dire là dessus. Le régent lui en nomma, qui, quoique d'espèce différente, n'en étoient pourtant pas à être du ballet; & quoique les réponses fussent aisées à l'égard de l'exclusion du petit Law, le maréchal n'en trouva que dans de vaines exclamations. Il ne put donc résister au régent, se trouvant sans ressources du côté de M. le Duc, surintendant de l'éducation du Roi, grand protecteur de Law & des confusions; tellement que le fils de Law fut nommé pour être du ballet. On ne peut exprimer la révolte publique que cette bagatelle excita, dont chacun se tint offensé. On ne parla d'autres choses pendant quelques jours, & sans ménagement, non sans

quelques éclabouſſures ſur quelques autres du ballet. Enfin le public fut content; la petite-vérole prit au fils de Law, & l'éloigna du ballet, dont il ne pouvoit plus être. Ce fut une joie publique. Ce ballet fut danſé pluſieurs fois, & le ſuccès ne répondit en rien aux idées du maréchal de Villeroy. Le Roi fut ſi ennuyé d'apprendre, de répéter, & de danſer ce ballet, qu'il en prit une averſion pour ces fêtes; & pour tout ce qui étoit ſpectacle, qui lui a toujours duré depuis; ce qui ne laiſſe pas de faire un vide dans une cour : en ſorte qu'il ceſſa beaucoup plutôt qu'on ne l'avoit réſolu, & que le maréchal n'en oſa plus propoſer depuis.

PROJET de ſupprimer la Vénalité des Charges de Judicature (a).

LE parlement, plus irrité du lit-de-juſtice des Tuileries, qu'abattu, étoit revenu du

(a) Depuis l'extinction du gouvernement féodal en France, on ne combattoit plus guère qu'avec de l'argent, ſurtout quand on faiſoit la guerre en pays étranger. Ce n'étoit pas avec de l'argent que les francs & les autres barbares du Nord avoient combattu. Ils s'étoient ſervi de fer pour avoir de l'argent des autres nations. C'étoit tout le contraire quand Louis XII & François Ier paſsèrent en

premier étourdiſſement, après quelque temps d'inaction & de crainte. Il ne trouva dans la conduite du régent, à l'égard du duc du Maine, que de quoi le raſſurer. Il ne s'appliqua donc plus qu'à éluder tout ce qui le regardoit dans les enregiſtremens que le Roi avoit fait faire en ſa préſence. Cette compagnie eſt très-conſéquente pour ſes intérêts. Elle ſe prétend, quoique très-abſurdement, la modératrice de l'autorité des Rois mineurs, même majeurs; quoique ſi ſouvent battue ſur ce point, elle n'a garde de l'abandonner. De cette maxime factice, elle en tire une autre

---

Italie. Louis XII avoit acheté des ſuiſſes, & ne les avoit pas payés. Ces ſuiſſes demandèrent leur argent l'épée à la main; ils aſſiégèrent Dijon; & le foible Louis XII eut beaucoup de peine à les apaiſer. Ces mêmes ſuiſſes ſe tournèrent contre François Ier. Le pape Léon X, qui n'avoit pas encore ſigné le concordat avec le Roi, animoit contre lui les cantons; & ce fut pour réſiſter aux ſuiſſes que le chancelier du Prat, auparavant premier-préſident, proſtitua la magiſtrature au point de la vendre. Il mit à l'encan vingt charges nouvelles de conſeillers au parlement.

Louis XII avoit auparavant rendu, dans le même beſoin, les charges des généraux de France vénales. Ce mal étoit bien moins grand; mais vendre des charges de juges au dernier enchériſſeur, c'étoit un opprobre qui conſterna le parlement. Il fit de très-fortes remontrances; mais du Prat les ayant éludées, il fallut obéir. Les vingt conſeillers nouveaux furent reçus; on diſtribua, dix dans une chambre des enquêtes, & dix dans une autre.

La même innovation ſe fit dans tous les autres parlemens du royaume; & c'eſt depuis ce temps que les charges furent preſque toutes vénales en France.

Hiſtoire du Parlement. VOLTAIRE.

ſur les enregiſtremens. Elle ne les prend point comme une publication qui oblige, parce qu'elle ne peut être ignorée; elle n'en regarde point la néceſſité comme étant celle de la notoriété, de laquelle réſulte l'obéiſſance à des lois qu'on ne peut plus ignorer; mais elle prétend que l'enregiſtrement eſt, en genre de lois, d'ordonnances, de levées, &c., l'ajoutement d'une autorité néceſſaire, qui peut faire les lois, les ordonnances, &c.; mais qui, en les faiſant, ne peut les faire valoir ni les faire exécuter ſans le concours de la première autorité, qui eſt celle que le parlement ajoute, par ſon enregiſtrement, à l'autorité du Roi, laquelle, par ſon concours, rend celle-ci exécutrice, ſans laquelle l'autorité du Roi ne le ſeroit pas. De cette dernière maxime ſuit, dans les mêmes principes, que tout effet d'autorité néceſſaire, mais forcé, eſt nul de droit; par conſéquent que tout ce que le Roi porte au parlement & y fait enregiſtrer par crainte & par force, eſt vainement enregiſtré, & nul de ſoi & ſans force; enfin qu'il n'y a d'enregiſtrement valable, & donnant aux édits, déclarations, réglemens, lois, levées, &c., l'ajoutement néceſſaire à l'autorité du Roi, qui les a faits, l'autorité qui les paſſe en lois, & qui les rend exécutoires; que l'enregiſtre-

ment eſt libre, & qu'il n'eſt libre qu'autant que ce qui ſe paſſe & ce qui ſe porte au parlement, pour y être enregiſtré, y ſoit communiqué, examiné, ou approuvé, ou que, porté directement par le Roi au lit-de-juſtice, y eſt, non pas approuvé du bonnet, parce que nul n'oſe parler, mais diſcuté en pleine liberté, pour être admis ou rejeté.

Dans cet eſprit, il étoit très-naturel & parfaitement conſéquent que, non ſeulement le parlement ne ſe crût pas tenu d'obſerver rien de tout ce qui avoit été enregiſtré au lit-de-juſtice des Tuileries, malgré lui & contre ſes prétentions, mais encore qu'il ſe crût en droit d'agir d'une manière toute oppoſée à la teneur de ce qui y avoit été auſſi enregiſtré. C'eſt auſſi ce que le parlement fit, pas à pas, avec toute la ſuite & la fermeté poſſibles, pour aſſurer l'effet de ſon intention, en s'oppoſant à tous les divers enregiſtremens néceſſaires aux opérations de Law, & vainement ſous toutes les formes.

M. le duc d'Orléans étoit exactement informé & très-peiné de cette conduite, & Law infiniment embarraſſé. Il avoit bien des manèges & des opérations à faire, qui demandoient un parlement; & il avoit à faire

à un régent qui n'aimoit pas les tours de force, & qui ſembloit épuiſé, ſur ce point, par ceux, où il avoit été contraint d'avoir recours. Dans cette perplexité, Law imagina de toucher ce nœud gordien. Il ſe trouvoit au plus haut point de ſon papier. Le feu du françois y étoit. Il n'y avoit que peu de gens, en comparaiſon du grand nombre, qui préféraſſent l'argent au papier. Il propoſa donc à M. le duc d'Orléans de rembourſer, avec ce papier, toutes les charges du parlement, de gré ou de force, de ſe parer, à l'égard du public, d'ôter la vénalité des charges (*a*), qui a tant fait crier autre-

(*a*) Le premier fruit de l'art financier fut la vénalité des charges, que l'on commença à mettre en règle ſous François Ier. Il eſt étonnant qu'on ait accordé une approbation générale au livre intitulé, *Teſtament politique du Cardinal de Richelieu*; ouvrage de quelque mauvais commis, & indigne du grand génie auquel on l'attribue, ne fût-ce que pour le chapitre où il canoniſe la vénalité des charges; invention odieuſe, qui a produit tout le mal qui eſt à redreſſer aujourd'hui, & par où les moyens en ſont devenus ſi pénibles.

La vénalité des offices a empêché cet heureux progrès de la démocratie, qu'on doit admirer ſous les règnes qui ont été exempts des guerres civiles, en s'étendant depuis François Ier juſqu'à préſent; ſemblable à un principe de corruption qui infecte la maſſe du ſang, elle a détruit, en France, toute idée de gouvernement populaire.

L'autorité royale, & la démocratie qui doit lui être ſubordonnée, ſouffroit également de la vénalité des charges; ce qui prouve que ces deux pivots de tout bon gouvernement doivent être d'accord, & ont une communauté d'intérêts.

Le Roi a aliéné pour toujours la plus belle de ſes pré-

fois, & qui néceſſairement entraîne de ſi grands abus, de les remettre toutes en la main du Roi, pour n'en plus diſpoſer que

---

rogatives, qui eſt le choix de ſes officiers, & même le pouvoir qu'il leur communique; l'hérédité tranſmet des pères aux enfans ce pouvoir; & cette tranſmiſſion ne tient plus qu'à un agrément difficile à refuſer.

L'amovibilité de l'officier qui ne pouſſe pas la prévarication juſqu'à la groſſièreté, n'eſt plus dans la main royale; il faut lui faire ſon procès, & que ce procès ſoit inſtruit & jugé par la compagnie dont eſt l'accuſé. L'intérêt de ces compagnies s'eſt placé bien plus dans l'indépendance que dans le zèle du bien public.

Par là peu de fautes ſont punies, peu d'abus rectifiés, quoique les délits & même les erreurs de ceux qui doivent l'exemple, ſoient des crimes, par leur conſéquence, pour la ſociété.

Par là on voit de tous côtés négligence & infidélité dans la choſe publique; en un mot, tous mauvais effets qui ſuivent une propriété mal acquiſe dans l'origine & dans l'inſtitution.

La vénalité des charges a la plus baſſe de toutes les origines, l'avarice, l'argent, la cupidité. Qu'on ſe rappelle tout ce que la morale nous prêche contre les déſirs inſatiables des richeſſes, & que l'on juge à quel point la vénalité des charges a dû influer ſur les mœurs françoiſes.... La vénalité a commencé par les charges de finances, puis a paſſé aux magiſtratures de juſtice, dont il ſemble cependant que l'exercice eſt une eſpèce de ſacerdoce auſſi reſpectable & auſſi peu propre aux pactes ſimoniaques, que la jouiſſance des revenus eccléſiaſtiques, qu'on s'efforce avec tant de ſoin d'exempter de cette tache. Cet abus a paſſé aux fonctions de la police & de l'adminiſtration; enfin il s'eſt emparé de tout.

Qu'on ne nous diſe point que l'on exige des acquéreurs la capacité néceſſaire pour remplir les offices dont ils ont traité; les conditions impoſées à leurs proviſions & à leur réception ſont ſi légères, que l'on peut bien être aſſuré que l'achat eſt leur premier & principal titre, & celui auquel rien ne peut ſuppléer; & la preuve, c'eſt que le magiſtrat, ſi difficile à évincer lorſqu'il ne fait que négliger ſes devoirs, eſt forcé d'abandonner ſon office, s'il ne peut payer.

gratuitement, comme avant que les charges fuſſent vénales, & le rendre ainſi maître du parlement, par de ſimples, commiſſions qu'il donneroit pour le temps d'une vacance à l'autre, & qui ſeroient ou continuées ou changées à chaque tenue du parlement, en faveur des mêmes ou d'autres ſujets, ſelon ſon bon plaiſir.

Un ſpécieux ſi avantageux, & ſans bourſe délier, éblouit le régent. Le duc de la Force appuya cette idée, de concert avec l'abbé

On a mis en principe que le Roi ne pouvoit aliéner la moindre partie de ſon domaine foncier : l'aliénation de la puiſſance publique eſt-elle donc moindre? Mais on eſt embarraſſé à attaquer & à détruire cet abus, qui a des fondemens peut-être plus ſolides que l'uſurpation forcée; car on y a intéreſſé la conſtitution du royaume & les droits de la juſtice. Comment donc, nous dira-t-on, rembourſer cette multitude d'offices? Et n'eſt-il pas juſte de rendre les ſommes que le Roi a touchées? Sans doute; mais il n'eſt pas poſſible de ſéparer le prix de l'office, du titre & des fonctions de l'officier, & de continuer de payer la rente; qu'elle ſoit héréditaire, tranſmiſſible, vendable, effet de commerce; mais que l'Europe entière ne puiſſe plus reprocher à la France que le droit d'exercer l'autorité publique, celui de rendre la juſtice, de veiller à la bonne adminiſtration, y eſt vénal & commerçable. Dufiez-vous, pour rembourſer ces finances, aliéner les terres domaniales, qui ſeroient mieux ſoignées par des propriétaires aſſurés de leur poſſeſſion, que par des fermiers-généraux, ou par des engagiſtes, qui craignent ſans ceſſe qu'on ne la leur demande. Le Roi & la nation gagneroient beaucoup à la ſuppreſſion de la vénalité & de l'hérédité des offices, & de l'indigne trafic des parties caſuelles, que j'oſe dire être la honte du gouvernement de France. *Conſidération ſur le gouvernement de France, par M. le marquis* D'ARGENSON.

Dubois, qui n'y vouloit pas trop paroître, mais qui faiſoit agir, & qui, dans la crainte des revers, ſe tenoit derrière la tapiſſerie, d'où il dirigeoit ſes émiſſaires. Lui-même trouvoit ſon compte à ce rembourſement, dans les vues de ſe rendre maître abſolu du gouvernement, ſous le nom du régent, &, tout de ſuite après, ſous le nom du Roi majeur. Mais il ſentoit tous les haſards de la tranſition, & ne vouloit pas ſe commettre. Law, qui venoit chez moi tous les mardis matins, ne m'avoit pas ouvert la bouche de rien qui pût me faire ſentir ce projet. J'ai lieu de croire, ſans pourtant rien d'évident, qu'ils n'osèrent ſe haſarder à un examen de ma part, & qu'ils voulurent ſurprendre ce qu'ils imaginèrent de mon goût, de ma haine, de mon intérêt, par la propoſition que m'en feroit le duc d'Orléans, & m'engager, ainſi qu'à l'improviſte, à une approbation qui ſe tourneroit incontinent en impulſion. C'eſt ce qui m'a toujours fait pencher à croire que ce fut de cet artifice que vint à M. le duc d'Orléans la volonté de me conſulter là deſſus. Ils me connoiſſoient tous pour un des hommes du monde qui portois impatiemment les prétentions & les entrepriſes ſur l'autorité royale, & qui, par attachement à ma dignité,

demeurois le plus ouvertement & le plus publiquement ulcéré de toutes les uſurpations que cette compagnie lui avoit faites, & de tout ce qui s'étoit paſſé en dernier lieu, ſous le bonnet, dans les fins du Roi défunt, & depuis ſa mort. C'étoit auſſi par là que M. le duc d'Orléans, dont les ſoupçons n'épargnoient pas les plus honnêtes gens, ni ſes plus éprouvés ſerviteurs, avoit regardé de cet œil tout ce que je lui avois dit dans les commencemens des entrepriſes du parlement ſur ſon autorité, & que j'étois demeuré depuis, à cet égard, dans un ſilence entier & opiniâtre avec lui, & qui n'avoit été que forcément rompu de ma part, quand il me parla du lit-de-juſtice, peu avant qu'il fût tenu aux Tuileries. Les mêmes raiſons, les mêmes ſoupçons, le même naturel de M. le duc d'Orléans le devoient éloigner de me parler du rembourſement du parlement, s'il n'y avoit été pouſſé d'ailleurs. Mais ſi j'étois celui contre lequel, à ſon ſens, il devoit être le plus en garde, c'étoit, à ce qu'il pouvoit tomber aux intéreſſés, un coup de partie d'engager M. le duc d'Orléans à conſulter un homme qu'ils comptoient ſi fait exprès pour ſeconder leurs déſirs, & qui raſſembloit en ſoi tout ce qu'il falloit pour les

faire réuſſir pleinement & avec promptitude. Quoi qu'il en fût, une après-dînée, que je travaillois à mon ordinaire, tête-à-tête, avec M. le duc d'Orléans, il ſe mit, avec moi, ſur le parlement, ſans que rien y eût donné lieu, & à me conter & à m'expliquer les entraves que cette compagnie lui donnoit ſans ceſſe, le peu de compte qu'elle faiſoit publiquement du lit-de-juſtice des Tuileries, le peu de fruit qu'il en tiroit; puis tout de ſuite me propoſa l'expédient qu'on lui avoit trouvé; puis en même temps tira un mémoire bien raiſonné du projet, dont, juſqu'à ce moment, il ne m'étoit pas revenu la moindre choſe. J'entrai fort dans les plaintes de la conduite du parlement, & dans les raiſons de le ranger à ſon devoir à l'égard de l'autorité royale. Je n'oubliai pas d'alléguer les cauſes perſonnelles de mon déſir de le voir mortifié, & remis dans les bornes où il devoit être, & les avantages que ma dignité ne pouvoit manquer de trouver dans l'exécution de ce projet; mais j'ajoutai tout de ſuite, que, de première vue, il me paroiſſoit, d'un côté, bien injuſte, & de l'autre bien hardi, & que ce n'étoit pas là matière à prendre une réſolution ſans beaucoup de mûres délibérations, & ſans en avoir bien

pesé & reconnu toutes les grandes suites & l'importance très-étendue. Il ne m'en laissa pas dire davantage, & voulut lire d'abord le mémoire de suite, & sans interruption, malgré sa mauvaise vue; puis une seconde fois, en s'arrêtant & raisonnant dessus. Cette première lecture me confirma dans l'éloignement que j'avois conçu du projet de sa première proposition, & que je n'avois pu toutefois cacher. Quand ce fut à la seconde lecture, je raisonnai, & mes raisonnemens alloient toujours à la réfutation.

M. le duc d'Orléans, surpris au dernier point de m'y trouver contraire, mais déjà entraîné & enchanté du projet, ne fut pas content de ma résistance; il me témoigna l'un & l'autre; il n'oublia rien pour me piquer, & me ramener par l'intérêt de ma dignité, me dit qu'il falloit donc laisser le parlement le maître, ou en venir à bout par l'unique moyen qu'on en avoit; puis se répandit sur l'odieux & les inconvéniens infinis de la vénalité des charges, sur le bonheur public que ce changement apporteroit, sur les acclamations qu'on en devoit attendre. Le voyant si prévenu, & reployer le mémoire pour le remettre dans sa poche, je sentis tout le danger où on alloit l'embar-

quer. Je lui dis donc, qu'encore qu'il y eût fort long-temps que nous en étions là dessus, cette matière étoit, pour ou contre, trop importante pour n'être pas examinée plus murement; que j'avois dit ce qui s'étoit d'abord présenté à mon esprit; qu'en y pensant davantage, & faisant tout seul plus de réflexions sur ce mémoire, & avec plus de loisir peut-être, que je changerois d'avis; que je le souhaitois passionnément, pour lui complaire, pour l'intérêt de ma dignité, pour l'entier plaisir de ma vengeance personnelle: mais qu'il ne devoit pas oublier aussi ce que je lui avois protesté en plus d'une occasion, & qu'il m'avoit vu pratiquer si fermement & si opiniâtrément, quoique presque si inutilement, sur celle du changement de main de l'éducation du Roi, & sur la réduction des bâtards aux rang & ancienneté de leur pairie, que je lui répétois en celle-ci; que j'aimois incomparablement mieux ma dignité que ma fortune; mais que l'une & l'autre ne me seroient jamais rien, en comparaison de l'état. Je le priai ensuite que je pusse emporter le mémoire, pour le mieux considérer tout à mon aise. Il y consentit, à condition qu'il ne seroit vu que de moi seul. Il me le donna; mais avec promesse de le lui rapporter le

ſurlendemain, ſans m'avoir jamais voulu accorder un plus long temps. Je tins ma parole, & plus; car je fis, de ma main, une réponſe ſi péremptoire, que je lus avec M. le duc d'Orléans, qu'il demeura convaincu que le projet étoit la chimère du monde la plus dangereuſe. En effet, il ne fut plus parlé du projet. Ceux qui l'avoient fait & conſeillé, virent M. le duc d'Orléans ſi armé contre leurs raiſons, qu'ils n'y trouvèrent point de replique, & qu'ils ſe continrent dans le ſilence : mais ce ne fut pas pour toujours.

Outre les raiſons contre ce rembourſement, expliquées dans le mémoire, qui perſuada alors M. le duc d'Orléans, trop long pour être inſéré ici, mais qu'il faut voir dans les pièces, j'en eus d'autres, non moins puiſſantes, inhérentes à l'intérêt de l'état, mais qui n'étoient pas de nature à mettre dans mon mémoire. La première eſt que, quelque fauſſes & abſurdes que ſoient les maximes du parlement, & quelque abus énorme & ſéditieux qu'il en ait fait trop ſouvent, ſurtout dans la minorité du feu Roi, il ne falloit pas oublier le ſervice ſi eſſentiel qu'il rendit dans le temps de la ligue, ni ſe priver d'un pareil ſecours dans des temps qui pouvoient revenir, puiſqu'on les avoit déjà éprouvés, en même

temps ne pas ôter toute entrave aux excès de la puiſſance royale, tyranniquement exercée quelquefois ſous des Rois foibles, par des miniſtres, des favoris, des maîtreſſes, des valets même pour leurs intérêts particuliers, de ceux du Roi même, qui les autoriſoit à tout faire, & à employer ſon nom ſacré & ſon autorité entière à la ruine de ſon état, de ſes ſujets, & de ſa réputation. Mon autre raiſon fut l'importance d'oppoſer l'unique barrière que l'état pût avoir contre les entrepriſes de Rome, du Clergé de France, d'un régulier impétueux qui gouvernoit la conſcience d'un Roi ignorant, foible, timide, ou qui, n'étant d'ailleurs ni timide, ni foible, le ſeroit, par la groſſièreté, d'une confiance délicate & ténébreuſe ſur toutes les matières eccléſiaſtiques, ou qu'on lui donneroit pour l'être. Il n'y a qu'à ouvrir les hiſtoires de tous les pays, & du nôtre en particulier, pour voir la ſolidité de ces raiſons. Celles de mon mémoire ne me parurent ni moins ſolides ni moins fortes; mais celles-ci, qui ne s'y pouvoient mettre, me ſemblèrent encore plus importantes.

Ce projet étoit trop cher à Law & à l'abbé Dubois, pour l'abandonner; à Dubois, pour s'ôter toute ſorte d'obſtacles, préſens & à ve-

nir, pour l'établiſſement & la conſervation de ſa toute-puiſſance; à Law, pour ſon propre ſoutien, par ce prodigieux *débouchement* de papiers dont il ſentoit de loin tout le poids, en quelque vogue qu'il fût alors.

L'année ſuivante ſe paſſa en luttes avec le gouvernement & le parlement; ces luttes donnèrent lieu aux promoteurs du projet abandonné, de tâcher de reſſuſciter, ſans qu'en aucun temps ni l'un ni l'autre n'en ayent parlé, ſinon une fois ou deux, quelques regrets, courtement échappés à Law, d'un ſi bon coup manqué. J'étois allé, dans l'été, paſſer quelques jours à la Ferté, dans un intervalle d'affaires & du conſeil de régence; peut-être que mon abſence leur fit naître l'eſpérance de le bruſquer. Le lendemain de mon arrivée, j'allai faire ma cour à M. le duc d'Orléans comme je faiſois à tous mes retours. Je le trouvai avec aſſez de monde. Après quelques momens de converſation générale, M. le duc d'Orléans me tira à part dans un coin; il me dit qu'il avoit bien à m'entretenir de choſes intéreſſantes & preſſées, & que ce ſeroit pour le lendemain. Je le preſſai de m'en dire la matière; il eut quelque peine à s'expliquer; puis me dit qu'il étoit excédé du parlement, qu'il falloit reprendre le pro-

jet du rembourſement, & penſer enfin aux moyens de l'exécuter. Je lui témoignai toute ma ſurpriſe de le voir revenir encore une fois à un expédient ſi ruineux, & de l'abandon duquel il étoit demeuré ſi pleinement convaincu. Le régent inſiſta, mais coupa court, & me donna ſon heure pour le lendemain. Je lui dis que j'étois tout prêt; mais que je n'avois rien de nouveau à lui expoſer ſur cette matière, & que je ſerois ſurpris, ſi on lui en propoſoit quelque ſolution favorable & praticable.

La nuit ſuivante, la fièvre me prit aſſez fort; je m'envoyai donc excuſer d'aller au palais-royal. Le jour ſuivant, M. le duc d'Orléans envoya ſavoir de mes nouvelles, & quand je pourrois le voir. Ce fut une fièvre double-tierce, qui impatienta d'autant plus les promoteurs du projet, qu'apparemment ils trouvèrent le régent arrêté à n'y pas avancer ſans moi; car, deux jours de ſuite, le duc de la Force vint forcer ma porte de la part de M. le duc d'Orléans. Il me trouva au lit dans l'accès, & hors d'état de raiſonner ſur la miſſion qui l'amenoit, & qu'il me dit être le projet de rembourſement du parlement. Il me demanda avec empreſſement quand il en pourroit conférer avec moi,

parce que l'affaire preſſoit. Je ſus après que c'étoit la première fois que M. le duc d'Orléans lui en avoit parlé. Je répondis au duc de la Force que je ne prévoyois pas être ſitôt en état de raiſonner, ni d'aller au palais-royal; mais que ſi l'affaire preſſoit tant, que j'avois tellement dit à M. le duc d'Orléans, il y avoit plus d'un an, tout ce que je pouvois lui en dire, que je n'avois plus rien à y ajouter, que tout ce que je pouvois faire, c'étoit de lui prêter à lire un mémoire que j'avois fait là deſſus, & que, par haſard, j'avois gardé: en effet, je le lui envoyai l'après-dîner du même jour. Apparemment qu'ils le trouvèrent péremptoire; car le duc de la Force me le rapporta quelques jours après. Je n'étois pas alors trop en état de parler d'affaires, & moins en volonté d'entrer ſur celle-là en matière avec lui; auſſi n'y inſiſta-t-il pas, & ſe contenta d'avouer en général que le mémoire étoit bon. Ils ne purent apparemment rien répondre, parce que la première fois enſuite que je vis M. le duc d'Orléans, il me dit d'abord qu'il n'y avoit pas moyen de ſonger davantage à ce projet; & en effet, il n'en fut plus du tout parlé depuis.

Origine de la dignité de Grand-d'Eſpagne.

AVANT que les deux principales couronnes des Eſpagnes, la Caſtille & l'Aragon (qui peu à peu s'étoient réuni les autres), ſe fuſſent liées entre elles par le mariage de Ferdinand & Iſabelle, pour compoſer ce qu'on nomme aujourd'hui le royaume d'Eſpagne, les grands ſeigneurs de chacun, les plus puiſſans, & qui relevoient immédiatement du Roi, s'appeloient *Ricos Humbrès*, comme qui diroit *puiſſans hommes*. Ils étoient les premiers ſujets, & les grands vaſſaux; ils ſe couvroient devant leurs Rois, s'y aſſeyoient; & leur poſtérité, en héritant de ces premiers fiefs immédiats, héritoit auſſi des mêmes honneurs. Philippe, dit *le Beau*, fils de l'empereur Maximilien, & mari de la fille aînée des Rois catholiques, Ferdinand & Iſabelle, affoiblit les droits & le nombre de ces *Ricos Humbrès* (*a*), qui s'étoit extrêmement multiplié.

(*a*) Au commencement du douzième ſiècle, Pierre Ier, Roi d'Aragon, ſecoua le joug qu'avoient impoſé à ſes aïeux ceux qu'on appeloit *Ricos Humbrès*. Ils prétendoient élire leur Roi, en lui faiſant ſouſcrire une décla-

Tel fut le premier pas qui commença à limiter la puiſſance de ces grands ſeigneurs. Après la mort d'Iſabelle & le brillant voyage de Philippe le Beau, pour prendre poſſeſſion de la couronne de Caſtille, qui lui étoit dévolue du chef d'Iſabelle, Ferdinand ne pouvant ſupporter ſa propre éclipſe, y mit bientôt fin. Il fut accuſé d'avoir empoiſonné ſon gendre, après la mort duquel Ferdinand reprit les rênes du gouvernement de la Caſtille, avec le titre de régent.

Après ſa mort, le fameux cardinal de Ximenès gouverna les Eſpagnes, qui ſe trouvèrent réunies ſur la tête de Charles, fils aîné de Philippe Ier & de Jeanne, ſon épouſe, à qui la douleur de ſa perte fit tourner l'eſprit.

Charles, devenu ſi célèbre ſous le nom de Charles-Quint, ayant quitté l'Eſpagne,

---

ration très-humiliante, & en le forçant de prêter, entre les mains du grand-juſticier du royaume, ſerment de ne jamais donner atteinte à leurs priviléges. La formule étoit: „Nous qui valons autant que vous, nous vous choiſiſſons pour notre Roi, eſpérant être contens de vous; „ſi non, non„. Pierre, ayant aſſemblé les états, y porta la patente de ſon élection; & ayant tiré ſon poignard, il s'en ſervit pour en couper le parchemin en quatre; & comme il s'étoit bleſſé avec ce même poignard, il arroſa de ſon ſang ſa ſignature, en diſant qu'une promeſſe qui aviliſſoit un Roi, ne devoit être effacée qu'avec le ſang du même monarque. On prétend qu'on voit encore, dans le palais de la juſtice à Sarageſſe, la ſtatue du Roi Pierre, tenant d'une main le poignard, & de l'autre le parchemin.

qu'il remit à des lieutenans, pour la gouverner pendant ſon abſence ; & étant repaſſé en Allemagne pour recueillir la couronne impériale qu'il emporta ſur François Ier, lors de la mort de Maximilien Ier, ſon aïeul paternel, les *Ricos Humbrès*, qui avoient ſuivi Charles-Quint, prétendirent ſe couvrir à ſon couronnement impérial. Les principaux princes d'Allemagne firent des difficultés ; & Charles-Quint, déjà habile, ſut en profiter contre des gens éloignés de leur patrie, foibles, déſunis, & qui, dans le comble de grandeur où étoit parvenu leur jeune monarque, ſe crurent hors d'état de lui réſiſter. C'eſt ici que la facilité que les *Ricos Humbrès* avoient eue pour Philippe le Beau, fraya le chemin à leur deſtruction à ſon fils, qui dès lors en effaça les droits, & juſqu'au nom même. Il éleva à ſa place celui de *Grand*, nom pompeux, dont Charles-Quint voulut éblouir les eſpagnols, dans le deſſein d'abattre en eux une grandeur innée, pour en ſubſtituer une autre qui ne pût être qu'un préſent de ſa main. Charles-Quint leur donna un luſtre dans ſa cour, qui répondoit à celui qu'ils euſſent eu dans toutes les autres, & ils en ſont demeurés en poſſeſſion juſqu'à préſent, & ſans interruption.

Nulle ancienneté n'eſt obſervée entre les Grands,

Grands, & leur jalouſie ſur ce point, & leur cauſe, méritent bien d'être développées ici.

Les grands, que Charles-Quint créa, & que Philippe II fit enſuite, n'eurent point de patentes, par conſéquent nulle date qui puiſſe régler leur ordre. Ceux des règnes poſtérieurs, qui ont tous des patentes, ne veulent point montrer cette diverſité, qu'ils n'eſtiment pas avantageuſe, & croyent ſe trouver mieux de la confuſion. Tous prétendent faire croire l'origine de leur dignité obſcure par une antiquité reculée, & diſent qu'étant une pour tous, même de différentes claſſes, tous ceux qui en ſont revêtus ſont égaux entre eux, & ne ſe peuvent précéder ni ſuivre que par l'ordre qu'y met le haſard.

Les grands ni leurs femmes n'ont aucune marque de la grandeſſe ſur les paneaux de leurs carroſſes, ni dans leurs armes. Ce n'eſt point l'uſage en Eſpagne, pour quelque charge & dignité que ce ſoit. La reine même n'a point de houſſe. Si quelques Grands conſervent ces anciennes diſtinctions de bannières & de chaudières de la *Ricohumbrerie*, elles ſont communes à tous ceux de leurs maiſons, & ſe mettent dans l'écu en bordure ou en écartelure. Ceux qui ſont chevaliers

de la Toiſon d'or ou du Saint-Eſprit, en portent le collier autour de leurs armes. Depuis la fraternité d'honneur des ducs & des Grands, pluſieurs, même de ceux qui ne ſont point ſortis d'Eſpagne, ont pris le manteau ducal, mais preſque aucun eſpagnol naturel. Ils n'ont aucune marque de dignité dans leurs maiſons, ſi ce n'eſt un dais de velours, dans la queue duquel ils font ſouvent broder leurs armes. Ils n'ont point de baluſtres, non plus que le Roi ni la Reine, parce que l'on n'eſt point en uſage, en Eſpagne, d'avoir des lits de parade.

Les Grands ne ſont pas dans l'uſage de ſe démettre de leur dignité, comme les ducs en France; mais le ſucceſſeur direct d'une grandeſſe, & ſa femme, ont des honneurs & un rang, en attendant qu'elle leur ſoit échue par la mort de celui à qui ils ſont en droit de ſuccéder.

La couverture d'un Grand eſt majeſtueuſe, & ſemblable à la première audience ſolennelle d'un ambaſſadeur. C'eſt d'elle que dépendent tellement le rang & les prérogatives de la grandeſſe, que les Grands de ſucceſſion, même de père en fils, ne peuvent jouir des diſtinctions attachées à cette dignité, qu'ils n'aient fait leur couverture. Le Roi, qui accorde,

à la vérité, preſque toujours cette couverture dans la même ſemaine qu'elle lui eſt demandée, peut la retarder, même la refuſer; & quoique cela ſoit fort rare, la choſe n'eſt pas ſans exemple. En voici un.

Philippe V ayant défendu à ſa cour de paroître devant lui habillée autrement qu'à la françoiſe, le fils du duc de Médina-Sidonia, extrêmement attaché aux lois & aux coutumes d'Eſpagne, que les ordres mêmes du Roi ne purent vaincre, s'abſtint de paroître à la cour; & lorſqu'après la mort de ſon père, il fut queſtion de ſa couverture, le fils n'ayant pu ſe réſoudre à ſe préſenter devant ce prince vêtu à la françoiſe, mourut ſans avoir joui d'aucune des prérogatives de la grandeſſe.

Le ſecrétaire de l'Eſtampille délivre à chaque Grand un certificat de la date de ſa couverture, ſuivant quelle claſſe il y a été admis, qui marque le parrain qui l'a préſenté, & la plupart des Grands qui y ont aſſiſté.

Le Roi a le pouvoir d'ôter à un Grand & à ſa poſtérité la grandeſſe, ſans crime d'état, ni autre cauſe grave. Nous en allons citer l'exemple ſuivant. Les hiſtoires ſont pleines des orages qui agitèrent la régence de la Reine, mère de Charles II, pendant

ſa minorité, & de ſes démêlés avec D. Juan d'Autriche, bâtard du Roi ſon mari & d'une comédienne, qui, ſoutenu d'un puiſſant parti, la força de ſe défaire du jéſuite Nitard, qui, ſous le nom dè ſon confeſſeur, s'étoit fait l'arbitre de l'état, & qui, par un nouveau prodige, de proſcrit, de chaſſé qu'il étoit à Rome, y devint ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne, & en fit publiquement les fonctions avec ſon habit de jéſuite, juſqu'à ce qu'il le changeât en celui de cardinal. A ſa faveur, en Eſpagne, ſuccéda le célèbre Vaſconcellos, fameux par ſon élévation & par ſa chute, plus fameux par ſa modération dans ſa fortune, & par ſon courage dans ſa diſgrace, qui le fit plaindre même par ſes ennemis. D. Juan, qui vouloit être le maître, & ne pouvoit ſouffrir de confidens ſerviteurs, ni de miniſtres accrédités auprès de la Reine, s'irrita contre celui-ci, comme il avoit fait contre le confeſſeur; & il en vint pareillement à bout. Vaſconcellos, qui venoit d'être fait Grand-d'Eſpagne, fut ſans crime, dépouillé de ſa dignité, & relégué aux Philippines, ſans qu'il ait été queſtion de grandeſſe pour ſa poſtérité, à qui elle devoit paſſer, qui exiſte encore, & qui vit obſcure dans ſa province.

Des patentes & de l'établiſſement ſucceſſif de ces prétentions ſont nés les tributs à raiſon de la dignité. Ils ſont trois.

La *médiannate*, qui au moins va à plus de quarante mille livres pour le Roi ſeul, ſans les autres ſortes de ſalaires & d'autres droits, qui ſe payent au Roi à chaque érection de grandeſſe. Ce droit ſe remet quelquefois, & alors la remiſe s'exprime dans les patentes mêmes; quelquefois la demande eſt refuſée, & il y en a des exemples.

L'*annate*, qui eſt un droit annuel, plus ou moins fort, mais moindre que la *médiannate*, ne ſe paye point par l'impétrant, & ne ſe remet jamais aux ſucceſſeurs.

La *mutation*, autre droit moins fort que le premier, plus fort que le dernier, qui ſe paye par tout ſucceſſeur à ſon avènement à la grandeſſe, ne ſe remet jamais. L'on a vu pluſieurs exemples de contraintes par ſaiſie, & de ſuſpenſion de rang, quand il a plu au Roi, juſqu'au parfait payement de ces droits.

Le plus petit fief, en tout genre, mais relevant immédiatement du Roi, ſuffit pour établir une grandeſſe. Elle s'établit quelquefois ſur le nom ſans fief; & il y en a pluſieurs exemples. Dans ces cas, il y a des

abonnemens pour fixer la quotité des tributs ſus dits. Il y a une différence dans la réception des Grands des trois claſſes.

La première trouve la famille du Roi, c'eſt-à-dire, ſes bas-officiers, à la deſcente du carroſſe, le majordome, de ſemaine au bas du dégré, & le dégré entier bordé de hallebardiers de la garde ſous les armes juſqu'à l'entrée de l'appartement, quelques Grands au haut du dégré, qui en deſcendent deux marches. Le nouveau Grand ſe couvre avant de parler au Roi; & ayant fini, fait la révérence, ſe couvre avant que le Roi commence à lui répondre, & l'écoute couvert. La garde des régimens des gardes eſpagnoles & wallonnes eſt ſous les armes dans la place du palais. Le nouveau Grand reçoit, en ſortant, les mêmes honneurs qu'en entrant.

Le nouveau Grand de la ſeconde claſſe n'en reçoit aucun en entrant ni en ſortant. Il trouve le majordome au haut du dégré, & quelques Grands un peu plus loin. Il parle au Roi découvert, & ſe couvre avant qu'il lui réponde.

La troiſième claſſe trouve le majordome de ſemaine à la porte de l'appartement du Roi. Nul Grand ne va au devant du nouveau Grand.

Il parle au Roi, & écoute ſa réponſe à découvert, qui ne lui dit *Cabrios* qu'après lui avoir baiſé la main, & ne ſe couvre qu'à la muraille. Toutes les trois claſſes gardent chez la Reine les mêmes différences de ſe couvrir.

Le Roi eſt debout, la Reine, chez elle, eſt aſſiſe dans un fauteuil, & ne dit point *Cabrios*, parce qu'elle ne fait point les Grands. Il n'y a point de fonction de parrain chez elle. Son majordome n'accompagne le Grand que juſqu'à la première révérence qu'il fait avec lui; à la ſeconde, ſalue les dames avant les Grands, & point les ſeigneurs ni les gens de qualité, non plus que chez le Roi, va faire un compliment aux dames, auxquelles il donne le titre d'excellence, lorſque la Reine ſe retire. L'on rend viſite de reſpect au prince des Aſturies, ſans ſe couvrir & ſans cérémonie.

Nulle cérémonie, nul acte public, nulle fonction, nulle fête publique que le Roi donne au palais ou ailleurs, à laquelle il aſſiſte au dehors, auxquelles les Grands ne ſoient invités; & s'il y a des dames, leurs femmes & leurs belles-filles aînées y ſont pareillement invitées. S'il n'y a point à ſe couvrir, les maris de celles-ci le ſont auſſi; & dans toutes ces occaſions, qui ſont très-fréquentes, ils ont

tous beaucoup d'avantages en nombre & en distinctions de places.

Les Grands ont aux chapelles un banc couvert de tapis ensuite du Roi, & y sont salués autant de fois que le Roi.

Ils sont couverts aux audiences solennelles & publiques, & toutes les fois que le Roi l'est, sans qu'il le leur dise.

Ils sont traités de *cousins* quand le Roi leur écrit, & ont, avec différence des classes, des distinctions dans le style de chancellerie. Ils en ont tous encore dans les lettres ordinaires. Les fils aînés des Grands sont traités par les Rois de parens; les femmes le sont comme leurs maris.

Ils ont, hors Madrid & les lieux où le Roi se trouve, un tapis à l'église, & un double carreau pour les coudes & pour les genoux. Ils ont tous les honneurs civils & militaires, la première visite du vice-Roi, & la main droite chez lui, s'ils sont sujets & habitués dans la vice-royauté, ou officiers de guerre, une fois seulement. Ils ont pareillement une garde à l'armée, & la main, chez le général, une seule fois; puis servent ou dans l'emploi qu'ils ont, ou comme volontaires.

Les femmes des Grands ont, chez la Reine, des carreaux de velours en tout temps, & leurs belles-filles aînées de damas ou de satin; de

même à l'égliſe pour ſe mettre à genoux, à la comédie pour s'aſſeoir, & maintenant des tabourets au bal. Toutes les autres ſont debout au parterre.

Ils peuvent aller par la ville à deux & à quatre mules, avec ou ſans poſtillons, à traits courts, longs ou très-longs. Ces derniers ne ſont que pour les Grands, leurs femmes, les cardinaux, les ambaſſadeurs, & le préſident du conſeil de Caſtille.

Leurs cochers les mènent quelquefois tête nue, & toujours leurs femmes & belles-filles aînées. Lorſqu'elles vont en chaiſe, le porteur de devant eſt toujours découvert, ainſi que pour les Grands.

Ils reçoivent de grandes diſtinctions à la réception & à la conduite des viſites.

Les Grands ne cèdent à perſonne, excepté au préſident & au gouverneur du conſeil de Caſtille, & au majordome, major du Roi, & rarement aux cardinaux & aux ambaſſadeurs. Voilà la raiſon pour laquelle les princes étrangers ſont faits grands à vie. Les ſouverains n'ont, en Eſpagne, nuls avantages ſur eux, même les dues de Savoie. Ceux qui furent accordés au célèbre Charles-Emmanuël, depuis duc de Savoie, furent médiocres & en conſidération de ſon mariage réglé avec l'infante.

Les Grands ſont traités d'égaux chez les électeurs & les autres ſouverains, comme les ſouverains d'Italie chez le pape, & dans Rome comme les princes de Soglio.

Ils ont cependant, en Eſpagne, pluſieurs déſavantages avec le gouverneur & le préſident du conſeil de Caſtille. Les cardinaux, les ambaſſadeurs, majordome, major du Roi, & en carroſſe avec tels écuyers.

Ils n'ont ni voix ni ſéance dans aucun tribunal, ni aucune part aux lois ni au gouvernement de l'état, ni diſtinction en la manière d'être jugés en aucun cas.

Ils ont ſéance au deſſus de tous les députés aux *cortez* ou états-généraux, lorſqu'ils ne font que prêter hommage, & n'ont rien des prétentions de ceux de France. Un ſeul pour tous, mais ſans néceſſité, eſt quelquefois nommé dans les teſtamens des Rois, pour être du conſeil de régence. Très-peu eurent part au teſtament de Charles II; tous furent appelés à ſon ouverture, & tous ſans opiner, pour s'y ſoumettre; cas unique en ſingularité & néceſſité, qui ne leur ajoute aucun droit.

Nul couronnement des Rois d'Eſpagne depuis les Rois catholiques, & nul habillement royal en aucune occaſion, nul habit diſtinctif ni particulier aux Grands ni à leurs femmes.

Ils n'ont nul rang ni distinction dans l'ordre de la Toison d'or, ni dans les autres ordres d'Espagne.

Ils prennent des emplois municipaux fort au dessous d'eux, & qui ne les mènent à rien.

La manière de succéder à la dignité de Grand n'a rien de distinct de la manière de succéder aux biens; & comme ils passent tous, sans distinction, en quenouille & de famille en famille à l'infini, les grandesses passent de même dans la confusion des noms & d'armes qu'entraîne ce même usage établi parmi les espagnols, de joindre à son nom tous les autres noms de ceux des biens desquels on devient héritier, surtout avec les grandesses, qui se substituent ainsi à l'infini à la proximité du sang, sans distinction de mâle & de femelle, sinon du frère à la sœur, ou en quelques maisons ou occasions peu communes de l'oncle paternel à la nièce. Ce sont ces substitutions de terres, érigées ou non en grandesses, qu'ils appellent *Majoraſques*, & qui ne peuvent jamais être vendues pour dettes, ni pour aucun cas que ce soit, mais qui se saisissent par les créanciers pour les revenus seulement, & jusqu'à une certaine concurrence, dont une partie plus ou moins légère, selon la dignité

des terres & leurs revenus, demeure au propriétaire pour alimens avec les caſuels. C'eſt ce qu'ils croyent être le ſalut des maiſons; & c'eſt par cette raiſon que preſque toutes les terres ſont ſubſtituées en Eſpagne. De là vient qu'il n'y a point de fin à ces ſubſtitutions, & une très-petite quantité de terres dans le commerce, & que ce peu qui pourroit y être, n'y eſt plus en effet, parce qu'elles deviennent le gage unique des créanciers, & qu'elles ne ſe peuvent acheter en ſureté.

Convenons de bonne-foi, qu'à l'égard des bâtards, l'Eſpagne ſe reſſent encore d'avoir été pluſieurs ſiècles ſous la domination des maures, & du mêlange qu'elle eut depuis avec eux, preſque juſqu'au règne des Rois catholiques. Il eſt très-vrai qu'elle ne ſent pas aſſez la différence d'une naiſſance légitime d'avec une naturelle, provenant de deux perſonnes libres. Ces ſortes de bâtards héritent ſans difficulté preſque comme les légitimes, & ſont Grands par ſucceſſion, s'il ne ſurvient un enfant légitime par le mariage du père. En ce cas, le bâtard a ſa part de droit, qui peut même être groſſie juſqu'à un certain point par la volonté du père. De ceux-là ſont ſorties des maiſons puiſſantes & très-difficiles à démêler avec les légi-

times. Ils deviennent Grands, non seulement par succession directe à faute de légitimes, mais encore par succession féminine & collatérale. Le premier passé, il n'y a plus de différence. Les bâtards provenant d'une fille & d'un homme marié, ont aussi leur part; mais elle est très-légère. S'il y a un légitime, tous les biens sont tout à fait sous sa main. Ceux-ci n'ont pas la même part aux successions femelles & collatérales, que ceux dont nous venons de parler. Néanmoins cette espèce adultérine ne laisse pas de trouver des partis avantageux; & leur postérité perd, avec le temps, la flétrissure de son origine, & supplée quelquefois à la légitimité, quoique bien plus rarement que l'autre. On en a vu de toutes les deux, ayant des frères légitimes, être faits Grands par le crédit de leurs pères, & fonder alors des maisons aussi puissantes que celles dont ils sortoient, &, dans la suite, se confondre entièrement. Tel est aujourd'hui un bâtard du duc d'Abrantès, frère du duc de Linarez, mort sans enfans vice-roi du Mexique, sous le commencement du règne de Philippe V, & frère de l'évêque de Cuença, devenu duc d'Abrantès par la mort de ce frère & de son père, duquel

j'ai parlé à propos du plaisant adieu qu'il fit à l'ambassadeur de l'empereur le jour de l'ouverture du testament de Charles II. Cet évêque, que l'on n'appelle jamais que le duc d'Abrantès, trouva le crédit de faire faire Grand ce frère bâtard, pour soutenir sa maison éteinte, & il prit alors le nom de duc de Linarez.

Pour les doubles adultérins, ils demeurent, dans toutes les Espagnes, dans la plus entière obscurité, faute d'avoir trouvé un jurisconsulte comme Harlay, lors procureur-général au parlement, qui ait appris à faire reconnoître des enfans sans mère.

Les grandesses s'achètent quelquefois; & il y a plusieurs exemples d'espagnols & d'étrangers qui ont acheté & payé fort cher & fort publiquement la grandesse.

L'on ne prête nul serment pour la dignité de Grand-d'Espagne, parce qu'elle n'a que rang, honneurs, &c., & nulle sorte de fonctions.

Le nombre des Grands, en Espagne, est beaucoup plus considérable que celui des ducs en France. Ce nombre, qui ne peut diminuer presque jamais, par la succession à l'infini par les femelles, ne peut guère diminuer que par la chute des grandesses à d'autres Grands, par héritage, comme le duc de Médina Cœli, qui en a recueilli seize ou dix-sept, qui toutes

ſont ſur ſa tête, & qui toutes ne peuvent paſſer de lui que ſur la même tête, ſans que celui qui en réunit ſur la ſienne un auſſi grand nombre, ait la moindre préférence en rien ſur les autres Grands, ni même parmi eux, en ſorte qu'il eſt entièrement indifférent d'en avoir pluſieurs, ou de n'en avoir qu'une.

La diverſité des claſſes eſt une eſpèce de myſtère parmi les Grands, qu'ils n'aiment pas à révéler, ou par vanité d'intérêt, ou par politeſſe pour les autres, & d'autant plus difficile à démêler, que la différence ne s'en développe qu'aux couvertures, qui s'oublient bientôt après; car, pour les différences qu'y fait le ſtyle de chancellerie, c'eſt un intérieur qui demeure dans leurs papiers.

PARTICULARITÉ ſur la Comteſſe de Soiſſons, mère du Prince Eugène (a).

CETTE princeſſe mourut à Bruxelles, dans le plus grand délaiſſement, pauvre & mépri-

(a) Cet article, que nous rétabliſſons, prouve avec quel ſoin M. le duc de Saint-Simon recueilloit tous les bruits populaires & les conjectures haſardées. Mais pourquoi retrancherions-nous de ſes mémoires, des faits dou-

fée de tout le monde, fort peu considérée du prince Eugène, son célèbre fils. Ce fut en sa faveur que le cardinal Mazarin, son oncle, inventa, au mariage du Roi, la charge de surintendante, à cause de quoi il en fallut une en même temps à la Reine mère, qui fut la princesse de Conti, son autre nièce; & comme tout va toujours en se multipliant & en s'affoiblissant, Madame, parce qu'elle étoit fille d'Angleterre, en eut une aussi, qui fut madame de Monaco. C'est l'unique exemple pour les filles de France.

Rien n'étoit pareil à la splendeur de la comtesse de Soissons, de chez qui le Roi ne bougeoit avant & après son mariage, & qui étoit la maîtresse de la cour, des fêtes, & des grâces, jusqu'à ce que la crainte d'en partager l'empire avec les maîtresses, la jeta dans une folie qui la fit chasser avec Vardes & le comte de Guiche, dont l'histoire est connue & trop ancienne pour la rapporter ici.

Elle fit sa paix, & obtint son retour par la démission de sa charge, qui fut donnée à madame de Montespan, dont le mari ne vou-

teux, consignés dans toutes les histoires dites secrettes, qui sont entre les mains de tout le monde? Le lecteur judicieux saura bien les apprécier, les comparer, & prendre son parti. Pour découvrir la vérité, il n'est pas inutile d'avoir sous les yeux différens récits d'un même fait. *Note de l'Éditeur.*

lut recevoir aucune chose du Roi, qui ne sachant comment la faire asseoir, ne pouvant la faire duchesse, supposa que la charge de surintendante emportoit le tabouret.

La comtesse de Soissons, de retour, se trouva dans un état bien différent de celui où elle étoit tombée. Elle se trouva si mêlée dans l'affaire de la Voisin, brûlée en Grève pour ses poisons & ses maléfices, qu'elle s'enfuit en Flandre. Son mari étoit mort fort brusquement à l'armée il y avoit long-temps; & dès lors, on avoit mal parlé, mais fort bas, de la faveur où elle étoit. De Flandre, elle passa en Espagne, où les princes étrangers n'ont ni rang ni distinction. Elle ne put donc paroître en aucun lieu publiquement, & moins au palais qu'ailleurs. La Reine, fille de Monsieur, n'avoit point d'enfans, & avoit tellement gagné l'estime de la cour du Roi son mari, que la cour de Vienne craignit tout de son crédit pour détacher l'Espagne de la grande alliance faite contre la France.

Le comte de Mansfeld étoit ambassadeur de l'empereur à Madrid, avec qui la comtesse de Soissons lia un commerce intime dès en arrivant. La Reine, qui ne respiroit que la France, eut une grande passion de voir la comtesse de Soissons. Le Roi d'Espagne,

qui avoit fort ouï parler d'elle, & à qui les avis pleuvoient, depuis quelque temps, qu'on vouloit empoiſonner la Reine, eut toutes les peines du monde à y conſentir. Il permit à la fin que la comteſſe de Soiſſons vînt quelquefois, les après-dînées, chez la Reine, par un eſcalier dérobé, où elle la voyoit ſeule avec le Roi. Les viſites redoublèrent, & toujours avec répugnance de la part du Roi.

Il avoit demandé en grâce à la Reine de ne jamais goûter du vin qu'il n'en eût bu le premier, parce qu'il ſavoit bien qu'on ne le vouloit pas empoiſonner. Il faiſoit chaud; le lait eſt rare à Madrid, la Reine en déſira, & la comteſſe, qui avoit peu à peu uſurpé des momens de tête à tête avec elle, lui en vanta d'excellent, qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeldt. La comteſſe de Soiſſons l'apporta à la Reine, qui l'avala, & qui mourut peu de temps après, comme madame ſa mère.

La comteſſe de Soiſſons n'en attendit pas l'iſſue, & avoit donné ordre à ſa fuite. Elle ne s'amuſa guère au palais, après avoir vu avaler ce lait à la Reine. Elle vint chez elle, où ſes paquets étoient faits, & s'en-

fuit en Allemagne, n'oſant pas plus demeurer en Flandre qu'en Eſpagne.

Dès que la Reine ſe trouva mal, on ſut ce qu'elle avoit pris, & de quelle main. Le Roi d'Eſpagne envoya chez la comteſſe de Soiſſons, qui ne ſe trouva plus. Il fit courir après de tous côtés; mais elle avoit ſi bien pris ſes meſures, qu'elle échappa.

Elle vécut quelques années obſcurément en Allemagne, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Mansfeld fut rappelé à Vienne, où il eut, à ſon retour, le premier emploi de cette cour, qui eſt la préſidence du conſeil de guerre.

A la fin, la comteſſe de Soiſſons retourna en Flandre.

Mort & Caractère de madame DE MONTESPAN.

SI madame de Monteſpan devint maîtreſſe du Roi, ce fut la faute de ſon mari, plus que la ſienne. Elle l'avertit du ſoupçon de l'amour du Roi pour elle; elle ne lui laiſſa pas ignorer qu'elle n'en pouvoit plus douter; elle l'aſſura qu'une fête que le Roi donnoit étoit pour elle;

elle le preſſa, elle le conjura, avec les plus fortes inſtances, de l'emmener dans ſes terres de Guyenne, & de l'y laiſſer juſqu'à ce que le Roi l'eût oubliée, & ſe fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer M. de Monteſpan, qui ne fut pas long-temps ſans s'en repentir, & qui, pour ſon tourment, vécut toute ſa vie, & mourut amoureux d'elle ſans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point des divers dégrés que la peur du diable mit par diverſes repriſes à ſa ſéparation de la cour. Je parlerai ailleurs de madame de Maintenon, qui lui doit tout, qui prit peu à peu ſa place, qui monta plus haut, qui la nourrit long-temps des plus cruelles couleuvres, & qui enfin la relégua de la cour; ce que perſonne n'oſa, & dont le Roi fut bien en peine. Madame du Maine s'en chargea; M. de Meaux acheva. Elle partit en larmes & en furie, & ne l'a jamais pardonné à M. du Maine, qui, par cet étrange ſervice, ſe dévoua pour toujours le cœur & la toute puiſſance de madame de Maintenon. La maîtreſſe, retirée à la communauté de Saint-Joſeph, qu'elle avoit bâtie, fut long-temps à s'y accoutumer. Elle promena ſon loiſir & ſes inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres d'Aubin, & fut des années ſans pouvoir ſe rendre à elle-même.

A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli; elle quittoit ſouvent le Roi pour aller prier Dieu dans un cabinet; rien ne lui auroit fait rompre aucun jeûne, ni un jour maigre. Elle fit tous les carêmes, & avec auſtérité. Quant aux jeûnes dans tous les temps de ſon déſordre, elle y ajoutoit des aumônes abondantes; jamais rien qui approchât du doute, ni de l'impiété: mais impérieuſe, altière, dominante, moqueuſe, & tout ce que la beauté & la toute-puiſſance qu'elle en tiroit entraîne après ſoi. Réſolue enfin de mettre, pour ſon ſalut, à profit un temps qui ne lui avoit été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de ſage & d'éclairé, & ſe mit entre les mains du P. de la Tour, ce général de l'Oratoire, ſi connu par ſes ſermons, par ſes directions, par ſes amis, & par la prudence & les talens du gouvernement. Depuis ce moment juſqu'à ſa mort, ſa converſion ne ſe démentit point, & ſa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement ſecret qui lui étoit demeuré pour la cour, & aux eſpérances, qui, toutes chimériques qu'elles étoient, l'avoient toujours flattée. Elle ſe perſuadoit que la peur du diable ſeule avoit forcé le Roi à la quitter; que cette

même peur, dont madame de Maintenon s'étoit habilement servie pour la faire renvoyer tout à fait, l'avoit mise au comble de grandeur où elle étoit parvenue, que son âge & sa mauvaise santé, qu'elle se figuroit, l'en pouvoient délivrer; qu'alors, elle se trouvant veuve, rien ne s'opposoit à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse & le désir de la grandeur de leurs enfans communs pouvoient aisément rallumer les étincelles, qui, n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvoient la faire succéder à tous les droits de son ennemie. Ses enfans eux-mêmes s'en flattoient, & lui rendirent de grands devoirs, & fort assidus. Elle les aimoit avec passion, excepté M. du Maine, qui fut long-temps sans la voir, & qui ne la vit depuis que par bienséance. C'étoit peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres, c'étoit de l'autorité; & elle en usoit sans contrainte. Elle leur donnoit sans cesse, & par amitié, & pour conserver ce lien avec le Roi, qui n'avoit avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfans. Leur assiduité fut retranchée; ils ne la voyoient plus que rarement, & après le lui avoir fait demander. Elle devint la mère de d'Antin, dont elle n'avoit été jusqu'alors que la marâtre; elle s'occupa de l'enrichir.

Le P. de la Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence ; ce fut de demander pardon à son mari & de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, & lui offrit de retourner avec, s'il daignoit la recevoir, ou se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu madame de Montespan, c'étoit le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite, sans en essuyer l'épreuve. M. de Montespan lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. A sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire ; mais il est vrai que, devant & depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes, qu'elle avoit quittées, & porta toujours les siennes seules & pleines. Peu à peu elle vint à donner presque tout ce qu'elle avoit aux pauvres. Elle travailloit pour eux plusieurs heures par jour, à des ouvrages bas & grossiers, comme des chemises & d'autres besoins semblables, & y faisoit travailler ce qui l'environnoit. Sa table, qu'elle avoit aimée avec excès, devint la plus frugale ; les jeûnes fort multipliés ; sa prière interrompit sa compagnie, & le plus petit jeu auquel elle s'amusoit, & à toutes les heures du jour, elle quittoit tout pour aller prier dans son cabinet.

Ses macérations étoient continuelles ; ſes chemiſes & ſes draps étoient de toile jaune, la plus dure & la plus groſſière, mais cachée ſous des draps & une chemiſe ordinaire. Elle portoit ſans ceſſe des braſſelets, des jarretières, & une ceinture à pointes de fer, qui lui faiſoient ſouvent des plaies ; & ſa langue, autrefois ſi à craindre, avoit auſſi ſa pénitence. Elle étoit de plus tellement tourmentée des frayeurs de la mort, qu'elle payoit pluſieurs femmes, dont l'emploi unique étoit de la veiller. Elle couchoit tous les rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans ſa chambre, ſes veilleuſes à côté d'elle, qu'à toutes les fois qu'elle ſe réveilloit, elle vouloit trouver cauſant, jouant, ou mangeant, pour ſe raſſurer contre leur aſſoupiſſement. Parmi tout cela, elle ne put jamais ſe défaire de l'extérieur de reine, qu'elle avoit uſurpé dans ſa faveur, & qui la ſuivit dans ſa retraite. Il n'y avoit perſonne qui n'y fût ſi accoutumé, de ce temps-là, qu'on en conſerva l'habitude ſans murmure. Son fauteuil avoit le dos joignant ſon lit ; il n'en falloit point chercher d'autre dans la chambre ; non pas même pour ſes enfans naturels, Madame la ducheſſe d'Orléans pas plus que les autres. Monſieur & la grande Mademoiſelle l'avoient toujours aimée,

mée, & l'alloient voir assez souvent. A ceux-là, on apportoit des fauteuils, & à madame la princesse; mais elle ne songeoit pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y alloit presque jamais, & trouvoit cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevoit tout le monde. Il y avoit de petites chaises à dos, lardées de ployans de part & d'autre depuis son fauteuil, vis à vis les uns des autres, pour la compagnie qui venoit, & pour celle qui logeoit chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles & femmes qu'elle entretenoit, & qui faisoient les honneurs. Toute la France y alloit, je ne sais par quelle fantaisie cela s'étoit tourné, de temps en temps, en devoir; les femmes de la cour faisoient la leur à ses filles. D'hommes, il y en alloit peu, sans des raisons particulières ou des occasions.

Elle parloit à chacun comme une Reine qui tient sa cour, & qui honore en adressant la parole; c'étoit toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; & de visite, elle n'en faisoit jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé; elle envoyoit, aux occasions, aux gens qu'elle vouloit favoriser, & point à tout ce qui la voyoit; un air de

grandeur répandu par-tout chez elle, & de nombreux équipages toujours en désarroi ; belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade, & croyant toujours l'être & aller mourir. Cette inquiétude l'entretenoit dans le goût de voyager ; &, dans ses voyages, elle menoit toujours sept ou huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisoient passer ses hauteurs, & qui leur étoient adaptées. Il n'étoit point possible de montrer plus d'esprit ; elle avoit une fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle, qui lui formoient comme un langage particulier, mais qui étoit délicieux, & qu'elle communiquoit si bien, par l'habitude, que ses nièces & les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles qui avoient été élevées chez elle, le prenoient toutes, & qu'on remarque encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. C'étoit le langage naturel de la famille, de son frère, & de ses sœurs. Sa dévotion, ou peut-être sa fantaisie, étoit de marier les jeunes gens, surtout les jeunes filles ; & comme elle avoit peu à donner, après toutes ses aumônes, c'étoit souvent la faim & la soif

qu'elle marioit. Depuis ſa ſortie de la cour, jamais elle ne s'abaiſſa à rien demander pour ſoi ni pour autrui; les miniſtres, les intendans, les juges n'entendirent jamais parler d'elle.

La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, & ſans beſoin, comme elle faiſoit ſouvent, elle paya deux ans d'avance toutes les penſions charitables qu'elle faiſoit en grand nombre, preſque toutes à de pauvre nobleſſe, & doubla ſes aumônes, quoiqu'en pleine ſanté; &, de ſon aveu, elle diſoit qu'elle croyoit qu'elle ne reviendroit pas de ce voyage, & que tous ces pauvres gens auroient, avec ces avances, le temps de chercher ailleurs leur ſubſiſtance. En effet, elle avoit toujours la mort préſente; elle en parloit comme prochaine dans une fort bonne ſanté; & avec toutes ſes frayeurs, ſes veilleuſes, & une préparation continuelle, elle n'avoit jamais ni médecin, ni même de chirurgien. Cette conduite eſt difficile à concilier, avec ſes penſées de ſa fin, & les idées éloignées de pouvoir ſuccéder à madame de Maintenon, quand le Roi, par ſa mort, deviendroit libre.

(A cet article, que nous reſtituons avec la plus ſcrupuleuſe attention ſur le manuſ-

crit original de M. le duc de Saint-Simon, qu'il nous ſoit permis de joindre l'extrait d'un autre manuſcrit qui entre dans des détails importans ſur madame de Monteſpan.

Françoiſe-Athénias de Rochechouart, marquiſe de Monteſpan, étoit chef du conſeil & ſurintendante de la maiſon de la Reine Marie-Thérèſe. Elle étoit fille de Gabriël de Rochechouart, duc de Mortemar, pair de France, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Paris. Comme elle étoit d'une des plus illuſtres maiſons de France, ce fut la haute naiſſance, autant que la beauté, qui détermina M. de Monteſpan à la rechercher en mariage, & enfin à l'épouſer en 1663.

Cette dame, qui ne s'étoit mariée que pour être libre, ne fut pas plutôt à la cour, qu'elle porta ſon ambition ſur tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre, & crut qu'il n'exiſtoit que le cœur du Roi qui pût ſatisfaire ſa vanité; auſſi n'oublia-t-elle rien pour s'en rendre maîtreſſe. Elle paſſoit pour une beauté exquiſe, & pour un eſprit du premier ordre. Cependant toutes ces belles qualités étoient effacées par les défauts d'une ame qui ne faiſoit ſcrupule de rien, & qui s'étoit tellement accoutumée à la fourberie, que ce

vice lui étoit devenu familier. Mais comme Louis XIV témoignoit encore pour madame de la Vallière le plus grand attachement, quoique la beauté de la favorite fût auſſi médiocre que celle de l'autre étoit rare, madame de Monteſpan eut le chagrin de voir que toutes les avances qu'elle faiſoit étoient autant de démarches inutiles; ce qui la détermina à chercher une autre conquête.

Comme elle n'en vouloit qu'au ſang royal, & qu'elle regardoit avec un œil de mépris tout ce qui n'approchoit pas du Trône, elle forma de grands deſſeins ſur le cœur de Monſieur. Ce prince, pour détromper le public, qui ne le croyoit pas capable d'avoir de la ſenſibilité pour les anges, reçut aſſez favorablement ſes avances; mais le chevalier de Lorraine, qui gouvernoit ſon eſprit, en ayant pris l'alarme, trouva moyen de rompre l'intrigue de cette paſſion naiſſante, ſi bien que Madame de Monteſpan ſe trouva encore dans la néceſſité de prendre parti.

Cette dame, qui ne s'étoit bornée au cœur de ſon alteſſe, qu'après avoir manqué celui du Roi, vit avec chagrin & dégoût ſa nouvelle tentative traverſée par le chevalier de Lorraine. Malheureuſe du côté de la maiſon royale, pour ne pas laiſſer ſon cœur oiſif, elle

fit entrevoir qu'elle ne rejetteroit pas des vœux moins brillans. Sa converſion ne fut pas plutôt connue, qu'elle eut une foule de ſoupirans. Le marquis de Lauzun, favori du Roi, qui paſſoit pour un cavalier d'importance & un des plus galans, fut le premier qui ſe préſenta. Ses offres de ſervice furent favorablement reçues, & l'on ne parla bientôt plus à la cour que du bonheur de M. de Lauzun. La fortune du favori, qu'on diſoit être aimé de la plus belle femme de France, inſpira au maître la curioſité d'examiner ſi l'on n'exagéroit pas les charmes de madame de Monteſpan. Il convint qu'on avoit raiſon de l'admirer, & dès ce moment il ne ſentit preſque plus rien pour madame de la Vallière.

Madame de Monteſpan étoit trop intelligente & trop attentive à démêler les ſentimens du Roi, pour ne pas s'apercevoir de l'impreſſion qu'elle venoit de faire ſur lui. D'après cette remarque, elle s'appliqua à concilier deux choſes abſolument contraires, l'une de donner à la Reine une opinion extraordinaire de ſa vertu, l'autre de s'inſinuer dans les bonnes grâces de madame de la Vallière, de façon à ne la plus quitter; par ſes complaiſances, elle réuſſit à être de toutes

les parties de Sa Majeſté avec la favorite, & il ne lui fut pas difficile de plaire au Monarque, & de l'emporter ſur ſa rivale par la vivacité de ſon eſprit. Quoi qu'il en ſoit, la paſſion de Louis XIV pour madame de Monteſpan éclata en 1667.

Monſieur de Lauzun ſe conſola de l'infidélité de ſa maîtreſſe dans les bras d'une autre, & ne parut pas envier le bonheur du Roi, ſoit qu'il n'eût jamais eu une véritable paſſion pour madame de Monteſpan, ſoit que les défauts que ſon mari publioit avoir reconnus en elle, fuſſent véritables; mais on ne l'en croyoit pas. M. de Lauzun n'étant plus ſon amant, vécut avec elle comme ſon ami, du moins ſelon toutes les apparences....

Le Roi voyoit ſa nouvelle maîtreſſe à tout moment, & la délicateſſe de ſon amour ne pouvant ſupporter qu'un autre partageât ſes faveurs avec lui, il réſolut d'éloigner M. de Monteſpan, ſous prétexte de lui donner de grands emplois; mais cet époux humilié refuſa toutes ces grâces, & il arriva même quelques jours après, qu'il traita extrêmement mal ſa femme. Elle s'en plaignit, & le Roi paroiſſant voir de mauvais œil ce mari incommode, il ſe retira avec ſes enfans du côté des Pyrénées, où il avoit

des biens de patrimoine. Là il prit le deuil, comme si sa femme étoit morte; mais cela n'empêcha pas le Roi de lui envoyer deux cent mille livres, dont il avoit grand besoin pour payer ses dettes.

En l'année 1671, le maréchal d'Albret allant en Guyenne prendre possession du Gouvernement, le marquis de Montespan s'y trouva pour faire les honneurs de l'entrée du maréchal, son proche parent; & comme sa femme, qui étoit à la cour, crut qu'il auroit sans doute besoin d'argent pour faire ses équipages, elle lui envoya, sans dire que cela venoit d'elle, quatre mille pistoles, huit paires d'habits très-riches, & d'autres habits pour son train. Il hésita long-temps s'il recevroit ce présent : à la fin, ses amis lui ayant remontré que ne paroissant point qu'il vînt de sa femme, il le pouvoit recevoir avec bienséance; il s'y résolut, & le prit, sans croire être obligé de remercier celle dont il venoit.

Cependant quelque temps après que M. de Montespan fut parti, la marquise se trouva enceinte, & quoiqu'elle s'imaginât bien que tout le monde savoit ce qui se passoit entre elle & le Roi, cela n'empêcha pas qu'elle n'eût quelque confusion qu'on la vît dans

cet état; cela fut cauſe qu'elle inventa une nouvelle mode fort avantageuſe aux femmes qui cherchoient à cacher leur groſſeſſe, qui fut de s'habiller comme les hommes, à la réſerve d'une jupe, ſur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chemiſe que l'on faiſoit bouffer le plus qu'on pouvoit, & qui cachoit ainſi le ventre. Cette mode fut ſuivie par toutes les dames de la cour; & le terme étant venu, la marquiſe de Monteſpan accoucha de Louis-Auguſte de Bourbon, duc du Maine, légitimé de France. Le Roi ne fit plus alors myſtère de ſon commerce avec cette dame, qui dura encore pluſieurs années: elle accoucha enſuite d'une princeſſe nommée Louiſe-Françoiſe de Bourbon, demoiſelle de Nantes. Elle eut encore de Louis XIV Françoiſe-Marie-Louiſe de Bourbon, demoiſelle de Valois, depuis ducheſſe d'Orléans, & Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouſe.

La paſſion de Louis XIV pour madame de Monteſpan avoit déjà treize à quatorze ans d'ancienneté, non que le Roi, pendant ce temps, ne ſe fût permis quelques infidélités; mais cette dame avoit toujours été regardée comme la ſultane favorite. Cependant ſon humeur impérieuſe, &, plus que cela peut-être,

le ſcrupule que ſe fit le Roi, de ſa liaiſon avec une femme mariée, ſurtout depuis que ſes enfans eurent été reconnus, & qu'elle les eut fait paroître à la cour, refroidirent l'amour de ce Monarque pour elle, & le diſpoſèrent à aimer mademoiſelle de Fontanges, iſſue d'une bonne maiſon, depuis peu fille de la Reine, & qui fit vanité de ſa conquête. Madame de Monteſpan, ayant démêlé promptement cette nouvelle intrigue, en fut déſeſpérée, &, comme un autre Médée, elle menaça le Roi de déchirer ſes enfans à ſes yeux. Cette rage inexprimable acheva de la perdre & d'aſſûrer le triomphe de ſa rivale. Elle ſe porta, à ce que rapportent les hiſtoires ſecrettes, au coupable excès de la faire empoiſonner ce qui, dit-on, fut reconnu par les médecins. Le Roi eut tant d'horreur de cette atrocité, qu'il ne put s'empêcher de le faire paroître, & il eſt certain qu'il ſe fût vengé de madame de Monteſpan d'une manière éclatante, s'il n'eût eu des raiſons preſſantes pour diſſimuler ſon reſſentiment.

Quelque temps après, madame de Monteſpan, convaincue qu'il falloit néceſſairement qu'elle cédât la place, médita ſa retraite; elle en parla même ouvertement. On crut d'abord qu'elle vouloit augmenter le

nombre des religieuſes de Fontevrault, parce qu'elle y avoit fait quelques voyages, mais elle n'eut jamais la penſée de s'enfermer: elle ſe retira en effet, mais ſans quitter la cour, ſans ceſſer d'y voir ſes connoiſſances, & s'y prit de telle manière, qu'elle eut toujours un peu de part aux affaires du cabinet. Le Roi même la vit encore quelquefois. Il lui conſerva une penſion de mille louis d'or par mois; enfin cette dame, déſeſpérant de ramener Sa Majeſté, abandonna tout à fait la partie, ce qui fut un grand ſoulagement pour le Roi & pour madame Scaron, qui acheta à peu près dans ce temps la terre de Maintenon, en prit le nom, & qui quitta celui de ſon premier mari, qui ne convenoit guère à l'élévation où elle venoit de parvenir. Madame Monteſpan renvoya au Roi tous ſes bijoux & toutes les pierreries qu'elle avoit reçues de la magnificence de ce Prince, & Sa Majeſté les diſtribua aux enfans qu'il en avoit eus.

Madame de Monteſpan mourut le vingt-ſept mai 1702, âgée de ſoixante-ſept ans; on lit au bas de ſon portrait les vers ſuivans:

Souveraine de tous les cœurs,
Cette beauté rare & ſuprême,
Au joug de ſes attraits vainqueurs
Soumit juſques au diadème.

mais ſes fonctions qui l'attachoient auprès du Roi, ne le laiſſoient jamais ſortir de la cour, où il devint lieutenant-général & gouverneur de Guiſe.

Le Roi, parlant un jour du ſervice des majors dans les troupes, qui pour être bons majors les en faiſoient haïr: S'il faut être parfaitement haï pour être bon major, répondit M. de Duras, qui avoit le bâton derrière le Roi, voilà, Sire, le meilleur qui ſoit en France, tirant Briſſac par le bras, qui en fut confondu, & le Roi à rire, qui l'eût trouvé fort mauvais de tout autre. Mais M. de Duras s'étoit mis ſur un tel pied de liberté, qu'il ne ſe contraignoit ſur rien ni ſur perſonne devant le Roi, ce qui le faiſoit fort redouter; & il en diſoit ſouvent de fort *ſalées*.

Le major avoit une ſanté très-robuſte, & ſe moquoit toujours des médecins, & très-ſouvent de Fagon en face devant le Roi, que perſonne autre n'eût oſé attaquer. Fagon payoit de mépris, ſouvent de colère, & avec tout ſon eſprit en étoit embarraſſé. Ses autres ſcènes étoient quelquefois très-plaiſantes.

Briſſac, peu d'années avant ſa retraite, fit un étrange tour aux dames. C'étoit un homme droit qui ne pouvoit ſouffrir le faux: il voyoit avec impatience toutes les tribunes

bordées de dames l'hiver au salut, les jeudis & les dimanches, où le Roi ne manquoit guère d'assister; & presque aucune ne s'y trouvoit, quand on savoit de bonne heure qu'il n'y viendroit pas; & sous prétexte de lire dans leurs heures, elles avoient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connoître & remarquer. Une après-dînée que le Roi devoit aller au salut, & qu'on faisoit à la chapelle la prière de tous les soirs, qui étoit suivie du salut, quand il y en avoit, tous les gardes postés & toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paroissant à la tribune vide du Roi, lève son bâton & crie tout haut: » Gardes du Roi, » retirez-vous, rentrez dans vos salles, le » Roi ne viendra pas ». Aussi-tôt les gardes obéissent; murmures tout bas entre les femmes, les bougies s'éteignent, & les voilà toutes parties, excepté la duchesse de Guiche, madame de Dangeau, & une ou deux autres qui demeurèrent. Brissac avoit posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle, pour arrêter les gardes, qui leur firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pas s'en douter. Là dessus arrive le Roi, qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes,

demanda par quelle aventure il n'y avoit perſonne. Au ſortir du ſalut, Briſſac lui conta ce qu'il avoit fait, non ſans plaiſanter ſur la piété des dames de la Cour. Le Roi en rit beaucoup, & tous ceux qui l'accompagnoient. L'hiſtoire s'en répandit incontinent après. Toutes ces femmes auroient voulu l'étrangler.

Autre anecdote ſur LOUIS XIV.

ON remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occaſion du ſerment de Bignon, nouveau prévôt des marchands, comme Lille venoit d'être inveſtie, il répondit non ſeulement avec bonté, mais il ſe ſervit du terme de reconnoiſſance pour ſa bonne ville, & qu'en le prononçant ſon viſage s'altéra, deux choſes qui de tout ſon règne ne lui étoient point échappées.

CARACTÈRE de madame la Ducheſſe (1).

DANS une taille contrefaite, mais qui s'apercevoit peu, ſa figure étoit formée par les plus tendres amours, & ſon eſprit

(1) Madame la Ducheſſe (Louiſe-Françoiſe, femme de Louis III, duc de Bourbon) a beaucoup d'eſprit; mais elle tourne tout le monde en ridicule. Il eſt vrai qu'elle s'y prend d'une manière ſi agréable, qu'elle donne à ſes portraits une tournure ſi plaiſante, qu'il eſt impoſſible de s'empêcher d'en rire, quelque grave que l'on ſoit. Elle eſt de fort bonne compagnie, & poſsède au ſuprême dégré le don de plaire, quand elle veut. Jamais elle n'a d'humeur; & ſi elle mettoit plus de ſincérité dans ſon commerce, il n'y auroit perſonne de plus aimable que madame la Ducheſſe.

Madame la Ducheſſe peut boire beaucoup ſans perdre la tête. Ses filles veulent l'imiter; mais elles n'ont pas la tête aſſez forte. Elles ſont en général un peu moins maîtreſſes d'elles-mêmes que leur mère.

Les trois ſœurs, madame la Ducheſſe, madame la princeſſe de Conti, & madame d'Orléans, ne ſe reſſemblent pas du tout. On ne devineroit jamais qu'elles ſont ſœurs, à les voir enſemble.

Madame la Ducheſſe a trois filles, qui ſont les plus belles perſonnes du monde: l'une qu'on nomme mademoiſelle de Clermont, eſt d'une beauté extraordinaire; mais je lui préfère ſa ſœur, madame la princeſſe de Conti, qui a plus d'agrémens. Madame la Ducheſſe leur mère n'eſt pas auſſi belle que ſes filles; mais elle a plus de grâces, plus de ce je ne ſais quoi qui plaît. On n'a jamais vu des yeux plus ſpirituels. Si l'on y voit tout l'eſprit imaginable, il faut convenir auſſi qu'il eſt mêlé d'un peu de méchanceté. Je lui dis ſouvent qu'elle reſſemble à une belle petite chate, qui, jouant & minaudant agréablement, fait ſortir ſes griffes. *Fragmens de Lettres originales.*

étoit fait pour se jouer d'eux à son gré, sans en être dominé. Tout amusement sembloit le sien; aisée avec tout le monde, elle avoit l'art de mettre chacun à son aise; rien en elle qui n'allât naturellement à plaire, avec une grâce nompareille jusque dans les moindres actions, avec un esprit tout aussi naturel, qui avoit mille charmes; n'aimant personne, connue pour telle, on ne se pouvoit défendre de la rechercher, ni de se persuader, jusqu'aux personnes qui lui étoient les plus étrangères, d'avoir réussi auprès d'elle. Les gens même qui avoient le plus lieu de la craindre, elle les enchaînoit, & ceux qui avoient plus de raisons de la haïr, avoient besoin de se les rappeler souvent, pour résister à ses charmes. Jamais la moindre humeur en aucun temps; enjouée, gaie, plaisante, avec le sel le plus fin, invulnérable aux surprises & aux contre-temps, libre dans les momens les plus inquiets & les plus contraints, elle avoit passé sa jeunesse dans le frivole & dans les plaisirs, qui, en tout genre, & toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche; avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale & les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtoit rien : mais peu de conduite

pour les choſes de long cours, mépriſante, moqueuſe, piquante, incapable d'amitié, & fort capable de haine; & alors méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs & en chanſons les plus cruelles, dont elle affubloit gaiement les perſonnes qu'elle ſembloit aimer, & qui paſſoient leur vie avec elle. C'étoit la ſirène des Poëtes, qui en avoit tous les charmes & les périls. Avec l'âge, l'ambition étoit venue, mais ſans quitter le goût des plaiſirs, & ce frivole lui ſervit long-temps à manquer le ſolide.

Honneurs accordés aux Enfans du Duc du Maine. (*a*)

LE duc du Maine déſiroit d'obtenir pour ſes enfans les mêmes honneurs dont il jouiſſoit. Quand cette grâce fut réſolue entre le Roi, madame de Maintenon, & lui, il fut queſtion de la déclarer; & cette déclaration produiſit la ſcène la plus nouvelle & la plus ſingulière de tout ce long règne, pour qui

(*a*) On ne trouve que trois ou quatre phraſes de ce long article dans les trois volumes précédemment imprimés; & le lecteur ne peut que nous ſavoir gré de l'avoir rétabli dans toute ſon intégrité.

a connu le Roi, & quelle étoit l'ivreſſe de ſa toute puiſſance.

En entrant, le ſamedi au ſoir, le quinze mars, dans ſon cabinet, après ſouper, à Verſailles, & l'ordre donné à l'ordinaire, il s'avança gravement dans le ſecond cabinet, ſe rangea vers ſon fauteuil ſans s'aſſeoir, paſſa ſeulement les yeux ſur toute la compagnie, à qui il dit, ſans adreſſer la parole à perſonne, qu'il donnoit aux enfans de M. du Maine le même rang & les mêmes honneurs dont M. du Maine jouiſſoit; &, ſans un moment d'intervalle, marcha vers le bout du cabinet le plus éloigné, & appela Monſeigneur & le duc de Bourgogne. Là, pour la première fois de ſa vie, ce monarque ſi fier, ce père ſi ſévère & ſi maître, s'humilia devant ſon fils, & ſon petit-fils. Il leur dit que, devant tous deux régner ſucceſſivement après lui, il les prioit d'agréer le rang qu'il donnoit aux enfans du duc du Maine, d'accorder cela à la tendreſſe qu'il ſe flattoit qu'ils avoient pour lui, & à celle qu'il ſe ſentoit pour ces enfans & pour leur père; que, vieux comme il étoit, & conſidérant que ſa mort ne pouvoit être éloignée, il les leur recommandoit étroitement, & avec l'inſtance dont il étoit ca-

pable; qu'il eſpéroit qu'après lui ils les voudroient bien protéger, par amitié pour ſa mémoire. Il prolongea ce diſcours touchant aſſez long-temps, pendant lequel ces deux princes, un peu attendris, les yeux fixés à terre, ſe ſerrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement & de la choſe & des diſcours, ne proférèrent pas une unique parole.

Le Roi, qui apparemment s'attendoit à mieux, & qui vouloit les y forcer, appela M. du Maine, qui, arrivant à eux de l'autre bout du cabinet, où tout étoit cependant dans le plus profond ſilence, le Roi le prit par les épaules; & en s'appuyant deſſus pour le faire courber un peu plus bas devant les deux princes, le leur préſenta, & leur répéta, en ſa préſence, que c'étoit d'eux qu'il attendoit, après ſa mort, toute protection pour lui, & qu'il la leur demandoit avec toute inſtance; qu'il eſpéroit cette grâce de leur bon naturel, & de leur amitié pour lui & pour ſa mémoire; & il finit par leur dire qu'il leur en demandoit leur parole.

En cet inſtant, les deux princes ſe regardèrent l'un l'autre, ſans preſque ſavoir ſi ce qui ſe paſſoit étoit un ſonge ou une réalité, ſans toutefois répondre un mot, juſqu'à ce que, plus preſſés encore par le Roi, ils bal-

butièrent je ne ſais quoi, qui ne dit rien de précis.

M. du Maine, embarraſſé de leur embarras, & fort peiné de ce qu'il ne ſortoit rien de net de leur bouche, ſe mit en poſture d'embraſſer leurs genoux. En ce moment, le Roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de vouloir bien l'embraſſer en ſa préſence, & de l'aſſurer, par cette marque, de leur amitié. Il continua de là à les preſſer de lui donner leur parole de n'ôter point ce rang qu'il venoit de déclarer; & les deux princes, de plus en plus étourdis d'une ſcène ſi extraordinaire, bredouillèrent encore ce qu'ils purent, mais ſans rien promettre.

Je n'entreprendrai pas, ni de commenter une ſi grande faute, ni le peu de force d'une parole qu'ils auroient donnée de la ſorte. Je me contente d'écrire ce que je ſus, mot à mot, du duc de Beauvilliers, à qui M. le duc de Bourgogne conta tout ce qui s'étoit paſſé le lendemain, & que le duc me rendit le jour même. On le ſut auſſi par Monſeigneur, qui le dit à ſes intimes, ne ſe cachant pas d'eux combien il étoit choqué de ce rang. Il n'avoit jamais aimé le duc du Maine, il avoit toujours été bleſſé de la différence du cœur du Roi & de ſa familiarité; & il y avoit

eu des temps de jeuneſſe où le duc du Maine, ſans de vrais manquemens de reſpect, avoit peu ménagé Monſeigneur, au contraire du comte de Toulouſe, qui s'en étoit acquis l'amitié.

Pour le pauvre M. le duc de Bourgogne, je ne fus pas long-temps ſans ſavoir bien ce qu'il penſoit de cette nouvelle énormité; & l'un & l'autre ne furent point fâchés qu'on les devinât là deſſus.

Autre bien étrange faute. A peine celle de ce dernier bredouillement informe de ces deux princes, le Roi, à bout d'en eſpérer davantage, ſans toutefois montrer aucun mécontentement, retourna vers ſon fauteuil & le cabinet, & reprit auſſi-tôt ſa forme accoutumée. Dès qu'il fut aſſis, il remarqua promptement le ſombre qui y régnoit; il ſe hâta de dire encore un mot ſur le rang, & d'ajouter qu'il étoit bien aiſe que chacun lui en marquât ſa ſatisfaction, en la témoignant au duc du Maine; lequel, incontinent accueilli de chacun, fut aſſez ſérieuſement félicité, juſque par le comte de Toulouſe, ſon frère, que le même honneur regardoit à ſon tour, mais à qui il fut auſſi nouveau qu'à tous les autres.

La différence d'âge & d'eſprit qui donnoit

au duc du Maine une si grande supériorité sur le comte de Toulouse, n'avoit pas contribué à une union intérieure bien grande. Ils se voyoient rarement chez eux ; les bienséances étoient gardées; mais l'amitié étoit froide, la confiance nulle, & M. du Maine avoit toujours fait sa grandeur, & conséquemment la sienne, sans le consulter, & même sans lui en parler. Le bon sens, l'honneur, la conduite du cœur de celui-ci, lui rendoient la conduite de la duchesse du Maine insupportable. Elle s'en étoit bien aperçue; aussi ne l'aima-t-elle pas, & ne contribua pas à rapprocher le comte de Toulouse, qu'elle craignoit, auprès du duc du Maine, dont il n'approuvoit pas les complaisances, qui, pour elle, étoient sans bornes, & dont, avec cela, il n'évitoit pas les hauteurs.

Le reste du cabinet fut court & mal à l'aise. La nouvelle éclata le lendemain, & on sut que tout ce qu'il y en auroit d'écrit, étoit une simple note sur le registre du maître des cérémonies, en l'absence du grand-maître, (qui servoit, cet hiver, sur les frontières) en ces mots :

» Le Roi, étant à Versailles, a réglé » que dorénavant les enfans de M. le duc » du Maine auront, comme petits-fils de

» Sa Majeſté, le même rang, les mêmes » honneurs, & les mêmes traitemens dont a » joui juſqu'à préſent mon dit ſieur le duc » du Maine ; & Sa Majeſté m'a ordonné » d'en faire la préſente mention ſur mon » regiſtre ».

Cela dit tout, & ne dit rien, & n'exprime quoi que ce ſoit, ſinon que cela renvoye à l'uſage dans lequel on voyoit M. le duc du Maine, & ſans expliquer ni quel, ni à quel titre, mais en ſilence, beaucoup en cauſant comme petits-fils de Sa Majeſté, & par ce terme abſolu de petit-fils, ſans y rien ajouter.

Jamais choſe ne fut reçue du public d'une manière ſi morne. Perſonne à la cour n'oſa en dire un mot tout haut ; mais chacun s'en parloit à l'oreille, & chacun la déteſta.

On n'étoit pas encore accoutumé au rang de M. du Maine, qu'on le vit paſſer à ſes enfans. De repréſentations là deſſus, on vit bien qu'elles ſeroient non ſeulement inutiles, mais criminelles ; dès que ce qui s'étoit paſſé à la déclaration du cabinet eut percé, & qu'on ſut que le Roi avoit invité à féliciter M. du Maine, il n'y eut perſonne qui osât s'en diſpenſer. On avoit éclaté contre les premiers rangs donnés à M. du Maine. A ce comble-ci, qui que ce ſoit n'oſa dire un

ſeul

ſeul mot, & la foule courut chez lui avec le viſage triſte, & une ſimple révérence qui ſentoit plus l'amende honorable que le compliment.

J'étois tout nouvellement raccommodé avec le Roi; & dans l'audience que j'en avois eue, il m'avoit bien exhorté à me meſurer fort ſur ce qui regardoit mon rang. Il étoit cruellement bleſſé, par ce que le Roi venoit de faire. Jamais je n'avois été, chez les bâtards, ſur aucun des rangs dont le Roi les avoit accrus. Je vis ducs, princes étrangers, & tous indiſtinctement y aller. Je compris que me diſtinguer en n'y allant pas, ne diminueroit ni leur rang ni leur joie, & me perdroit de nouveau bien plus que je ne l'avois été. Je me réſolus donc à ce calice, & j'allai, comme les autres, & le plus que je pus, comme beaucoup d'autres, faire à M. & à madame du Maine, une sèche révérence, & tournai court auſſi-tôt. Tant de gens y alloient à la fois, qu'ils ne ſavoient à qui entendre; & tandis qu'ils en complimentoient & conduiſoient les premiers ſous leurs mains, les autres s'écouloient, parmi leſquels je m'échappai.

La baſſeſſe & la terreur firent aviſer d'aller auſſi chez le comte de Toulouſe; & les mêmes réflexions qui m'avoient mené chez M.

& madame du Maine, me conduisirent chez lui. Je ne le trouvai point ; & comme je traversois, en revenant, la petite cour de marbre, je rencontrai d'O, que je priai de dire à M. le comte de Toulouse que je venois de chez lui pour le complimenter : » Sur quoi, » monsieur, des complimens » ? me répondit M. d'O, avec son froid & son importance. Je repliquai, que ce qui venoit d'être fait pour M. du Maine le regardoit d'assez près pour y prendre part. » Comment, répartit d'O avec » un air froncé, de ce qu'il passera désormais » après les enfans de M. du Maine » ? Dans ma surprise, je lui dis qu'il me sembloit qu'il y gagneroit assez pour les siens, pour passer volontiers après ses neveux. Alors d'O, s'avançant à moi & me regardant fixément, comme un homme pressé de faire une déclara- » tion : Monsieur, me dit-il, soyez persuadé » que M. le comte de Toulouse n'a point de » part à ce que M. du Maine a obtenu ; que » M. le comte de Toulouse n'a point d'en- » fans, & qu'il ne prétend rien pour ceux » qu'il aura ; qu'il est content de son rang, » & qu'il n'en veut pas davantage ». Je quittai d'O avec une extrême surprise. C'étoit un homme avec qui je n'avois pas la moindre habitude, & que je ne voyois jamais

nulle part. Je n'en avois pas davantage avec sa femme, ni madame de Saint-Simon non plus. C'étoit un pharisien dédaigneux, tout au plus *monosyllaber*, & qui m'avoit paru saisir avec empressement l'occasion de s'expliquer à moi de ce que je ne lui demandois point, & de me dire une chose si étonnante. Je la fus rendre à l'instant au duc & à la duchesse de Villeroy, amis du mari & de la femme.

Ce qui combloit ma surprise, c'est que, quelque attachement personnel & d'emploi qu'eût d'O pour M. le comte de Toulouse, il étoit encore plus l'homme de madame de Maintenon, & même de madame du Maine. Le duc & la duchesse de Villeroy m'en expliquèrent l'énigme ; mais je ne crois pas qu'ils en eussent la véritable leçon, je dirai après ma conjecture. Ils me contèrent que le duc ayant parlé de son dessein à son frère, il n'avoit pu le persuader ; que le comte de Toulouse avoit fait même tous ses efforts pour le lui faire quitter, soit par son éloignement présent du mariage & la petitesse de son rang personnel avec ses neveux, soit qu'il sentît que la chose étoit si forte, qu'elle pourroit un jour entraîner leur rang à eux-mêmes. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire mit un froid marqué entre eux. Ce

que j'en fus après (car en ce moment je ne le savois pas encore), c'est que la chose avoit été portée à ce point entre les deux frères, par ce qui va être raconté, ce qui, joint à une déclaration si hors d'œuvre & si *empressée* d'un homme si peu *empressé* de parler, & à un autre qu'il ne connoissoit que de nom & de visage, & qui ne lui faisoit ni question ni raisonnement, me fit croire que c'étoit politique, & que le comte de Toulouse vouloit laisser son frère seul dans la nasse, sans la partager avec lui. Voici donc ce qui arriva de l'un & de l'autre.

On ne tarda pas à savoir les sentimens de Monseigneur & de M. le duc de Bourgogne. Eux-mêmes comblèrent une si terrible faute, en ratifiant ce qu'on en disoit, jusque là qu'il échappa à la pauvre madame la duchesse de Bourgogne que ce rang ne tiendroit pas sous Monseigneur, & moins encore, s'il se pouvoit, sous eux, quand ils seroient les maîtres. La cour, suffoquée du silence qu'elle avoit gardé d'abord, sentant un tel appui, se lâcha en murmure; & en un moment ce murmure devint général & fort peu mesuré. Tout fut coupable, d'après les deux héritiers de la couronne; ainsi, personne ne craignant le châtiment, d'après l'universalité des com-

plices, la licence alla fort loin. Le Roi étoit trop appliqué à être informé des moindres choſes, pour ignorer ce déluge de diſcours, beaucoup moins le chagrin de Monſeigneur & de M. le duc de Bourgogne, malgré tout ce qu'il avoit employé de ſi nouveau auprès d'eux. Le ſombre & le repentir le ſaiſirent. M. du Maine en trembla, & Madame de Maintenon avec lui, qui le virent au moment de rétracter ce qu'il venoit de faire. Ils ſe mirent donc à lui perſuader le contraire de ce qui étoit, & à vanter au Roi l'obéiſſance même intérieure qu'il s'étoit acquiſe, jamais mieux marquée que par l'empreſſement de la foule à lui faire des complimens, par la joie que tout le monde montroit de la grâce qu'il venoit de faire, & les applaudiſſemens publics qu'elle recevoit. Avec cet artifice, le duc du Maine profita des hommages arrachés à une cour eſclave, en flattant le Roi ſur ce qui lui étoit le plus ſenſible, & le mit à ne ſavoir plus que croire.

Mort du Maréchal DE LORGES. *Son caractère.*

LE maréchal de Lorges mourut le vingt-deux octobre de cette année (1702), sur les quatre heures, des suites de l'opération de la pierre, qui lui fut faite par frère Jacques, le jeudi dix-neuf du même mois, à huit heures du matin. Il avoit soixante-quatorze ans.

On n'a point connu une plus belle ame, ni un cœur plus grand, ni meilleur que le sien, & cette vérité n'a point trouvé de contradicteurs. Jamais un plus honnête homme, plus droit, plus égal, plus uni, plus simple, plus aisé à servir & prompt à obliger, & bien rarement aucun qui le fût autant. D'ailleurs la vérité, la candeur même, sans humeur, sans fiel, toujours porté à pardonner, c'est ce dont encore personne ne doute. Avec une énonciation peu heureuse & un esprit peu brillant & peu soucieux de l'être, c'étoit le plus grand sens d'homme & le plus droit qu'il fût possible, & qui, avec une hauteur naturelle qui ne se faisoit jamais sentir qu'à propos, mais que nulle considération aussi n'en pouvoit rien rabattre, dédaignoit les

routes les plus utiles, ſi elles n'étoient frayées par l'honneur le plus délicat & la vertu la plus épurée. Avec la plus ferme valeur & la plus tranquille, ſes vues étoient vaſtes, ſes projets concertés & démontrés, une facilité extrême à manier des troupes, l'art de prendre ſes ſuretés par-tout, le choix exquis des poſtes, & toute la prévoyance & la combinaiſon de ſes mouvemens avec ſes ſubſiſtances. Jamais avec lui de gardes ſuperflues, de marches embarraſſées ou inutiles, d'ordres confus. Il avoit la ſcience de ſavoir ſe déployer avec juſteſſe, & celle des précautions, ſans fatiguer ſes troupes, qui achevoient toujours les campagnes ſous lui en bon état.

J'ai ouï dire merveille à ceux qui l'ont vu dans les actions; il avoit du phlegme ſans lenteur dans ſes diſpoſitions, de la juſteſſe dans le coup-d'œil, & de la diligence à ſe porter & à remédier à tout, & à profiter de ce qui auroit échappé à d'autres généraux. Plus jaloux de la gloire d'autrui que de la ſienne, il la donnoit tout entière à qui la méritoit, & ſauvoit les fautes avec une bonté paternelle.

Auſſi, dans les armées, étoit-il adoré des troupes & des officiers-généraux & particuliers, dont la confiance en lui étoit parfaite par eſtime. Sa compagnie des gardes

avoit pour lui le même amour ; mais ce qui eſt bien rare, c'eſt que la cour ſi jalouſe, & où chacun eſt ſi perſonnel, ne le chériſſoit pas moins, & qu'excepté M. de Louvois, il n'eut pas un ennemi, & s'acquit l'eſtime univerſelle juſqu'à une ſorte de vénération. Rien n'étoit égal à ſa tendreſſe & à ſa douceur dans ſa famille, & au réciproque dont il jouiſſoit. Il avoit beaucoup d'amis, & d'amis véritables : au reſte, grand ennemi des fripons, leur fléau ſans ménagement, & l'homme qui, avec le plus de ſimplicité & de modeſtie, conſervoit le plus de dignité, & s'attiroit le plus de conſidération & de reſpect. Le Roi même, qui l'aimoit, le ménageoit. Son déſintéreſſement étoit ſans pareil : & les ſauve-gardes, dont au moins, en pays ennemi, les généraux croyent pouvoir profiter, ne ſouillèrent jamais ſes mains. Il avoit, diſoit-il, appris cette leçon de M. de Turenne. Tous les Bouillon lui étoient ſingulièrement chers, à cauſe de leur oncle. Jamais homme ſi aimable dans le commerce, ſi égal, ſi sûr, ſi charmé d'y admettre tout le monde, ni plus honnêtement gai, auſſi jamais homme auſſi tendrement, ſi généralement, ſi amèrement, ni ſi longuement regretté.

Toute l'Europe admira & célébra le combat & la savante retraite d'Altenhein (*a*), & la gloire du maréchal de Lorges, qui y commandoit en chef, tandis que tout retentissoit de la mort du grand Turenne. M. le Prince, qui commandoit l'armée de Flandre alors, d'où il eut ordre d'aller prendre la place de M. de Turenne, rehaussa encore cette belle action, en disant qu'il donneroit volontiers plusieurs de celles qui l'ont mené

(*a*) Après la mort de M. de Turenne, les deux armées étoient restées à se canonner pendant trois jours. Celle de France, que la disette obligeoit à décamper, & dont les généraux n'avoient garde de risquer une bataille dans la consternation où la mort du maréchal de Turenne avoit jeté les troupes, se mit en marche la nuit, & alla à Bischen, d'où elle continua sa route pour passer le Rhin à Stenhein. Elle y arriva le premier août (1675) au soleil levant. Le comte de Lorges étoit de jour. Le marquis de Vaubrun & lui étoient convenus de commander tour à tour. Les ennemis parurent peu après, & nous attaquèrent. On s'étonna, avec raison, qu'ils eussent attendu si tard; mais, soit que Montecuculli n'eût osé dépasser en notre présence un ruisseau qui séparoit les deux armées, dans les postes qu'elles occupoient, au moment que M. de Turenne fut tué, soit qu'il jugeât qu'il nous déferoit plus aisément dans notre retraite, il n'entreprit rien que lorsque nous fûmes sur les bords du Rhin. Le combat commença sur les onze heures du matin; il en dura quatre : après quoi chacun se retrancha, sans qu'on cessât pour cela de se canonner. Les impériaux perdirent plus de deux mille hommes; & nous en tuèrent presque autant; mais nous leur prîmes quatre pièces de canon. Pendant la nuit, nous passâmes fort tranquillement le Rhin, & les ennemis l'allèrent passer à Strasbourg, dans le dessein de faire le siége de Haguenau. *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Avrigny.*

à l'immortalité, pour celle-là. Qu'on se représente effectivement la situation, l'étonnement, la désertion de l'armée de ce grand-homme au coup de canon qui l'emporta, la douleur extrême & subite de sa perte, dont M. de Lorges fut pénétré, & dont la sensibilité le devoit rendre l'homme de l'armée le plus stupide & le plus incapable de penser, & d'agir; qu'on ajoute à tout ce que l'amitié, la tendresse, la reconnoissance, la vénération firent d'impression sur l'excellent cœur de ce neveu si chéri, ce qu'y durent opérer après, les réflexions les plus tristes de la privation d'un tel appui à la perte de la fortune dont M. de Lorges n'avoit pas reçu encore la moindre faveur, & sans nul patrimoine, avec la perspective de la toute-puissance de Louvois, ennemi déclaré de M. de Turenne, & le sien particulier, à cause de lui.

Comblé d'honneur & de gloire, à l'étonnement de Montecuculli, M. de Lorges vit, peu de jours après, faire plusieurs maréchaux de France, sans être de la promotion.

On peut imaginer quelle fut pour lui cette amertume. Le bruit extrême que fit cette injustice inquiéta Louvois, qui en étoit l'auteur. Vaubrun, lieutenant-général, avoit

été tué au combat d'Altenhein, & laiſſoit vacant le commandement en chef d'Alſace, de plus de cinquante mille livres de rente. Louvois ne douta pas que ce morceau ne fût du goût d'un homme qui n'avoit rien vaillant, & l'envoya à M. de Lorges. Mais il fut étonné de ſe le voir rapporter par le même courrier, avec cette courte réponſe, » Que ce qui étoit bon pour un cadet de » Nogent, ne l'étoit pas pour un cadet de » Duras ». Il projeta alors de ſe retirer à l'Inſtitution des RR. PP. de l'Oratoire, & d'y achever ſa vie dans la retraite & dans la piété; mais M. de la Rochefoucault, ſon ami intime, parla au Roi avec tant de force, qu'il crut ne pouvoir lui refuſer le bâton, qu'il lui donna le vingt-un février 1676, preſque auſſi-tôt après ſon arrivée de l'armée, & ſans que Louvois pût parer ce coup.

Le Portugal (a) ſe joint aux Alliés. Infidélité du Duc de Savoie.

LE Portugal nous avoit manqué, ou plutôt nous avions manqué au Portugal, avec

(a) A peine la maiſon de Bourbon a-t-elle appris la défection du duc de Savoie, qu'elle eſt inſtruite que le Portugal eſt déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal,

qui on ne put exécuter ce qu'on lui avoit promis de forces navales, pour le mettre à couvert de celles des anglois.

Le duc de Cadaval, le plus grand seigneur & le plus accrédité du conseil de Portugal, l'avoit fait conclure. L'exécution en étoit d'autant plus essentielle, qu'il étoit clair que les portugais ne pouvoient point se défendre, par leurs propres forces, d'ouvrir leurs ports aux flottes ennemies. Il ne l'étoit pas moins que l'Espagne ne pouvoit être attaquée que par le côté du Portugal, & que l'archiduc ne pouvoit mettre pied à terre ailleurs pour y porter la guerre.

Rien n'étoit donc plus important que de garder contre lui cette unique avenue, de conserver le continent de l'Espagne en paix, en défendant bien ses ports & ses côtes, & de s'épargner une guerre ruineuse & dange-

---

reconnoît l'archiduc pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc Charles, démembroit une monarchie dans laquelle il n'avoit pas encore une ville. Il lui cédoit, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata, en Amérique, en un mot, il partageoit ce qu'il n'avoit pas, pour acquérir ce qu'il pourroit en Espagne. Le Roi de Portugal, le prince d'Armstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc.

Essais sur l'Histoire générale. VOLTAIRE.

reuſe en ce pays-là, tandis qu'on en avoit par-tout ailleurs à ſoutenir.

Les alliés avoient le plus puiſſant intérêt à s'ouvrir une diviſion ſi avantageuſe, qui de plus donneroit, par mer, une jalouſie & une contrainte continuelles, dès qu'ils pourroient hiverner leur flotte dans le port de Lisbonne, & avoir la liberté dans tous les autres du Portugal; auſſi ne perdirent-ils pas de temps à prévenir l'obſtacle que nous y pouvions mettre; & par la lenteur ou l'impuiſſance d'accomplir à temps notre traité, ils forcèrent le Roi de Portugal à en ſigner un avec eux, qui penſa plus d'une fois, dans la ſuite, coûter la couronne à Philippe V.

Preſque en même temps, on s'aperçut de l'infidélité du duc de Savoie (*a*). Phelip-

(*a*) Des nouvelles ſecrettes apprirent, à Verſailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une ſœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, & marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde eſt ſurpris qu'il abandonne à la fois ſes deux gendres, & même, à ce qu'on croit, ſes véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettoit tout ce que ſes gendres lui avoient refuſé, le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô & le Tanaro, & plus d'argent que la France ne lui en donnoit. Cet argent devoit être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avoit à peine pour ſoudoyer ſes armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuoit plus qu'eux tous pour la cauſe commune. Si le duc de Savoie conſulta peu les lois des nations & celles de la nature, c'eſt une queſtion de morale, laquelle ſe mêle peu de la conduite des ſouverains.

L'événement ſeul a fait voir qu'il ne manqua pas au

peaux, ambaſſadeur du Roi auprès de lui, qui avoit le *nez fin*, en avertit long-temps, ſans qu'on voulût le croire. Les traités, la double alliance, les anciens mécontentemens ſur le dédommagement du Montferrat, la ferme opinion de Vaudemont, qui ſe gardoit bien de mander ce qu'il en penſoit, la duperie & la confiance ſi ordinaires de Vendôme, tout cela raſſuroit. Madame de Maintenon ne pouvoit croire coupable le père de madame la ducheſſe de Bourgogne. Chamillard, ſéduit par les deux généraux, étoit de plus entraîné par elle, & le Roi ne voyoit que par leurs yeux. A la fin, mais trop tard, ils s'ouvrirent. Il fut queſtion de prendre des meſures contre les perfides intentions d'un allié qui s'étoit laiſſé débaucher. On fut quelque temps à les réſoudre, puis à les arranger; & elles le furent avec tant de ſecret & de juſteſſe, qu'en un inſtant toutes les troupes auxiliaires de Savoie furent déſarmées & arrêtées. Il devoit y avoir cinq

---

moins, dans ſon traité, aux lois de la politique : mais il y manqua dans un autre point bien eſſentiel; ce fut en laiſſant ces troupes à la merci des françois, tandis qu'il traitoit avec l'empereur. Le duc de Vendôme les fit déſarmer; elles n'étoient, à la vérité, que de cinq mille hommes; mais ce n'étoit pas un petit objet pour le duc de Savoie. *Eſſai ſur l'Hiſtoire générale.* VOLTAIRE.

mille hommes; mais peu à peu il en avoit fait déserter la moitié. Le duc de Savoie fit prendre en même temps, à Chambery, deux mille cinq cents fusils qu'on envoyoit à l'armée d'Italie, & arrêter tous les courriers de France & tous les françois qui se trouvèrent par-tout dans ses états.

Vaudemont, qui voyoit de loin l'orage se former, & qui prévoyoit qu'il ne pouvoit plus aller loin sans éclater, avoit cherché adroitement les moyens d'en éviter les éclats, en partant, sous prétexte de sa santé, pour les eaux.

La bombe crevée, Vaudemont, qui ne vouloit éviter que l'embarras du spectacle, dépêcha un courrier au Roi, pour lui mander qu'à cette nouvelle il quittoit tout, & s'en alloit trouver Vendôme à Pavie, & retourner de là à son armée, qui étoit sur la Secchia. On fut encore la dupe de ce double artifice, qui lui réussit au mieux, malgré toutes les assurances qu'il n'avoit cessé de donner de la fidélité certaine du duc de Savoie. Bientôt après, il en renvoya un autre, pour témoigner son zèle, par lequel il manda que M. de Savoie faisoit toutes les démarches d'un prince qui se préparoit à la guerre. On le savoit bien sans lui.

Le vingt-huit octobre, M. de Vendôme défit deux mille chevaux, que Staremberg envoyoit à M. de Savoie, où nous n'eûmes que vingt hommes tués.

Sur l'avis que Phelippeaux & l'ambaſſadeur d'Eſpagne à Turin étoient fort reſſerrés, du Libois eut ordre de ſe rendre chez l'ambaſſadeur de Savoie. Phelippeaux n'en fut pas quitte à ſi bon marché. C'étoit un homme d'infiniment d'eſprit & de lecture, naturellement éloquent, & avec grâce, extrêmement haut, & piquant, qui eſſuya des barbaries étranges, & qui fut menacé plus d'une fois du cachot & de la tête. Il ne ſe déconcerta jamais, & déſola M. de Savoie par ſa fermeté, ſon égalité, & la hauteur de ſes réponſes, de ſes mépris, & de ſes railleries. Ce qu'il a écrit, en forme de relation, de cette eſpèce de priſon, eſt un morceau également curieux & amuſant.

Teſſé partit de Fontainebleau pour aller commander en Dauphiné, entrer en Savoie, & commencer ce ſurcroît de guerre.

BATAILLE de Spire (a), gagnée sur les Impériaux.

APRÈS la défaite du comte Stirum, Tallart avoit formé le siége de Landau, dont Marchin avoit fait l'investissement le dix-huit octobre (1703). La place se défendoit vigoureusement. La dégradation des armes, prononcée contre Marsigly, pour avoir rendu Brissac, par le conseil de guerre, & cet officier en fuite & réfugié à Lyon, fut une vive leçon au gouverneur de la place assiégée, pour se bien défendre. Tout étoit en mouvement depuis son secours. Le prince aîné de Hesse, depuis Roi de Suède, y mena vingt-trois bataillons & trente escadrons des troupes du landgrave son père, & de ce qui s'y étoit joint. Pracontal y marchoit de Flandre avec vingt-un bataillons & vingt-quatre escadrons; & le comte de Roucy fut détaché du siége avec deux mille chevaux & cinq cents hommes de pied, pour garder les pas-

(a) Cette bataille porte aussi le nom de la petite Hollande, ou de Spierbach. M. de Tallard, en annonçant cette victoire, marqua à Sa Majesté que son armée avoit pris plus de drapeaux & d'étendards qu'elle n'avoit perdu de simples soldats.

ſages du Spierbach, & empêcher la ſurpriſe, & qui fut rappelé au camp, dès qu'il parut des ennemis, auxquels ſe joignit ce qu'il y avoit de troupes palatines dans les lignes de Stolhoven, & de celles qui voltigeoient en deçà du Rhin. Sur ces nouvelles, Tallart réſolut d'aller au devant d'eux, & de ne les point attendre dans ſes lignes. Il remit la conduite du ſiége & de ce qu'il y laiſſoit de troupes, au plus ancien lieutenant-général, Laubanie, & choiſit quarante-quatre eſcadrons & vingt bataillons de ſon armée, avec leſquels il campa hors ſes lignes, dès le mercredi au ſoir quatorze novembre, & commanda à Pracontal, arrivé à portée, de le joindre le lendemain de bonne heure avec ſa cavalerie ſeulement, ſi ſon infanterie ne pouvoit arriver, qui l'exécuta ainſi le jeudi quinze à la pointe du jour.

Ils trouvèrent le prince de Heſſe, qui commandoit en chef entre la petite Hollande & Spire, dont toute l'armée n'étoit pas tout à fait en bataille. On ne tarda point à ſe charger. La cavalerie de leur droite mena aſſez mal celle de notre gauche; mais celle de la leur ne tint pas. Leur infanterie fit bonne contenance après ſa première décharge; mais elle ne put ſoutenir celle de Tallart,

qui la chargea, la bayonnette au bout du fuſil, avec tant de furie, que quantité de ſoldats ennemis furent tués dans les rangs, & qu'ils ne purent réſiſter. La victoire fut complette, & ſurprit agréablement le maréchal de Tallart, qui étoit fort étourdi, à notre gauche, à rétablir l'ébranlement qui y étoit arrivé, & qui apprit ce grand ſuccès de notre cavalerie de la droite & de toute l'infanterie, au moment qu'il s'y attendoit le moins. Il avoit plus de cavalerie qu'eux, & un bataillon de moins. On leur prit tous leurs canons, preſque tous leurs drapeaux & quantité d'étendards.

Le ſoir même, Laubanie manda à Tallart, qui étoit ſur le champ de bataille, que la chamade étoit battue; mais qu'il lui conſeilloit de ne rien précipiter pour la capitulation.

Le duc de Bourgogne parut douloureuſement affligé dans cette occaſion, de ce que le Roi ne lui avoit jamais voulu permettre d'achever ſa campagne, qu'on lui fit croire finie après la priſe de Briſſac. Les ennemis perdirent, dans cette occaſion, ſix mille hommes, outre quatre mille priſonniers, parmi leſquels étoient trois officiers-généraux & ſix colonels.

Le jeune comte de Friſe, qui fut du nombre, fut envoyé le ſoir même, par le maréchal de Tallart, coucher à Landau, dont ſon père étoit gouverneur.

On prétendit que l'armée ne perdit pas plus de quatre à cinq cents hommes, mais beaucoup plus d'officiers à proportion. Landau reçut une capitulation honorable. De quatre mille hommes qui étoient dedans, il n'en ſortit que dix-ſept cents ſous les armes, & fort peu d'officiers, qui furent conduits à Philisbourg. On aſſura que nous n'avions pas eu plus de mille hommes tués ou bleſſés à ce ſiége.

Le prince de Heſſe fit merveille de tête & de valeur. Il devoit être joint, le lendemain, par ſix mille hommes à qui on avoit donné des chariots pour avancer plus diligemment. On ſut après qu'il y avoit eu deux princes de Heſſe de tués. Laubanie eut le gouvernement de Landau; peu après, l'armée du Rhin entra dans ſes quartiers d'hiver, ainſi que celle de Flandre, où les ennemis avoient pris Limbourg.

CAMPAGNE de 1710, en Eſpagne.

LE Roi d'Eſpagne alla de Saragoſſe à Lérida, où il fut reçu avec de grandes acclamations des peuples & de ſon armée ; jointe le quatorze juin par les troupes arrivées de Flandre, elle alla chercher celle des ennemis, qu'elle ne put attaquer dans le poſte d'Agramont ; on ſe contenta d'envoyer Mahorie avec un gros détachement ; il nettoya le pays, de quelques petites villes où l'archiduc avoit établi de grands magaſins, qui furent enlevés avec cinq mille habits qui attendoient leurs troupes d'Italie. Mahorie, après cette petite expédition, revint joindre le Roi d'Eſpagne à Belpuch.

Le marquis de Bay commandoit la petite armée d'Eſtramadoure. Il fit eſcalader Miranda de Duero par Monténégro, qui prit la place, le gouverneur, ſa garniſon, & trois cents priſonniers de guerre qu'ils y gardoient. C'eſt une place aſſez conſidérable de Portugal, qui ouvrit les provinces de Traoſmontes, & entre Duero Minho, pour la contribution.

Cependant le comte de Staremberg, qui avoit eu une maladie dont on avoit profité dans ces commencemens, se rétablit plutôt qu'on ne le pensoit, rassembla promptement ses quartiers, marcha au milieu de ceux de l'armée du Roi d'Espagne, en enleva, en battit, & obligea cette armée étonnée de se retirer sous Saragosse. Le Roi d'Espagne entra dans la ville, où il demeura indisposé, & dépêcha un courrier pour redoubler ses instances, & obtenir du Roi M. de Vendôme. Le mauvais succès tomba tout entier sur Villadarias. Il fut accusé d'imprudence & de négligence; il fut renvoyé chez lui, & M. de Bay, mandé de la frontière de Portugal, pour le remplacer en Aragon.

Le Roi apprit cette mauvaise nouvelle dans les premiers jours d'août par le duc d'Albe. Tout étoit rompu à Gertruidemberg; ainsi M. de Vendôme fut accordé sur le champ & mandé. Staremberg cependant profita de ses avantages. Il attaqua l'armée d'Espagne presque sous Saragosse, & la défit totalement. Bay la trouva dans un tel *étroy*, lorsqu'il y arriva pour en prendre le commandement, qu'il en espéra peu de choses. Ainsi toute l'infanterie, qui n'étoit presque que milices, jeta les armes dès qu'elle fut attaquée.

Les gardes wallonnes & le peu d'autres corps de troupes ne purent ſoutenir ſeuls, & furent défaits. La cavalerie fut enfoncée; ce fut elle qui fit le moins mal. En un mot, artillerie, bagages, tout fut perdu, & la déroute fut entière. Le duc d'Havré, colonel des gardes wallonnes, y fut tué.

Le Roi d'Eſpagne étoit demeuré incommodé dans Saragoſſe; il fut témoin de l'action, & auſſi-tôt prit diligemment le chemin de Madrid. Bay raſſembla dix-huit mille hommes avec leſquels il ſe retira à Tudéla, ſans inquiétude de la part des ennemis depuis la bataille. M. de Vendôme en apprit la nouvelle en chemin, & prudemment, à ſon ordinaire, pour ſoi, ſe ſoucia moins de tâcher à rétablir les affaires, que de ſe donner le temps de les voir s'éclaircir, avant d'y prendre une part perſonnelle. Il pouſſa donc à Bayonne le temps avec l'épaule, & joignit enfin le Roi d'Eſpagne à Valladolid.

L'archiduc joignit le comte de Staremberg après la bataille, en préſence duquel le parti à prendre fut agité avec beaucoup de chaleur. Staremberg opina de marcher droit à la petite armée que Bay avoit laiſſée ſur la frontière de Portugal ſous le Marquis de Richebourg; de la défaire, ce qui n'auroit coûté que le che-

min; de s'établir pied à pied dans le centre de l'Eſpagne, pour avoir le Portugal au derrière, & les ports de mer à côté & à portée, laiſſer en Aragon un petit corps ſuffiſant à contenir les pays ſoumis, & faire tête à l'armée battue, lequel petit corps auroit derrière ſoi Barcelone & la Catalogne, ſi fort à eux. Parti ſolide, qui eût en peu de temps achevé de ruiner les affaires du Roi d'Eſpagne, ne lui en eût laiſſé de libre que le côté de Bayonne, coupoit toute autre communication, & ſe ſaiſiſſoit pied à pied de toute l'Eſpagne avec des points d'appui qui n'euſſent laiſſé aucune reſſource & aucun moyen, dans l'intérieur du pays, de ſe mouvoir en faveur du Roi d'Eſpagne.

Stanhope, au contraire, fut d'avis d'aller tout droit à Madrid, d'y mener l'archiduc, l'y faire proclamer Roi d'Eſpagne, d'épouvanter toute l'Eſpagne par la priſe de la capitale, & de là, comme du centre, s'étendre ſuivant le beſoin & l'occaſion. Staremberg avoua l'éclat de ce parti, mais il le maintint peu utile & de plus dangereux. Il allégua le grand éloignement de Madrid des frontières de Portugal, de Catalogne, de la mer, & de leurs magaſins; il dit que cette ville, ni aucune voiſine, n'a de fortifications; ni toutes les campagnes de la Nouvelle-Caſtille, aucun

aucun château fort ; la ſtérilité du pays, où on ne rencontroit nulle ſubſiſtance, qu'ils trouveroient ſouſtraites ou brûlées, l'affection de ces peuples pour Philippe V, enfin l'impoſſibilité de conſerver Madrid & de ſe maintenir dans ce centre, & la perte d'un temps ſi précieux à bien employer.

Ces raiſons étoient ſans doute déciſives; mais Stanhope, qui commandoit en chef les troupes angloiſes & hollandoiſes, ſans leſquelles cette armée n'étoit rien, déclara que les ordres de ſa Reine étoient de marcher à Madrid, de préférence à tout, ſi les évènemens le rendoient poſſible; qu'il ne ſouffriroit pas qu'on prît un autre parti, ou qu'il ſe retireroit avec ſes auxiliaires. Staremberg, qui ne pouvoit s'en paſſer, n'ayant pu vaincre l'inflexibilité de Stanhope, proteſta contre un parti ſi peu ſenſé, & céda, comme plus foible. Ce fut l'attente de l'archiduc, & cette diſpute qui ſuivit ſon arrivée, qui les arrêta, ſans faire aucun mouvement depuis la bataille; faute capitale, & ſalut du débris de l'armée qu'ils venoient de défaire.

Dès que Staremberg, forcé, eut conſenti, ils firent toutes leurs diſpoſitions pour l'exécution d'un projet qui fit grand'peur, mais

qui ſauva le Roi d'Eſpagne. La conſternation, déjà grande dans Madrid, y devint extrême, lorſqu'on ne put plus douter que l'armée de l'archiduc alloit y arriver. Le Roi réſolut de ſe retirer d'un lieu qui ne pouvoit ſe défendre, & d'emmener la Reine, les princes, & les conſeils. Cette réſolution acheva de porter la déſolation au comble. Les Grands déclarèrent qu'ils ſuivroient le Roi & ſa fortune par-tout; & très-peu y manquèrent. Le départ ſuivit la déclaration de vingt-quatre heures. La Reine, tenant le prince entre ſes bras, ſe montra ſur un balcon du palais, y parla au peuple, accouru de toutes parts, avec tant de grâces, de force, & de courage, qu'il eſt incroyable avec quel ſuccès l'impreſſion que ce peuple en reçut, & ſe communiqua par toutes les provinces. La cour ſortit donc, pour la ſeconde fois, de Madrid, au milieu des cris les plus lamentables, pouſſés du fond du cœur d'un peuple infini, qui vouloit ſuivre le Roi & la Reine, & qui accouroit de la ville & de toutes les campagnes; & ce ne fut qu'avec toute l'autorité & toute la douceur qui s'y purent employer, qu'il ſe laiſſa vaincre & perſuader par ſon dévouement même de retourner chacun chez ſoi. Le marquis de Manſéra, le ſeigneur le plus reſpecté d'Eſ-

pagne, par sa vertu & par les grands emplois qu'il avoit remplis, voulut suivre, quoiqu'il eût plus de cent ans accomplis. Le Roi & la Reine, qui le surent, le lui envoyèrent défendre avec force amitiés. Il paya de respect & de complimens, & partit en chaise à porteurs, ne pouvant soutenir d'autre voiture, au hasard de sa lenteur, des partis, des périls, & même de l'abandon. Il fit ainsi quelques lieues; mais le Roi & la Reine, qui en furent avertis, envoyèrent lui témoigner combien ils étoient touchés de son zèle & d'une si rare affection ; mais avec des ordres si précis de le faire retourner, qu'il ne put désobéir. Ce fut en protestant de ses regrets de ce que l'obéissance lui arrachoit l'honneur de mourir pour son Roi, qui étoit le meilleur usage qu'il pût faire de ce reste de vie, pour couronner tant d'années qu'il avoit passées au service de ses Rois, & qui maintenant le trahissoient par leur excès & leur durée, puisqu'elles le rendoient témoin de ce qu'il eût voulu racheter de tout son sang.

Valladolid fut la retraite de cette triste cour, qui, dans le trouble le plus terrible qu'elle eût encore éprouvé, ne perdit ni le jugement ni le courage. Elle se banda contre la fortune, & n'oublia rien pour se procurer

tous les ſecours dont une pareille extrémité ſe trouva ſuſceptible. Trente-trois Grands ſignèrent une lettre au Roi (Louis XIV), qu'ils lui firent préſenter par le duc d'Albe, pour l'aſſurer de leur fidélité pour Philippe V, & lui demander un ſecours de troupes.

En attendant, on vit en Eſpagne le plus rare & le plus grand exemple de fidélité, d'attachement, de courage, en même temps le plus univerſel qui ſe ſoit jamais vu ni lu. Prélats & le plus bas clergé, ſeigneurs & le plus bas peuple, bénéficiers, bourgeois, communautés enſemble, & particuliers à part, nobleſſe, gens de robe & de trafic, artiſans, tout ſe ſaigna de ſoi-même juſqu'à la dernière goutte de ſa ſubſtance, pour lever en diligence de nouvelles troupes, former des magaſins, porter avec abondance toutes ſortes de proviſions à la cour, & à tout ce qui l'avoit ſuivie. Chacun, ſelon ce qu'il put, donna peu ou beaucoup, mais ne ſe réſerva rien. En un mot, jamais corps entier de nation ne fit des efforts ſi ſurprenans, ſans taxe & ſans demande, avec une unanimité & un concert qui agit & s'effectua de toutes parts tout à la fois.

La Reine vendit tout ce qu'elle put, recevoit elle-même quelquefois juſqu'à dix

piſtoles, pour contenter le zèle, & en remercioit avec la même affection que ces ſommes lui étoient offertes, grandes pour ceux qui les donnoient, parce qu'ils ne ſe réſervoient rien. Elle diſoit à tout moment qu'elle vouloit monter à cheval, ſe mettre à la tête des troupes avec ſon fils entre ſes bras, avec ſes langes; elle ſe dévoua tous les cœurs, & fut très-utile dans une ſi étrange extrémité.

L'archiduc étoit cependant arrivé à Madrid avec ſon armée. Il y étoit entré en triomphe; il y fut proclamé Roi d'Eſpagne par la violence de ſes troupes, qui traînèrent le corrégidor tremblant par les rues, qui ſe trouvèrent toutes déſertes, la plupart des maiſons vides d'habitans; & le peu qu'il en étoit demeuré dans la ville, avoient barricadé les portes & les fenêtres des maiſons, & s'étoient enfermés ſur le derrière, au plus loin des rues, ſans que les troupes oſaſſent les enfoncer, de peur de combler le déſeſpoir viſible & général, & dans l'eſpérance d'attirer & de gagner le peuple par douceur.

L'entrée de l'archiduc ne fut pas moins triſte que ſa proclamation : à peine y put-on entendre quelques acclamations foibles, &

ſi forcées, que ce prince, dans un étonnement ſenſible, les fit ceſſer lui-même. Il n'oſa loger dans le palais, ni dans le centre de la ville, mais dans l'extrémité, où il ne coucha même que deux ou trois nuits. Il députa Stanhope pour inviter le vieux marquis de Manſera de le venir voir. Ce vieillard s'en excuſa ſur ſon âge, plus que centenaire; ſur quoi il lui envoya le même général, avec le ſerment, & ordonna de le lui faire prêter. Mais Manſera répondit, avec la plus grande fermeté, qu'il ſavoit le reſpect qu'il devoit à la naiſſance de l'archiduc, & la fidélité, qu'il devoit au Roi ſon maître, à qui rien ne l'en feroit manquer, ni en reconnoître un autre; &, tout de ſuite, pria civilement Stanhope de ſe retirer, parce qu'il avoit beſoin de repos & de ſe mettre au lit. Il ne lui en fut pas parlé davantage, & il ne lui fut fait aucun déplaiſir, ni aux ſiens.

La ville ne ſouffrit preſque aucun dommage. Staremberg fut ſoigneux d'une diſcipline exacte, qui ſentit la clémence, même l'eſtime & l'affection, pour tâcher de s'en concilier. Cependant leur armée périſſoit de toutes ſortes de misères; rien du pays n'y étoit apporté; aucune ſubſiſtance pour hom-

mes ni pour chevaux ; & même pour de l'argent, il ne leur étoit rien fourni. Prières, menaces, exécutions, tout fut parfaitement inutile ; pas un castillan qui ne se crût déshonoré de leur vendre la moindre chose, ni d'en laisser en état de servir. C'est ainsi que ces peuples magnanimes, sans aucun secours possible que celui de leur courage & de leur fidélité, se soutinrent au milieu de leurs ennemis, dont ils firent périr l'armée, & par des prodiges inconcevables, en réformèrent en même temps une nouvelle, & parfaitement équipée & fournie ; & ils remirent ainsi eux seuls, & pour la seconde fois, la couronne sur la tête de leur Roi, avec une gloire à jamais en exemple à tous les peuples de l'Europe : tant il est vrai, que rien n'approche de la force qui se trouve dans le cœur d'une nation pour le secours & le rétablissement des Rois.

Stanhope, qui n'avoit pu méconnoître la solidité de l'avis de Staremberg dès le premier moment de leur dispute, ne fut pas le moins du monde embarrassé du succès. Il lui échappa insolemment, au milieu de l'entrée de l'archiduc à Madrid, de dire que maintenant qu'il se voyoit dans Madrid avec lui, il avoit fait son affaire, parce qu'il avoit

exécuté les ordres de sa Reine ; que c'étoit celle de Staremberg, & à son habileté à les tirer d'embarras ; qu'on verroit comme il s'y prendroit, ce qui lui importoit fort peu.

Ce pas leur parut en effet si glissant, qu'au bout de dix ou douze jours, ils résolurent de s'éloigner de Madrid, dont rien ne fut emporté, que quelques tapisseries du Roi, que Stanhope n'eut pas honte d'enlever, & qu'il eut celle de ne garder pas long-temps. Ce trait de vilenie fut même blâmé des siens. Ils marchèrent vers Tolède.

Vendôme & Noailles arrivèrent à Valladolid le vingt septembre, presque en même temps que la Cour. Vendôme s'étoit amusé à Bayonne, & depuis en chemin, sous divers prétextes de santé, pour se faire désirer davantage, & voir cependant plus clair au cours que prenoient les choses. Il fut étonné de les trouver telles qu'il les vit, après un si grand désastre.

La Reine, peu de jours après, sachant l'archiduc dans Madrid, se retira, avec les princes & les conseils à Vittoria, pour être à portée de France, & sûre d'y pouvoir passer quand elle le voudroit. Elle envoya en même temps toutes ses pierreries à Paris au duc

d'Albe, pour lui faire toucher tout ce qu'il pourroit trouver d'argent deſſus.

Le duc de Noailles, après deux ou trois jours de conférence & de ſéjour, reprit le chemin de la Catalogne, & trouva un courrier à Toulouſe, qui le fit venir à la cour rendre compte au Roi de l'état des affaires en Eſpagne, & des partis pris à Valladolid. Il arriva à Marly le quatorze octobre, & repartit le vingt-huit pour aller à Perpignan recevoir le détachement que le duc de Barwick eut ordre de lui envoyer de Dauphiné, où les neiges avoient terminé la campagne.

L'armée du duc de Noailles, dans le Rouſſillon, fut en tout de cinquante eſcadrons & de quarante bataillons, les places fournies, & cinq lieutenans-généraux ſous lui.

Le Roi d'Eſpagne partit incontinent après la Reine, & marcha à Salamanque avec le duc de Vendôme & douze mille hommes bien complets, bien armés, & bien payés; tandis que le comte de Staremberg faiſoit relever de la terre autour de Tolède, où l'archiduc, en quittant Madrid, ordonna à toutes les dames qui étoient demeurées, & dont les maris avoient ſuivi le Roi & la Reine d'Eſpagne, de s'y retirer, ſous peine de confiſcation de biens & de meubles.

Le marquis de Paradès & le comte de Palma, neveu du feu cardinal Portocarrero, & ſi cruellement maltraité par madame des Urſins, tous deux Grands d'Eſpagne, paſsèrent à l'archiduc. Le fils aîné du duc de S.-Pierre fut arrêté; & le marquis de Torrécuſa, Grand-d'Eſpagne, le fut auſſi, accuſé d'avoir voulu livrer Tortoſe à l'archiduc.

Ce prince partit le onze novembre d'autour de Madrid, prit une légère eſcorte de cavalerie pour aller en Aragon, où il ne fit que paſſer, & de là ſe rendit à Barcelone. Staremberg ne fit pas grand ſéjour à Tolède; mais en quittant la ville, il brûla le ſuperbe palais que Charles-Quint y avoit bâti à la moreſque, qu'on appeloit la l'Alençar. Ce fut un dommage irréparable. Il prétendit que cet incendie étoit arrivé par malheur, & tourna vres l'Aragon.

Rien n'empêchant plus le Roi d'Eſpagne d'aller voir ſes fideles ſujets, il quitta l'armée pour quelques jours, & rentra dans Madrid le ſecond décembre, au milieu d'un peuple infini & d'acclamations incroyables. Il fut deſcendre à Notre-Dame d'Atocha, qui eſt la grande dévotion de la ville; d'où il mit trois heures pour arriver au palais, tant la foule étoit prodigieuſe. Baſville lui fit préſent de

vingt mille piſtoles dans les trois jours qu'il y demeura. Il y fit une choſe preſque inouie en Eſpagne, & qui y reçut la plus ſenſible & la plus générale approbation; ce fut d'aller voir le marquis de Manſera chez lui, qui en penſa mourir de joie. Cette viſite fut accompagnée de toutes les marques d'eſtime, de reconnoiſſance, & d'amitié, ſi juſtement dues à la vertu, au courage, & à la fidélité de ce vieillard reſpectable.

Le Roi l'entretint ſeul de ſa ſituation préſente, de ſes projets, & de tout ce qui pouvoit lui marquer toute ſa confiance, puis fit entrer tous les gens diſtingués, ſans permettre au marquis de ſe lever de ſa chaiſe. En le quittant, il l'embraſſa, & ne voulut jamais permettre qu'il mît le pied hors de ſa chambre pour le reconduire. Je ne ſais ſi aucun Roi d'Eſpagne a jamais viſité perſonne, depuis Philippe II, qui alla chez le fameux duc d'Albe, qui ſe mouroit, & qui, le voyant entrer dans ſa chambre, lui dit qu'il étoit trop tard, & ſe tourna de l'autre côté ſans lui avoir voulu parler davantage.

Le quatrième jour après ſon arrivée à Madrid, le Roi en repartit, & alla rejoindre M. de Vendôme & ſon armée. Ce monarque, preſque radicalement détruit, errant, fugi-

tif, ſans argent, ſans troupes, ſans ſubſiſtances, ſe voyoit preſque tout à coup à la tête de douze à quinze mille hommes bien armés, bien habillés, bien payés, avec des vivres & des munitions en abondance, & de l'argent, par la ſubite conſpiration univerſelle de l'inébranlable fidélité & de l'attachement ſans exemple de tous les ordres de ſes ſujets, par leur induſtrie & leurs efforts, auſſi prodigieux l'un que l'autre. Ses ennemis, au contraire, qui, après avoir triomphé, dans Madrid, de ſa défaite, qui, pour tout autre, étoit ſans reſſource, périſſoient dans la diſette de toutes choſes, ſe retiroient parmi des pays ſoulevés contre eux, qui ſe voyoient brûler, plutôt que de leur fournir la moindre choſe, & qui ne donnoient quartier à pas un de leurs traîneurs juſqu'à cinq cents pas de leurs troupes.

Vendôme, dans la dernière ſurpriſe d'un changement ſi peu *eſpérable*, voulut en profiter, & fit le projet de joindre l'armée d'Eſtramadoure, que Bay tenoit enſemble, trop foible pour ſe préſenter devant celle de Staremberg, mais en état pourtant de la fatiguer & de percer juſqu'au Roi, à la faveur de ſes mouvemens. Il en fit donc quantité de prompts & hardis pour exécuter cette

jonction, que Staremberg, débarrassé de la personne de l'archiduc, ne songeoit qu'à empêcher. Il connoissoit bien le duc de Vendôme, pour lui avoir, à son retour de Tyrol, gagné forces marches, passé cinq rivières devant lui, & joint, malgré lui, le duc de Savoie.

Tout occupé à lui tendre des piéges avec adresse & vigilance, il chercha à l'attirer au milieu de son armée, & à s'y mettre en telle posture, qu'il lui pût subitement *rompre le cou*, sans espérer d'échapper. Dans cette vue, il plaça son armée dans des quartiers dont tous les accès étoient faciles, qui étoient proches les uns des autres, & qui se pouvoient mutuellement secourir avec promptitude & facilité, donna bien ses ordres partout, & mit dans Brighuela Stanhope avec tous ses anglois & hollandois.

Brighuela est une petite ville fortifiée, dont le château de plus étoit bon, & où l'art avoit ajouté tout ce que le temps avoit pu permettre. Elle étoit à la tête de tous les quartiers de son armée, & à l'entrée d'un pays plein & nécessaire à traverser pour la jonction du Roi avec Bay. En même temps, Staremberg étoit à portée d'être joint, d'un moment à l'autre, par son armée d'Estra-

madoure, qui s'étoit ébranlée en même temps que Bay avoit fait marcher la ſienne, & qui n'avoit la diſtance, ni pas une des difficultés que celle de Bay rencontroit pour ſa jonction avec celle du Roi d'Eſpagne.

Vendôme cependant, avec une armée bien fournie, qui croiſſoit tous les jours par les renforts que chaque ſeigneur, chaque prélat, chaque ville envoyoient à meſure qu'ils étoient prêts, marchoit toujours ſur Staremberg, n'ayant que ſa jonction pour objet, &, malgré la rigueur de la ſaiſon, trouvant par-tout ſes logemens bien fournis, comme dans les meilleurs temps, par les prodiges de ſoins & de zèle de ces incomparables eſpagnols. Il fut informé de la ſituation où étoit Staremberg, mais en la manière que Staremberg déſiroit qu'il le fût, c'eſt-à-dire, qu'il crût Stanhope *aventuré* mal à propos, en état d'être enlevé, & trop éloigné de l'armée de Staremberg pour être ſecouru à temps; par conſéquent il fut tenté de ſe commettre à un exploit facile qui lui ouvriroit le paſſage pour ſa jonction avec Bay.

En effet, les choſes parurent ainſi à Vendôme. Il preſſa ſa marche, fit ſes diſpoſitions; &, le huit décembre après-midi, il s'approcha de Brighuela, fit ſommer la ville,

& ſur le refus de ſe rendre, ſe mit en état de l'attaquer. Incontinent après, ſa ſurpriſe fut grande lorſqu'il découvrit qu'il y avoit tant de troupes, & que croyant n'avoir affaire qu'à un poſte peu accommodé, il ſe trouvoit engagé devant une place. Il ne voulut pas reculer, & ne l'eût peut-être pas fait impunément. Il ſe mit donc à tempêter avec ſes expreſſions accoutumées, auſſi peu honnêtes qu'injurieuſes, à payer d'audace, & à faire tout ce qui étoit en lui pour exciter ſes troupes à diligenter une conquête ſi différente de ce qu'il s'étoit figuré, & avec cela ſi dangereuſe à laiſſer languir.

Cependant le poids de la bévue s'appeſantiſſant à meſure que les heures s'écouloient, & qu'il venoit des nouvelles des ennemis, Vendôme, à qui deux aſſauts avoient déjà mal réuſſi, joua quitte ou double, & en donna un troiſième. Comme la diſpoſition s'en faiſoit le neuf décembre, on apprit que Staremberg marchoit au Roi d'Eſpagne avec quatre ou cinq mille hommes, c'eſt-à-dire, avec la franche moitié moins qu'il n'en amenoit en effet.

Dans cette angoiſſe, Vendôme ne balança pas à jouer la couronne d'Eſpagne à trois dés. Il hâta tout pour l'aſſaut; & lui ce-

pendant, avec le Roi d'Eſpagne, prit toute ſa cavalerie, marcha ſur des hauteurs par où venoit l'armée ennemie. Durant cette marche, toute l'infanterie attaqua Brighuela de toutes ſes forces, & toutes à la fois; chacun des aſſaillans connoiſſant l'extrémité du danger de la conjoncture, s'y porta avec tant de vaillance & d'impétuoſité, que la ville fut emportée, malgré une opiniâtre réſiſtance, avec une perte fort conſidérable des attaquans. Les aſſiégés, retirés dans le château, capitulèrent incontinent, c'eſt-à-dire, que la garniſon, compoſée de huit bataillons & de huit eſcadrons, ſe rendit priſonnière de guerre, & avec elle Stanhope, leur général, & Carpenter & Wilz, lieutenans-généraux, & deux brigadiers, toute leur artillerie, armes, munitions & bagages. Ce fut là où Stanhope, ſi triomphant dans Madrid, reſtitua les tapiſſeries du Roi d'Eſpagne.

Tandis qu'on faiſoit cette capitulation avec les otages envoyés du château, il vint divers avis de la marche du comte de Staremberg, qu'il fallut cacher avec une attention extrême à ces otages, qui auroient pu rompre, & le château ſe défendre, s'ils avoient ſu leur libérateur à une lieue & demie d'eux, comme il y étoit déjà, & qu'il continuoit

ſa marche à l'entrée de la nuit, après s'être un peu repoſé avec ſes troupes. La nuit fut pourtant tranquille.

Le lendemain matin onze, M. de Vendôme ſe trouva dans un autre embarras. Il s'agiſſoit en même temps de marcher pour aller recevoir Staremberg déjà fort proche, & de pourvoir à la ſortie de Brighuela, cette nombreuſe garniſon qui étoit demeurée enfermée durant la nuit, & qu'il falloit faire marcher dans la Vieille-Caſtille. Tout cela ſe fit cependant fort heureuſement. Les régimens des gardes eſpagnoles & wallonnes reſtèrent à Brighuela juſqu'à la parfaite évacuation, & lorſque Vendôme, toujours marchant à Staremberg, vit l'action prochaine, il envoya chercher en diligence ſon infanterie à Brighuela, avec ordre de n'y laiſſer que quatre cents hommes. Alors il mit ſon armée en bataille dans une plaine aſſez unie, mais embarraſſée par de petites murailles, ſèches en pluſieurs endroits, fort nuiſibles pour la cavalerie. Incontinent après, le canon commença à tirer de part & d'autre, & preſque auſſi-tôt les deux lignes du Roi d'Eſpagne s'ébranlèrent pour charger. Il étoit alors trois heures & demie après-midi, & il faut remarquer que les jours d'hiver ſont

un peu moins courts en Eſpagne que dans ce pays-ci.

La bataille (*a*) commença dans cet inſtant par la droite de la cavalerie, qui rompit leur gauche, la mit en déroute, & tomba ſur quelques uns de leurs bataillons, les enfonça, & s'empara d'une batterie que ces bataillons avoient à leur gauche. Un moment après, la gauche du Roi d'Eſpagne chargea leur

(*a*) Dans tout ce qui concerne, dans ces mémoires, M. le duc de Vendôme, on ne peut méconnoître la haine de M. le duc de Saint-Simon contre cet heureux général. Écoutons, ſur ſon ſujet, & à l'occaſion de cette bataille de Villavicioſa, ce qu'en dit l'hiſtorien de Henri IV.

„Dès qu'il mit les pieds en Eſpagne, il lui arriva ce qui étoit arrivé autrefois à Bernard du Gueſclin. Son nom attira une foule de volontaires. Il n'y avoit pas d'argent; les communautés des villes, des villages, & les religieux, en donnèrent. Un eſprit d'enthouſiaſme ſaiſit la nation. Les débris de la bataille de Saragoſſe ſe rejoignirent ſous lui à Valladolid. Tout s'empreſſa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, ſans laiſſer ralentir un moment cette nouvelle ardeur, pourſuit les vainqueurs, ramène le Roi à Madrid, oblige l'ennemi à ſe retirer vers le Portugal, le ſuit, paſſe le Tage avec lui, fait priſonnier, dans Brighuela, Stanhope avec cinq mille anglois, atteint le général Staremberg, & le lendemain lui livra la bataille de Villavicioſa. Philippe V, qui n'avoit point encore combattu avec ſes autres généraux, animé de l'eſprit du duc de Vendôme, ſe mit à la tête de l'aile droite; le général prend la gauche. Il remporta une victoire entière; de ſorte qu'en quatre mois de temps, ce prince, qui étoit arrivé quand tout étoit déſeſpéré, rétablit tout, & affermit pour jamais la couronne d'Eſpagne ſur la tête de Philippe V. On prétend qu'après cette bataille, le Roi d'Eſpagne n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit: „Je vais vous „faire donner le plus beau lit ſur lequel jamais Roi ait cou„ché„; & il fit faire un matelas des étendards & des drapeaux pris ſur les ennemis.„

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

droite, fit plusieurs charges, poussa & fut poussée à plusieurs reprises, repoussa, enfin gagna les derrières de leur infanterie, & fut jointe par la cavalerie du Roi d'Espagne, qui avoit battu & enfoncé les ennemis de son côté par les derrières de cette infanterie de leur droite, qui combattoit la cavalerie de notre gauche avec beaucoup de vigueur, & la poussoit sur la réserve.

Cette réserve étoit les gardes wallonnes qui venoient d'arriver de Brighuela. Elle pénétra les deux lignes des ennemis & leur corps de réserve, & poussa ce qui se trouva devant elle bien au delà du champ de bataille. Néanmoins le centre espagnol plioit, & la gauche de sa cavalerie n'entamoit pas la droite des ennemis. M. de Vendôme s'en aperçut si fort, qu'il crut qu'il falloit songer à se retirer vers Torija, & qu'il en donna les ordres. Il s'y achemina avec le Roi d'Espagne & une bonne partie des troupes. Dans cette retraite, il eut nouvelle que le marquis de Valdecannas & Mahoni avoient chargé l'infanterie ennemie avec la cavalerie qu'ils avoient à leur ordre, l'avoient fort maltraitée, & s'étoient rendus maîtres du champ de bataille, d'un grand nombre de prisonniers, & de l'artillerie que les ennemis avoient abandonnée.

Des avis si agréables & si peu attendus firent prendre le parti au duc de Vendôme de remarcher avec le Roi d'Espagne & les troupes qui les avoient suivis, & de s'avancer, en attendant qu'il fût jour, sur les hauteurs de Brighuela, pour rentrer au champ de bataille, & y joindre les deux vainqueurs. Ils y avoient formé fort près des ennemis un corps de cavalerie; & ces ennemis étoient cinq ou six bataillons & autant d'escadrons qui étoient demeurés sur le champ de bataille, ne sachant où se retirer, & qui se firent jour avec précipitation, abandonnant vingt pièces de canon, deux mortiers, leurs blessés, & leurs équipages, que la cavalerie victorieuse avoit pillés le soir, & entièrement dispersés sur le champ de bataille.

Aussi-tôt on détacha après les débris de cette armée; beaucoup de fuyards, de traîneurs, & d'équipages furent pris; mais le comte de Staremberg se retira en bon ordre avec sept ou huit mille hommes, parce qu'il avoit l'avance de toute la nuit. Ses bagages & la plupart des charrettes de son armée & de ses munitions furent la proie du vainqueur.

En comptant la garnison de Brighuela, il en coûta aux ennemis onze mille hommes

tués ou pris, leurs munitions, artillerie, bagages, & grand nombre de drapeaux & d'étendards. Le Roi d'Eſpagne y perdit deux mille hommes. Torcy, bien que fort bleſſé à la main, dont il demeura eſtropié, à l'attaque de Brighuela, ſe voulut encore trouver à la bataille qui fut appelée Villaviciosa, d'une *villette*, fort proche. Il s'y diſtingua fort, & y ſervit très-utilement. Il fut même fait priſonnier, mais bientôt après relâché, quand le déſordre commença à ſe mettre parmi les ennemis.

Quant au péril extrême, & pour cette fois ſans reſſource, ſi la choſe eût mal tourné, de la fortune du Roi d'Eſpagne dans cette occaſion, on en tremble encore aujourd'hui. Celle qu'il avoit trouvée dans le cœur & le courage des fidelles & magnanimes Eſpagnols, après ſa défaite à Saragoſſe, étoit un prodige ineſpéré, qui une fois perdu ne pouvoit plus ſe réparer; il y en avoit encore moins à eſpérer de la France dans une ſeconde cataſtrophe; ſon épuiſement & ſes pertes ne lui permettoient pas d'entreprendre de relever de telles ruines. Flattée par des penſées ténébreuſes de paix, dont le beſoin extrême croiſſoit à tout moment par l'impuiſſance de ſe défendre, la France même auroit vu la

perte de la Couronne d'Eſpagne, comme un affranchiſſement des conditions affreuſes d'y contribuer, qui lui étoient impoſées pour obtenir cette honteuſe & dure paix après laquelle elle ſoupiroit, après tant de violence. Au lieu de ménager des forces comme miraculeuſement raſſemblées, & rétablir peu à peu les affaires, ſans les commettre toutes à la fois aux derniers haſards, l'imprudence de M. de Vendôme le fait jeter à corps perdu dans le paneau qui lui étoit tendu. Sa négligence ne ſe donne pas la peine d'être inſtruit du lieu qu'il prétend enlever d'emblée; au lieu d'un poſte, il trouve une place, *lorſqu'il a le nez deſſus;* au lieu de quelque foible détachement avancé, il rencontre une groſſe garniſon, & commandée par la ſeconde perſonne, mais la plus puiſſante de l'armée ennemie, & cette armée à portée de venir tomber ſur lui pendant ſon attaque.

Alors il commence à apercevoir où il s'eſt embarqué, il voit le double péril d'une double action à ſoutenir tout à la fois contre Stanhope, qu'il faut emporter de furie, après y avoir été repouſſé par deux fois, & Staremberg qu'il faut aller recevoir & le défaire, & s'il les manque, leur laiſſer ſurement la Couronne d'Eſpagne, & peut-être la perſonne de l'hi-

lippe V, pour prix de sa folie. Le prodige s'achève. Brighuela se rend sans lui, & sans lui la bataille de Villaviciosa est gagnée, seconde faute insigne; ce coup-d'œil, tant vanté par les siens, se trouble, il ne voit pas le succès, il n'aperçoit qu'un léger ébranlement du centre; ce héros, qui se récrie si outrageusement à Oudenarde contre une indispensable retraite, la précipite ici avec ce qu'il trouve de troupes sous sa main; & le même homme qui crut tout perdu à Cassan, qui se retire seul dans une cassine, éloignée du lieu du combat, qui *pourpense* tristement par où s'éloigner de ce revers, & qui apprend, par Albergotti qui l'y découvre enfin, après l'avoir long-temps cherché, que le combat est gagné, qui y pique des deux à sa parole, & s'y va montrer en vainqueur, ce même homme apprend dans Torrija même, où il s'étoit retiré, & où il étoit arrivé, que la bataille étoit gagnée. Il y retourne avec les troupes qu'il en voit emmenées, & quand il est jour, il aperçoit toutes les marques de la victoire. Il n'est honteux ni de sa lourde méprise, ni de l'étrange contre-temps de sa retraite, ni d'avoir sauvé Staremberg par l'absence des troupes dont il s'étoit fait suivre, sans s'embarrasser de ce que deviendroient les autres; il

s'écrie qu'il a vaincu, avec une imprudence à laquelle il n'avoit pas encore accoutumé l'Eſpagne, comme il avoit fait l'Italie & la France, & qui auſſi ne s'en paya pas; tellement qu'après avoir mis l'Eſpagne à un cheveu de ſa perte radicale, il manqua encore, par cette aveugle retraite, de finir la guerre d'un ſeul coup, en détruiſant l'armée de Staremberg qui ne lui auroit pu échapper, s'il n'avoit pas emmené les troupes, & qui, par cette faute inſigne, eut le moyen de ſe retirer toute la nuit pour ſe mettre en ordre, & ramaſſer tout ce qu'il put pour ſe groſſir.

Tel fut l'exploit de ce grand homme de guerre, ſi déſiré en Eſpagne pour la reſſuſciter, & la première montre de ſa capacité tout en y arrivant. Le Roi d'Eſpagne marcha à Siguença, où il prit quatre ou cinq cents hommes qui s'étoient ſauvés de la bataille, & quelque bagage, parmi lequel étoit celui du Comte de Staremberg, que le Roi d'Eſpagne lui renvoya civilement. Ce général gagna comme il put la Catalogne. Le Roi d'Eſpagne mena ſon armée en Aragon, & s'établit à Saragoſſe, où il paſſa une partie de l'hiver & où, après un aſſez long temps, la Reine le fut joindre.

Tout tomba ſur Stanhope, dans le dépit extrême

extrême que les alliés conçurent de cette révolution si merveilleuse. Les assaillans étoient fort peu supérieurs à ce qu'il avoit dans Brighuela, & il y avoit abondance de munitions de guerre & de bouche, & de l'artillerie à suffisance. Le lieu étoit bon, & il savoit le dessein de Staremberg, & pourquoi il l'avoit mis dans Brighuela, que sept ou huit heures de résistance de plus faisoient réussir, & écrasoient tout ce qui étoit de troupes, & ce qui restoit de ressource au Roi d'Espagne.

Staremberg, outré d'un succès si différent, & qui changeroit en entier la face des affaires, cria fort contre Stanhope, qui pouvoit encore tenir long-temps dans le château. Il n'osa même trop disconvenir de sa faute; il fut contraint de demander un congé pour se justifier. Il fut mal reçu, dépouillé de tout grade militaire en Angleterre & en Hollande, & lui & les autres officiers qui comme lui avoient été d'avis de se rendre, ne furent pas sans inquiétude pour leur dégradation & pour leur vie.

Le Duc de Noailles investit Gironne le quinze décembre. Cette expédition, qui est plus de l'année 1711 que de celle-ci, y sera remise pour retourner aux choses qui se sont passées, & qui ont été suspendues ici, pour

ne point interrompre la ſuite importante des évènemens d'Eſpagne.

CAMPAGNE de Flandre, en 1710.

LE prince Eugène & le duc de Marlborough, qui ne vouloient point de paix dont le but étoit de percer en France, l'un par vengeance perſonnelle contre le Roi, & ſe faire de plus un grand nom, l'autre pour gagner des tréſors, qui étoient à chacun leur paſſion dominante, avoient réſolu de profiter de l'extrême foibleſſe & du délabrement de nos troupes & de nos places, pour pouſſer pendant cette campagne leur conquête le plus avant qu'ils pourroient.

Albergotti, lieutenant-général, & Dreux, maréchal-de-camp, avoient eu ordre d'aller à Douay; ils eurent à peine le temps de donner ordre aux choſes les plus preſſées, qu'ils furent inveſtis, & la tranchée ouverte du quatre au cinq mai. La garniſon y étoit nombreuſe & choiſie, les munitions de guerre & de bouche abondantes; tout s'y prépara à une belle défenſe.

Le Roi, piqué de ſes pertes continuelles, déſiroit paſſionnément une victoire qui ra-

lentît les deſſeins des ennemis, & qui pût changer l'état de la triſte & honteuſe négociation qui ſe traitoit à Gertruydemberg. Villars, en arrivant, avoit perdu une belle occaſion de les battre. Toute ſon armée avoit remarqué cette faute; il en avoit été averti à temps : mais n'oſant plus les attaquer, après les diſpoſitions qu'il leur avoit laiſſé le loiſir de faire, il paya d'effronterie, & ne parloit que de *manger* l'armée, dans ſes rodomontades uſées. Il trouva ces troupes aſſemblées ſous Cambray. Elles étoient compoſées de cinquante-ſept bataillons & de deux cents ſoixante-deux eſcadrons, toutes les places, outre cela, garnies; mais ces troupes n'étoient pas bien complettes, même en officiers. Depuis un mois, le prêt leur étoit payé, & on leur donnoit du pain paſſable, & quelque viande.

Albergotti ſe défendoit bien dans Douay. Le duc de Mortemart y commanda une ſortie qui fit un grand déſordre dans les tranchées, tua beaucoup de monde, & n'en perdit preſque point. L'attaque auſſi fut vigoureuſe de part & d'autre. On travailla fort ſous terre pour faire des mines, & pour les éventer.

Outre ce qui faiſoit le ſiége, l'armée des ennemis étoit auſſi forte que celle du Roi,

& tenta une entrepriſe ſur Ypres. Ils crurent avoir gagné un partiſan de la garniſon, &, par ſon moyen, ſurprendre la place. Le partiſan en avertit Chevilly, qui y commandoit, &, par ſon ordre, ſuivit l'entrepriſe. Les ennemis, pleins de confiance en leur marché, détachèrent deux mille chevaux ou dragons de leur armée, portant chacun un fantaſſin en croupe, ſous prétexte de renforcer leurs garniſons de Lille & de Menin. Le partiſan marchoit aſſez près à la tête avec douze à quinze hommes. Il ſe préſenta à la barrière, qu'on lui ouvrit; en même temps ſes douze ou quinze hommes furent pris. Le détachement arrivoit; mais il fut averti à temps, par le haſard du fuſil d'un ſoldat de milice qui étoit dans les dehors, & qui tira. Au bruit, le détachement ſe crut découvert, & s'arrêta. Il ſe retira auſſi-tôt après. On leur tua ou bleſſa une cinquantaine d'hommes par le feu que la place fit ſur eux de tous côtés.

Un autre de nos partiſans, ſorti quelques jours après de Namur, trouva moyen de ſe gliſſer dans Liége, ſe rendit maître du corps-de-garde qui étoit à la porte, marcha à la place, tua celui qui y commandoit, prit toute la garde, pilla la maiſon du miniſtre de l'empereur & celle d'un hollandois qui com-

mandoit dans la ville, & s'en revint avec un assez gros butin & cinquante prisonniers, sans y avoir laissé qu'un homme.

Cependant le siége de Douay s'avançoit. Il s'y étoit passé, le vingt juin, une action considérable. Les ennemis s'étoient rendus maîtres d'une demi-lune. Dreux & le duc de Montemart les en chassèrent. Ils revinrent, & s'établirent sur la Berne, où un fourneau qui joua à propos, les fit tous sauter. Ils perdirent environ deux mille hommes; mais ils se présentèrent une troisième fois, & gagnèrent l'angle de cet ouvrage. Deux jours après, ils se rendirent maîtres de deux demi-lunes; & comme la brèche étoit fort grande, Albergotti fit battre la chamade le vingt-cinq.

La capitulation fut telle qu'Albergotti la voulut. La brèche étoit capable pour deux bataillons de front. Le Roi, content de cette belle défense, accoutumé à prostituer le collier du Saint-Esprit, fit Albergotti chevalier de l'ordre.

Les ennemis, après avoir réparé & pourvu leur nouvelle conquête, ne perdirent pas de temps à en faire d'autres, dans l'impuissance où Villars paroissoit de les en empêcher. Ils marchèrent à Béthune, & y ouvrirent la tranchée le vingt-quatre. Dupuy-Vauban, gou-

verneur de la place, y commandoit avec quatre mille hommes de garnison. Il n'en avoit pas voulu davantage, & il étoit suffisamment muni & approvisionné. Il fit faire une sortie, cette même nuit, de l'ouverture de la tranchée, & leur tua huit cents hommes, & y perdit fort peu. Il y eut quantité de coups de main; mais après une belle défense, Dupuy-Vauban battit la chamade le vingt-huit août, & obtint une capitulation telle qu'il la désira.

Tout à la fin de ce siége, on tenta une entreprise sur Menin; les troupes détachées furent mal conduites par les guides. Au lieu d'arriver la nuit, elles furent surprises par le jour, & s'en revinrent comme elles étoient allées.

Tant de choses tournèrent si mal cette campagne au maréchal de Villars, qu'il prit la résolution de s'en aller aux eaux; il fit tant, qu'il en obtint la permission. Harcourt eut ordre de revenir de Strasbourg, & fut désigné pour commander à la place de Villars. En arrivant en Flandre, il trouva une grande désertion dans l'armée, & les ennemis devant Aire & Saint-Venant à la fois. Chevilly, qui commandoit à Ypres, informé que les ennemis faisoient partir un grand convoi de Gand, fit sortir de sa place Ravignan, maréchal-de-camp, la nuit avec

deux mille cinq cents hommes. Ravignan trouva le convoi à Vive-Saint-Éloy. Il y avoit quarante-cinq balandres chargées de munitions de guerre & de bouche, escortées, au bord de l'eau, par treize cents hommes. Ravignan les attaqua brusquement; & tous furent tués, noyés, ou pris; & la cavalerie, qui prit la fuite de bonne heure, perdit au moins moitié. Ravignan brûla les balandres, & fit sauter treize cents milliers de poudre, qui détruisirent le village de Vive-Saint-Éloy.

On crut que cette affaire coûta trois millions aux ennemis.

Aire & Saint-Venant se défendoient toujours. Il y eut de courageuses actions aux deux siéges. La tranchée avoit été ouverte à Aire en deux endroits à la fois, le douze septembre. Goesbriant, gendre de Desmarets, y commandoit, & y faisoit de grandes sorties. Le chevalier de Selve en fit aussi à Saint-Venant. Enfin Goesbriant, après une belle défense, capitula le huit novembre, & obtint toutes les conditions qu'il demanda. Il rendit en même temps le fort Saint-François, faute de vivres à y mettre. Saint-Venant s'étoit rendu quelque temps auparavant.

Ainſi finit la campagne en Flandre, qui fut la dernière du duc de Marlborough. Les armées entrèrent en quartier de fourrages, & incontinent après en quartier d'hiver.

Sur le Rhin, la campagne ſe paſſa toute à chercher tranquillement à ſubſiſter, & finit en même temps que celle de Flandre. Le duc de Barwick paſſa la ſienne en chicanes & en obſervations. M. de Savoie ne la fit point. Il étoit mécontent de l'empereur, qu'il menaça même de ſonger à ſes intérêts particuliers. La récompenſe d'un démembrement de quelque choſe du Milanez étoit un objet qui entretenoit la méſintelligence, & qui, pour la déterminer, l'empêcha de faire de grands efforts cette année.

CAMPAGNES d'Allemagne & de Savoie, en 1711.

Les armées du Rhin & des Alpes paſsèrent, de part & d'autre, la campagne à s'obſerver & à ſubſiſter. Beſons, qui ſoulageoit fort Harcourt, vivoit aux dépens de l'ennemi, au delà du Rhin, tandis qu'Harcourt étoit demeuré dans nos lignes de Weiſſembourg avec le gros de l'armée, que Beſons

rejoignit, après avoir consommé ce qu'il avoit de fourrages. Le reste de la campagne s'y passa dans cette tranquillité jusqu'à la mi-octobre, qu'Harcourt, ne voyant plus rien à craindre, la laissa en quartier de fourrages sous Besons, & s'en alla prendre des eaux à Bourbon.

Barwick, toujours sur une assez foible défensive, faute de troupes & de moyens à pouvoir mieux, ne fut que mollement inquiété. M. de Savoie, qui commandoit son armée, auroit pu l'attaquer plus d'une fois avec beaucoup d'avantage; mais il fut retenu par ses soupçons, & plus encore par son mécontentement. Il prit ombrage du trop grand affoiblissement de la France, qui faisoit trop pencher la balance; & il ne pouvoit obtenir du nouveau gouvernement de Vienne de lui tenir les paroles qu'il avoit tirées du précédent, sur des cessions en Lombardie, ni en obtenir les payemens de ce qui lui étoit dû des subsides.

Suite du Combat de DÉNAIN.

LES ennemis avoient extrêmement perdu dans ce combat, & le maréchal de Monteſquiou fort peu.

Villars, fort étourdi d'une action faite malgré lui, vouloit s'en tenir là; mais Monteſquiou, sûr du Roi, ſe moqua de lui, & détacha le ſoir même du combat, qui étoit le dimanche vingt-quatre juillet, Broglio, avec douze bataillons, ſur Marchiennes, où étoient les reſtes & la plus grande partie des magaſins des ennemis, & le ſuivit en perſonne avec dix-huit autres bataillons & quelque cavalerie, ſans que Villars osât s'y oppoſer formellement, après ce qui venoit d'arriver. Il prit Saint-Amand en paſſant, où il y avoit huit cents hommes, & l'abbaye d'Haſnon, où il y en avoit deux cents.

Le lundi, premier août, Artagnan arriva, à une heure après-midi, à Fontainebleau, de la part du maréchal de Monteſquiou, ſon oncle, avec la nouvelle qu'il avoit pris Marchiennes, & tout ce qui s'y étoit trouvé priſonnier de guerre. Il y avoit dans la place ſix bataillons, un détachement de cinq cents

hommes de la garniſon de Douay, & le régiment entier de Waldeck, qui alloit joindre l'armée du prince Eugène, & qui s'y trouva enfermé, ſoixante pièces de canon, & outre ce qu'il y avoit de munitions de guerre & de bouche en magaſin, cent cinquante balandres qui y étoient chargées ſur la rivière, ſix deſquelles avoient chacune deux cents milliers de poudre, le tout ſans avoir preſque perdu perſonne à ce ſiége.

Monteſquiou eut à l'armée & à la cour tout l'honneur de ces deux heureuſes actions, qui levèrent, pour ainſi dire, le ſort dont nous étions ſi miſérablement enchantés, qui parurent, avec raiſon, un prodige de la Providence, & qui mirent fin à tous nos malheurs.

Monteſquiou eut le ſens d'être ſage & modeſte; de laiſſer faire le *matamore* à Villars, qui ſe fit moquer de ſoi; de reſpecter la protection ouverte de madame de Maintenon, & de ſe contenter de la gloire, à laquelle perſonne ne ſe méprit.

Le prince Eugène, manquant de pain & de toutes choſes, leva auſſi-tôt après le ſiége de Landrecies, & une déſertion effroyable ſe mit dans les troupes.

Le Roi envoya ordre en même temps de

faire le ſiége de Douay. Le ſamedi dix ſeptembre, Aubigny, ce prétendu couſin de madame de Maintenon, qui venoit d'avoir le gouvernement de Saumur, qui étoit brigadier & colonel du régiment Royal, arriva à Fontainebleau, & apprit que Douay avoit battu la chamade le huit, & que la garniſon s'étoit rendue priſonnière de guerre.

Le prince Eugène ſe tenoit toujours près de Mons avec une armée hors d'état de rien faire, & celle du Roi alla entreprendre le ſiége de Queſnoy.

Fin du Tome troiſième.

TABLE

Des Articles contenus dans ce troiſième volume du Supplément aux Mémoires de M. le Duc de Saint-Simon.

ANECDOTES intéreſſantes. Le comte & la comteſſe de Roye en Danemarck. Suite du mariage de Pontchartrain avec la ſœur du comte de Roucy, après que le roi lui eut défendu celui de mademoiſelle de Malauze. Pag. 1

Particularités ſur Chavigny, 6

Caractère de M. d'Argenſon, 15

Diſgrace de MM. le Blanc & de Belle-Iſle, 19

Famille & Caractère du chancelier d'Agueſſeau, 28

M. Orry. Sa fortune. 41

Hardieſſe de M. de Lauzun, 43

Anecdotes concernant le cardinal de Noailles & mademoiſelle de Chauſſeraye, 47

Anecdote d'un Cordelier arrêté, 55

Échange de Meudon & de Choiſy, 60

Princeſſe de Montbelliard à Fontainebleau, 62

Affaires des Montbelliard, 64
Mort de M. de Monteſpan. Hardieſſe de ſon fils, 70
Mot plaiſant de M. de la Vallière, 71
Anecdote du duc d'Aumont, ambaſſadeur à Londres, 72
Converſion du prince de Saxe, 75
Mort de Madame de Sévigné, 77
Le cardinal de Janſon, 78
Mort du marquis de Blanchefort, 80
Mort de M. de Saint-Géran, ibid.
Mort de madame de Miramion, 82
Marquiſe du Châtelet, dame du Palais, 85
Mort de la princeſſe d'Orange, ibid.
Cataſtrophe de Koniſgmarck & de la ducheſſe d'Hanover, 87
Mort de madame de Boutteville, 89
Mort du Marquis de Chandenier. Sa diſgrace. Fortune de M. de Noailles, ibid.
Chocolat des Jéſuites, 93
Le baron de Breteuil & le marquis de Geſvres, 94
Mort du duc de Duras, 97
Mort du célèbre chevalier Temple, 98
Comteſſe d'Arpajon, 100
Caractère du cardinal de Coiſlin, 102
Anecdotes ſur l'abbé de Gamache, auditeur de Rote, 106

Les Jacobites ſont chaſſés de France, 111
Singulier Mariage du marquis d'Oyſe, 116
Cataſtrophe du comte d'Horn, 118
Particularités ſur le grand-penſionnaire Heinſius, 126
Novion, premier-préſident, 129
Harlay, premier-préſident, 130
Aventure de Cheverny à Vienne, 136
Le curé de Seurre brûlé, 138
Prince de Heſſe d'Armſtadt, grand-d'Eſpagne, 139
Le Czar & ſes Voyages, 141
Ducheſſe d'Hanover & ſes Filles, 145
M. de Montchevreuil, 147
Anecdotes de la comteſſe de Verrue, 149
Bal à la Cour, 156
La ducheſſe de Lude, dame d'honneur de madame la Dauphine, 164
Fortune de M. & de madame d'O, 169
Changement de Mode dans les Coiffures, 174
Trait cruel du duc de Geſvres & du maréchal de Villeroy, 176
Extraction & Caractère de Marchin, (Marſin) 178
L'abbé de Soubiſe, chanoine & coadjuteur de Strasbourg. Anecdotes ſur le cardinal de Furſtemberg & la comteſſe de la Marck ſa nièce, 180

Mort de Jacques II, roi d'Angleterre, 192
L'Électeur de Brandebourg ſe déclare roi de Pruſſe; comment la Pruſſe eſt entrée dans ſa Maiſon, 197
Villeroy en Italie. Combat de Chiari, 201
Mort du maréchal de Tourville, Château-renaud, vice-amiral, 208
Aubigny, évêque-comte de Noyon, 209
Révolte à Naples, 211
Combat de Luzara, 212
Journée de Crémone, 216
Bataille de Fredlinguen, 224
Keyſerſwert aſſiégé. Déclaration de guerre de l'Angleterre & de la Hollande. Fortune de Marlborough, 232
Retour des Galions brûlés dans le port de Vigo, avec quinze vaiſſeaux françois, 235
Anecdote plaiſante ſur la marquiſe de Charlus, 237
Broglio fait Maréchal de France, 239
Réflexions ſur les Cardinaux François, 242
Recherches des Gens d'affaires, 247
Caractère de MM. de Belle-Iſle, 252
Fortune des quatre frères Pâris, 261
Ballet danſé par Louis XV, 265
Projet de ſupprimer la Vénalité des Charges de Judicature, 269

Origine de la dignité de Grand-d'Eſpagne, 289
Particularités de la comteſſe de Soiſſons, mère du prince Eugène, 303
Mort & Caractère de madame de Monteſpan, 307
Détails importans ſur madame de Monteſpan, 316
Anecdote ſur Louis XIV, 324
Autre Anecdote ſur Louis XIV, 327
Caractère de madame la Ducheſſe, 328
Honneurs accordés aux Enfans du duc du Maine, 330
Mort du maréchal de Lorges. Son caractère, 342
Le Portugal ſe joint aux Alliés. Infidélité du duc de Savoie, 347
Bataille de Spire, gagnée ſur les Impériaux, 353
Campagne de 1710, en Eſpagne, 357
Campagne de Flandre, en 1710, 386
Campagne d'Allemagne & de Savoie, en 1711, 392
Suite du Combat de Dénain, 394

Fin de la Table du troiſième Volume.

VA1
153576 9

141 2